

numéro 66 2013

autrepart

Revue de sciences sociales au Sud



VARIATIONS

IRD
Éditions



SciencesPo.
Les Presses

ISSN
1278-3986

ISBN
978-2-7246-3308-5

SODIS
729 352.6

Prix
25 €

Rédaction
19, rue Jacob
75006 Paris - France

Périodicité
Revue trimestrielle

© 2013
Presses de la Fondation nationale
des sciences politiques/IRD

La revue *Autrepart* figure sur la liste
CNU/AERES

Illustration de couverture :
Tissus de Bolivie

© Michel Jégu, IRD

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.



SciencesPo.
Les Presses

IRD
Éditions

Autrepart est une revue à comité de lecture coéditée par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et les Presses de Sciences Po. Son objectif est de promouvoir la réflexion sur les sociétés du Sud pour mieux comprendre leurs dynamiques contemporaines et en montrer la diversité. Les phénomènes de mondialisation relativisent l'autonomie des États, les inégalités intra et internationales se creusent, des transformations majeures affectent tantôt les politiques des États, tantôt la nature même des institutions. Les réactions et les adaptations des sociétés du Sud à ces changements sont au cœur des interrogations de la revue. Le caractère transversal des sujets abordés implique en général de rassembler des textes relevant des différentes disciplines des sciences sociales.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Claude Bataillon, Jean Coussy, Alain Dubresson,
Françoise Héritier, Hervé Le Bras, Elikia M'Bokolo,
Laurence Tubiana

COMITÉ DE RÉDACTION

Kali Argyriadis (IRD)
Isabelle Attané (INED)
Sylvie Bredeloup (IRD)
René Collignon (CNRS)
Arlette Gautier (Université de Brest)
Charlotte Guénard (Université Paris I-IEDES)
Christophe Z. Guilmoto (IRD)
Nolwen Henaff (IRD)
Marie-José Jolivet (IRD)
Évelyne Mesclier (IRD)
Pascale Phélinas (IRD)
Olivier Pliez (CNRS)
Laurence Quinty (CNRS)
Jean Ruffier (CNRS – Université de Lyon 3)
Jean-Fabien Steck (Université Paris Ouest - Nanterre)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Michel Laurent

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION

Nolwen Henaff

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Irène Salvert

Autrepart, sur le site de l'IRD
www.autrepart.ird.fr

Indexé dans / Indexed in

- INIST-CNRS
- INGENTA
- African Studies Centre, Leiden, www.ascleiden.nl/Library/

Sommaire

« Variations »

Marie Jacobs, Jean-Paul Payet, Les mondes juvéniles d'une génération « née libre » : dynamiques de déracialisation chez les adolescents des ex-townships scolarisés dans l'Afrique du Sud (Johannesburg) post-apartheid.....	3
Karima Boudedja, Tahani Abdelhakim, Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans un territoire rural forestier en Algérie.....	21
Jean-François Valette, Le rôle des organisations sociales dans la régularisation des quartiers illégaux de la périphérie de Mexico.....	43
Jean Papail, Les transformations de l'utilisation des transferts de fonds des migrants internationaux au Mexique.....	61
Maybritt Jill Alpes, Payer pour émigrer : les intermédiaires de la migration au Cameroun.....	83
Carola Mick, Teresa Yurén, Miriam de la Cruz, Subjectivation de migrantes en conditions vulnérables au Mexique et au Pérou.....	99
Robin Cavagnoud, Tristan Bruslé, Le matricentrage comme stratégie de protection des enfants : le cas des migrations internationales de femmes boliviennes.....	115
Nicolas Lainez, L'exploitation de la sexualité des femmes par leur famille au Vietnam : financer les chocs exogènes et le crédit informel.....	133
Résumés.....	153
Abstracts.....	156

Derniers numéros parus

- 2005 33 Inventer le patrimoine urbain dans les villes du Sud, *Galila El Kadi, Anne Ouallet et Dominique Couret*
34 Variations et Hommages
35 Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », *Laëtitia Atlani-Duault*
36 Migrations entre les deux rives du Sahara, *Sylvie Bredeloup et Olivier Pliez*
- 2006 37 La migration des emplois vers le Sud, *Nolwen Henaff*
38 La globalisation de l'ethnicité, *Élisabeth Cunin*
39 Variations
40 Tourisme culturel, réseaux et recompositions sociales, *Anne Doquet et Sarah Le Menestrel*
- 2007 41 On dirait le Sud..., *Philippe Gervais-Lambony et Frédéric Landy*
42 Variations
43 Prospérité des marchés, désarroi des travailleurs ?, *Laurent Bazin et Pascale Phélinas*
44 Risques et microfinance, *Éveline Baumann et Jean-Michel Servet*
- 2008 45 La ville face à ses marges, *Alexis Sierra et Jérôme Tadié*
46 Restructurations agricoles au Sud et à l'Est, *Alia Gana et Michel Streith*
47 Variations et dossier « dynamiques urbaines »
48 Les mondes post-communistes. Quels capitalismes ? Quelles sociétés ?, *Cécile Batisse et Monique Selim*
- 2009 49 La fabrique des identités sexuelles, *Christophe Broqua et Fred Eboko*
50 Les produits de terroir au service de la diversité, *Marie-Christine Cormier-Salem et Bernard Roussel*
51 Variations
52 Régulation de naissances et santé sexuelle : où sont les hommes ?, *Armelle Andro et Annabel Desgrées du Loû*
- 2010 53 Vieillir au Sud, *Philippe Antoine et Valérie Golaz*
54 Éducation et conflits, *Magali Chelpi-den-Hamer, Marion Fresia et Éric Lanoue*
55 Variations
56 Migrations et transformations des paysages religieux, *Sophie Bava et Stephania Capone*
- 2011 57-58 La Famille transnationale dans tous ses états, *Élodie Razy et Virginie Baby-Collin*
59 Inégalités scolaires au Sud, *Nolwen Henaff et Marie-France Lange*
60 Variations
- 2012 61 Les nouvelles figures de l'émancipation féminine, *Agnès Adjamagbo et Anne-Emmanuèle Calvès*
62 Quel avenir pour la petite agriculture au Sud ?, *Valéria Hernández et Pascale Phélinas*
63 Les médicaments dans les Sud, *Carine Baxerres, Emmanuelle Simon*
64 Variations
- 2013 65 Savoirs sur l'eau : techniques, pouvoirs, *Olivia Aubriot et Jeanne Riaux*
66 Variations
67-68 L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales, *Isabelle Chort et Hamidou Dia*
- 2014 69 L'industrialisation au Sud, *Xavier Richet et Jean Ruffier*

Les mondes juvéniles d'une génération « née libre » : dynamiques de déracialisation chez les adolescents des ex-townships scolarisés dans l'Afrique du Sud (Johannesburg) post-apartheid

Marie Jacobs, Jean-Paul Payet***

Poser la question de l'adolescence dans le contexte sud-africain contemporain, c'est se mesurer à un extraordinaire champ de tensions et de transformations. Si l'adolescence est en soi un espace-temps d'expérimentation, de recherche, de bouleversement, être adolescent dans l'Afrique du Sud postapartheid signifie être en mouvement dans un cadre lui-même mouvant. Plus encore, à travers la scolarisation, l'adolescence est investie par le nouveau pouvoir démocratique comme un opérateur du changement. Les adolescents sud-africains sont un terrain fertile sur lequel doivent prendre les nouvelles valeurs, une « génération expérimentale » supposée incarner la rupture avec le temps du passé. Mais dans la vie quotidienne, les adolescents sont en interaction avec des adultes, des éducateurs qui ont eux-mêmes à vivre la transition démocratique. Ils circulent entre des modèles et des structures hérités du passé, encore fortement prégnants, et des cadres émergents qui leur sont contemporains. Leur expérience se caractérise par une forte instabilité, mais aussi par une grande diversité (au sein de leur groupe générationnel) en fonction de la place occupée dans ce paysage en transformation. Ils évoluent également dans des espaces sociaux pluriels, rattachés autant à la sphère domestique qu'à l'espace public. Nous souhaitons ici décrire plus en détail cette expérience identitaire contextualisée et comprendre les enjeux dont elle est l'objet, les épreuves qu'elle implique, les contraintes qui pèsent sur les adolescents et les ressources dont ils disposent.

Plus précisément, cet article propose d'explorer les processus de déracialisation à l'œuvre dans les définitions identitaires des jeunes sud-africains, en mettant l'accent sur les dynamiques ambivalentes et mouvantes qui se traduisent à la fois

* Docteur, unité d'enseignement et de recherche Acteurs, gestions, identités, relations, systèmes (AGIRS), Haute école pédagogique de Vaud.

** Professeur, faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, équipe de sociologie de l'éducation (SATIE), université de Genève.

par une déracialisation et une reracialisation. Par déracialisation, nous entendons un processus dynamique et réversible de contestation des anciennes catégories et d'émergence de nouvelles catégories ; la pertinence et le pouvoir de la grille de définition raciale de groupes et d'individus s'affaiblissent, ainsi que leurs effets économiques, politiques, sociaux et psychologiques, laissant place à d'autres modes de différenciation sociale et individuelle [Nuttall, 2004 ; Maré, 2001]. Cependant, dans la mesure où la structure racialisée héritée de l'apartheid hiérarchise les groupes dans tous les domaines de la vie économique et sociale, la question de la déracialisation est fortement imbriquée à celle de la mobilité sociale. Dans le domaine de l'emploi, la politique d'*affirmative action* [Franchi, 2003] du gouvernement de l'Afrique du Sud démocratique a fait bouger les lignes : des individus appartenant aux groupes historiquement discriminés ont eu l'opportunité de franchir des frontières autrefois étanches. Dans le domaine de l'éducation, qui concerne la population étudiée ici, la déségrégation raciale du système scolaire a été affichée comme une volonté politique de rupture avec l'apartheid [Sayed, Jansen, 2001 ; Jansen, 2000].

Notre recherche a porté sur des adolescents scolarisés dans des établissements scolaires situés au sud de Johannesburg, à la frontière avec l'ex-township de Soweto. Une grande partie de l'échantillon représente cette population d'élèves qui, après l'apartheid, a quitté les établissements scolaires du township et pratiqué une migration quotidienne vers les établissements situés plus au nord de l'agglomération¹. À Johannesburg, à partir de la réforme permettant le libre choix de l'établissement scolaire, le système scolaire s'est rapidement transformé en un marché répondant à la loi de l'offre et de la demande. Il en est résulté un gigantesque mouvement de dominos : le public de chaque établissement scolaire s'est transformé selon une logique de glissement d'élèves reproduisant l'ancienne hiérarchie raciale de l'apartheid – les « Noirs » rejoignant les écoles réservées auparavant aux « Coloureds » et aux « Indiens », ces deux groupes rejoignant les ex-écoles de « Blancs », ces derniers fuyant vers le privé ou vers les écoles publiques situées plus au nord devant l'arrivée de ces nouveaux élèves. Mais les ressorts de cette mobilité sont en réalité d'ordre social, car elle s'est de fait réalisée pour les seules fractions de populations plus favorisées ou plus aptes à la mobilité au sein du groupe racialisé. L'école, dans la société sud-africaine, est devenue « un enjeu de classement social (socioethnique) pour les familles, d'autant plus important dans une période d'incertitude et de recomposition des positions et des identités » [Franchi, Payet, 2010, p. 5].

Les processus de déracialisation se conjuguent en partie aux processus de déségrégation raciale et sociale, mais ne s'y réduisent pas. Deux pôles les encadrent. Le premier pôle superpose déracialisation et déségrégation. C'est cette situation qu'expérimentent certains jeunes de Soweto qui se rendent quotidiennement (au

1. Johannesburg peut se lire globalement selon un axe Nord/Sud qui traduit une division sociale et racialisée de la répartition résidentielle des populations. Plus on va vers le Sud (vers Soweto), plus la population est pauvre et « noire » et inversement, lorsqu'on se dirige vers le Nord.

prix, parfois exorbitant, d'heures de transport) dans des écoles ex-blanches, ex-Indiennes ou ex-coloureds² situées au nord de l'ex-township, et qui font l'expérience d'une (certaine) mixité raciale et sociale [Soudien, 2007, 2004]. Ils sont en effet quotidiennement en contact avec d'autres adolescents et d'autres adultes (que ceux de leur quartier de résidence) représentatifs des groupes sociaux et raciaux traditionnels de ces écoles, restés pour certains par choix de vivre l'Afrique du Sud arc-en-ciel et pour d'autres, par absence de choix.

Le second pôle dissocie déracialisation et déségrégation. Il serait en effet erroné d'identifier déracialisation et mixité, que celle-ci soit résidentielle ou seulement scolaire. La déracialisation, qui consiste en une remise en cause des logiques d'identification (des autres, de soi) par des catégories raciales au profit d'autres catégories collectives ou individuelles opère, quand bien même la déségrégation n'a pas lieu. Cette configuration concerne la majorité de la société sud-africaine, dont les individus ont désormais le choix, tout au moins à un niveau subjectif, de penser autrui et de se penser en rejetant ou en conservant les anciennes grilles racialisées [Vandeyar, 2008 ; Nuttall, 2004]. C'est ce que vivent la grande majorité des jeunes des ex-townships noirs, qui continuent à fréquenter des écoles n'ayant connu aucun changement de leur composition raciale, tant du côté des personnels que du côté des élèves.

Dans l'une ou l'autre des configurations idéales typiques, la déracialisation travaille les constructions identitaires des adolescents sud-africains. Avec ou sans mixité raciale, la pluralité marque leur expérience juvénile, qui se déploie dans plusieurs mondes sociaux où ils puisent des référents en rupture avec la culture traditionnelle : l'école, les églises et les partis politiques, la culture jeune. L'école constitue un des lieux et des opérateurs déterminants d'une redéfinition de l'identité de la société sud-africaine et du projet de *rainbow nation*. Elle n'est cependant pas le seul espace de réidentification disponible pour les jeunes sud-africains. Les églises, et dans une moindre mesure les partis politiques, constituent d'autres espaces dans lesquels les jeunes s'engagent. Ces espaces peuvent en partie redessiner les anciennes frontières qui voyaient se superposer les appartenances racialisées et les appartenances communautaires. Surtout, la culture juvénile globale, transportée par les nouveaux moyens de communication, contribue fortement à diffuser des modèles culturels dont les valeurs de réussite individuelle et de réalisation de soi sont en phase avec l'idéologie économique néo-libérale fortement prégnante en Afrique du Sud.

D'un point de vue théorique, le concept straussien de *monde social* apparaît un outil pertinent pour mieux comprendre les processus de changement social. Chaque monde social, selon cette perspective, se définit et s'étudie à partir des univers de discours, des activités, des appartenances, des espaces, des technologies

2. Nous avons choisi de ne pas traduire le terme « coloured », car ce serait trahir la référence historique de le traduire par « métis ». Cette notion de « coloured » fait référence en Afrique du Sud à un métissage particulier qui a été essentialisé dans une catégorie de la nomenclature de l'apartheid.

et des organisations spécifiques [Strauss, 1992, p. 272]. Pour les jeunes sud-africains rencontrés dans l'enquête, quatre mondes sociaux ont été identifiés : la famille, la communauté, l'école, l'église, la culture jeune globale. Les relations qui s'établissent entre ces différents mondes sont à la fois complémentaires et conflictuelles. Si ces mondes sociaux se rejoignent sur certains principes du discours dominant (par exemple l'école et l'église encouragent les jeunes à porter un regard plus réflexif et plus distant sur leurs pratiques traditionnelles), ils sont également en concurrence. L'existence de rapports de force est liée au fait que l'emprise de ces mondes (la vision, les idées qui sont mobilisées dans ces répertoires discursifs) est totalisante.

Dans le cadre de cet article, nous serons attentifs à la manière dont les jeunes combinent leurs engagements dans ces différents mondes [Hannerz, 1983]. Nous portons ici l'attention sur les trois mondes (école, église, culture jeune globale) dans lesquels les jeunes identifient et construisent des ressources alternatives à l'identité héritée et entretenue dans le monde familial communautaire traditionnel³. Il s'agit de montrer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur recherche identitaire et les manières avec lesquelles ils tentent de s'affranchir des anciennes catégories raciales pour trouver d'autres registres discursifs, plus légitimes à leurs yeux, mieux à même de correspondre à leurs ressentis et leurs aspirations [Franchi, 2004]. Ces nouveaux répertoires symboliques n'évacuent pas pour autant l'ancienne nomenclature de l'apartheid : ils s'y juxtaposent en partie et en partie aussi, la recomposent.

Après avoir présenté les processus sociaux auxquels renvoie la notion de déracialisation dans l'Afrique du Sud postapartheid, spécialement pour la population juvénile défavorisée étudiée dans le cadre de cet article, nous développons ci-dessous l'analyse de ses dynamiques identitaires dans plusieurs mondes sociaux où ces adolescents sud-africains sont susceptibles de se construire et dans lesquels ils puisent de nouveaux référents : l'école, la religion, et la culture jeune.

Présentation du terrain et de la méthodologie d'enquête

L'étude que nous avons menée auprès de ces jeunes s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche interdisciplinaire et d'une thèse de doctorat⁴. Le

3. Nous préférons utiliser le terme de communauté à celui de famille. La question des dynamiques identitaires au sein de la famille est une question en soi qui n'a pas été traitée directement par la recherche. Nous considérons que la famille n'est pas un monde figé, à l'écart des dynamiques de recomposition identitaire à l'œuvre dans la société sud-africaine. Mais le parti-pris épistémologique et méthodologique d'une recherche compréhensive s'appuyant sur les perspectives des acteurs enquêtés nous a conduits à privilégier l'investigation des mondes extra-familiaux, que les adolescents valorisent dans leurs discours. Pour autant, le monde familial a bien une importance cruciale pour ces jeunes, comme en témoignent leurs reportages photographiques réalisés dans le cadre de la recherche, et qui font spontanément une large place à la représentation des membres de leur famille et de leur environnement familial (maison, voiture pour certains, rituels et fêtes...). Mais son exploration nécessite un autre programme de recherche.

4. Le programme de recherche, dirigé par Vijé Franchi (psychologue, professeur à l'université de Genève) et Jean-Paul Payet (sociologue, professeur à l'université de Genève), a bénéficié du financement de l'IFAS et du CNRS (France). La thèse de sociologie de Marie Jacobs, dirigée par Marie Verhoeven

programme de recherche a été mené sur quatre années (2004-2008) à raison de deux à trois missions annuelles. À sa suite, la recherche de terrain doctorale a consisté en une année et demie d'immersion dans les écoles (2009-2010). La récolte des données a conjugué principalement deux méthodologies de type qualitatif : l'ethnographie et l'entretien compréhensif. L'ethnographie répond à une volonté d'ancrer la démarche de recherche dans la réalité du terrain. Cette méthode procède par induction analytique, par une étude de cas intensive préalable à toute tentative d'interprétation et selon une logique itérative de va-et-vient entre études de cas et analyses [Glaser, Strauss, 2011]. Grâce à cet outil, on observe des séquences concrètes d'activités de façon à étudier la contingence de l'action sociale. Il est possible de voir comment le déroulement des interactions individuelles dépend des représentations que les individus se font les uns et des autres et de la situation, et comment, en fonction de celles-ci, ils entrent dans des rôles sociaux et construisent leur identité. L'entretien compréhensif permet de revenir avec l'interlocuteur sur l'observation des pratiques et des comportements en s'efforçant, selon une démarche empathique et un engagement réciproque, de faire émerger le sens que les individus confèrent à leur agir [Kaufmann, 1996].

Les adolescents dont il est question dans cet article sont scolarisés dans cinq établissements de niveau secondaire du sud et du centre de Johannesburg, qui forment l'échantillon de l'enquête. Ils sont représentatifs de la partie moyenne et inférieure de l'échelle sociale très inégale de la société sud-africaine. Ce sont des adolescents appartenant à des familles situées sur un empan allant des classes moyennes (hormis leur fraction supérieure très diplômée) aux milieux défavorisés et résidant soit à l'intérieur ou à proximité du township de Soweto (comme le quartier ex-blanc de Mondeor), soit au centre-ville de Johannesburg et dans les quartiers adjacents (Hillbrow, Berea, Yeoville), ce qui exclut de notre étude les classes sociales plus privilégiées résidant au nord de Johannesburg. Il s'agit d'une population urbaine, ayant donc des opportunités d'offre de biens scolaires et culturels et de déplacements sans commune mesure avec les régions rurales de l'Afrique du Sud. Le corpus de données est composé d'une part d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs (une dizaine par établissement) réalisés avec des filles et des garçons âgé(e)s de 16 à 19 ans, scolarisé(e)s en grades 11 et 12, lesquels correspondent à la fin de la scolarité dans l'enseignement secondaire, et d'autre part d'observations ethnographiques récoltées dans deux des établissements scolaires lors des cours et des temps de récréation, durant une année scolaire et demie.

Les différentes écoles investiguées ont été sélectionnées de façon à respecter certains critères d'échantillonnage tels que la représentativité des types d'établissements regroupés avant 1994 dans chaque système scolaire (blanc, indien, *coloured*, noir) et les transformations à l'œuvre dans ces établissements depuis 1994 [Franchi, Payet, 2010]. Quatre de ces établissements sont situés dans la périphérie sud de Johannesburg (dans ou à proximité de Soweto). La cinquième

(université de Louvain) et Jean-Paul Payet, a été financée par le FNRS de la Communauté française de Belgique. Les deux projets ont été soutenus par l'université de Genève.

école est située dans un quartier proche du centre-ville de Johannesburg, Hillbrow, connu pour son taux élevé de criminalité et une population importante issue de l'immigration. En 2005, la première école, située à Soweto – historiquement un township réservé aux personnes catégorisées comme « Noirs » sous l'ancien régime de l'apartheid – est très majoritairement fréquentée (environ 800 élèves) par les enfants des habitants du quartier, mais grâce à la bonne réputation de l'établissement, le recrutement s'est élargi au-delà du voisinage (toujours à l'intérieur de l'ex-township), ce qui concourt à une certaine diversité sociale interne. La seconde école, située à Lenasia – réservée sous l'apartheid aux élèves dits « Indiens » – accueillait, en 2005, 1 200 élèves dont près de 70 % de Soweto (noirs) et environ 30 % d'Orange Farm (noirs), un bidonville situé entre Soweto et Eldorado Park. Ainsi, seuls 65 élèves étaient issus de la zone résidentielle de Lenasia. La troisième école, située à Eldorado Park – réservée sous l'apartheid aux personnes dites « Coloured » – comptait, en 2005, 1 378 élèves, dont environ 75 % issus de familles résidant à Eldorado Park et 25 % venant de l'extérieur. La quatrième école, située à Mondeor – ancien quartier réservé aux « Blancs » à proximité de Soweto, mais séparé de l'ex-township par une autoroute nationale – comptait 1 640 élèves en 2010. Moins de 10 % de la population scolaire de cet établissement était « blanche », environ 50 % « noire » et 40 % « coloured » et « indienne ». Enfin, la cinquième école située près du centre-ville de Johannesburg, comptait en 2010 une population scolaire de 925 élèves à 90 % « noire » et à 10 % « coloured »⁵. En outre, cet établissement se caractérise par des effectifs dont 20 % sont issus de l'immigration.

Le monde scolaire entre registres démocratique et communautaire

L'école est le monde social où les jeunes sont le plus exposés au nouveau discours politique de la nation arc-en-ciel. Historiquement, celle-ci a joué un rôle déclencheur dans les luttes qui ont mené à la chute de l'ancien régime. Avant même l'avènement de la démocratie, elle a été un laboratoire de la transition, certains établissements volontaires expérimentant une politique de déségrégation raciale. Depuis 1994, un train de réformes successives a porté sur l'organisation scolaire comme sur les curricula et les pratiques pédagogiques [Carpentier, 2005 ; Chisholm, Motala, Vally, 2003]. Dans les programmes, un accent particulier a été mis sur la fabrication d'une nouvelle citoyenneté, notamment par la mise en place de cours de *life-orientation*. On attend de l'école qu'elle soit un moule nouveau pour une nouvelle nation⁶.

5. Les statistiques raciales existent toujours en 2009 et 2010, au moment où les données de l'enquête utilisées dans cet article ont été recueillies. Un directeur d'établissement doit encore utiliser ces mêmes catégories pour remplir le rapport annuel de son district scolaire concernant les caractéristiques de la population scolaire de son école. Le rapport annuel du SAIRR (South African Institute of race relations) utilise également les statistiques raciales dans les enquêtes menées auprès de la population sud-africaine.

6. On n'abordera pas ici d'autres dimensions de la réforme de l'école, par exemple la gestion des établissements scolaires, qui a reconnu le pouvoir des parents et édifié l'école comme le lieu exemplaire d'une démocratisation de la société [Bamberg, 2006].

Les modalités selon lesquelles ce registre démocratique est mobilisé, tant par l'institution que par les élèves, diffèrent en fonction du contexte social et géographique de l'établissement scolaire, selon que celui-ci se situe dans les « segments intermédiaires »⁷ [Payet, Deneuvy, 2011] du système scolaire ou dans ses segments disqualifiés (pour rappel, la présente analyse ne prend pas en compte les écoles favorisées de l'agglomération). D'un côté, les écoles des zones résidentielles ex-indiennes ou ex-blanches déclinent le discours démocratique dans des projets d'établissements, reconnaissant la diversité culturelle et promouvant une citoyenneté de type libéral. De l'autre, dans les écoles du township, la réalité ségréguée du public ne permet pas une traduction locale du discours sur la diversité, et les conditions matérielles d'enseignement, encore très précaires, obligent la direction à entretenir un discours volontariste plus abstrait et plus politisé (sur le thème de la conquête historique de la démocratie) en décalage avec l'expérience quotidienne des élèves. Ces différences institutionnelles dans l'appropriation du registre démocratique en fonction des écoles se retrouvent également dans la manière dont les élèves des différents établissements scolaires adhèrent aux discours officiels et mobilisent pour eux-mêmes, dans leurs constructions identitaires, le registre des valeurs et des droits collectifs et individuels. Le sentiment d'être plus ou moins inclus ou exclus des transformations sociales en cours oriente un discours et une posture entre confiance et défiance à l'égard des mots d'ordre citoyens, mais aussi, à un niveau subjectif, entre valorisation et dévalorisation de soi.

Les mondes scolaires « intermédiaires »

Les établissements situés dans les segments intermédiaires ont généralement fait partie des premières écoles qui ont ouvert leurs portes à des élèves « non-blancs » avant la fin de l'apartheid (*model C schools*) et se sont engagées activement dans la transition vers le nouveau modèle d'éducation nationale. Dans ces écoles, la rhétorique des droits encourage, voire exhorte, les élèves à s'identifier aux idéaux démocratiques d'égalité et de diversité, à se définir en dehors de leur groupe d'appartenance hérité. Les élèves sont invités à réévaluer la pertinence ou la légitimité des pratiques traditionnelles de leur milieu communautaire à l'aune des valeurs démocratiques que l'école porte et enseigne (par exemple l'égalité des genres ou selon l'orientation sexuelle) [Jacobs, 2012b]. Ceci crée des tensions entre les différents mondes de référence des élèves, les obligeant à se positionner face aux relations conflictuelles entre leurs différentes allégeances. En proposant un nouveau registre discursif, l'école conduit les jeunes à réévaluer leurs définitions identitaires et leur enjoint de créer des amitiés au-delà des frontières racialisées. Mais pour les jeunes de ces écoles, ce mouvement ne va pas forcément de soi.

7. La notion de segment intermédiaire du système scolaire [Payet, Deneuvy, 2011] renvoie à ces écoles anciennement « blanches » ou « indiennes » qui ont vu changer quasi totalement leur population scolaire, accueillant désormais une majorité d'élèves « coloured » ou « noirs ». Nous faisons l'hypothèse que ces écoles sont des espaces scolaires en quelque sorte expérimentaux du modèle de la *rainbow nation*.

Il existe des contradictions internes à cette dynamique de déségrégation puisque l'école ne met pas complètement en pratique ce qu'elle dit. Il existe un discours idéologique qui valorise la diversité culturelle et la reconnaissance des différences, mais les élèves se heurtent à des structures et à des logiques de fonctionnement encore implicitement marquées par le régime de l'apartheid, dans la mesure où le corps professoral ne s'est pas complètement déracialisé⁸. Si ces écoles présentent une image délibérément inclusive de leur projet éducatif, la culture scolaire de l'établissement, qu'ils qualifient de multiculturelle, est orientée vers une stratégie d'inclusion aux accents culturalistes (organisation d'événements culturels dans l'école pour faire découvrir les « spécialités » de chaque culture), signe du difficile abandon des anciennes conceptions et pratiques propres à la période de la domination de la culture « blanche » [Ansell, 2006 ; Soudien, 2007 ; Jacobs, 2012a].

Ainsi les anciennes catégories raciales sont-elles encore très actives dans la construction des rapports sociaux dans ces mondes scolaires intermédiaires. Dans les entretiens, les élèves n'hésitent pas à les mobiliser pour décrire les différents regroupements entre pairs dans la cour de récréation, de façon à mettre en évidence les lignes de fracture raciale entre les groupes. Il est assez remarquable de voir combien ces représentations utilisent les stéréotypes ordinaires pour caractériser les groupes, en recyclant les croyances collectives héritées de l'apartheid pour tenter d'attribuer un sens aux conduites de leurs membres. Voici un extrait d'entretien réalisé avec Nkuli, une jeune élève en grade 11 (dans l'école située en centre-ville). Originaire du Swaziland, sa famille habite à proximité de Mondeor (quartier de classes moyennes au sud de Johannesburg). Elle est par conséquent issue d'un milieu social plus privilégié que la majorité des élèves de l'établissement et fait également partie des « *top students* ».

« Certaines personnes trouvent que c'est mieux d'être en contact avec le même groupe culturel parce qu'on se comprend plus. Certaines personnes trouvent que c'est difficile d'être en contact avec des Noirs quand on est *Coloured* ou bien avec des Noirs quand on est Blanc. Ils préféreraient plutôt être avec des Noirs s'ils sont Noirs ou bien avec des Blancs s'ils sont Blancs. Depuis ce truc racial, il y a certaines personnes qui n'aiment pas certains groupes de gens à cause de leur apparence ou des choses dans lesquelles ils croient. Par exemple, nous, la communauté noire, nous sommes très bruyants alors que la communauté indienne, ils sont très calmes. Mais les communautés indiennes et *coloured* sont celles qui n'ont pas une très bonne influence, je ne veux pas généraliser, mais c'est comme ça. Ce sont principalement les Indiens et les *Coloureds* qui font des trucs pas bien comme la drogue et tout ça. Alors que c'est à la communauté noire qu'on cherche des ennuis pour des chahuts ou d'autres trucs. Donc il y a différents centres d'intérêt, par exemple vous verrez que les Noirs font du bruit, jouent au foot alors que les autres se détendent juste en discutant et tout ça. » (Nkuli)

La difficile déracialisation de la sociabilité juvénile renvoie également à ce que certains chercheurs ont appelé le « *model C kid* » [Dolby, 2001 ; Soudien,

8. Le processus de déracialisation ne correspond évidemment pas à une simple diversification du personnel enseignant, éducatif et de direction, même si cette dimension est importante. Il s'agit bien d'une déracialisation des mentalités.

2007] qui caractérise des jeunes « noirs » issus des classes moyennes de Soweto scolarisés dans des écoles des anciens quartiers « blancs ». Le « modèle C », qui se réfère au système d'enseignement transitoire postapartheid, caractériserait un processus de socialisation transculturel chez les jeunes qui font l'expérience d'une dissociation entre l'appartenance à une communauté résidentielle et à une communauté scolaire différentes. Pour ces adolescents « noirs » et « coloured », généralement issus de la fraction sociale supérieure des ex-townships, la logique résidentielle et la logique scolaire se sont dissociées. Nous avons pour notre part observé que ces élèves tendent à se regrouper à l'école selon leur lieu de résidence, recréant les fractures de la ségrégation dans leurs relations entre pairs. Dans l'extrait suivant, Gerold (grade 11, école située à Mondeor, résultats scolaires entre C et B), qui est originaire du Zimbabwe et est né d'un mariage mixte, explique comment la question raciale traverse les représentations des adolescents de ces mondes scolaires intermédiaires :

Gerold : Oui, spécialement à l'école. C'est « racial », les questions de races sont pires à l'école que dans la rue.

Ir : Vraiment ? Et à quoi tu penses que c'est dû ?

Gerold : Euh, je pense que c'est la manière dont ils sont éduqués. Ils ne sont pas, parce qu'ils ne voient pas beaucoup de mixité dans leurs familles. Tu ne verrais pas ton père... comme toute ta famille ayant, soit des membres de ta famille noirs ou blancs dans la famille, tout sera soit *coloured* soit strictement noir ou bien seulement blanc.

Les mondes scolaires disqualifiés

Dans les écoles des ex-townships, les élèves semblent mobiliser davantage que dans les écoles du segment intermédiaire le répertoire politique des droits [Payet, Franchi, 2010]. Certains sont d'ailleurs engagés dans des espaces politiques propres à leur génération, en partie liés à l'école (comités des délégués de classe, associations de défense des droits des élèves), en partie liée aux partis politiques (section jeunes de l'ANC). Voici un extrait d'un entretien collectif (mené dans l'établissement scolaire situé à Soweto) sur le thème du châtime⁹ corporel, aboli par la Constitution, mais perdurant dans les pratiques d'une partie des enseignants de ces écoles [Payet, Franchi, 2008, 2009].

Sweetness : « Je pense que c'est juste parce que nos professeurs sont comme nos parents. Ils doivent nous enseigner ce qui est mal et ce qui est bien, donc ils doivent... Mais, nous les élèves, on profite de ça parce qu'on a des droits. Tu comprends ?

Ir : Qu'est-ce que tu veux dire par "on a des droits" ?

9. Le châtime⁹ corporel est l'un des rares thèmes pour lequel nous avons pu identifier une différenciation des discours liés au genre. Les garçons sont nettement plus critiques à l'égard des pratiques enseignantes utilisant le châtime⁹ corporel, mais en grande partie parce qu'ils en sont les principaux destinataires. L'indifférenciation des discours selon le genre ne signifie pas que l'expérience des filles et des garçons soit la même ni qu'elle soit vécue de la même façon. L'exposition des filles aux violences sexuelles est par exemple bien plus importante, et les risques de grossesse précoce s'ajoutent pour elles au risque de la contamination par le SIDA. Mais sur le plan des discours relatifs à leurs dynamiques identitaires, la variable genre apparaît peu pertinente.

Thandiswa : Par exemple, au gouvernement, au gouvernement d'éducation du Gauteng, ils disent qu'il faut arrêter le châtime^{nt} corporel. Donc nous les élèves on profite de ça, qu'on ne doit pas être punis, et après on se comporte mal.

Lerato : Moi je ne suis pas d'accord avec toi parce qu'on est suffisamment grands et on sait ce qui est bien ou mal et on connaît quelles sont nos responsabilités et nos devoirs, donc ce n'est pas bien le châtime^{nt} corporel.

Thabo : Moi aussi je ne suis pas d'accord avec toi parce que nous avons tous des droits et je dois utiliser mon droit, je suis assez grand pour faire ce que je veux faire, et je n'ai pas besoin d'être puni pour faire ce que j'ai besoin de faire. Les enseignants profitent de nous parce que nous sommes des élèves. »

Les élèves de ces écoles défavorisées sont porteurs d'une revendication d'égalité entre établissements scolaires, dénonçant la moindre qualité de leurs écoles en termes d'équipements, de ressources, d'enseignants. La comparaison qu'ils opèrent avec les écoles situées en dehors du township rend à leurs yeux leurs écoles inférieures. Cette disqualification s'étend à leurs enseignants qu'ils perçoivent comme des obstacles aux changements que la rhétorique de la nouvelle Afrique du Sud leur promet. Leur intense frustration les conduit à appliquer à leurs enseignants une grille racialisée – des « enseignants noirs », connotés de toutes les caractéristiques négatives attribuées à cette catégorie dans l'ancien système scolaire de l'apartheid. Cependant, l'ambivalence identitaire travaille également ces mondes scolaires disqualifiés [Payet, 2005]. Si l'école de leur quartier leur apparaît inférieure, justifiant une étiquette racialisée parce qu'elle s'avère incapable de leur assurer une égale opportunité, elle fait aussi l'objet d'un fort attachement affectif, car elle représente un repère stable et sûr au sein d'un environnement extérieur dangereux et face à une structure familiale souvent désorganisée et en proie à la violence quotidienne. Le modèle communautaire de l'école, rejeté lorsqu'il rappelle l'image d'un établissement pauvre et inférieur, est aussi valorisé comme espace de protection. Voici quelques réponses d'élèves (de grade 11) de l'école située à Soweto à une question ouverte (« Qu'est-ce que tu aimes chez les enseignants de ton école ? »¹⁰) d'un questionnaire réalisé dans les écoles de l'échantillon :

« Je suis entourée de profs qui sont mes parents durant les heures de classe. »

« Les enseignants nous protègent. Ils sont comme notre mère et notre père. »

« L'école est comme ma seconde maison parce que je passe plus de temps à l'école qu'à la maison et les enseignants sont mes deuxièmes parents et ils sont là pour me guider. »

La manière dont les jeunes, scolarisés dans les différents mondes scolaires, intermédiaires ou défavorisés, opèrent une déracialisation à partir du registre des droits interagit avec les propres dynamiques de déracialisation vécues par leurs enseignants. Il semble en effet plus aisé, pour les enseignants « blancs » des écoles ex-blanches situées dans les segments intermédiaires, de reprendre à leur compte le lexique démocratique qui permet d'opérer une rupture avec l'héritage culpabilisant de l'apartheid – même si ce registre occulte parfois une insuffisante

10. La question en anglais est : « What do you like about your teachers ? ».

remise en cause de pratiques propres au modèle scolaire blanc anglo-saxon. Les enseignants « noirs » des écoles disqualifiées font face à leurs propres difficultés dans l'adaptation au changement, liées à la carence de leur niveau de formation maintenu aux standards de l'apartheid. Ils subissent de plein fouet les problèmes familiaux de leurs élèves, et se sentent abandonnés devant le peu de moyens mis à leur disposition pour y faire face. Ils partagent au fond avec leurs élèves un même sentiment d'injustice vis-à-vis de la situation de leurs collègues dans les écoles du segment intermédiaire et, comme leurs élèves, ils retournent leur colère et leur frustration vers leurs vis-à-vis immédiats. Ainsi, s'en prennent-ils aux élèves qui, à leurs yeux, abusent de l'argument de leurs droits [Franchi, Payet, 2009]. De fait, la dynamique de déracialisation travaille de manière différente la relation enseignants/élèves dans ces deux types d'écoles. Mais, dans chacun des contextes, les contradictions et les ambivalences marquent la construction identitaire des adolescents.

Le monde moral de la religion face aux nouveaux référents juvéniles

L'Afrique du Sud, comme une majorité de sociétés du Sud, est une société dans laquelle l'appartenance religieuse va de soi – c'est l'inverse qui est incongru, voire déviant. Le monde social de la religion est traversé par une double tension. La première oppose les valeurs et prescriptions morales prônées par la religion et celles de la culture traditionnelle et de la communauté d'appartenance (le culte des ancêtres, la polygamie protégée par le droit coutumier zoulou, certains actes de sorcellerie pratiqués dans les communautés rurales). L'Église chrétienne (comprenant l'Église réformée hollandaise, l'Église africaine indépendante, l'Église pentecôtiste charismatique) incarne une communauté de croyants et de pratiquants qui se substitue progressivement aux groupes communautaires racialisés de l'apartheid [Bekker, 2011]. La rhétorique religieuse assumerait une fonction de relais des affiliations communautaires marquées par la racialisation face à la désaffiliation généralisée due au processus d'individualisation de la société sud-africaine. Les églises ajustent ainsi leurs discours à l'égard des jeunes générations. Elles ciblent particulièrement les bons élèves, car non seulement ils constituent des modèles positifs pour attirer d'autres élèves, mais ils peuvent aussi mettre leurs compétences au service de leurs activités. Certaines d'entre elles font valoir leur capacité à se substituer à un État défaillant pour soutenir une poursuite d'études. Elles offrent ainsi des bourses aux plus méritants. Pour les jeunes désireux de poursuivre des études supérieures et qui appartiennent à des familles pauvres ou fragilisées par un fort taux de mortalité des parents (du fait de la pandémie du SIDA), les églises offrent une issue concrète. Basani (grade 11, école du centre-ville, résultats scolaires entre B et A), est une élève zoulou très impliquée dans l'organisation religieuse dont elle fait partie. Pour elle, la pratique régulière de sa foi prend beaucoup plus de place que les traditions héritées de sa communauté d'appartenance.

« L'église est une organisation. Ils croient en l'éducation. On va pas à l'église juste le dimanche, hop on y va, hop on en sort. On va à l'église le dimanche, mais on ne loue pas le Seigneur juste le dimanche et puis durant la semaine, on est juste quelqu'un d'autre. La foi qu'on a... Comment est-ce que je pourrais dire ça ? On vit tous les jours comme si c'était dimanche. Donc tout ce qu'on nous enseigne à l'église, on l'applique dans sa vie, pour se prouver qu'en fait, pour grandir spirituellement on doit appliquer tout ce qu'on a appris à l'église. » (Basani)

Une seconde tension oppose les idéaux moraux inculqués par les églises et le désir des jeunes de participer à la société de consommation. La fin de l'apartheid a créé l'espérance d'un accès généralisé aux biens sans cesse renouvelés de la société de consommation. Les adolescents sud-africains partagent l'expérience universelle de la mondialisation à travers la consommation d'activités (restauration rapide, écoute de musique, lecture de magazines et de sites web, communication sur les réseaux sociaux) et d'objets de marque (vêtements, objets électroniques) qui constituent autant de signes d'appartenance à une jeunesse globale [Nuttal, 2008]. Face à un environnement propice aux expériences dangereuses (contamination par le SIDA¹¹, grossesses précoces, délinquance, drogue, prostitution...), les églises proposent un cadre moral et un espace de sociabilité protégé. Alors que ces adolescents sont naturellement désireux de s'émanciper du monde familial¹², il n'y a pas de lieux réellement sûrs pour eux, en dehors de l'école, qu'ils puissent investir pour construire de nouvelles sociabilités. Dans un tel contexte, l'école ne suffit pas toujours à constituer un contrepoids moral suffisant. C'est souvent aux églises que revient, si ce n'est le monopole, du moins un rôle important dans la protection morale des enfants et des adolescents. Precious (élève en grade 11, école du centre-ville, Zouloue), raconte comment son inscription dans la religion chrétienne lui a fourni des ressources substitutives à celles puisées dans la délinquance pour se construire.

Precious : Quand j'étais en grade 8, je faisais partie d'un gang ici à l'école. On était genre six filles, et donc ces filles fumaient, buvaient ici à l'école. Donc j'ai aussi commencé à avoir ce comportement. Mais après j'ai changé et j'ai alors réalisé que c'était mal. J'ai donc été chez Mme Blue [l'enseignante de *life orientation*] et je lui ai parlé. Après j'étais dans un processus de... je ne peux plus jamais boire ou fumer [...]

Ir : Et qu'est-ce qui s'est passé ? Comment ça se fait que tu es tombée dans ce gang ?

Precious : Je pense que c'était la pression des pairs. Je ne pouvais pas me contrôler. Tu sais, tout le monde veut être populaire à l'école, comme ça les gens te voient. Parce que c'est la période de l'adolescence. Donc je suis arrivée au point où je voulais juste me marrer avec elles. Je pensais que c'était bien, mais c'était mal en fait.

Ir : Et qu'est-ce qui s'est passé entre la « bonne » Precious et la « mauvaise » Precious ?

11. En Afrique du Sud, près d'un cinquième de la population (5 600 000 personnes) pourrait être porteur du virus VIH : une estimation de 13,9 % et de 3,9 % (en 2012) respectivement pour les femmes et les hommes âgés entre 15 et 24 ans selon le rapport mondial d'ONUSIDA [2013, p. A34].

12. Voir note 3.

Precious : Peut-être que c'est parce que je vais à l'église. Je suis chrétienne. Je suis peut-être une Zouloue, on a des choses qu'on respecte dans nos traditions. Mais je préfère être chrétienne. Donc comment... je suis venue à l'église... j'ai commencé à prier. J'aime tellement aller à l'église !

L'église comme monde social donne accès à un autre répertoire de réidentification, mais de par son caractère monolithique, elle laisse très peu de place à la présence d'autres répertoires discursifs concomitants. Cette « socialisation totale » des jeunes dans le monde social religieux produit un certain nombre de contradictions avec d'autres univers discursifs comme le registre démocratique (égalité en fonction de l'orientation sexuelle) ou celui de la tradition (rituels animistes, culte des ancêtres). Les jeunes que nous avons interrogés négocient la place de ces différents univers discursifs dans leur construction identitaire. Si l'église permet d'apporter des réponses qui ne sont pas contradictoires avec leur ancrage culturel, contrairement à l'école qui met en avant la question des droits constitutionnels, ces jeunes tendent davantage à adhérer à l'univers discursif religieux. En revanche, s'ils ne trouvent pas de ressources identitaires qui font sens pour eux à l'église, ils les cherchent dans le monde scolaire. L'école est en effet porteuse d'un projet de construction de sujets autonomes, réflexifs, critiques, porteuse d'une forme d'individualisme en conflit avec la conception communautaire, souvent contraignante, de l'appartenance religieuse.

La prégnance du monde de la culture jeune globale

Quelle que soit la singularité de leur expérience de l'adolescence, marquée par une vulnérabilité extrême de la structure familiale et du tissu social, les jeunes sud-africains des ex-townships sont baignés dans la culture populaire globale. Ces nouveaux référents participent à la création de nouvelles identifications culturelles plus ou moins racialisées. Thandiswa (grade 12, école du centre-ville, résultats scolaires entre C et B), issue de la communauté Xhosa, mobilise ces référents symboliques populaires et globalisés pour se construire face à un monde familial fragilisé et violent.

« Même la manière dont je m'habille, la musique que j'écoute. Ouais, ok elle (sa mère) peut voir que je suis mature ici et là, mais je ne pense pas qu'elle me comprenne, comme mon style de vie tu vois. Ok, j'adore tellement le hip-hop. Si tu demandes à n'importe qui ici "Tu sais, Thandiswa, quelle musique est-ce qu'elle aime ?", il te dira "C'est le hip-hop". J'aime beaucoup le hip-hop. J'aime juste porter un jean, un t-shirt et des tennis. J'adore les tennis. Si j'avais une collection, ce serait une collection de tennis. [...] Le hip-hop, c'est comme de la poésie. Certaines personnes disent "Eh, le hip-hop c'est que des injures, que des... des vêtements ou des filles, ou des gens dénudés." Non, ouais, ce sont les gens, ils dénigrent le hip-hop. Mais le hip-hop c'est un moyen d'expression personnelle, quelque chose que tu as traversé, c'est un message. » (Thandiswa)

Ce qui marque de manière prépondérante les relations juvéniles à l'école, c'est l'arrivée des codes de la culture de masse dans l'enceinte scolaire. Certes, les jeunes sud-africains peuvent difficilement exhiber leurs préférences musicales ou

vestimentaires à travers leur uniforme scolaire, mais ils font pourtant preuve de créativité et usent de tactiques diverses pour se différencier. Les écouteurs autour du cou et le téléphone portable dans la poche, le port bas du pantalon d'uniforme sur les hanches et la démarche un peu nonchalante en sus sont par exemple des traits caractéristiques de la culture hip-hop mise en scène par certains élèves dans l'espace scolaire.

L'exposition aux codes occidentaux de la société de consommation enclenche de nouvelles formes de dynamiques raciales dans les relations juvéniles. Si la culture populaire globale constitue un registre culturel commun, elle est en même temps productrice de nouvelles différenciations [Barnett, 2004 ; Dolby, 2001]. Elle ouvre un nouvel espace de construction identitaire dans lequel émergent des tentatives de renégociation, de contestation, de résistance ou de reconstruction des identités racialisées. Ces nouvelles ressources identitaires interviennent également dans l'institution d'une culture jeune black. « Y-culture is characterized by hybridity and its celebration of ghetto/loxxion style is an explicitly local reworking of the American sign » [Nuttal, 2008, p. 163]. La renégociation des identités et l'effort des jeunes pour évacuer les catégories raciales héritées s'effectuent en partie à travers cette culture populaire globale. Les nouveaux référents que véhiculent les canaux médiatiques et la société de consommation leur permettent de dépasser les limites raciales des identités et de créer une culture jeune africaine globale.

En adhérant aux modèles occidentaux de la culture jeune, la jeunesse sud-africaine est en retour dépendante de la mondialisation culturelle. Le temps passé sur le téléphone portable, sur les réseaux sociaux, dans les *malls* (centres commerciaux) est révélateur de conduites de vie de plus en plus marquées par l'ultra-consumérisme. L'inscription de l'économie sud-africaine dans l'économie mondiale et son orientation très libérale ont des répercussions très concrètes sur la vie des adolescents et sur leurs aspirations. À côté des ressources identitaires que cette culture globale leur procure, elle véhicule des référents et des images de réussite souvent contradictoires avec l'idéal démocratique de la Constitution sud-africaine (modèles de réussite fondés sur des biens de consommations prestigieux, représentation de la féminité et du genre à partir de la sexualité, représentation violente de la masculinité, etc.).

Le rapport à l'ultra-consumérisme diffère sensiblement selon le niveau de frustration sociale des jeunes et leur vulnérabilité. Pour les adolescents des ex-townships, la frontière entre le bien et le mal dont leurs entretiens parlent tant n'est pas une métaphore. Nombre d'enfants et d'adolescents des townships sont élevés par leurs grands-mères suite à la destruction des cellules familiales par le sida et la pauvreté¹³. Les plus fragiles sont exposés à la drogue, omniprésente dans les quartiers les plus pauvres. L'image de ces voitures garées de l'autre côté de la rue

13. En 2008, seulement 35 % des enfants sud-africains vivaient avec leurs deux parents biologiques. 3,95 millions d'enfants ont perdu au moins un parent, dont un million à cause de l'épidémie de sida. En 2008, 8 % des enfants étaient élevés par leurs grands-parents, oncles ou tantes, tandis que 98 000 enfants vivaient dans des foyers dont le membre le plus âgé n'avait pas plus de 18 ans [IRR, 2008].

face au portail de l'école, grâce auxquelles de jeunes hommes tentent de séduire les adolescentes, dit bien la frontière entre le monde sûr et le monde inconnu, mais aussi la tentation à laquelle il s'agit de résister. Anthea, qui a grandi dans la communauté « *coloured* » (grade 11, école située à Eldorado Park), fait le récit d'une situation rencontrée sur le chemin de l'école dont le dénouement tragique témoigne de la violence quotidienne à laquelle ces adolescents font face.

« J'ai cette amie Rosa, elle sortait avec un garçon et puis, ce matin-là, elle me dit "Anthea, il vient me chercher à la maison et il m'emmène à l'école." Elle est montée dans la voiture et elle m'a demandé de venir avec elle, alors je lui ai dit "Je préfère y aller seule que d'y aller avec toi et ton petit ami." Et puis j'y suis allée à pied et elle, elle est arrivée très très tard à l'école ce matin-là. Elle m'a dit ce qui s'était passé, que ces gens qui sont venus la chercher, ils sont allés dans sa maison (du petit ami). Il vivait en fait seul et elles y sont allées, elle et deux autres filles qui sont dans cette école, et puis ses amis à lui voulaient la violer et ce qu'elle m'a dit c'est qu'ils ont violé une de ses amies. » (Anthea)

Conclusion

L'image d'une transition démocratique douce de la société sud-africaine est trompeuse. Les inégalités sociales et économiques se sont largement maintenues à travers les lignes de démarcation racialisées héritées de l'apartheid. Certes, la société s'est mise en mouvement, mais la mobilité sociale y est encore très faible. Pour autant, la déracialisation en tant que processus symbolique est à l'œuvre. Les adolescents sud-africains des ex-townships sont symptomatiques de ces mouvements d'engagement et de repli, d'aller et de retour entre différentes appartenances collectives, certaines héritées, d'autres émergentes. Ils vivent cette expérience de manière diverse, en fonction de leur accès inégal à des mondes sociaux qui les mettent en contact avec des expériences de mixité sociale et raciale, et qui ouvrent un espace de débat et de confrontation entre valeurs modernes et valeurs traditionnelles. L'école joue théoriquement ce rôle, mais n'importe quelle école n'est pas en capacité de le jouer en pratique. Les églises occupent toujours une place prépondérante dans l'environnement social et tentent de contrecarrer à la fois l'action de l'école et celle des groupes de pairs, par une valorisation de nouveaux liens communautaires intergénérationnels. La culture juvénile et la définition de soi à partir de traits culturels globalisés ouvrent aux adolescents une nouvelle voie d'identification en dehors du monde des adultes et de leur passé racialisé. Finalement, la famille intervient de manière prépondérante dans l'ouverture et le contrôle des opportunités. Elle pondère l'influence des pairs et atténue la vulnérabilité à la délinquance.

Nous avons pu ainsi montrer qu'au lieu de chercher une explication causale synchronique des logiques d'appartenance des adolescents sud-africains, il s'avère plus intéressant d'en proposer une lecture dynamique fondée sur l'étude des processus d'engagement dans une pluralité de rôles et de mondes sociaux [Hannerz, 1983], lesquels interagissent selon des relations faites de conflit et de complémentarité. La société sud-africaine ne s'est pas déracialisée d'un coup de baguette

magique et la « race » représente parfois paradoxalement une sécurité identitaire, comme l'indiquent les pratiques juvéniles de reracialisation. Pourtant, elle peut être envisagée comme une catégorie plus flexible pour ceux qui parviennent à se déplacer sur différents registres d'appartenance, autrement dit, qui ont accès à différents mondes et rôles sociaux. L'inégalité sociale constitue ainsi la première différenciation importante dans le processus de réalisation de soi. La seconde est la capacité à exercer un libre arbitre, nécessaire pour faire des choix face aux épreuves de l'adolescence. La conception héritée de l'éducation familiale et scolaire sous l'apartheid ne favorise pas cette autonomie de la subjectivité individuelle. Beaucoup dépendent finalement de la capacité de la génération des éducateurs (parentaux, scolaires, religieux) à s'être engagés eux-mêmes dans un mouvement réflexif vis-à-vis des carcans du passé, à pouvoir accompagner la génération suivante dans son propre cheminement. Or, la liberté nouvelle de la génération suivante (the « *born free generation* ») peut être perçue comme menaçante par la précédente, ce qui renvoie à une réflexion à la fois locale et universelle sur l'intrication des dynamiques sociales et psychologiques dans les processus de transformation politique des sociétés.

Bibliographie

- ANSELL A.E. [2006], « Casting a blind eye : the ironic consequences of color-blindness in south africa and the United States », *Critical sociology*, vol. 32, n° 2-3, p. 333-356.
- BAMBERG I. [2006], « Education, democracy and decentralisation. Education policy reforms in South Africa (1994-2004) », *Les Cahiers de l'IFAS*, n° 8, p. 91-106.
- BARNETT C. [2004], « Yizo Yizo : citizenship, commodification and popular culture in South Africa », *Culture and society*, vol. 26, n° 2, p. 251-271.
- BEKKER S. [2011], « Quelle est l'importance des identités religieuses pour les Sud-Africains aujourd'hui ? », *Carrefours de l'éducation*, hors série n° 2, p. 179-193.
- CARPENTIER C. [2005], *L'école en Afrique du Sud. Entre fantômes de l'apartheid et contraintes du marché*, Paris, IFAS Karthala, 416 p.
- CHISHOLM L. (dir.) [2004], *Changing class. Education and social change in post-apartheid South Africa*, Cape Town, HSRC Press, 464 p.
- CHISHOLM L., MOTALA S., VALLY S. (dir.) [2003], *South African education policy review. 1993-2000*, Sandown, Heinemann, 850 p.
- DOLBY N. [2001], *Constructing Race. youth, identity and popular culture in South Africa*, New York, State university of New York Press, 164 p.
- FRANCHI V. [2003], « The racialisation of affirmative action in post-apartheid South Africa : a case study of symbolic racism in organisational discourses », *International journal of inter-cultural relations*, vol. 27, n° 2, p. 157-188.
- FRANCHI V. [2004], « Générations post-apartheid : enjeux et constructions identitaires », in GUILLAUME P., PEJOUT N., WAKABWE SEGATTI A. (dir.), *L'Afrique du Sud dix ans après : Transition accomplie ?*, Johannesburg, Paris, IFAS Karthala, p. 271-298.

- FRANCHI V., PAYET J.-P. [2010], « Vu d'en bas. La transformation de l'école sud-africaine à l'aune des expériences subjectives », *Raisons éducatives*, n° 14, p. 221-248.
- GLASER B., STRAUSS A. [2011], *La Découverte de la théorisation ancrée : stratégies pour la recherche qualitative*, traduit de l'anglais (américain) par SOULET M.H., Paris, Armand Colin.
- HANNERZ U. [1983], *Explorer la ville*, Paris, Minuit, 432 p.
- JACOBS M. [2012a], « Public South African schools : understanding student's school experience from the notion of school community », *Lesedi*, n° 12, p. 8-11.
- JACOBS M. [2012b], *La Construction identitaire des élèves à l'épreuve de la différence à l'école. Ethnographie de la sociabilité juvénile à Bruxelles et à Johannesburg à la lumière des modèles d'intégration et des processus de différenciation institutionnelle à l'œuvre dans ces systèmes éducatifs*, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales et en sciences de l'éducation, université catholique de Louvain et université de Genève, 449 p.
- JANSEN J. [2000], « Rethinking education policy-making in South Africa : symbols of change, signals of conflict », in KRAAK A., YOUNG M. (dir.), *Education in retrospect*, Pretoria, HSRC, p. 41-57.
- KAUFMANN J.-C. [1996], *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 127 p.
- MARÉ G. [2001], « Race counts in contemporary south africa : an illusion of ordinariness », *Transformation*, n° 47, p. 7-93.
- NUTTALL S. [2004], « City forms and writing the "now" in South Africa », *Journal of southern african studies*, vol. 30, n° 4, p. 731-748.
- NUTTALL S. [2008], « Youth cultures of consumption in Johannesburg », in DOLBY N., RIZVI F., *Youth moves. identities and education in global perspective*, London, New York, Routledge, p. 151-177.
- PAYET J.-P. [2005], « Les mondes scolaires sans qualités », *La Matière et l'esprit*, n° 2, p. 49-61.
- PAYET J.-P., DENEUVY M.-A. [2011], « La segmentation du marché scolaire en Afrique du Sud : les paradoxes d'une politique de déségrégation raciale », *Éducation comparée*, n° 6, p. 91-110.
- PAYET J.-P., FRANCHI V. [2008], « The rights of the child and "the good of the learners". A comparative ethnographical survey on the abolition of corporal punishment in South African schools », *Childhood*, vol. 15, n° 2, p. 157-176.
- PAYET J.-P., FRANCHI V. [2009], « Mauvaises pratiques et burn-out dans l'école sud-africaine. Une perspective compréhensive sur la relation éducative en contexte historiquement racialisé et en transformation », *Revue africaine de recherche en éducation (RARE)*, vol. 1, n° 1, p. 36-44.
- PAYET J.-P., FRANCHI V. [2010], « Qu'est-ce qu'une "école décente" ? L'expérience scolaire de la disqualification sociale, perspective comparative (France, Afrique du Sud) », *Éducation et sociétés*, n° 25, p. 97-109.
- PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA [2013], *Rapport mondial : rapport ONUSIDA sur l'épidémie mondiale de sida 2013*, Genève, ONUSIDA, 150 p. + annexes.
- SAYED Y., JANSEN J. [2001], *Implementing education policies. The South African experience*, Cape Town, UCT Press, 298 p.
- SOUDIEN C. [2004], « Constituting the class : an analysis of the process of integration in South African schools », in CHISHOLM L. (dir.), *Changing class. Education and social change in post-apartheid South Africa*, Cape Town, HSRC Press, p. 89-114.

- SOUDIEN C. [2007], *Youth identity in contemporary South Africa : race, culture and schooling*, Claremont, New Africa Books, 135 p.
- SOUTH AFRICAN INSTITUTE OF RACE RELATIONS (IRR) [2009], « South African families », in « Demographics », *South Africa survey 2008-2009*, Johannesburg, IRR, p. 43-51.
- STRAUSS A. [1992], *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 311 p.
- VANDEYAR S. [2008], « Shifting selves : the emergence of new identities in South African schools », *International journal of educational development*, n° 28, p. 286-299.

Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans un territoire rural forestier en Algérie

Karima Boudedja, Tahani Abdelhakim***

Le développement local est caractérisé par deux dimensions qui sont la mobilisation des relations sociales pour la coordination entre acteurs et la valorisation des ressources locales. La notion de développement territorial illustre la place qu'occupe, de plus en plus à l'échelle locale, l'espace qui se transforme en territoire, résultat d'un processus de construction collective. C'est ainsi que le territoire est défini par différents auteurs comme étant le résultat de l'appropriation de l'espace. Pour Le Berre,

« Ainsi, le territoire serait peut-être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. Tout groupe aménage et gère cette étendue de terre qui possède alors une unité de fonctionnement, celle que le groupe lui assigne. Le résultat est la production d'un territoire doté dans le temps d'une certaine stabilité. » [1992, p. 622]

Guy Di Méo [1998] reprend à son compte l'appropriation pour aborder le territoire et introduit la représentation :

« [...] le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité. » [1998, p. 38]

Ce processus est jalonné de représentations de la part des acteurs. Le territoire est donc « l'objet » de représentations par un groupe social. Si la représentation sociale a toujours un « objet », c'est « [...] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » [Jodelet, 1989, p. 36]. Une représentation sociale n'est pas immuable. Claude Flament, considère que sa transformation

* Doctorante en géographie et aménagement de l'espace, université Paul-Valéry, Montpellier.

** Enseignant-chercheur, Institut agronomique méditerranéen, Montpellier.

« [...] s'effectue à partir de la modification des schèmes périphériques, avec conservation du noyau central. Il est cependant concevable que les représentations se transforment d'une manière radicale, provoquant une modification d'ensemble (noyaux et schèmes périphériques), notamment sous la pression d'événements importants qu'il s'agisse de crises socioculturelles, de mutations idéologiques ou d'accidents conjoncturels (famine, épidémie, guerre). » [Flament, 1989]

La représentation territoriale a été au cœur de l'introduction des représentations sociales en géographie. « Le territoire se base sur les sentiments d'appartenance à des aires correspondant à la fois à des pratiques et à des aspirations. » [Bailly, Ferras, Pumain, 1992] Toutes les relations des hommes aux lieux sont alors codifiées par des signes qui leur donnent un sens. C'est ainsi que pour Claude Raffestin, « le territoire résulte des systèmes de représentation » [Raffestin, 1986] ce qu'affirment également Bernard Pecqueur et Jean Benoît Zimmermann : « Le territoire est un résultat des pratiques et des représentations des agents. » [2004] Hervé Gumuchian établit le lien entre les représentations et le développement local, car selon lui, « Le développement local ne se décrète pas, il naît progressivement de cette dialectique entre représentations et pratiques spatiales. » [1991] Enfin, selon Bonardi et Roussiau [2001], les représentations sociales sont différentes entre les catégories de personnes, comme cela a été prouvé par les travaux d'Hewstone, Jaspars et Lalljee [1982].

Dans le cadre de notre recherche, nous avons ciblé une catégorie de la population du massif forestier de Béni Ghobri en Kabylie (Algérie), les jeunes entre 20 et 39 ans. Notre intérêt pour les représentations de ce public cible du territoire et de la structuration de la société est motivé par l'hypothèse de l'émergence, voire de la résurgence de représentations suite à la succession de crises qui ont influencé la structure sociale et le rapport au territoire de ces jeunes. Ceci s'est traduit par des pratiques qui influencent le devenir du territoire.

Le massif forestier de Béni Ghobri est localisé sur l'axe routier qui mène de la capitale Alger, située à 150 km, à d'importantes villes de l'Est. Ce sont ses atouts naturels, rares en Algérie (forêt de chênes), qui en ont fait, jusqu'au début des années 1990¹, un lieu de villégiature pour les Algérois. Le territoire de ce massif forestier a connu un ensemble de mutations socioéconomiques résultant des politiques de développement appliquées juste après l'indépendance du pays en 1962. Axées sur l'industrie, ces politiques ont notamment engendré, dans les zones rurales, y compris dans ce massif, un exode important, qui s'est ajouté à la migration déjà en cours vers l'Europe. Les activités économiques locales qui permettaient l'exploitation des ressources naturelles telles que l'agriculture, l'extraction de pierres et l'extraction du bois et du liège ont alors été délaissées par les jeunes. Aujourd'hui, l'emploi public, le commerce, les pensions de retraite et l'activité informelle sont les principales sources de revenus pour les habitants de cette région. Le tourisme et l'agriculture font face à des difficultés qui les ont

1. Les conditions sécuritaires se sont progressivement dégradées dans la zone, ce qui a provoqué notamment la fermeture des centres de colonies de vacances.

relégués à un rôle secondaire. Cependant, des jeunes y voient une issue pour sortir du chômage et cela, en raison de l'amenuisement du recrutement dans les institutions publiques, de la saturation de l'activité commerciale et du tarissement des possibilités de migration à l'étranger et d'exode vers les villes.

Partant du postulat que comprendre un territoire signifie d'abord mettre en évidence les interactions entre un groupe social et ce territoire [Le Berre, 1992] et donc les représentations et les pratiques de ce groupe social, nous avons étudié le cas des jeunes du massif forestier de Béni Ghobri. La question à laquelle nous nous intéresserons, dans cet article, est la suivante : comment caractériser les nouvelles représentations territoriales apparues au cours de la dernière décennie chez les jeunes Kabyles (porteurs de projets) ? Peut-on parler de « résurgence » par rapport aux représentations des années 1950-1960 ? Quelles en sont les conséquences en termes de pratiques sur la forêt, la gestion des ressources, le développement local ou territorial ?

Des trois communes sur lesquelles s'étend le massif forestier de Béni Ghobri, nous avons retenu Yakourene comme terrain pour réaliser notre étude de cas, d'abord parce que la forêt, les parcours et les pacages y occupent plus de 70 % de la superficie, ensuite parce que les mutations qui y sont survenues ont influencé le schéma de reproduction sociale et les représentations des jeunes sur le territoire et ses ressources. Les jeunes ont en effet développé des stratégies pour faire face à un contexte caractérisé par une réduction des ressources, des changements institutionnels et une conjoncture économique et politique difficile.

Notre principale source d'information réside dans les entretiens réalisés durant la période de mai à juillet 2010 avec 60 individus répartis sur une tranche d'âge de 20 à 39 ans (la génération actuelle de jeunes actifs porteurs de projets), qui ont créé leur activité avec l'appui, soit d'organisations d'insertion économique, soit de leurs familles. En plus des entretiens individuels, nous avons regroupé des jeunes pour des *focus groups* en fonction de l'activité exercée (élevage, apiculture, vente de poterie, extraction de pierres et travail au sud du pays). Nous avons également réalisé des entretiens avec les représentants des organisations publiques², des collectivités locales et des organisations sociales³.

Nous avons organisé l'article en trois parties. Dans une première partie, nous présenterons le contexte géographique, social et économique du massif forestier de Béni Ghobri et de sa principale commune, Yakourene. Dans la seconde partie, nous nous attellerons à déceler les mutations socioéconomiques qui ont affecté le territoire étudié. Dans la troisième partie, nous nous intéresserons aux représentations territoriales et à leurs conséquences sur les pratiques des jeunes et sur le développement territorial.

2. L'ANSEJ, l'ANGEM, les services agricoles, les services des forêts, l'Institut national de la recherche forestière.

3. Représentants des comités de village et représentants d'associations de développement.

Le massif forestier de Béni Ghobri : ses ressources, sa population

Le massif forestier de Béni Ghobri dénommé également massif forestier de Yakourene est situé au centre nord de l'Algérie, à la *wilaya* de Tizi-Ouzou⁴. Sa superficie est de 6 939 ha, soit 10 % du total des terres forestières de la *wilaya* de Tizi-Ouzou, alors que le massif s'étend sur trois communes, Azazga, Ifigha et Yakourene. C'est cette dernière, située sur le bassin versant nord de la forêt, qui abrite la plus grande partie de la superficie du massif forestier, soit 3 730 ha. La forêt domaniale de Béni Ghobri est rattachée administrativement à la circonscription des forêts d'Azazga et à la conservation des forêts de Tizi-Ouzou. Elle est délimitée au nord par les forêts domaniales de Tamgout et Azouza, à l'est par la forêt d'Akfadou, et par la vallée de l'Oued Sibaou vers l'Ouest et le Sud (figure 1). La forêt de Béni Ghobri est une forêt de chênes dominée par le chêne-liège, le chêne Zéen et le chêne Afares. Ces trois espèces se mélangent sur la plus grande partie des 6 939 ha de la forêt. Pour ce qui est de la faune, selon la Conservation des forêts de la *wilaya* de Tizi-Ouzou, on y trouve le singe magot, le sanglier, le chacal et le renard, ainsi que les oiseaux migrateurs comme la perdrix Gamba, le pic-vert et le pigeon ramier [2010]. La toponymie nous apprend que ce massif forestier est intimement lié au *Arch*⁵ le plus important de ce territoire : celui des Béni Ghobri.

La forêt de Béni Ghobri a une double fonction : une fonction récréative et une fonction économique, avec la production de bois et de liège [Messaoudene, 2005]. Toutefois, la production de bois et de liège n'est pas transformée sur place. Il n'existe de scierie⁶ ni d'usine de transformation de liège dans aucune des trois communes. De plus, selon Messaoudene Mohand, chercheur à l'Institut national de la recherche forestière, « Le bois du massif forestier de Béni Ghobri est réputé pour être de qualité médiocre. Pourtant, d'après nos travaux, ce bois n'est pas aussi médiocre qu'on le pense ; bien qu'il soit dense et se caractérise par un fort retrait axial, ce qui est un désavantage, il peut fournir un bois de qualité destiné à l'ébénisterie, la parqueterie et l'artisanat. » [Messaoudene, 2008]

La forêt est soumise à des pratiques néfastes, attribuées systématiquement par les services des forêts à la population. Les plus dangereuses et les plus répandues sont les incendies de forêt. Les incendies, l'élevage extensif, l'arrachage des espèces végétales ligneuses et herbacées, le défrichement et le labour illicite en forêt... contribuent à la dégradation effective du domaine forestier [BEF, 1989]. Le constat du Bureau national des études forestières (BEF) est que ces pratiques ont abouti à un processus de dégradation en chaîne (érosion, déséquilibre au niveau de l'environnement). Les pratiques nuisibles, en particulier la coupe illégale des arbres et les incendies de forêt, se sont accentuées ces dernières années⁷. Si cela

4. Tizi-Ouzou : 64 093 ha de terres forestières (forêts, maquis et reboisement), parmi lesquels 31 103 ha de terres forestières des massifs forestiers « Tamgout, Béni Ghobri, Tigrine » qui se suivent, soit près de 50 % du total des terres forestières de la *wilaya* [Bureau national d'études pour le développement rural, 2008].

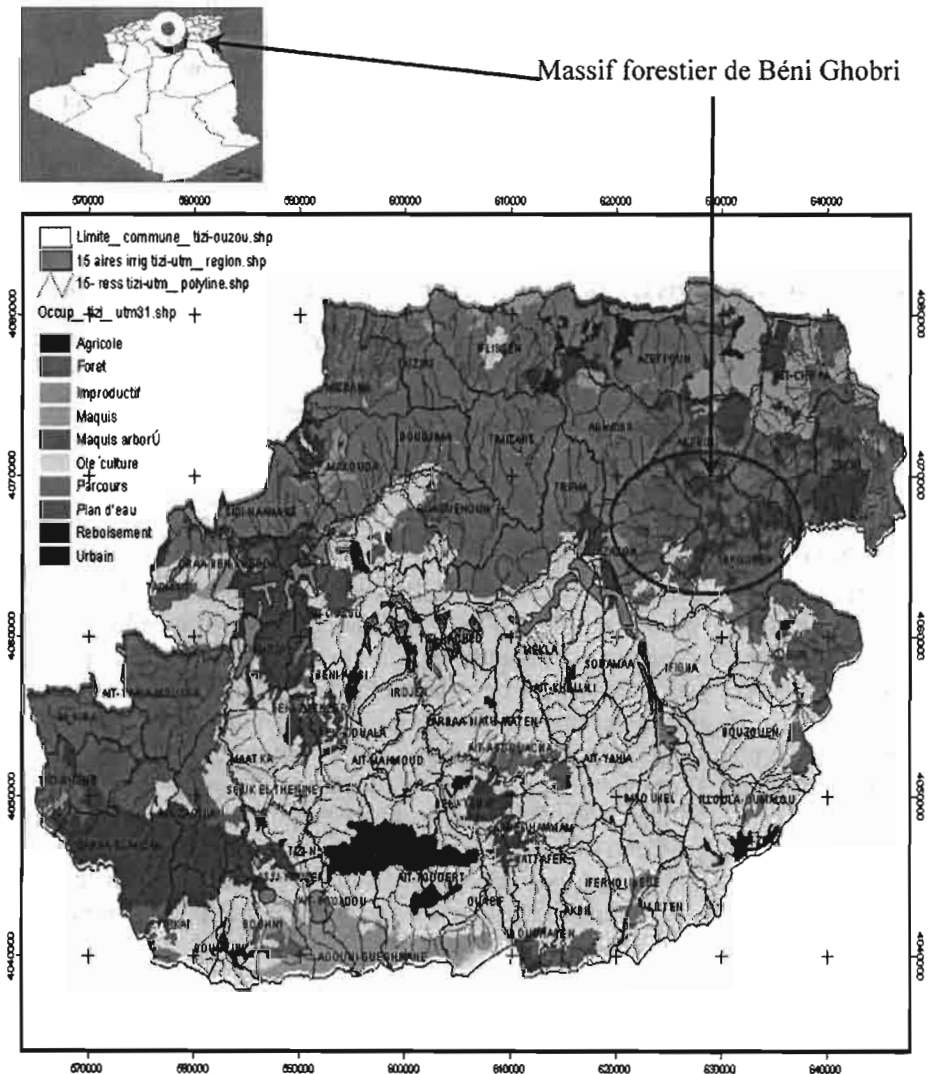
5. Le *Arch* est équivalent à la tribu.

6. Il y avait une scierie pendant la période coloniale, ainsi qu'une petite fabrique de pipes en bruyère.

7. Ce sont les incendies qui provoquent le plus de ravages. Entre 1980 et 1988, la forêt de Béni Ghobri a vu 916,5 ha partir en fumée. 558,5 ha ont brûlé entre 1990 et 1999 et 2 816,75 ha entre 2000 et 2007 [BEF, 1989 ; BNEDEK, 2008].

peut s'expliquer par le sous-équipement de la forêt en moyens de protection préventive – infrastructure en pistes, tranchées pare-feu, maisons forestières, postes de vigies et moyens de liaison et de communication – le chef de circonscription des forêts d'Azazga qui gère le massif forestier de Béni Ghobri a aussi évoqué l'aspect sécuritaire pour justifier l'absence de l'application des règles de prévention et de préservation de l'espace forestier.

Figure 1 – Situation géographique du massif forestier de Béni Ghobri, wilaya de Tizi-Ouzou, Algérie



Source : Direction générale des forêts, Alger, Algérie.

Yakourene n'est pas la principale commune de ce massif en termes de population, la commune d'Azazga étant environ trois fois plus peuplée. Toutefois, cette commune a connu, comme toutes les communes de la *Daira* d'Azazga, une forte croissance démographique. Dans les années 1970, son taux d'accroissement était de 3 %. Ce taux a progressivement diminué pour atteindre 0,4 % lors du dernier recensement réalisé en 2008. C'est ainsi que la population est passée de 11 724 en 1998 à 12 203 habitants en 2008. La population de Yakourene est plutôt jeune : les 20-39 ans représentent 40,7 % et les moins de 30 ans représentent 52,1 % du total de la population. Selon les données recueillies auprès du ministère délégué au Développement rural, 1 038 des 4 114 actifs étaient occupés dans l'agriculture en 2007, soit 25 % de la population active. Mais ce sont l'administration et les services qui sont la première source d'emploi. Le taux de chômage à la même période est de 17 % et touche surtout la population jeune. Yakourene ne fait pas exception à la tradition migratoire de la Kabylie. Nombreux y sont les ménages qui profitent aujourd'hui de la pension de retraite d'un ancien émigré. Yakourene a été largement affectée par l'exode rural que l'Algérie a connu durant les années 1970 et 1980.

Les transformations du rapport au territoire au cours du xx^e siècle

D'importantes mutations sont survenues en Kabylie au cours du xx^e siècle. Elles se sont accélérées à partir de la décennie 1980 en raison d'une succession d'événements et de crises d'ordre politique et économique. Ces mutations ont influencé les structures sociales et le rapport au territoire des populations kabyles.

La société agraire kabyle et son rapport au territoire avant les années 1950-1960

Les structures sociales kabyles ont été décrites par différents auteurs [Hanoteau, Letourneux, 1893 ; Bourdieu, 1961]. C'est ainsi que la plus petite cellule sociale est la famille étendue (*akham*, « la grande maison ») composée des grands-parents, de leurs enfants et petits enfants. Le deuxième niveau est l'ensemble des familles qui descendent du même ancêtre à la quatrième ou cinquième génération (*thakharrubth*). Le premier représentant est désigné par les membres de *thakharrubth*, il s'agit du *taman*. L'ensemble des *thakharrubth* forme *adhrum*. L'ensemble des *idharman* forme le village (*thadarth*), qui est représenté par l'Amin, désigné par les anciens du village. Celui-ci est à la tête de la *Djema*, *Tajmaat* en kabyle, qui rassemble tous les membres du village qui ont atteint l'âge de pratiquer le jeûne du ramadhan. Enfin, plusieurs villages composent le *Arch*, qui porte le nom d'un ancêtre mythique. Pour Yakourene il s'agit d'El Ghobrini.

La *Djema*, en tant que seule structure sociale, avait intégré dans ses prérogatives la gestion collective des ressources naturelles : l'eau, les pacages, la forêt, etc. La solidarité, qui s'exprimait sous forme de volontariat en faveur d'une famille ou d'une communauté donnée, le *thiwizi*, permettait d'atténuer les difficultés que

présentaient les conditions économiques et naturelles de la vie, en Kabylie, à cette période. L'une des principales missions de la *Djemaa* aujourd'hui reste la fonction juridique. Les conflits sont résolus dans le cadre de la *Djemaa* sans le recours à la justice officielle. La *Djemaa* se réfère aux textes juridiques dits « le qanun », que ce soit pour le règlement de conflits ou pour juger les éventuels crimes ou délits commis.

La Kabylie a été le territoire initiateur de la migration vers l'Europe, notamment vers la France. À partir de la période 1880-1920, les Kabyles s'exilent pour des raisons économiques et les populations kabyles intègrent dans leur système de reproduction socioéconomique les revenus issus de la migration. C'est ce que rapporte Perrin à propos de l'ouvrage de Morizot : « De 1880 à 1920, l'accroissement de la population musulmane, la ruine de l'artisanat local entraînent une abondance de la main-d'œuvre et une baisse des salaires sur le marché algérien du travail : le sous-emploi apparaît. Les Kabyles prennent alors le chemin de la métropole, ils y sont colporteurs, puis ouvriers dans les usines du Nord et de la région parisienne. » [Perrin, 1964, p. 271] Toutefois, même en étant émigrés, les Kabyles gardent des liens forts avec leurs territoires d'origine et y reviennent après la retraite pour y finir leur vie. Ces émigrés participent également à la vie sociale collective du village à travers la *Djemaa*, dont ils reconnaissent et exécutent les décisions : « [...] ce sont les institutions sociales qui ont fortifié les communautés kabyles. Chaque village constituait une unité politique indépendante, dirigée par la *Djemaa* où les anciens jouaient un rôle prépondérant. Par son intermédiaire et aussi à travers la famille kabyle, la collectivité exerçait sur chaque individu une forte emprise. Les migrants eux-mêmes n'échappaient pas à cette contrainte. Ils partaient seuls et laissaient femmes et enfants à la charge et sous la surveillance du village. En pays étranger ils se retrouvaient, se regroupaient selon leur origine et se soutenaient, matériellement et moralement » [Perrin, 1964, p. 270-271].

L'agriculture était alors la principale source de revenus et de survie en Kabylie. Les ressources naturelles – terre, eau, pacages, forêts –, étaient exploités, souvent collectivement pour les pacages et les forêts. Dans le cas de Yakourene, les populations avaient, avant la colonisation française, une relation de dépendance à la forêt. Le système de production était un système agroforestier. L'arboriculture et l'élevage extensif étaient les principales activités agricoles. La forêt fournissait l'alimentation des animaux et le bois de chauffage. La chasse était pratiquée librement. À partir de 1897, la forêt a été classée par arrêté gouvernemental. Le colonisateur a introduit des règles d'exploitation que l'État algérien a reproduites après l'indépendance du pays en 1962.

Les sociétés kabyles ont connu, durant la période coloniale et jusqu'à l'indépendance, une imbrication forte avec leurs territoires. Celle-ci a été rendue possible par l'organisation sociale locale qui a permis une gestion collective des ressources et le maintien du lien avec le territoire, même pour ceux qui le quittèrent comme les émigrés en Europe.

Une succession de crises qui a engendré des mutations sociales, institutionnelles et économiques : conséquences sur le rapport au territoire

La Kabylie a connu une succession de crises économiques et surtout politiques au cours du siècle dernier. À la crise économique que le pays a traversée durant les années 1980-1990 et qui a engendré la crise politique majeure des années 1990 (décennie noire) se sont ajoutées des crises politiques locales engendrées par les revendications identitaires berbères : événements de 1980, événements de 1988 et enfin, événements de 2001. Ces événements, la crise économique et une croissance démographique forte durant la décennie 1970-190 ont eu des conséquences sur la structure sociale, mais aussi sur le système de reproduction socioéconomique local et engendré des difficultés dans le recours à la migration et la rupture agraire.

Depuis la décennie 1960-1970, l'organisation sociale des populations villageoises kabyles telle que décrite par Hanoteau et Letourneux en 1893 et plus tard, dans les années 1950-1960 par Bourdieu n'existe pratiquement plus. Ces organisations ont continué à fonctionner, mais en se chargeant presque exclusivement des aspects juridiques, c'est-à-dire du règlement des conflits entre villageois. Elles ne possédaient aucune existence officielle pour les autorités : « c'était une période de semi-clandestinité » [Salhi, 1999, p. 21]. Ce sont les événements de Kabylie de 1980, puis surtout de 1988 qui ont réactivé ces organisations sous une autre forme. Il s'agit des comités de village qui, s'ils ont pris racine et se sont inspirés dans la forme et dans le fond des *Djemaa*, n'en ont pas moins introduit de nouvelles structurations et de nouvelles pratiques qui s'expliquent, d'une part, par l'implication des jeunes, notamment, des jeunes de niveau d'éducation élevé et d'autre part, par la prise de conscience par les citoyens du rôle revendicatif que peut jouer ce type d'organisations auprès des autorités locales pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Ceci est décrit par Ould Fella [2011] : « Le comité de village tente de s'adapter aux nouvelles contraintes politiques pour se consacrer exclusivement à l'entrepreneuriat et la gestion des projets de développement financés par l'État, mais au péril de faire perdre "son âme" à la *Djemaa* comme espace de contradiction, de concertation et de délibération. » Comme l'explique Salhi, « Les communautés villageoises ont pour leur part compris aussi l'intérêt, dans une situation de captation de la rente, de maintenir disponibles des mécanismes de mobilisation tenant de la tradition. » [1999, p. 28] Ceci est confirmé par les représentants des comités de villages (*douars*) de Yakourene. Ces derniers ont gardé la fonction d'instances de règlement des conflits entre villageois, mais au lieu de formuler des propositions ou de participer à la formulation de projets de développement, ils adoptent une position revendicative, clairement exprimée par le président du comité de village de Aït Bouhouni, l'un des *douars* de Yakourene : « Ce que j'ai compris, c'est que si nous ne nous battons pas et ne négocions pas, nous n'obtiendrons rien. Alors, nous sommes toujours là à essayer de rester organisés pour arracher le maximum de choses des autorités. »

À Yakourene, la pression démographique et l'apparition de conditions plus strictes, qui limitent la migration, ont conduit à des transformations dans la structuration globale de la société : réduction du noyau familial et grande pression sur les ressources. De ce fait, les organisations et les institutions qui permettaient de concrétiser la solidarité, mais aussi de gérer les conflits concernant le plus souvent l'exploitation des ressources, ont également subi l'influence de ces mutations sociales. La *Djemaa*, comme dans le reste de la Kabylie a connu une mise en veille durant les années 1960-1970. À Yakourene, ce n'est qu'après les événements de 2001⁸ que les comités de village ont fait leur apparition pour remplacer la *Djemaa* et créer un certain dynamisme collectif impliquant des jeunes. À la suite de ces événements, au cours desquels la *Djemaa* a joué un rôle politique dans le cadre de l'organisation des *Archs* adoptée dans toute la Kabylie, une démobilisation de la population s'est produite et le doute s'est installé quant aux prérogatives, la représentativité et même la crédibilité de la *Djemaa* transformée en comités de villages. Ceci est illustré par l'attitude des élus envers cette instance : pour le maire de la commune et son adjoint, les événements de 2001 ont été une vague qui a emporté la *Djemaa* et a concouru à l'émergence de « n'importe qui » ; maintenant, les comités de village souffrent d'un manque de représentativité et de crédibilité.

Toutefois, ces comités de villages, à Yakourene comme dans le reste de la Kabylie, sont les seules organisations civiles consultées par ces mêmes élus pour les décisions qui concernent les programmes de développement tels que ceux du secteur agricole et le désenclavement (pistes, écoles, centre de santé, etc.). À partir des années 1990, la décentralisation et « l'ouverture démocratique » ont ouvert le champ aux organisations civiles en Algérie. Mais à Yakourene, ces dernières n'ont pas été particulièrement encouragées par les collectivités locales. Seules les associations sportives et de protection de l'environnement ont été tolérées, bien que les jeunes aient fait plusieurs tentatives pour créer des associations de développement ou d'ordre social. Ces tentatives ont été fraîchement accueillies par les élus qui, tout en déclarant « qu'il n'existe pas d'associations à Yakourene, car les gens, notamment, les jeunes manquent d'initiative » (l'adjoint du président de l'assemblée communale), découragent toutes les initiatives de création d'organisations civiles. Parmi les différentes raisons évoquées pour refuser d'accorder les agréments nécessaires, l'absence de siège est la principale. Pourtant, nous avons identifié différents groupes de jeunes qui auraient besoin de s'organiser pour faire aboutir leurs projets ou améliorer leurs conditions de travail et de vie : les éleveurs laitiers, ceux qui demandent l'appui des organisations de développement, les apiculteurs, les porteurs d'un projet collectif de développement de l'élevage de chèvres, les extracteurs de pierres, les vendeurs de poterie traditionnelle, les bénéficiaires des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), les jeunes femmes rurales, etc.

8. Les émeutes de 2001 ont été suivies de revendications sociales, économiques et politiques portées par les *Arch* de l'ensemble de la Kabylie, reformés et redynamisés pour l'occasion. La *Djemaa* de Yakourene s'est alors vu envahie par des membres dynamiques et jeunes qui représentaient la population lors des réunions organisées à l'échelle de l'assemblée des *Arouch* dans toute la Kabylie.

Toutefois, cette évolution du rôle attribué à la *Djemaa* n'a pas semblé marquer les jeunes de Yakourene. La *Djemaa* ou les comités de village sont toujours pour eux des instances composées de personnes âgées, qui s'occupent de gérer les conflits. Samir, 34 ans, éleveur, fait observer que : « Les comités de village ne se soucient pas du développement économique, ce n'est pas leur rôle. D'ailleurs, ils n'arrivent même plus à résoudre les conflits entre villageois. »

La désintégration de la *Djemaa* en comités de villages a donc réduit le territoire et a provoqué un repli sur soi de la part des populations des *douars*, ce qui limite la solidarité familiale et territoriale portée par la *Djemaa* dans le passé. Cela a provoqué également une déstructuration de la gestion collective des ressources forestières.

Aujourd'hui, suite aux possibilités limitées de migration vers l'Europe, les jeunes qui souhaitent tenter leur chance ailleurs se dirigent vers les villes, plus particulièrement vers les villes pétrolières du sud. Toutefois, la résignation semble être de mise pour les jeunes de Yakourene qui, tout en se disant tentés de quitter le territoire, n'en pensent pas moins, car ils préfèrent vivre sur place dès qu'ils ont une source de revenus. C'est ce qu'exprime par exemple Saïd, 30 ans, un gérant de cybercafé : « Si je pouvais quitter le pays, il existe quelques villes en Europe où j'aimerais bien vivre, mais, en Algérie, aucun endroit n'est mieux que Yakourene pour moi. » Hamid, 31 ans, qui a fait de l'extraction de pierre son gagne-pain, mais qu'il sait être une activité précaire déclare : « Je partirais sans hésiter si je pouvais trouver un travail ailleurs. Je suis fatigué de ce travail, mais je n'ai pas le choix, je dois nourrir ma famille. »

Ce que prédisait Marc Côte pour les villages kabyles semble donc se concrétiser à Yakourene. Ce géographe spécialiste de l'Algérie s'est interrogé sur l'acceptation par les jeunes « [...] des mouvements pendulaires qui consistent à vivre loin de leurs familles pendant toute leur vie active ». Aujourd'hui, les jeunes sont plus enclins à préférer une vie stable proche de leurs familles. Dans les *focus groups*, la vie de famille a été la première raison citée pour expliquer l'attachement des jeunes au territoire. Travailler dans les sociétés pétrolières étrangères est l'objectif de beaucoup de jeunes qui partent au sud du pays. Pourtant, Sofiane, 28 ans, nous dit : « Je travaille au sud depuis trois ans. Je suis très bien rémunéré, mais mon objectif n'est pas de m'installer là-bas. Dès que je réunirai assez d'argent pour m'acheter cinq vaches laitières, je quitterai ce travail. Je préfère vivre à Yakourene près de ma famille. »

La rupture agraire que la Kabylie a connue durant les années 1970-1980 s'explique par des facteurs divers qui sont, selon Oulhadj Nait Djoudi [1999], historiques, sociaux et économiques – guerre d'indépendance (insécurité et zones interdites), indépendance (développement de l'emploi industriel, des services, administration, etc.) et leurs corollaires, l'exode rural, et l'exode agricole. L'émigration interne et l'émigration externe sont autant de facteurs qui ont contribué au délabrement de l'agriculture de montagne. Oulhadj Nait Djoudi explique que de revenu principal, l'agriculture de montagne s'est transformée en une activité

si marginale qu'elle n'entre plus, ou à peine, dans la composition brute du revenu familial. Son apport se fait sous forme d'autoconsommation d'huile d'olive, de figes, de la production des jardins familiaux, de cheptel rarissime. Les terres parcellaires, envahies par le maquis ou le béton, sont abandonnées à la friche. D'autres facteurs se sont ajoutés au fur et à mesure. La forte croissance démographique a accentué la pression sur les ressources naturelles et l'augmentation du niveau d'éducation des jeunes les a éloignés de plus en plus de l'activité agricole.

À Yakourene, le taux d'activité de 25 % dans l'agriculture montre que la vocation agroforestière demeure importante. Toutefois, il est clair que le plus souvent, l'activité agricole n'est pas la seule pratiquée dans le ménage, et que seule, à part quelques rares exceptions, elle ne fournirait pas des revenus suffisants. Les propositions d'actions de développement préconisent souvent l'exploitation des ressources naturelles (bois, liège) et le développement de l'activité agricole. Mais si on se réfère aux suggestions des services des forêts de 1989, c'est la protection de la forêt qui semble être la préoccupation essentielle. L'étude d'inventaire du BEF explique ainsi que l'objectif du travail réalisé était d'élaborer un projet qui permettrait de diminuer le recours à la forêt, et ce, par l'amélioration des revenus et des conditions de vie, par le biais d'une politique de développement équilibrée, ayant comme support les richesses naturelles de la région : forêt, agriculture, élevage, etc. L'exode rural est dénoncé et constitue, selon le BEF, le principal facteur déterminant l'évolution démographique dans la région et la fixation de la population sur place apparaît comme un objectif primordial. Ces objectifs font pourtant écho à un diagnostic socioéconomique très négatif qui nécessiterait davantage que des projets adossés sur les seules ressources forestières et l'agriculture : enclavement de l'armature villageoise, stagnation au niveau des structures socioéconomiques, exigüité des exploitations agricoles, exode rural et vieillissement de la main-d'œuvre agricole, et « urbanisation » des espaces agricoles (constructions individuelles).

Le rapport à la forêt reste notable. La grande superficie de forêts et de pacages a contribué à maintenir quelques activités agricoles, notamment l'élevage, qui s'appuie encore sur les ressources forestières. Mais les pratiques de la population ont changé. La forêt reste pourvoyeuse de ressources d'une valeur économique indispensable à sa survie, mais ce ne sont plus les activités agricoles qui en sont le motif principal. La population, surtout les jeunes, exploite autrement les ressources forestières (paysages, bois, roches), ce qui permet d'atténuer le chômage qui affecte fortement les jeunes. Les études et les inventaires réalisés⁹ par les services des forêts montrent que les surfaces forestières sont soumises à divers facteurs de dégradation naturels ou humains : incendies, élevage extensif, arrachage des espèces végétales ligneuses et même herbacées, défrichement et labour illicite en forêt et sur les terrains en pente, et occupation illégale de terrains

9. Inventaire réalisé par le Bureau national des études forestières (BEF).

forestiers sans tenir compte ni de la dimension économique ni de la dimension sociale de la forêt. Depuis 2008, la politique de renouveau rural destinée aux zones marginalisées telles que le massif forestier de Béni Ghobri vise à responsabiliser les forestiers par le biais de leur participation à des actions de développement local qui intègrent la dimension socioéconomique. Les forestiers se doivent ainsi d'introduire la dimension humaine dans leur approche de la préservation de la forêt, et de ne pas considérer la population uniquement comme un facteur de dégradation sans tenir compte de ses conditions socioéconomiques et du rôle que jouent les ressources forestières dans sa survie.

Impact des représentations territoriales des jeunes sur les pratiques et le développement territorial

Les représentations territoriales des jeunes : émergence ou résurgence ?

« [...] place does not have meanings that are natural and obvious but ones that are created by some people with more power than others to define what is and is not appropriate. » [Cresswell, 2004, p. 27] Le massif forestier de Béni Ghobri (Yakourene) est un territoire qui prend le sens que lui donnent les jeunes. Ceux-ci sont majoritaires et ont acquis une forme de liberté de penser et d'agir que les anciennes formes d'organisation sociale ne leur permettaient pas. Aujourd'hui, leurs pratiques sont déterminantes sur tous les plans : social, économique et environnemental. Ces pratiques sont le résultat de représentations du territoire : trajectoire, perspectives et ressources.

Pour les jeunes, Yakourene n'est pas un territoire pauvre et sans ressources. Le travail de la terre et l'élevage ont toujours permis à la population de répondre à ses besoins essentiels. Ceux-ci ont bien sûr changé avec le temps. Aujourd'hui, l'accès à la santé et aux équipements tels que l'électricité, l'eau courante et le gaz sont devenus indispensables. La représentation de l'état de développement du territoire par les jeunes est influencée par la couverture de ces besoins. Il s'agit pour eux du rôle des organisations publiques et des collectivités locales. L'accès à l'emploi au sein de la commune, qui dans un passé récent n'était pas considéré comme un droit, a changé de représentation. Aujourd'hui, les jeunes voient le chômage comme le résultat d'une mauvaise politique économique et d'un manque d'investissement et d'exploitation des nombreuses ressources de la commune¹⁰. Il est aussi dû, pour eux, à la faiblesse de l'appui aux initiatives économiques.

Pour plus de 68 % des jeunes interrogés, le territoire est en déclin (30 %) ou en stagnation (38,3 %). Le chômage des jeunes est surtout cité comme preuve du déclin. Un tiers des jeunes interrogés considèrent que le territoire est en progression, mais ils précisent que c'est l'accès aux infrastructures qui a le plus

10. Ceci est justifié par les élus que nous avons rencontrés par l'indisponibilité d'assiettes foncières pour attirer des investisseurs privés et par la situation sécuritaire qui s'est dégradée au cours de la « décennie noire ». Même si la situation s'est, par la suite, beaucoup améliorée, Yakourene souffre encore de l'image d'un territoire aux conditions sécuritaires fragiles.

progressé. Pour les jeunes porteurs de projets, l'agriculture et le tourisme sont les principaux secteurs qui peuvent conduire au développement économique du territoire. Même si les possibilités d'emploi sont actuellement faibles dans ces deux secteurs, la représentation idéalisée du tourisme et de l'agriculture, notamment de l'élevage, est alimentée par une réalité passée, que ce soit pour le tourisme – visite et séjour du général de Gaule dans un hôtel de la commune dans les années 1950 et fréquentation touristique importante stimulée par les centres de colonies de vacances et par les émigrés en vacances au cours des décennies 1970-1980 –, ou par l'importante activité d'élevage extensif bovin et ovin, entièrement endogène, utilisant pâturages, prairies naturelles et feuillages avant les années 1970.

Les ressources naturelles puisées dans la forêt sont représentées par les jeunes comme sous-exploitées. Il s'agit essentiellement du liège, du bois, des pierres et des parcours de pâturage ainsi que des paysages, riches en faune et en flore. Les jeunes évoquent même une action délibérée de la part des autorités pour les priver de l'exploitation de ces ressources pour la création d'emploi. Nabil, 25 ans, déclare par exemple pour ce qui est du liège : « Je ne vois pas pourquoi le liège de Yakourene est transporté vers Jijel, alors qu'il est possible d'implanter une usine de traitement ici pour créer du travail pour les jeunes. »

Cette représentation de Yakourene et du massif forestier en général comme riche en ressources contraste avec celle des acteurs de développement, notamment les collectivités locales, dont la position est ainsi résumée par le maire de la commune et son adjoint : « Que ce soit le bois ou le liège, leur extraction ne rapporte pas un centime à la commune. En fait, les recettes fiscales de la commune sont quasi nulles. Les quelques commerces existants ne rapportent presque rien, la commune survit grâce aux subventions de l'État. »

La représentation qu'ont les jeunes de leur installation sur le territoire est positive et s'explique par le fait que c'est leur lieu d'origine et d'attache familiale et que pour beaucoup d'entre eux, la vie y est agréable. Un peu moins d'un tiers des jeunes interrogés seraient prêts à quitter le territoire, et seulement pour des raisons économiques. Samir, 34 ans, apiculteur, explique : « J'étais tenté par le départ quand j'étais dans les vingtaines, mais, j'ai très vite compris que c'était difficile de partir à l'étranger et ça ne m'intéressait pas d'aller ailleurs en Algérie. Aujourd'hui, je n'y songe plus. Je suis apiculteur et je ne vois plus pourquoi je partirais. Nous avons un beau village et mes attaches sont ici. »

Les pratiques des jeunes : résultat des mutations et des représentations

Les représentations ont engendré des pratiques de la part des jeunes de Yakourene qui s'appuient le plus souvent sur un retour à l'exploitation des ressources naturelles, mais il s'agit surtout de dynamiques économiques qui échappent aux circuits formels, à l'exception de quelques activités agricoles. Nous nous sommes intéressés à ces pratiques.

Les exploitations agricoles recensées à Yakourene ont, pour la quasi-totalité d'entre elles, une superficie dérisoire de tout au plus un hectare, et en l'espace de cinq ans, le nombre d'exploitations entre un et trois hectares a baissé de plus de la moitié¹¹. Il est difficile, dans ces conditions, de pratiquer la commercialisation, le maraîchage, les cultures fourragères, et encore moins les cultures céréalières. Les productions arboricoles et maraîchères servent à l'autoconsommation. Le morcellement des terres agricoles va se poursuivre puisque nombre de ces terres sont en indivision. C'est ce qui explique que l'élevage bovin laitier et l'apiculture connaissent une reprise actuellement. L'élevage bovin laitier, qui s'était pratiquement arrêté durant les décennies 1970-1980, semble connaître aujourd'hui une renaissance sous forme intensive. Ce mode d'élevage est encouragé par les services agricoles par des primes à la commercialisation du lait et par la présence d'entreprises agroalimentaires – Danone, Soumam et Giplait – à Bejaïa, à 70 km de Yakourene. Ces entreprises ont encouragé l'installation de collecteurs de lait. L'intervention de ces différents acteurs a introduit des normes d'élevage de plus en plus strictes. Beaucoup de jeunes que nous avons interrogés sont très intéressés par cette activité, mais le montant de l'investissement nécessaire pour assurer la rentabilité est décourageant pour la majorité d'entre eux : bâtiment d'élevage, matériel animal, matériel de traite, alimentation, soins vétérinaires, etc. Ceux qui parviennent à avoir l'appui financier de leur famille parviennent à se lancer ou à reprendre l'élevage familial pour le moderniser. C'est le cas de Djamel, 36 ans, éleveur : « J'ai repris la ferme d'élevage de mon père. J'ai agrandi le troupeau et je livre le lait à l'entreprise Danone. Le problème, c'est que le foin coûte cher et les pâturages disponibles ne suffisent pas pour nourrir mes bêtes et produire une quantité suffisante de lait. »

L'apiculture est la deuxième activité qui a connu une déprise et connaît aujourd'hui un engouement de la part des jeunes de la commune. L'intervention des services de développement agricole sous forme de subventions conséquentes et la rentabilité de l'activité expliquent cet intérêt. Youcef, un jeune apiculteur de 32 ans, parle de solidarité entre jeunes apiculteurs : « Nous nous réunissons souvent au café du village, moi et les autres jeunes apiculteurs. Nous échangeons à propos des techniques d'élevage apicole. Beaucoup d'entre nous sont devenus des passionnés. Personnellement, j'ai demandé à un ami menuisier de me confectionner un modèle de ruche que j'ai créé moi-même. » Cette dynamique est cependant ralentie par les maladies et par les incendies de forêt, qui déciment souvent des colonies entières.

Il serait inexact de parler d'un retour massif des jeunes à l'agriculture, mais l'élevage bovin pour le lait et l'apiculture bénéficient d'une représentation positive et sont de nouveau perçus par les jeunes comme une solution au chômage. En ce qui concerne l'élevage bovin, l'investissement demandé en raison du passage d'un mode de production extensif à un mode de production intensif et pratiquement

11. Source : vulgarisateur agricole de Yakourene.

hors sol, à cause de la faiblesse du fourrage local dans l'alimentation des animaux, rend cette solution inaccessible pour la majorité des jeunes intéressés par cette activité. Les risques de perte de ruches dans les fréquents incendies de forêt limitent également l'essor de l'apiculture.

Les difficultés rencontrées par les jeunes pour s'insérer dans le monde du travail les ont conduits à développer des activités dans le secteur informel. L'économie informelle semble être le domaine principal d'innovation et de création de sources de revenus, de l'exploitation de la vocation touristique de la commune, mais aussi de la dégradation des ressources. Les jeunes de tout niveau investissent des activités anciennement pratiquées par la génération de leurs grands-parents telles que la coupe du bois, l'extraction et la taille de pierres ou de nouvelles activités comme la vente de poterie traditionnelle aux touristes ou aux passagers empruntant la route nationale qui traverse Yakourene. Ces activités ne demandent pas de qualifications particulières et nécessitent un investissement faible.

Le degré de structuration de ces activités est assez élevé. Petit à petit, elles sont devenues essentielles à beaucoup de ménages, leur permettant de vivre parfois plus que décemment et de ne pas chercher à quitter le territoire. Brahim, 27 ans explique : « J'étais le premier à m'installer près de la "fontaine fraîche" où les passagers s'arrêtent systématiquement pour regarder les singes et se rafraîchir à la fontaine. Je vendais des biscuits. Un jour, un homme est passé pour me proposer de la poterie. Je lui ai dit qu'il pouvait la poser là, et que si ça se vend, je ferai affaire avec lui. Ça a très vite marché, surtout en été, quand les émigrés et les Algérois et autres habitants des villes sont de passage à Yakourene. Aujourd'hui, nous sommes très nombreux et notre marchandise vient aussi bien de la commune voisine de Freha que de Nabeul en Tunisie. » Cette activité permet d'exploiter des ressources naturelles, à savoir les paysages et la faune, en installant les stands au niveau de l'un des plus beaux sites de Yakourene « la fontaine fraîche ». Mustapha, 32 ans, l'un des vendeurs de poterie nous a déclaré : « Les autorités veulent nous déloger sous prétexte que nous dégradons la forêt. Ce n'est pas vrai. C'est nous qui nettoyons les déchets que laissent les gens de passage qui s'arrêtent pour déjeuner dans la forêt. Nous maintenons l'endroit propre. Ils prétextent aussi que notre activité est informelle. Je suis d'accord, mais est-ce qu'ils font quoi que ce soit pour nous ? Ces stands de vente font vivre des centaines de personnes. Nous nous sommes organisés entre nous. S'il y a la moindre intervention des autorités contre nous, nous agissons en groupe. » D'autres jeunes exercent une autre activité jugée informelle, voire illégale, l'extraction de pierres pour la construction. Hamid, 27 ans, est l'un d'entre eux : « Nos grands-parents ont exercé ce métier et maintenant, 80 % des jeunes du village (l'un des *douars* de la commune de Yakourene) ne font que ça. Ce n'est pas un choix, mais c'est tout ce que nous avons trouvé comme solution pour échapper au chômage. »

Photo 1 – Un vendeur à côté de son stand de vente de poterie traditionnelle



Source : auteurs.

Contrairement à l'extraction de pierres, qui a abouti à la création d'une activité collatérale, la taille de la pierre, exercée en toute légalité, la vente de poterie traditionnelle (photo 1) n'a pas conduit à la création d'ateliers d'artisanat. Cela reste presque exclusivement une activité commerciale. En amont de la filière, la production commence très loin de Yakourene, dans d'autres localités en Algérie et en Tunisie. La poterie traditionnelle est une activité ancestrale à Yakourene, mais le savoir-faire semble avoir été perdu. La vente de poterie reste la seule activité qui profite du passage de touristes locaux par Yakourene.

Les activités informelles comme la vente de poterie et l'extraction de pierres, auxquelles nous pouvons ajouter l'abattage illégal des arbres, constituent des solutions que les jeunes qualifient eux-mêmes de précaires. L'impact le plus regrettable en est sans doute celui qui touche les ressources forestières, confrontées à une exploitation irrationnelle et à une dégradation continue (photos 2 et 3).

La commune de Yakourene a bénéficié assez timidement de l'investissement public (colonies de vacances, hôtel) et du développement des infrastructures dans les années 1970. Cela n'a pas suffi à garder la force active dans la commune et cette politique a eu pour conséquences, sur les plans socioculturel et économique, la perte de pratiques anciennes, de savoirs et de savoirs-faire, la diminution de la solidarité et la perte de la diversité économique.

Photo 2 – Crevasse provoquée par l'extraction de pierres



Source : auteurs.

Depuis plus d'une décennie, l'État s'est timidement engagé dans une logique de marché. Cet engagement s'est traduit par l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers l'octroi de crédits et de subventions pour les diplômés et pour les agriculteurs. Cette démarche est illustrée, dans le cas de Yakourene, par une mise en œuvre anarchique qui s'est traduite par l'absence d'un projet de développement cohérent autorisant une synergie appuyée par ces outils. L'absence de transparence et d'une approche locale et territoriale a largement diminué l'impact de ces dispositifs et accentué le sentiment d'abandon chez les jeunes, provoquant un repli sur soi. Ce repli sur la famille, le territoire et ses ressources s'est traduit par des représentations qui ont engendré des pratiques innovantes ou fait revivre d'anciennes pratiques qui sont plus assimilables à des stratégies de survie qu'à des démarches entrepreneuriales.

Photo 3 – Racines découvertes par l'extraction de pierres



Source : auteurs.

La logique dite de marché n'a pas accentué la perte de la mémoire historique, c'est-à-dire la disparition des héritages socioculturels, socioéconomiques et socio-politiques, bien au contraire. La situation qui prévaut est que la génération actuelle a dû puiser, pour sa survie, dans l'héritage socioculturel et s'impliquer dans la réactivation de l'organisation traditionnelle, transformée en comités de villages et de la solidarité (familiale), ce qui s'est traduit par la réapparition, le renforcement ou la valorisation d'activités anciennes telles que l'élevage, l'apiculture, la maçonnerie, l'extraction de pierres, la valorisation de la poterie, la cuisine traditionnelle, etc.

Le tableau suivant résume l'évolution socio-économique et organisationnelle de la commune et son impact sur la trajectoire économique :

Tableau 1 – Évolution socioéconomique et organisationnelle de la commune de Yakourene

Génération et périodes	État de l'organisation civile	Actions de l'État	Sources de revenus	Ressources exploitées
Génération 1 Période : 1950-1960	<i>Djemaa</i>	Infrastructures	Migration vers l'Europe et Agriculture	Pâturage et bois de chauffage, extraction de pierres
Génération 2 Période : 1970-1980	Déclin de la <i>Djemaa</i>	Infrastructures et tourisme (colonies de vacances)	Exode vers les villes. Tourisme saisonnier	Pâturage et bois de chauffage Loisirs pour les vacanciers
Génération 3 Période : 1990-2000	Reprise sous une autre forme : comités de villages. Problèmes de représentativité. Organisations revendicatives	Infrastructures Subventions agricoles Organisations d'accompagnement à la création d'entreprise	Administrations Agriculture (élevage intensif et apiculture) Secteur informel pensions	Paysages pour les estivants et cadre naturel pour les vendeurs de poteries. Extraction de pierres

Source : auteurs.

Toutes ces initiatives locales ne sont pas inscrites dans une action collective d'élaboration de projet collectif de développement territorial. Bien au contraire, la divergence des représentations territoriales entre les jeunes et les acteurs de développement ne permettent pas une valorisation des ressources par la mobilisation des relations sociales non marchandes que la *Djemaa* permettait dans le passé.

Conclusion

Certaines formes d'exploitation des ressources locales par les populations de Yakourene (extraction de pierres, pâturages, transformation du bois, etc.) ont contribué à construire leurs représentations territoriales. Celles-ci ont connu des transformations durant les années 1970-1980 en raison, essentiellement, de l'attrait de l'emploi industriel dans les villes algériennes ou en Europe, notamment en France, ce qui a engendré l'intensification de l'exode rural et de la migration, l'abandon de l'activité agricole et l'affaiblissement de l'organisation sociale locale

(*Djemaa*). À la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, les mutations socioéconomiques et politiques ont entraîné d'une part, une résurgence de représentations anciennes et d'autre part, une émergence de nouvelles représentations chez les jeunes, engendrant la réapparition d'activités disparues et l'apparition de nouvelles formes d'exploitation des ressources locales. Les structures sociales (*Arch*, *Djemaa*, famille) n'ont pas pu préserver le modèle de reproduction socioéconomique qui s'appuyait sur une stratégie économique de groupe et sur des ressources collectives, exploitées et entretenues collectivement. Si dans le passé, la forêt était intégrée au système socioéconomique, elle a aujourd'hui l'image d'une pourvoyeuse de ressources exploitées anarchiquement par les jeunes qui ont développé des pratiques, pensant ainsi agir pour pallier l'absence d'une stratégie publique d'exploitation des ressources pour la création d'emplois.

Les représentations territoriales des jeunes porteurs de projets sont donc le résultat des connaissances qui leur ont été transmises sur les anciens modes d'appropriation du territoire et du rapport à la forêt : exploitation des ressources naturelles grâce à la gestion collective par le biais de la *Djemaa*. Cela a engendré la résurgence de représentations positives sur la possibilité de s'installer dans le massif forestier et d'exploiter les ressources comme c'était le cas avant les années 1970. Les freins rencontrés pour la migration, que ce soit vers les villes ou à l'étranger ont produit, sans doute, ce repli sur les ressources locales. Il s'agit donc d'une résurgence de représentations qui s'expliquent par d'anciennes pratiques ayant permis, dans le passé, un rapport au territoire vital pour la population. Il est possible également de parler de l'émergence de nouvelles représentations, puisque le rôle de la *Djemaa* dans la gestion collective des ressources est moins présent dans les discours des jeunes. Les représentations sur le rôle déterminant que doivent jouer les organisations publiques et les collectivités locales dans la création d'emploi et l'encouragement de l'investissement privé sont bien ancrées chez les jeunes.

Le massif forestier de Béni Ghobri est, aujourd'hui plus que jamais, un territoire approprié par la génération actuelle de jeunes, avec des représentations stables pour ce qui est d'y vivre et d'y travailler. Toutefois, comme le souligne Di Méo « [...] cette stabilité d'ensemble n'exclut pas des variations très sensibles dans les représentations, en fonction justement des expériences et des trajectoires, des constructions mentales propres aux acteurs sociaux » [2008]. En effet, les représentations sont différenciées entre les catégories sociales, notamment entre les jeunes et les acteurs locaux de développement que sont les membres des administrations locales et les élus locaux. Cela a créé deux représentations du territoire qui, tant qu'elles ne se rapprochent pas et ne conduisent pas à créer des pratiques socioéconomiques pertinentes, ne pourront pas mener à un projet collectif de développement. Car comme le souligne Jacques Bonnet, « Le développement ne se produit que dans et par les territoires. [...] La notion de territoire [...] suppose que s'établisse une concordance, dans les espaces donnés, entre des faits d'ordre économique, politique et social. Cette concordance, lorsqu'elle se réalise dans des territoires suffisamment larges, rend possible le "décollage" économique, en permettant la mobilisation des ressources qui lui sont nécessaires. » [2009]

Bibliographie

- BAILLY A, FERRAS R, PUMAIN D. [1992], *Encyclopédie de géographie*, 1132 p.
- BONNET J. [2009], *Entreprises et territoires*, Paris, Ellipses, 238 p.
- BOURDIEU P. [1961], *Sociologie de l'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.
- BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (BNEDEP) [2008], *Rapport sur le schéma directeur d'aménagement, Wilaya de Tizi-Ouzou*, Alger, direction Générale des forêts.
- BUREAU NATIONAL DES ÉTUDES FORESTIÈRES (BNEF) [1989], *Étude d'aménagement des forêts de Mizrana-Béni-Ghobri-Tamgout-Béni Djenad-Taksebt-Azzouza-Tigrine, Wilaya de Tizi-Ouzou, Études de milieu*, Alger.
- CONSERVATION DES FORÊTS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU [2010], *La Place du secteur des forêts dans le développement local* : <http://www.tiziouzou-dz.com/presentation-forets-to.pdf>. (page consultée le 20 avril 2012).
- COTE M. [1996], *Pays, paysages, paysans d'Algérie*, Paris, CNRS, 282 p.
- CRESSWELL T. [2004], *Place : a Short Introduction*, Blackwell Publishing, 79 p. : <http://books.google.com/books?id=VVATTb811CEC&printsec=frontcover&hl=fr#v=one-page&q&f=false> (page consultée le 12 février 2012).
- DI MEO G. [1998], *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, 317 p.
- DI MEO G. [2008], « Une géographie sociale entre représentations et action », *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, n° 23, p. 13-21.
- FLAMENT C. [1989], « Les représentations sociales », in JODELET D., *Les Représentations Sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 424 p.
- GUMUCHIAN H. [1991], *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143 p.
- HANOTEAU A., LETOURNEUX A.H. [1893], *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, A. Challamel, 2^e édition, 3 volumes (582, 560, et 524 p.).
- HEWSTONE M., JASPARS J., LALLJEE M. [1982], « Social representations, social attribution and social identity : the intergroup images of "public" and "comprehensive" schoolboys », *European journal of social psychology*, vol. 12, n° 3, p. 241-269.
- JODELET D. [1989], *Les Représentations Sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 424 p.
- LE BERRE [1992], « Territoires », in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 617-638.
- MESSAOUDENE M. [2005], *Proposition d'un projet d'intégration de la forêt pour un développement durable*, Alger, Institut national de la recherche forestière (INRF).
- MESSAOUDENE M. [2008], « Propriétés physiques du bois de chêne zéene de la forêt des Aït Ghobri (Algérie) », *Bois et forêt des tropiques*, vol. 298, p. 37-48.
- NAÏT DJOUDI O. [1999], « Kabylie : un espace agraire en recomposition », *Cahiers du CREAD*, vol. 48, n° 4, p. 113-128
- OULD FELLA A. [2011], « Ethnographie de l'espace public d'un village de Kabylie : Aït Arbi. Paradigme communautaire et citoyenneté en construction », *Insaniyat*, n° 54, p. 85-108.
- PECQUEUR B., ZIMMERMANN J.B. [2004], *Économie de proximités*, Paris, Hermès-Lavoisier, 264 p.
- PERRIN R. [1964], « Compte-rendu : L'Algérie kabylisée par Jean Morizot – Cahiers de l'Afrique et de l'Asie VI, Paris, 1962, 163 p., 4 cartes, 6 photographies », *Méditerranée*, n° 3,

p. 270-272 : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_1964_num_5_3_1135 (page consultée le 24 janvier 2013)

RAFFESTIN C. [1986], « Écogénèse territoriale et territorialité », in AURIAC F., BRUNET R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard et Fondation Diderot, p. 173-185.

SALHI M.B. [1999], « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, vol. 8, p. 21-42.

Le rôle des organisations sociales dans la régularisation des quartiers illégaux de la périphérie de Mexico

Jean-François Valette*

À Mexico¹, entre 1930 et 2000, 70 % des habitants se sont installés dans des espaces urbanisés de manière informelle² lors de leur fondation et encore en situation irrégulière à l'heure actuelle [Duhau, Giglia, 2008]. Cette informalité se matérialise concrètement dans le paysage urbain sous la forme de vastes quartiers populaires ou dans les extensions des villages périphériques, intégrés ou non au reste de la ville. Même si les pauvres ne sont pas les seuls « habitants » de ces espaces, ils s'inscrivent majoritairement dans ces contextes résidentiels.

Les colonies populaires, appellation classique de ces quartiers au Mexique, sont les héritières des installations illégales. Huamán [2010] définit leurs caractéristiques essentielles : irrégularité du statut foncier, caractère précaire des logements, état de perpétuelle construction, manque de services de base et d'équipements urbains et grand nombre d'années d'investissement nécessaires aux habitants pour mener à bien la régularisation du sol, la consolidation progressive de l'habitat et l'obtention des services. Le processus de régularisation, complexe, n'est pas uniforme dans ses degrés et dans ses rythmes selon le lieu et l'époque : les vitesses et les résultats varient selon les quartiers, les régimes politiques en

* Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'université de Limoges, doctorant à l'université Paris 1, UMR 8586 PRODIG. Ce travail s'inscrit dans le cadre du programme PERISUD « Dynamiques territoriales à la périphérie des métropoles des Suds », programme réalisé avec un financement ANR « Les Suds aujourd'hui » et associant l'UMR PRODIG, l'UMR LADYSS, l'IRD et la FLACSO. Les recherches du programme ont en particulier donné lieu à la publication d'un ouvrage dirigé par Jean-Louis Chaléard [2014]. Sur la question des colonies populaires périphériques de Mexico, voir aussi Ribardière, Valette [2012] et Valette [2014].

1. Il s'agit ici de la zone métropolitaine de la Vallée de Mexico (ZMVM), comprenant les 16 délégations du district fédéral (DF), les 59 *municipes* de l'État de Mexico et un *municipio* de l'État d'Hidalgo. On parle de « délégations » au sein du DF et de *municipes* dans le reste de l'État de Mexico et dans les autres États. En 2010, 56 % des habitants de la ZMVM vivaient en dehors du DF [INEGI, 2010].

2. En marge du cadre légal *stricto sensu*. Le secteur immobilier étudié ici constitue une part de l'activité économique qui échappe aux cadres normatifs, statistiques, administratifs ou fiscaux. Les variables du marché informel croisent les trajectoires des individus et celles des contextes résidentiels. Abramo a par exemple établi une typologie de paramètres pour définir ce secteur : il prend en compte la structure du marché (oligarchie ou concurrence), les acteurs dominants (déterminant le prix du sol), les relations du pouvoir d'achat sur le marché, les caractéristiques du bien immobilier, les aménités du quartier, les motifs d'installation des habitants et la nature des réseaux d'information [2008, p. 45].

place, le contexte économique, le dynamisme local, etc. Le passage d'un espace « plus ou moins défini comme urbain » à un territoire intégré à la ville renvoie à l'analyse des mutations juridiques et physiques faisant écho à la régularisation territoriale. Le nouveau territoire va acquérir une certaine profondeur, notamment historique, par l'appropriation progressive de l'espace, qui lui confère une certaine légitimité. Cette appropriation est essentiellement le fruit de l'organisation des habitants dans leur espace local et de leur investissement pour l'amélioration des conditions de vie. Nous entendons ici par organisation sociale l'ensemble des groupements ou collectifs de résidents revendiquant des ouvrages pour l'amélioration du quartier. Le terme recouvre des associations de voisins, des groupements d'habitants, ainsi que des formes plus institutionnelles.

La régularisation foncière et la consolidation des colonies populaires (entendue comme l'ensemble des processus mélioratifs donnant un caractère durable et solide à l'installation) sont deux processus différents, mais puissamment complémentaires. Ces processus ont fait l'objet d'un très grand nombre de recherches à Mexico depuis J. Turner dans les années 1960, notamment autour des travaux de M. Scheingart [1981, 2001], A. Azuela et F. Tomas [1997], E. Duhau [1998], R. Coulomb [2002], E. Huamán [2005], A.L. Vega [2005], A. Iracheta [2008], ou P. Connolly [2008], qui ont conceptualisé – par la triple lecture juridique, morphologique et sociale – le passage de l'illégal vers le légal. Connolly renvoie au processus au sein duquel l'habitant (et l'habitat) en situation d'illégalité entre dans une dynamique méliorative devant le conduire à un statut légal, avec tous les avantages (et inconvénients) que cette reconnaissance suppose. L'État (fédéral, fédéré et municipalités) entame un effort de dérogation – par des procédures de cassation de certaines proscriptions juridiques – afin d'intégrer l'acteur-habitant et l'objet-habitat dans la sphère légale³.

L'objectif est ici de comprendre les différents rythmes du processus de régularisation induits par l'action des organisations sociales. Notre démarche se décompose en trois temps. Il s'agit d'abord, dans le contexte mexicain, de comprendre en quoi la régularisation est significative d'une consolidation foncière, physique, mais aussi, d'un ancrage pour les habitants. Ensuite, l'approche par la participation des habitants éclaire les différences dans les vitesses et degrés de ce processus. Enfin, cette entrée permet d'appréhender l'insertion de la régularisation dans des rapports de pouvoir et d'en soulever les paradoxes : si cette dynamique fait place à une amélioration, elle est également le marqueur d'une relation ambivalente entre habitants, et entre les habitants et l'État.

Il s'agit donc de saisir la régularisation dans un contexte politique particulier, qui tolère un tel règlement de l'urbanisation. Les organisations émergent à l'initiative des habitants, mais leur rôle prend également sens du point de vue du

3. On rappelle à ce titre le délicat débat soulevé en Amérique latine autour de la « nécessité » de la régularisation foncière dans les objectifs de réduction de la pauvreté. Sur ce sujet, voir entre autres Henry et Sachs-Jeantet [1993], Durand-Lasserve [2004], et les travaux du Lincoln Institute of Land Policy [Lincoln Institute, 2002 ; Ingram, Hong, 2009].

rattrapage de l'État – par une planification urbaine postérieure au peuplement. Le processus doit être analysé non pas uniquement par rapport à l'ancienneté du quartier, mais aussi au regard de son inscription dans ces rapports de pouvoir.

La régularisation : quand l'illégal se fait ville

La possession des titres de propriété est une finalité importante du processus de régularisation de l'habitat, mais l'amélioration des conditions de vie des habitants passe par une « régularisation » dans un sens plus large incluant l'arrivée des services urbains, le changement d'affectation des sols et la mise en conformité de ces espaces avec le cadre légal et avec les standards urbains de confort de vie.

Foncier : quand l'informel est la norme

Pour l'ensemble de la zone métropolitaine, la principale voie d'expansion de l'espace bâti passe par l'urbanisation de sols au régime de propriété et à l'usage impropres au logement [Scheingart, 2001 ; Iracheta, Medina, 2008]⁴. Le prix des démarches légales à engager auprès des différentes autorités pour « faire les choses dans les règles » et respecter les normes urbanistiques s'avère supérieur au prix d'achat dans le marché informel et au coût des démarches ultérieures de régularisation⁵. Si le marché informel prend une telle importance dans le paysage urbain, c'est parce qu'il offre une souplesse et des avantages sociaux et économiques indispensables pour permettre le logement de catégories de population n'ayant pas accès au crédit immobilier.

La non-conformité peut provenir de l'absence de titres de propriété ou de difficultés à produire les justificatifs de transactions, de la violation des normes urbaines ou de construction, mais aussi de situations antérieures déjà irrégulières. Régulariser est le fait de se conformer aux dispositions légales. Or, recouvrant une réalité et des situations extrêmement diverses, le fait de basculer vers la sphère légale prendra autant de formes différentes qu'il y aura de situations initiales illégales. La légalité foncière définit quant à elle le droit à user exclusivement de sa terre, d'en tirer des revenus et de la céder. Au Mexique, le régime de propriété de la terre est régi par la réforme agraire (inscrite dans l'article 27 de la Constitution de 1917). La propriété peut être sociale⁶ (inaliénable), privée, ou publique. Le statut foncier d'origine est déterminant dans la manière dont sera menée la régularisation.

4. Même si au cours de la dernière décennie, la production d'espace résidentiel à Mexico a donné une place majeure aux logements sociaux, les colonies populaires continuent d'être un type de peuplement incontournable dans la ZMVM [Connolly, 2008].

5. Au cours d'enquêtes auprès des services de l'urbanisme de Cuautitlán, nous avons pu constater par exemple que la somme de l'ensemble des démarches légales peut atteindre 100 000 MXN (en 2014, 1 peso mexicain correspond à environ 0,06 euro), tandis que l'achat d'un lot de 120 m² peut revenir à 50 000 MXN, la construction de la maison à 20 000 MXN et les démarches de régularisation à 5 000 MXN, soit un total de 75 000 MXN.

6. Propriété collective concédant l'usufruit de la terre aux membres d'une communauté agraire, mais les terres sont en théorie non cessibles. *Ejidos* et *comunidades* sont les deux grandes formes de propriété

Quatre périphéries en régularisation

Afin de rendre compte de la diversité des trajectoires, quatre groupes de quartiers périphériques ont été étudiés, renvoyant tous à une même ancienneté de peuplement. Il s'agit de colonies populaires d'une vingtaine d'années environ (cartes 1 et 2). Dans le DF, à Milpa Alta, San Pablo Oztotepec compte des colonies populaires situées en zone de conservation (réserve écologique) et ayant un statut foncier *comunal*, qui se sont développées autour d'un village montagnard périurbain mal connecté au reste de la ville. À Tláhuac, La Conchita est une extension d'un noyau villageois aujourd'hui complètement intégré au reste de la ville, mais débordant sur la zone écologique. Deux statuts fonciers coexistent : Ampliación la Conchita dans l'*ejido* de Zapotitlán, et Tempiluli, enclave de propriété privée. Dans l'État de Mexico, à La Paz, on observe des colonies en extension le long d'un front d'urbanisation sur les collines de l'est, dans un contexte apparent de précarité généralisée. Jiménez Cantú et Lomas de San Sebastián sont situés sur des terres *ejidales*, alors qu'Ampliación Jiménez Cantú est en propriété privée. Enfin, Cuautitlán, dans le nord de la ville, est l'une des zones de desserrement des activités industrielles de Mexico depuis les années 1980 et constitue aujourd'hui un des espaces de croissance massive de la ville sous la forme de grands ensembles de logements sociaux. L'extension en colonies populaires se fait sur des terres *ejidales* (San Mateo) jouxtant les nouveaux ensembles et les anciennes cités en immeubles des années 1980-1990. Au cours d'un travail de terrain⁷ de thèse réalisé en 2010 et 2011, il s'est agi de comprendre les interventions des autorités locales, les mécanismes de l'approvisionnement en services de base et ceux de la titularisation foncière, ainsi que l'organigramme de l'action collective locale. Cet échantillon a permis de mettre en avant, plus que le rôle de l'ancienneté du peuplement et de la densité, celui des rapports de force, évoluant selon les groupes sociaux en présence.

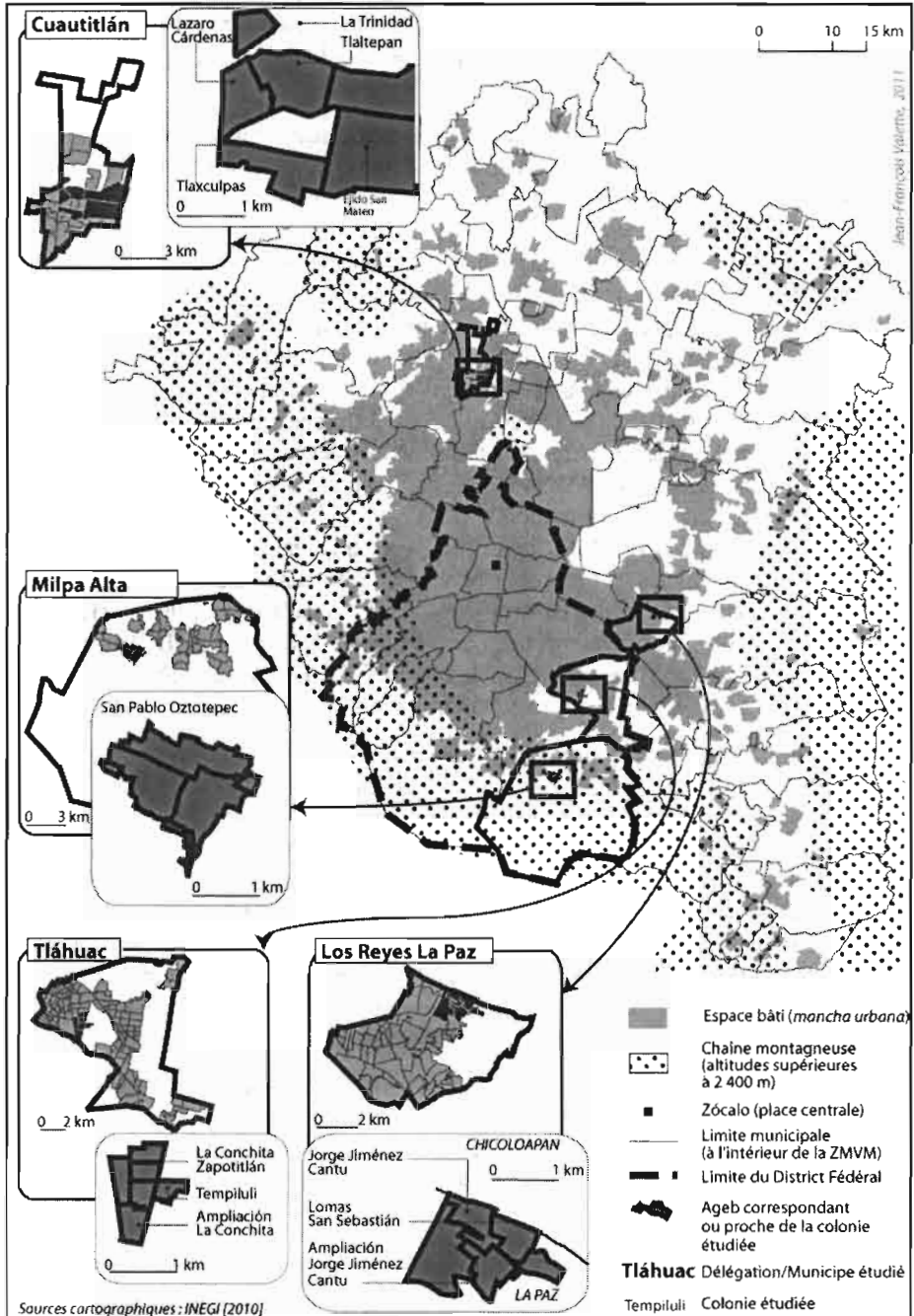
La régularisation des titres de propriété par les organismes officiels comme paix sociale institutionnelle

Le manque d'alternatives légales simples et claires a transformé, pour les catégories populaires, le marché informel du logement urbain en norme socialement et politiquement acceptée et admise. La régularisation permet aux autorités mexicaines d'atteindre deux objectifs principaux : la paix sociale par l'élimination des conflits de propriété et en donnant aux plus pauvres la possibilité d'accéder au logement, et le contrôle des habitants en situation irrégulière pour des raisons

collective issues de la redistribution des terres suite à la réforme agraire. Entre 1940 et 1975, près de la moitié de la croissance de Mexico s'est faite sur ce type de terrains : 21 % sur des terrains *ejidales*, 27 % sur des terrains *comunales* [Scheingart, 2001, p. 58]. La proportion atteint encore 27 % entre 1970 et 1990 [Cruz Rodríguez citée par Salazar, 2011, p. 96].

7. Au cours de ce travail, 86 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des acteurs présentant plusieurs types de profils : responsables locaux, membres de groupes politiques, commerçants, et « anciens » installés. Le filtre adopté pour approcher les organisations a été celui des « délégués de quartier » intégrés dans des collectifs, que ces derniers soient relatifs à la municipalité, à la gestion de la colonie, à un parti politique ou à une association.

Carte 1 – Zones d'étude : quatre périphéries – quatre quartiers populaires de la zone métropolitaine de la vallée de Mexico (ZMVM)



politiciennes et financières, en intégrant des électeurs et des contribuables nombreux. Du côté des propriétaires, la régularisation est un moyen juridiquement acceptable de capitaliser le marché foncier. Elle devient un outil « à bas prix » pour mettre en valeur un terrain en principe non urbanisable. Pour les colons (habitants), la régularisation est une option améliorative s'ils ont les moyens économiques de la réaliser.

À partir des années 1970, plusieurs organismes ont été mis en place. Parmi les principaux, on retient, au niveau fédéral, la Commission de la régularisation de la propriété de la terre (CORETT), fondée en 1973 et présente sur l'ensemble du territoire mexicain. La réforme de l'article 27 de la constitution en 1992 marque un tournant : le Programme de certification des droits *ejidales* et de titularisation des terrains (PROCEDE) permet un passage officiel de la propriété sociale à la propriété privée. Une inertie importante subsiste, notamment dans le DF, où la loi n'a pas été adoptée au vu des enjeux de restriction de peuplement pour les zones de préservation écologique. Les organismes publics de régularisation des titres de propriété servent de creuset pour permettre le dialogue entre les différentes parties en présence. En 2012, ceux de ces organismes qui travaillaient dans la zone métropolitaine sont la CORETT, à laquelle s'ajoutent dans le DF, la direction générale de la Régularisation de la terre (DGRT), et dans l'État de Mexico, le PROCEDE et l'institut mexicain du Logement social (IMEVIS). Ces organismes se distinguent selon le statut foncier et l'entité politique dans lesquels ils sont habilités à intervenir. Dans le DF, la DGRT s'occupe des cas d'irrégularité de propriété privée ou publique et la CORETT des irrégularités dans la propriété sociale. Dans l'État de Mexico, l'IMEVIS intervient dans les cas de terres privées ou d'État, et la CORETT dans les cas où les terres sont sociales. Dans ce même État, une voie alternative est permise avec le PROCEDE.

Lorsque la propriété est sociale, les organismes pratiquent l'expropriation (bas-culement de propriété sociale à propriété publique par rachat de l'État, puis de propriété publique à propriété privée) et la certification⁸ par le PROCEDE (l'*ejido* peut passer en « domaine plein », donc en propriété privée). Dans les cas de propriété privée, les opérations se font davantage au cas par cas. La liste des requis et exigences pour l'obtention des certificats nécessaires à la régularisation est particulièrement lourde en termes de procédures administratives, de temps et de coût. Le statut de protection publique (sols de conservation, par exemple), comme à Tláhuac ou Milpa Alta, entraîne des interventions particulières qui ralentissent les régularisations.

La régularisation des titres de propriété semble donc conditionnée par la combinaison de quatre facteurs : action gouvernementale, statut foncier, localisation administrative et ressources financières des habitants. Mais pour ce pan de la régularisation comme pour les autres, la dynamique d'organisation sociale joue également un rôle déterminant.

8. Consiste à régulariser le titre de propriété selon le régime de propriété sociale. Pour une étude d'impact, voir les récents travaux de Salazar [2011].

Officiel et officieux, mais essentiel : le rôle des organisations collectives

Le contexte politico-historique a participé à faire du « rattrapage » un élément déterminant des politiques urbaines de Mexico. Il s'agit désormais d'éclairer la transformation de la place des organisations sociales au sein de la régularisation, entre « débrouillardise » collective et institutionnalisation, ainsi que la diversité des acteurs et des champs d'action.

De la nécessité de s'organiser...

Le passage dans la sphère légale nécessite une mise en conformité de la propriété et de l'affectation du sol, mais implique également l'approvisionnement en services urbains de base. Or, ces services ne sont pas, à de très rares exceptions près, assurés directement par les autorités municipales, pour des raisons juridiques et foncières et du fait de l'insuffisance des finances publiques. L'État n'est pas censé intervenir dans des installations illégales, puisque par définition, celles-ci n'ont pas d'existence juridiquement reconnue et ne peuvent par conséquent pas aspirer à l'attention des pouvoirs publics, que ce soit en termes budgétaires ou d'aménagement urbain.

L'organisation de l'ensemble ou d'une partie des colons autour de thématiques communes s'avère indispensable lors des négociations, que ce soit pour tenter d'obtenir des infrastructures ou pour effectuer les démarches de légalisation. Ce type d'organisation est aussi au cœur des questions de gouvernance des quartiers et de représentativité citoyenne au sein de la communauté et de la ville. Finalement, il s'agit d'un effort de structuration de l'informalité, indispensable à une éventuelle pérennité de l'installation.

Ce type d'action collective s'est depuis longtemps illustré lors de grandes invasions de terres fédérales ou de ventes massives illégales, comme à Netzahualcóyotl dans les années 1950 et 1960 : les conflits de propriété et d'approvisionnement en services urbains ont été au cœur de la lutte du Mouvement de restauration des colons, l'une des associations de voisins les plus importantes et les mieux structurées, lors de la régularisation progressive de ce qu'on l'on a appelé « le plus grand bidonville du monde » [Vega, 2005].

Dans un contexte de promotion de la démocratie participative par les institutions financières internationales et les appareils étatiques, le rôle des associations de quartiers est devenu indissociable de la « bonne gouvernance » et de la démocratisation des sociétés urbaines, notamment pour les quartiers populaires [Deboulet, 2007 ; Poupeau, 2008 ; Sanchez, 2010]. L'action collective révèle aussi les objectifs multiples des membres qui y participent. Elle sert la communauté, mais se situe également au carrefour des logiques globales d'action publique et de privatisation de l'espace local [Zérah, 2011]. On retrouve ainsi deux visions de la gestion urbaine : l'une, *bottom-up* et basée sur l'*empowerment* des groupes locaux qui affirment l'identité du quartier et défendent les intérêts communs ;

l'autre, *top-down*, étatique, de soutien aux « bonnes pratiques » et de « rattrapage » d'une politique de la ville, de toute façon exsangue. L'encouragement de la participation par l'État permet le contrôle administratif, politique, social et urbanistique des zones illégales, « la gestion de la pauvreté urbaine représentant avant tout un enjeu de paix sociale » [Bacqué, Rey, 2005, p. 82].

... à l'institutionnalisation

Bien que souvent informelle, la participation a connu un processus d'institutionnalisation. Dans le DF et dans l'État de Mexico, les lois « cadrant » cette « transition démocratique » sont très différentes⁹.

Dans l'État de Mexico, en se basant sur l'exemple de Netzahualcōyotl, l'État s'est déchargé très tôt de la réalisation des infrastructures urbaines : dès 1959, le gouverneur Baz dictait une Loi de coopération visant à collectiviser les travaux de réalisation et d'amélioration des systèmes d'eau et d'électricité entre les habitants afin de développer une attitude participative des colons et de limiter les dépenses publiques.

Du côté du DF, trois lois se sont succédé pour légiférer sur le statut des organisations de participation citoyenne. En 1995, une première loi votée par l'Assemblée législative a établi des chefs de quartier qui, eux-mêmes, devaient élire 365 « conseillers citoyens » représentant chacun 30 000 habitants et regroupés en 16 « conseils citoyens », un par délégation [Zermeño, 2006]. En 1997, une nouvelle Loi de participation citoyenne a été votée, instaurant des « conseils de voisins » censés être plus représentatifs et plus proches de la notion de quartier. En 2004, le maire López Obrador a voulu réformer cette loi afin de donner davantage de pouvoirs et d'aide financière aux conseils citoyens pour développer la participation, notamment autour des programmes sociaux, de l'amélioration de la vie de quartier et de la sécurité publique (programme *Mejoramiento barrial*). Les problèmes de l'unité du quartier, de la limite spatiale de « juridiction » des organisations et donc de la véritable représentativité de ces comités ont alors surgi, surtout dans un contexte où seule une minorité d'habitants s'implique réellement dans l'action collective.

Les acteurs de la participation

Dans l'État de Mexico et dans le DF, plusieurs types d'acteurs cohabitent : les associations, civiles, déclarées ou non, les antennes de partis politiques, les commissariats *ejidales* (autorités agraires) qui sont encore en place, les Conseils de participation citoyenne (COPACI), les leaders locaux, souvent autoproclamés, les « délégués » de colonies, aussi appelés conseils d'administration des résidents, et dans le DF, les chefs d'îlot (*jefes de manzana*), sous l'autorité d'un comité

9. Ce décalage est notamment dû au régime spécifique du DF, sous contrôle direct du gouvernement fédéral jusqu'en 1997, date à partir de laquelle le gouverneur a pu être élu au suffrage universel.

citoyen de quartier placé lui-même sous celle d'un conseil citoyen municipal géré par le gouvernement de la ville.

Les deux instances reconnues par les autorités sont le COPACI et le délégué de la colonie. Le COPACI est une antenne des services sociaux, en lien avec les institutions locales, en particulier la municipalité, le secrétariat du Développement social (SEDESOL), Développement intégral de la famille (DIF)¹⁰ et le parti politique en place dans l'entité administrative. Composé d'une dizaine de membres élus pour trois ans, il doit se réunir une fois par mois. Le « délégué » est quant à lui davantage un relais de la municipalité qui rend compte des problèmes et manques dans la colonie. Il fonctionne aussi avec un conseil élu pour trois ans¹¹.

Souvent, on observe une concurrence ou au moins des problèmes de coopération et de communication entre les différentes organisations sociales. Les intérêts des organisations de quartiers voisins peuvent en effet se recouper ou s'opposer. Des tensions peuvent également apparaître entre des groupes au sein d'un même quartier. À La Paz, Cuautitlán et Tláhuac, nous avons pu constater la présence quasi systématique de COPACI ou d'un délégué, ainsi que de celle de multiples leaders locaux, propriétaires, groupes politiques et associations de voisins aux intérêts parfois divergents. Le cas de Milpa Alta s'avère un peu plus complexe en raison de son statut particulier, dans un territoire encore fortement imprégné de culture locale et relativement peu touché par les installations « massives »¹². Mais là aussi, des comités de voisins existent et sont généralement représentés par des leaders locaux, sortes de caciques. Leur visibilité dans l'espace public est importante, au point d'en faire parfois des personnalités majeures, à l'image des grands propriétaires.

Une intervention plurielle

Les organisations sociales peuvent être à l'origine du peuplement en facilitant les contacts entre acheteurs et vendeurs ou en s'occupant directement des ventes et crédits. Mais dans la régularisation après le peuplement, elles sont généralement chargées de négocier la prise en charge de l'installation des services de base par les habitants, les autorités municipales et les entreprises.

Outre son rôle de témoin¹³ et d'intermédiaire, le délégué représente directement le *municipio* dans la colonie. Il a un poste officiel affilié à l'équipe municipale et donc, de même couleur politique. Les COPACI, quant à eux, s'occupent des

10. Organismes publics chargés de l'action sociale.

11. Ces élections sont souvent sujettes à caution. Le manque de justificatif de domicile lié à la situation irrégulière des habitants réduit le nombre potentiel de votants, et par conséquent, l'intérêt des habitants pour ces organisations.

12. Milpa Alta a toutefois été la délégation ayant connu entre 1990 et 2010 la croissance la plus importante du DF en termes relatifs (3,7 %/an) : le DF croît de 0,4 % par an sur la période, la ZMVM, de 1,3 % [INEGI, 2010].

13. L'organisation peut représenter un corps légal reconnu par les autorités, appuyant les familles, notamment quand elle atteste devant un tiers de la véracité de leur présence et de l'existence du logement sur la parcelle.

« gros chantiers » et notamment de la mise en place des services publics. Concrètement, ces conseils sont chargés de la négociation entre les habitants, les autorités municipales et les entreprises de l'installation de l'eau, de l'électricité, du pavement des rues, et de l'assainissement. En collaboration avec le SEDESOL et le DIF, ils doivent aussi gérer les programmes sociaux de l'État et s'en faire le relais auprès d'une population souvent en difficulté socioéconomique.

Les autres groupes – politiques, voisins, leaders traditionnels, associations civiles – peuvent agir en complément des organisations institutionnelles, s'y superposer, ou encore s'y substituer si nécessaire. Ces groupes peuvent cibler leur action sur une tâche particulière – électrification d'une rue par exemple –, ou prendre en charge de front divers chantiers. L'action collective tend à avoir plus de poids devant les autorités et, par la pression qu'elle permet d'exercer, facilite les démarches visant à obtenir les services urbains de base, le changement d'affectation des sols et l'obtention de titres de propriété. C'est donc une action partielle ou intégrale sur les trois pans de la régularisation qui est mise en place : accès aux services, légalisation foncière et conformité urbanistique.

Le groupe joue un rôle de médiateur entre les habitants et les services administratifs municipaux (cadastre, services, registres d'état civil, etc.), mais aussi auprès des organismes de régularisation (IMEVIS, CORETT, etc.).

Concrètement, l'électricité et l'éclairage public sont les premiers services demandés et obtenus. Si le groupe est trop pauvre ou pas assez puissant, son rôle se limite à surveiller les connexions illégales, c'est-à-dire à veiller à ce que ni les services de l'État, ni la compagnie d'électricité, ni les voisins ne coupent les raccordements pirates. Si le groupe a une plus grande importance, politique et financière, il négociera auprès de la compagnie et de la municipalité un « transformateur fontaine » en zone légale, auprès duquel les habitants de la zone illégale pourront se connecter, ou une électrification (partielle ou totale) de la colonie, que la zone soit légale ou non, avec pylônes, transformateurs et compteurs électriques individuels légaux.

Le groupe peut aussi négocier avec la mairie le ramassage des ordures ménagères et le passage de camions-citernes d'eau municipaux. Ces « services minimums » étant insuffisants, les négociations se font aussi auprès des entreprises privées du secteur. La voirie et l'assainissement constituent d'autres objets de négociation avec les mairies. Les négociations peuvent déboucher sur un accord de partage des frais de matériel et des travaux entre habitants et municipalité. Le transport public est rapidement incorporé à une colonie par des accords passés entre une organisation et une société privée de microbus. La sécurité est « assurée » par des accords avec la police municipale, ou avec des groupes privés. Pour la construction d'une école, les groupes doivent d'abord obtenir ou acquérir un terrain – sur lequel construire l'école – auprès des propriétaires. Puis, avec l'aide du voisinage et éventuellement de l'État fédéré, les salles de classe sont bâties. Au bout de longues démarches auprès du secrétariat de l'Éducation publique (SEP),

l'État finit par envoyer (et payer) des enseignants officiels. L'école publique cohabite souvent avec des écoles « privées » autogérées par les habitants.

L'organisation, si elle peut être synonyme d'amélioration, implique ainsi des frais pour les habitants, les travaux étant généralement, pour une partie au moins, à la charge de ceux qui en ont besoin. Quelle que soit l'organisation, le colon est sollicité, soit par un système de paiement régulier – la *cuota* – auprès du leader censé assurer la protection (des autorités) et le lancement de travaux, soit par un système de paiement « à la tâche » dans lequel les habitants se partagent le prix du chantier. Dans ce cas, le leader négocie auprès des autorités municipales, qui souvent, acceptent une prise en charge partielle. Par exemple, la municipalité paye le matériel et les habitants réalisent les travaux de voirie et d'électrification d'une rue, ou inversement. Le partage des frais permet aux populations, comme aux services de l'urbanisme, de mieux supporter financièrement l'installation des services.

Régularisation et rapports de pouvoir

Les habitants, le groupe, le leader et l'État – quel que soit l'échelon – interagissent : il y a une possibilité matérielle, financière ou relationnelle de débloquer une situation irrégulière pour une communauté à condition qu'en retour, le représentant de cette communauté puisse mobiliser les habitants concernés dans des manœuvres politiques ou financières. Ces pratiques posent la question d'un fonctionnement éminemment clientéliste et de son efficacité dans la régularisation.

Un fonctionnement clientéliste essentiel et problématique

La présence et l'efficacité des organisations populaires, qu'elles aient une existence officielle ou non, sont fonction des relations des leaders avec le monde politique. La force de ces organisations tient aussi au poids démographique – et donc électoral – de la population que ces leaders sont capables de mener, les habitants devant être capables « d'épauler » leurs représentants¹⁴. En plus de devoir être du même bord politique que l'équipe municipale, le représentant du COPACI doit entretenir des relations privilégiées avec le parti de cette équipe à divers échelons de la hiérarchie politique, afin d'obtenir les financements nécessaires. Ce fonctionnement explique la partialité des autorités municipales vis-à-vis de certains quartiers et surtout, les différences entre les quartiers et à l'intérieur des quartiers, tant du point de vue de la consolidation urbaine et de régularisation des titres de propriété que de la mise en œuvre des programmes sociaux, réservés à la clientèle « gagnante » au jeu inégal des réseaux de connaissances politiques.

14. Le clientélisme est une entrée phare de l'analyse du système politique mexicain [Prévôt-Schapira, 1994]. Au sujet des enjeux de la corruption, des différents types de clientélisme et du lien avec la pauvreté au Mexique, voir par exemple les travaux de Rivelois pour une réflexion sur « l'État clientéliste démocratique » [2000, p. 303], ceux de Bey et Dehouve – notamment l'ouvrage collectif sur les changements liés à l'alternance des années 2000 [2006] –, de Duhau et Giglia [2004] sur l'espace « négocié » des colonies populaires, ou encore de Combes sur les fraudes électorales [2012].

Pour les autres groupes, associations, ou leaders, les règles sont moins strictes, ce qui permet une marge de manœuvre d'autant plus grande. Une constante semble toutefois émerger : un groupe est presque systématiquement orienté politiquement. L'obédience politique est souvent mise en avant et est liée aux mouvances partisans en présence localement. Si elle n'est pas affichée, elle reste puissamment en toile de fond dans les actions que le groupe doit mener et dans les rapports de pouvoir locaux au sein desquels le groupe d'habitants évolue. Selon la personnalité du leader, son carnet d'adresses, et l'activité-obéissance politique du groupe, les avancées pour la régularisation seront d'autant plus rapides et importantes.

L'allégeance des habitants aux organisations et aux personnes (leaders, partis, syndicats, administrations) disposant de leviers d'action sur l'argent public est à l'origine des rapports de domination sur une clientèle nécessitant des services. Les échanges se cristallisent non seulement autour de l'emploi, mais également autour du logement, contre le vote et l'affichage politique. La pratique de la *multa* (amende) en cas de non-participation aux manifestations est l'arme des leaders pour « tenir » les populations.

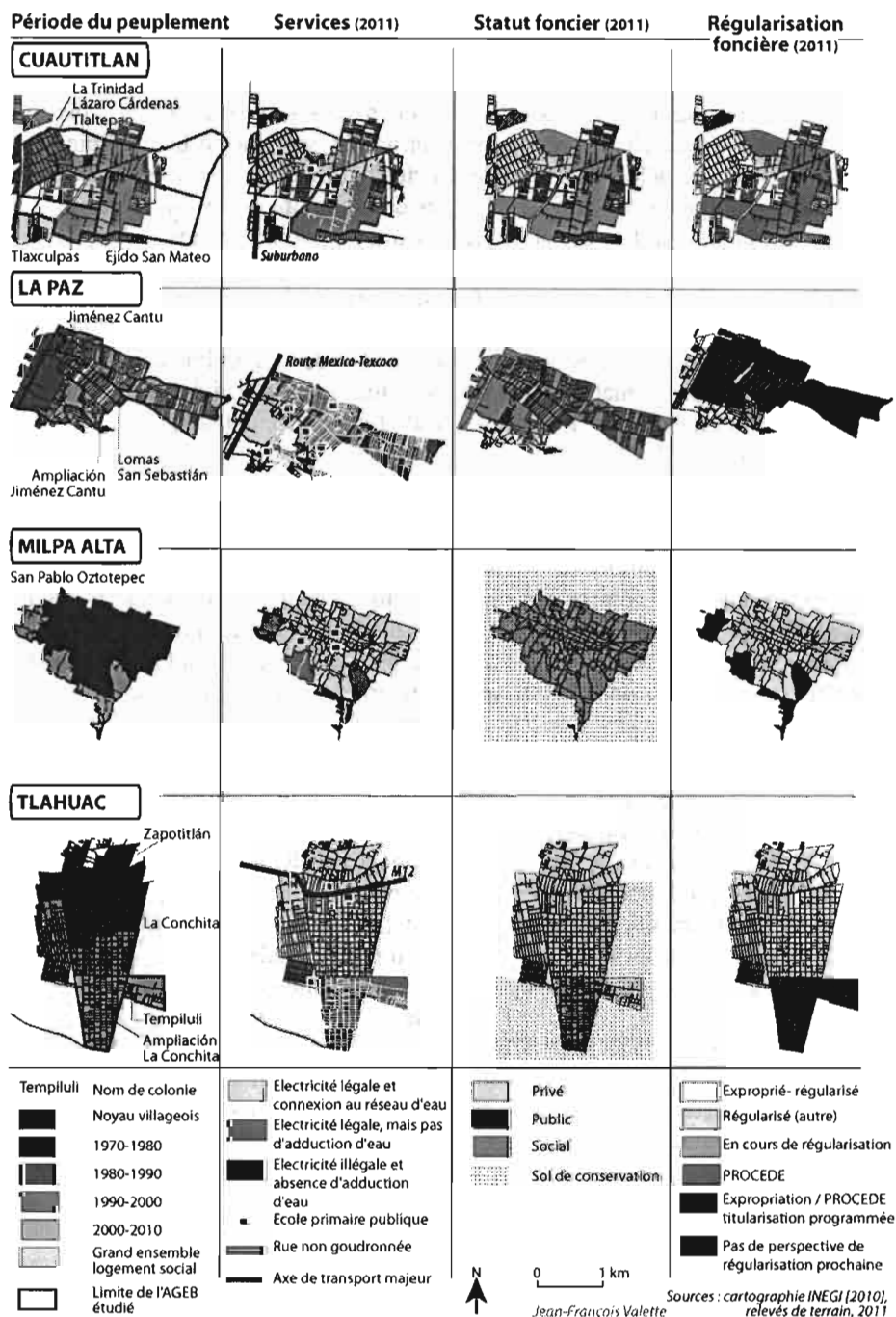
Une variable non mesurable, mais primordiale

Les leaders et les diverses associations fondent les rapports de pouvoir au sein de la colonie et constituent des groupes de pression indispensables au déroulement des opérations de régularisation. Leur différentiel d'efficacité tend à creuser l'écart entre quartiers d'une même génération.

Sur la carte 2, on distingue les époques de peuplement des îlots urbains, leurs connexions et équipement en services de base, leur statut foncier actuel et leur degré actuel de régularisation foncière. À La Paz, à Ampliación Jimenez Cantú, la régularisation, aussi bien foncière que physique, est en bonne voie, avec une électrification correcte, mais un accès à l'eau assez restreint. Dans cette colonie, le COPACI est particulièrement actif, alors qu'il l'est dans l'ensemble moins à Lomas San Sebastián. Dans ce quartier, certaines rues disposant d'un leader actif ont réussi à obtenir leur électrification et leur pavement. À Tláhuac, à Ampliación La Conchita, les services manquent et seule une petite partie de la colonie semble en voie de régularisation ; l'action collective y est divisée et peu efficace. En revanche, à Tempiluli, la situation semble en meilleure voie, notamment parce qu'une association est particulièrement active. À Cuautitlán, le PROCEDE sur l'*ejido* San Mateo a permis des avancées en termes de foncier et de services, mais la communauté reste divisée. À Milpa Alta, la situation est bloquée par les régimes fonciers, mais aussi parce que les habitants des extensions villageoises ne sont pas particulièrement organisés pour répondre collectivement aux besoins. Ces cartes permettent de mettre en avant le rôle du statut foncier, de l'ancienneté du peuplement et de la localisation, mais surtout celui des associations.

L'adhésion à des pratiques clientélistes induit un manque de choix dans les possibilités d'action des habitants. Les espaces où l'on trouve les organisations

Carte 2 – Différentes colonies populaires, différentes régularisations



les plus efficaces semblent correspondre à des espaces relativement homogènes d'un point de vue morphologique et socioéconomique. L'exemple de Tempiluli montre une colonie dans laquelle une majorité d'habitants présentent des signes de pauvreté marquée [Ribardière, Valette, 2012] et dont les attentes de régularisation sont « cohérentes ». Les avancées de cette colonie en termes d'équipement et de démarches sont très satisfaisantes : en huit ans d'existence et trois ans d'action intensive, le changement d'affectation des sols est en bonne voie¹⁵, le partenariat avec la délégation semble fructueux, l'électrification et l'éclairage public sont pratiquement achevés, les voies de communication sont nivelées, les conduites d'adduction d'eau sont posées... Dans la colonie voisine d'Ampliación la Conchita, on observe un tissu urbain où se côtoient grandes maisons et abris très précaires et des populations très diverses. Les résultats y sont beaucoup plus décevants : fin 2011, seule une infime partie de la colonie est correctement électrifiée et l'adduction d'eau est absente. Le manque de « cohésion » des habitants est d'autant plus problématique que l'on se situe en propriété sociale agraire où les conflits internes à la communauté *ejidale* (entre spéculateurs, conservateurs, vendeurs) mènent à des blocages.

Quartier populaire et place dans la ville : entre contrôle et paix sociale

Dans le DF, la politique de frein à l'urbanisation incontrôlée a conduit les autorités à prendre en compte ces organisations collectives. Le souhait politique de contrôler les quartiers « dangereux » par l'instrumentalisation de l'organisation collective relève de spécificités liées d'une part, au contexte politique national mexicain, d'autre part à un contexte spatio-temporel de périphéries en construction qui peuvent être observées ailleurs en Amérique latine.

Ce système organisationnel, fruit d'une tradition de lutte sociale collective relativement ancienne au Mexique, est à l'origine d'un rapport ambigu entre habitants et État autour de la question du logement populaire [Gilbert, Ward, 1985]. La force des syndicats et le lien obligatoire avec le PRI¹⁶, parti unique pendant soixante-dix ans, ont amené l'organisation populaire à devenir un système proche du corporatisme, dans lequel le contrôle est finalement exercé par les autorités pour contenir les doléances sociales. La structuration locale d'un pouvoir lié avec l'État pose la question de la dépendance de ces populations périphériques vis-à-vis du reste de la ville et de la société mexicaine. Cette dépendance est d'autant plus forte que la part des populations insolubles est importante : les financements extérieurs sont obligatoires et la participation communautaire est trop rarement capable de dépasser la forme d'une simple « gestion des pauvres par les pauvres » [Poupeau, 2008, p. 248].

15. On fait ici référence aux négociations auprès de la délégation de Tláhuac pour le classement d'une partie du quartier en zone résidentielle – et non plus en zone « agro-industrielle ».

16. Le Parti de la révolution institutionnelle a tenu les rênes du pouvoir au Mexique dans un fonctionnement de parti unique depuis la fin de Révolution jusqu'aux années 1990. Il est revenu au pouvoir en juillet 2012.

La place du quartier populaire dans la société urbaine et dans la vie politique nationale est une question ancienne en Amérique latine. Dans l'Argentine péroniste par exemple, l'identité de quartier populaire périphérique est reconnue par un « pacte social » politique avec l'État [Vieillard-Baron, 2001, p. 248], favorisant et soutenant une participation collective intense dans les quartiers de Buenos Aires. Avec le soutien du parti socialiste et radical, puis du parti justicialiste, l'identité du quartier s'est construite dans une optique locale, populiste (dans la mythification des solidarités de quartier) et en lien étroit avec les forces politiques [Svampa, Prévôt-Schapira, 2011]. Le problème s'est posé lors d'une désindustrialisation forte et d'une précarisation de la condition ouvrière, faisant émerger des non-citoyens illégaux dans des *villas miserias* informelles.

Au Mexique, la multitude de participations citoyennes et leur implication dans l'appareil d'État posent la question de leur efficacité sur les « projets de ville » des autorités. Coulomb [2006] souligne à ce sujet le paradoxe entre la volonté étatique de créer et de soutenir la culture participative et la réalité peu opérationnelle d'une forte division des groupes d'acteurs. Divers travaux sur la consolidation urbaine de quartiers périphériques [Godard, 1985 ; Burgos-Vigna, 2003] ainsi que les observations de terrain révèlent une diminution de l'implication des habitants dans l'organisation et le passage d'un réseau dense à une fragilisation du tissu associatif. L'apparition de nouveaux acteurs, notamment d'acteurs plus officiels, conduirait à une augmentation des conflits internes au quartier (rivalités de pouvoirs et concurrence dans les champs d'action). Les facteurs externes, politiques ou socioéconomiques, semblent se combiner à des facteurs internes d'évolution démographique par renouvellement ou changement de la structure par âge [Dureau, Gouëset, 2010], pour aboutir à une restructuration sociale de la population des quartiers et à un détournement de la mobilisation.

Conclusion

La pression populaire des habitants est l'une des principales causes de la différenciation dans les stades de la régularisation des quartiers illégaux et positionne cette dernière dans des rapports de pouvoir. S'inscrivant à tous les niveaux de ce processus complexe qu'est la régularisation, les organisations sociales participent à l'évolution des colonies populaires vers la « ville légale » en centrant leurs actions sur le foncier, l'urbanisme et la consolidation physique des contextes résidentiels. Les groupes d'habitants peuvent prendre différentes formes et statuts. Ils conjuguent les efforts collectifs pour répondre aux défis d'une installation illégale, mais s'insèrent également dans les différents rapports de pouvoir gravitant autour de l'urbanisation de ces espaces. L'organisation sociale interroge à la fois les trajectoires sociales des habitants, mais aussi les trajectoires politiques des quartiers, dans la manière dont ces derniers sont perçus et « gérés » par les autorités. Le rôle de l'État (à tous ses niveaux) est à ce titre ambigu, entre passivité et institutionnalisation des organisations. Si la paix sociale est acquise, un relatif contrôle social se met également en place, posant dès lors la question du devenir

des actions collectives une fois passée l'urgence de l'installation. Lorsque la situation normalisée, les stratégies semblent se différencier, allant dans le sens d'un délitement des valeurs et du dynamisme collectifs et d'une augmentation de la distance sociale et du repli sur soi.

Aujourd'hui, les organisations sociales continuent à travailler sur des questions toujours préoccupantes dans des quartiers en cours de densification et hétérogènes, mais majoritairement fragiles au niveau socioéconomique. Les rapports de pouvoir jouent un rôle toujours primordial dans la régularisation inachevée et mettent en lumière ces composantes de l'ancrage des populations que sont la valorisation du contexte résidentiel, l'autonomisation politique des territoires, la densification, l'ancrage résidentiel et le renouvellement des perceptions des habitants.

Bibliographie

- ABRAMO P. [2008], « A Cidade COM-FUSA : a mão inoxidável do mercado e a produção da estrutura urbana nas grandes metrópoles latinoamericanas », in IRACHETA A., MEDINA S., *Irregularidad y suelo urbano : ¿Cómo incidir en las practicas y hacia dirigir las políticas publicas en México para enfrentar dicho fenómeno ?*, México, El Colegio Mexiquense, p. 37-68.
- AZUELA A., TOMAS F. (dir.) [1997], *Acceso de los pobres al suelo urbano*, México, UNAM, 321 p.
- BACQUE M.H., REY H. [2005], *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 320 p.
- BEY M., DEHOUE D. (dir.) [2006], *La Transition démocratique au Mexique. Regards croisés*, Paris, L'Harmattan, 271 p.
- BURGOS-VIGNA D. [2003], « L'évolution de l'action collective à Villa El Salvador (Lima) : de la communauté autogérée au budget participatif », *Mondes en développement*, vol. 31, n° 124, p. 113-130.
- CHALÉARD J.-L. (dir.) [2014], *Métropoles au Sud : le défi des périphéries ?*, Paris, Khartala, 444 p.
- COMBES H. [2012], « Représentations de "l'achat de vote" au Mexique. D'une élection contestée à l'autre », *Cahiers des Amériques latines*, n° 69, p. 143-152.
- CONNOLLY P. [2008], « Urbanizaciones irregulares como forma dominante de ciudad », in IRACHETA A., MEDINA S., *Irregularidad y suelo urbano : ¿Cómo incidir en las practicas y hacia dirigir las políticas publicas en México para enfrentar dicho fenómeno ?*, México, El Colegio Mexiquense, p. 43-169.
- COULOMB R. [2002], « Pauvreté urbaine et autogestion communautaire à Mexico. Stratégies de survie ou démocratisation de la gestion urbaine ? », in DANSEREAU F., NAVEZ-BOUCHANINE F., *Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants*, Paris, L'Harmattan, p. 237-254.
- COULOMB R. [2006], « La democracia ciudadana entre el barrio y la ciudad », in ALVAREZ L., SAN JUAN C., SANCHEZ C., *Democracia y Exclusión, Caminos encontrados en la Ciudad de México*, México, UNAM, UAM-A, UACM, p. 131-152.

- DEBOULET A. [2007], « Restructurer l'habitat précaire. Récits de "meilleures pratiques" ? », *Espaces et sociétés*, n° 131, p. 67-83.
- DUHAU E. [1998], *Hábitat popular y política urbana*, México, Miguel Angel Porruas, y UAM-Azcapotzalco, 304 p.
- DUHAU E., GIGLIA Á. [2004], « Espacio público y nuevas centralidades. Dimensión local y urbanidad en las colonias populares de la ciudad de México », *Papeles de Población*, n° 41, Toluca, Mexico, UAEM, p. 167-194.
- DUHAU E., GIGLIA A. [2008], *Las Reglas del desorden : habitar la metrópoli*, México, UAM-Azcapotzalco, 570 p.
- DURAND-LASSERVE A. [2004], « La question foncière dans les villes du Tiers-Monde : un bilan », in DIAZ P., PERRAULT J.-L., « Problématiques de l'urbanisation du Tiers-Monde », *Économies et sociétés*, série « Développement, croissance et progrès », n° 42, n° 7, p. 1183-1211.
- DUREAU F., GOUËSET V. [2010], « Formes de peuplement et inégalités de déplacements. L'évolution des mobilités quotidiennes dans deux périphéries populaires de Bogota : Soacha et Madrid (1993-2009) », *Revue tiers monde*, n° 201/1, p. 131-156.
- GILBERT A., WARD P. [1985], *Housing, the state and the poor : policy and practices in three latin american cities*, Cambridge, Cambridge University Press, 319 p.
- GODARD H. [1985], « Approche comparative des mécanismes d'évolution et de consolidation des quartiers populaires à Quito et à Guayaquil », *Bulletin de l'Institut français des études andines*, vol. 14, n° 3-4, p. 19-41.
- HENRY E., SACHS-JEANTET C. [1993], « Envahir, conseiller et gouverner... la ville d'Amérique latine », *Social science information*, n° 32, p. 303-361.
- HUAMÁN E.A. [2005], *La Regularización del suelo urbano*, México, UAM-A.
- HUAMÁN E.A. [2010], « La regularización territorial en la zona metropolitana de la ciudad de México (1970-2002) : un instrumento desvinculado de la política de ordenamiento territorial », *Scripta nova. Revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, vol. 14, n° 331 (32) : <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-331/sn-331-32.htm> (page consultée le 10 janvier 2012).
- INEGI (Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática) [2010], *Censo general y conteo de Población y Vivienda* : <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/ccpv/> (page consultée le 21 septembre 2014).
- INGRAM G.K., HONG Y.H. (dir.) [2009], *Property rights and land policies*, Cambridge, Ma., Lincoln institute of land policy, 485 p.
- IRACHETA A., MEDINA C. (dir.) [2008], *Irregularidad y suelo urbano : ¿Cómo incidir en las practicas y hacia dirigir las políticas publicas en México para enfrentar dicho fenómeno ?*, El colegio mexiquense, 581 p.
- LINCOLN INSTITUTE [2002], *Access to land by the urban poor, 2002 annual roundtable*, Cambridge, Ma., Lincoln institute of and policy, 52 p.
- POUPEAU F. [2008], « Les ambivalences de la participation communautaire : Le cas du service de distribution des eaux à El Alto, Bolivie », in DOCQUET A., « Variations et dynamiques urbaines », *Autrepart*, n° 47, p. 245-253.
- PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F. [1994], « Corporatisme et clientélisme : territoires à reprendre dans le golfe du Mexique », *Géographies et cultures*, n° 10, p. 117-134.
- RIBARDIÈRE A., VALETTE J.-F. [2012], « The colonias populares of Mexico city : sites of marginality ? », *32^e Colloque international de géographie*, International geographical union, Cologne, 29 août 2012.

- RIVELOIS J. [2000], *Drogue et pouvoirs : du Mexique au paradis*, Paris, L'Harmattan, 412 p.
- SALAZAR C. [2011], « La privatisation des terres collectives agraires dans l'agglomération de Mexico. L'impact des réformes de 1992 sur l'expansion urbaine et la régularisation des lots urbains », *Revue tiers monde*, n° 206, p. 95-114.
- SANCHEZ C.F. [2010], « La participación ciudadana », in GARZA G., SCHEINGART M. (dir.), *Los Grandes Problemas de México. Desarrollo urbano y regional*, vol. 2, México, El Colegio de México, p. 617-657.
- SCHEINGART M. [1981], « El proceso de formación y consolidación de un asentamiento popular en México : El caso de Ciudad Nezahualcóyotl », *Revista interamericana de planificación*, vol. 15, n° 57, p. 100-114.
- SCHEINGART M. [2001], *Los Productores del espacio habitable : estado, empresa y sociedad en la Ciudad de México*, 1^{re} édition en 1989, México, Colegio de México, Centro de estudios demográficos y de desarrollo urbano, 415 p.
- SVAMPA M., PRÉVÔT-SCHAPIRA M.-F. [2011], « Du "Qu'ils s'en aillent tous !" à l'exacerbation de la rhétorique nationale-populaire », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 82, p. 77-91.
- VALETTE J.-F. [2014], « La régularisation territoriale des quartiers populaires de Mexico : une approche des rapports de pouvoir dans la maturation des périphéries », in CHALÉARD J.-L. (dir.), *Métropoles au Sud : le défi des périphéries ?*, Paris, Khartala, p. 369-384.
- VEGA A.L. [2005], *Mutations du système de logement dans un quartier à développement spontané après régularisation de la propriété de la terre. Cas de Netzahualcóyotl, dans la banlieue est de Mexico*, Thèse d'urbanisme, Paris XII, IUP, 352 p.
- VIEILLARD-BARON H. [2001], *Les Banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 287 p.
- ZERAH M.-H. [2011], « Le rôle des associations de résidents dans la gestion des services urbains à Hyderabad », *Métropoles* [en ligne] : <http://metropoles.revues.org/4481> (page consultée le 21 septembre 2014).
- ZERMEÑO S. [2006], « La participación ciudadana en el Distrito Federal (la normatividad y sus resultados) », in ALVAREZ L., SAN JUAN C., SANCHEZ M.C. (dir.), *Democracia y Exclusión, Caminos encontrados en la Ciudad de México*, México, UNAM, UAM-A, UACM, p. 153-186.

Les transformations de l'utilisation des transferts de fonds des migrants internationaux au Mexique

Jean Papail*

Le Mexique était, en 2010, le principal fournisseur de migrants internationaux – essentiellement à destination des États-Unis – avec 11,9 millions d'individus cumulés durant les dernières décennies, devant l'Inde (11,4 millions), la Russie (11,1 millions), la Chine (8,3 millions) et l'Ukraine (6,6 millions), mais n'était que le troisième récepteur de fonds privés (21,3 milliards de dollars), loin derrière la Chine (51 milliards), et l'Inde (55 milliards) [Banque mondiale, 2011]. À cette date, les transferts de fonds privés à destination du Mexique représentaient 2,6 % de son PIB, mais près de 10 % dans la région d'émigration traditionnelle du Centre Ouest (États de Guanajuato, Zacatecas, Michoacán et Jalisco) [*op. cit.*].

Selon le Conseil national de la population [Zúñiga Herrera, Leite Neves, Acevedo Prieto, 2005], la proportion de ménages mexicains recevant des fonds de l'extérieur s'élevait à 3,7 % en 1992. Cette proportion a culminé à 7 % en 2006 avant de redescendre à 3,9 % en 2010, au plus fort de la crise économique [INEGI, 2013a]. Au début des années 2000, on estimait que près de 20 % des ménages mexicains – 37 % dans la région du Centre Ouest – avaient un lien avec la migration internationale [Corona, 2002], soit en ayant un membre résidant à l'extérieur du pays ou au Mexique, mais avec des antécédents migratoires, soit en recevant des fonds privés du pays voisin.

Le volume de fonds privés provenant de l'extérieur, de l'ordre de 2,5 milliards de dollars en 1990, s'est considérablement accru parallèlement à l'essor de l'émigration internationale, pour atteindre 21,3 milliards en 2010 selon la Banque du Mexique [Banco de México, 2013]. Le rythme de croissance du volume de ces transferts, découplé de celui du stock de migrants depuis le début des années 2000, suggère un renforcement considérable ces dernières années d'autres composantes de ces transferts (contreparties de services et de commerce intrafamilial à petite échelle de produits envoyés aux États-Unis, salaires, pensions de retraite, trafics illicites...), qui ne correspondent pas à la définition classique des *remesas*

* Démographe, IRD, UMR CESSMA.

familiales (envoi à leurs familles d'une partie de l'épargne réalisée par les migrants sur le revenu de leur travail), telle qu'elle est communément utilisée au Mexique. L'importance du volume des *remesas* et leur allocation dépendent de différents facteurs (niveaux de revenus et d'épargne, types de migrants – circulaires, de longue durée ou définitifs –, environnement familial aux États-Unis, besoins familiaux au Mexique, projets des propres migrants, etc.), dont l'évolution modifie peu à peu les comportements d'épargne, de consommation et d'investissements des migrants et de leurs familles.

L'évolution de la politique migratoire nord-américaine, en durcissant le contrôle de sa frontière sud depuis le milieu des années 1990, politique renforcée à partir de 2001, et en modifiant les priorités accordées aux admissions des différents types de migrants (migrations de travail temporaire ou de longue durée, regroupements familiaux) a également eu un impact sur la composition des flux migratoires, le volume et l'emploi des transferts des migrants. Ces modifications contribuent à infléchir les affectations des fonds transférés, schématiquement répartis entre l'entretien des familles nucléaires des migrants au Mexique, les investissements productifs ou patrimoniaux et la prise en charge des parents âgés des migrants. D'un autre côté, l'évolution démographique mexicaine, marquée au cours des dernières décennies par une forte croissance de l'espérance de vie qui a accru le poids relatif des personnes âgées dans la structure de la population, a intensifié la demande de financement des besoins de cette sous-population que ne peuvent couvrir les systèmes de retraite qui, malgré leur ancienneté, n'ont affilié qu'une petite partie de la population active. Après une description de l'évolution des flux migratoires mexicains et des envois de fonds privés qui leur sont associés, nous nous attacherons à discerner leurs différents usages et les inflexions récentes dans ces usages.

L'essor de la migration internationale mexicaine

L'émigration traditionnelle des Mexicains vers les États-Unis – qui capte 98 % soit presque la totalité des flux de sortie du pays – remonte au milieu du XIX^e siècle, à partir de la cession des territoires du Nord mexicain (Californie, Nouveau-Mexique, Arizona, Nevada, Utah, Colorado) à son puissant voisin après la sécession du Texas en 1836 et la guerre entre les deux pays (1846-1848). Par la suite, la demande de main-d'œuvre dans ces territoires sous-peuplés accompagnant la création d'infrastructures, le développement de l'agriculture, de l'élevage, l'industrialisation, l'instabilité politique régnant au Mexique, provoquèrent des mouvements migratoires ininterrompus de travailleurs mexicains, d'amplitudes diverses selon les époques. Les deux guerres mondiales et la guerre de Corée incitèrent les deux gouvernements à mettre en place un programme de travailleurs temporaires, le programme *Bracero* (essentiellement dans l'agriculture) pour remplacer les soldats engagés dans les conflits. Près de 5 millions de travailleurs temporaires mexicains furent ainsi mobilisés de 1942 à 1964. La fin du programme *Bracero* altéra peu le volume des flux d'émigration, mais modifia sa composition en termes

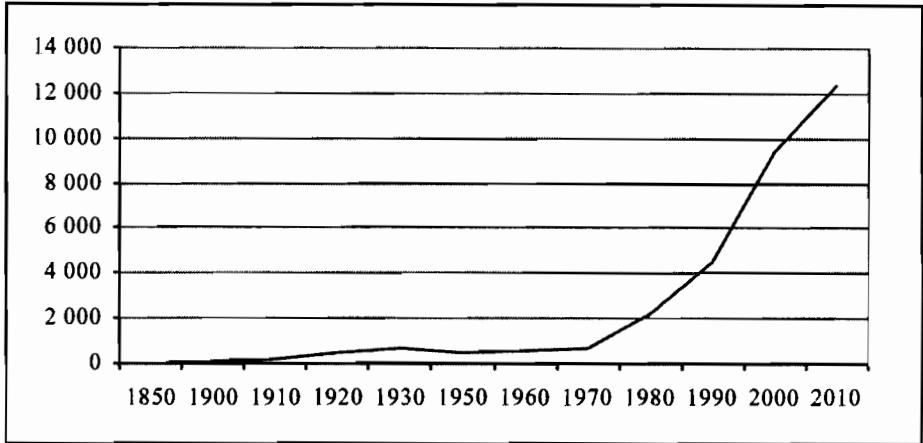
juridiques. Une partie des entrées se faisait dès lors de plus en plus de manière illégale, mais dans le cadre d'une législation permissive ; et grâce à l'appui de leurs employeurs, beaucoup de migrants irréguliers purent légaliser leur situation en obtenant la carte verte¹. Deux décennies plus tard, au milieu des années 1980, la loi Immigration Reform and Control Act (IRCA) permit la légalisation massive de 2,4 millions d'immigrants mexicains en situation irrégulière.

Depuis le début des années 1980 la réduction du rythme de croissance économique du Mexique qui ne permettait pas d'absorber les générations de nouveaux actifs issus des décennies antérieures de forte fécondité, les besoins croissants de main-d'œuvre peu qualifiée dans différentes branches de l'économie nord-américaine, l'expansion des réseaux migratoires et l'accentuation des différences salariales entre les deux pays provoquèrent une très forte croissance de l'émigration, devenue majoritairement irrégulière : la proportion de personnes en situation irrégulière parmi les migrants mexicains était estimée à 34 % en 1992, à 48 % en 2000 et à 56 % en 2007 [Passel, Cohn, 2008]. Le nombre de personnes recensées aux États-Unis et nées au Mexique est ainsi passé de 880 000 en 1970 à près de 12 millions en 2011, dont près de la moitié de femmes (45 %), et représente actuellement environ 10 % de l'ensemble de la population née au Mexique (graphique 1). Si l'on prend en compte les descendants de deuxième et troisième générations, la population d'origine mexicaine aux États-Unis avoisine 30 millions de personnes en 2011, soit près de 10 % de la population totale de ce pays.

L'émigration, qui était jusqu'au début des années 1970 surtout temporaire et généralement composée d'actifs, le chômage demeurant une cause mineure de déplacement, revêt depuis une trentaine d'années des formes de plus en plus variées et complexes, avec une forte croissance de la composante de longue durée ou définitive et des regroupements familiaux. On observe durant les vingt dernières années une déconcentration géographique des aires d'origine au Mexique : longtemps concentré dans le Centre-Ouest mexicain, le phénomène touche actuellement toutes les régions du pays [Zúñiga Herrera, Leite Neves, Acevedo Prieto, 2005], et des aires d'accueil aux États-Unis. À la Californie et au Texas, qui captaient encore environ 75 % des flux au début des années 1990, se sont ajoutés progressivement de nombreux autres États, surtout dans l'Est (Floride, Caroline du Nord, Géorgie, Pennsylvanie, New Jersey, New York), de sorte que ces deux destinations traditionnelles ne représentaient plus que 59 % de la répartition des résidences des migrants d'origine mexicaine en 2012. La composante féminine de l'émigration constitue environ 25-30 % des flux, mais la moindre représentation des femmes dans les flux de retour accroît leur poids relatif dans l'augmentation du stock de migrants aux États-Unis.

1. La carte verte donne le statut légal de résident permanent aux États-Unis.

Graphique 1 – Population mexicaine recensée aux États-Unis de 1850 à 2010 (milliers)



Source : United States Census bureau [2011].

Les activités des migrants dans le pays frontalier, longtemps concentrées dans le secteur primaire, essentiellement l'agriculture, se sont également diversifiées vers la construction, les services et la restauration. L'agriculture ne représente plus en 2012 que 5,9 % de l'emploi des migrants mexicains, alors qu'elle employait la majeure partie de ces actifs jusqu'aux années 1960. La forte croissance du poids relatif de la construction a culminé en 2007, quand le secteur représentait 24,5 % des emplois mexicains aux États-Unis, avant de retomber à 17 % en 2012 [United States Census bureau, 2013], avec la crise économique qui a principalement affecté ce secteur depuis 2008.

Cette crise, qui a eu comme conséquence de réduire les flux d'entrée de Mexicains (effet de dissuasion) dans le pays voisin, a combiné ses effets avec les diverses mesures anti immigrants² qui ont été déployées depuis les années 1990 – et intensifiées ces dernières années – par un certain nombre d'États, comme la Californie, l'Arizona, l'Alabama, la Géorgie, l'Utah, l'Indiana, pour tenter de réduire le stock de migrants clandestins (politiques dites de « l'auto déportation ») et accroître le nombre des retours au Mexique. Alors que le solde annuel de la migration Mexique-États-Unis se situait à environ 450 000 individus en 1995-2000, il était pratiquement nul en 2005-2010. Cette baisse d'attractivité se reflète également dans le nombre d'arrestations de Mexicains essayant de passer la frontière clandestinement, qui est passé de 1 637 000 en 2000 à 286 000 en 2010. Les conditions de plus en plus difficiles et les coûts du passage clandestin de la frontière (de 400-700 dollars durant les années 1980-1992, ils sont passés à 3 000 dollars et plus en 2009), sont également des facteurs qui ont contribué à

2. Contrôles policiers au faciès, pénalisation des employeurs et bailleurs de logements à des migrants en situation irrégulière, refus d'accès à un certain nombre de services (santé, éducation...).

freiner les flux mexicains d'émigration vers les États-Unis. Cela a également eu comme conséquence de réduire la fluidité antérieure des mouvements temporaires : alors qu'en 1987-1992, 55 % des émigrants rentraient au Mexique avant 5 ans (avant de repartir de nouveau éventuellement), ils n'étaient plus que 46,1 % dans ce cas en 1997-2002 et 30 % en 2004-2009, selon les données des enquêtes ENADID [INEGI, 2013b]. On observe donc, pour une partie de la migration mexicaine, une augmentation des durées de séjour (de 11,6 mois en moyenne en 1995-2000 à 19,1 mois en 2004-2009), liée aux coûts croissants des déplacements clandestins. Les migrants engagés dans des mouvements pendulaires, que permettait jusqu'au milieu des années 1990 la politique migratoire relativement tolérante des États-Unis, sont confrontés depuis lors à des coûts extrêmement élevés, qui ont très fortement réduit les déplacements temporaires successifs des migrants clandestins.

La réduction des flux d'émigration aux États-Unis, a rapidement vieilli la population mexicaine qui y réside. Les plus de 45 ans, qui représentaient 21,9 % de cette population en 2000 en représentent actuellement 35,2 %, indicateur d'un accroissement du poids relatif des migrants de longue durée ou définitifs en situation légale. Les mesures anti immigrants ont par ailleurs incité un certain nombre de Mexicains résidant aux États-Unis et remplissant les conditions nécessaires à demander leur naturalisation. La proportion de citoyens nord-américains parmi les migrants mexicains est ainsi passée de 15,5 % en 1996 à 27,9 % en 2012 selon le Bureau américain du recensement [United States Census bureau, 2013]. La taille des ménages s'est également sensiblement réduite. Les ménages de migrants mexicains de sept membres et plus (essentiellement des ménages élargis ou de simples cohabitants), qui représentaient presque un quart des ménages mexicains aux États-Unis en 1994 (24,2 %), ne représentaient plus que 11,3 % de ces ménages en 2007 [*op. cit.*]. Un autre indice, le taux de propriété du logement, qui s'élève à 45,8 % en 2010 parmi les migrants mexicains chefs de ménage (67,4 % parmi les *natives*), selon les données de l'American community survey, semble indiquer un enracinement important dans le pays voisin [United States Census bureau, 2011].

Des transferts familiaux fortement réduits depuis 2007

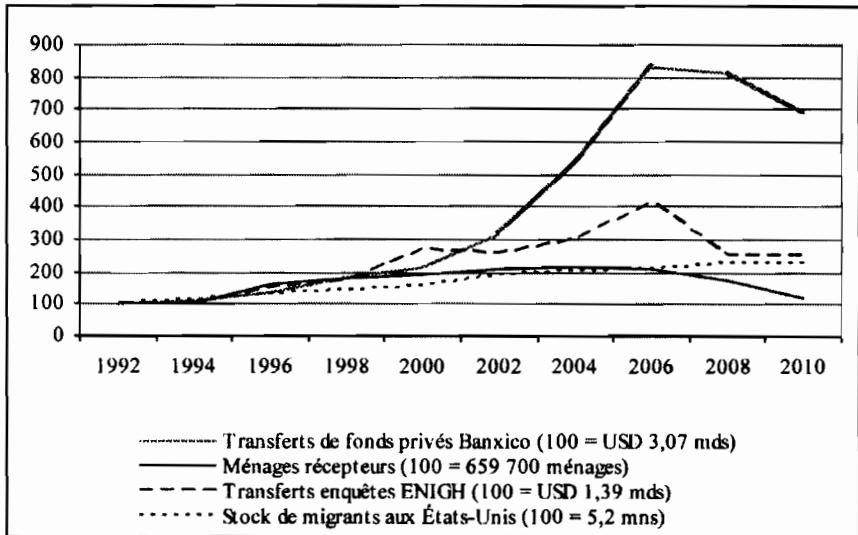
L'évolution des transferts de fonds privés³ entre l'étranger, principalement les États-Unis, et le Mexique est présentée dans le graphique 2. Elle apparaît déconnectée, depuis le début des années 2000, de l'évolution des effectifs de migrants résidant aux États-Unis, ainsi que de celle du volume des ménages récepteurs de ces transferts. Pour analyser cette évolution, il est préférable d'utiliser, malgré leurs limitations, les données fournies par l'enquête nationale ENIGH de l'Institut National de la statistique, de la géographie et de l'informatique (INEGI), qui

3. Ce sont les données du Banco de Mexico (Banxico) qui sont communément utilisées par les médias, les différents niveaux de gouvernement et une partie des observateurs académiques, sous le terme de *remesas* familiales, mais qui englobent en réalité différentes rubriques qui ne correspondent pas à la définition communément admise des *remesas*.

produit tous les deux ans une estimation du montant des sommes provenant de l'étranger perçues par les ménages enquêtés ⁴.

L'envoi par les migrants de fonds au Mexique dépend de nombreux facteurs : niveau de revenus et taux d'épargne, environnement familial aux États-Unis et au Mexique, existence de projets de retour et de projets professionnels, cycle économique, taux de change. La crise économique de la période 2007-2011 a profondément affecté l'emploi migrant et se reflète dans le volume des ménages bénéficiaires des envois de fonds provenant de l'étranger (tableau 1). On notera que dans les données des deux sources, le nombre de ménages récepteurs a considérablement baissé (de 46,2 % pour l'ENOE entre 2006 et 2012 [INEGI, 2013a] et de 27 % pour l'ENIGH entre 2006 et 2010 [INEGI, 2013c]), tandis que le volume global des transferts de fonds privés mesuré par la Banque du Mexique ne reculait que de 18 %. Les différences dans le nombre de ménages bénéficiaires entre les enquêtes ENIGH et ENOE proviennent surtout du fait que l'enquête ENOE se réfère au soutien économique d'une autre personne vivant à l'étranger, tandis que l'enquête ENIGH se réfère aux ressources totales provenant d'autres pays (salaires, pensions, aides...), conception beaucoup plus large que celle retenue dans les enquêtes ENOE.

Graphique 2 – Transferts de fonds privés, nombre de migrants mexicains aux États-Unis, nombre de ménages récepteurs et volume des fonds reçus de l'étranger par les ménages (Base 100 en 1992)



Sources : Évolution des transferts privés, Banco de Mexico ; migrants mexicains aux États-Unis [United States Census bureau, 2013] ; ménages récepteurs [Zúñiga Herrera, Leite Neves, Acevedo Prieto, 2005 ; INEGI, 2013a] ; fonds reçus de l'étranger par les ménages [INEGI, 2013c].

4. La définition adoptée par l'enquête ENIGH concerne tous les types de ressources provenant de l'étranger (salaires, pensions, aides...). Elle est donc plus large que celle des *remesas stricto sensu*, mais cette courbe est beaucoup mieux corrélée avec celle du stock de migrants, même si, par définition, elle n'inclut pas les transferts personnels des migrants entre leurs comptes à l'étranger et au Mexique.

Tableau 1 – Différentes mesures du nombre de ménages récepteurs de fonds provenant de l'extérieur du pays (milliers) selon les trimestres (T), 2006-2012

	2006		2008		2010		2012	
ENOE (échantillon : 120 620 logements)	T2	1 404,8	T2	1 160,5	T1	848,2	T1	755,9
ENIGH (échantillon : 35 146 logements)	T3	1 858,8	T3	1 583,3	T3	1 357,0		

Sources : enquêtes ENOE [INEGI, 2013a] et ENIGH [INEGI, 2013c].

Les enquêtes trimestrielles ENOE, dont la définition des aides externes correspond mieux à la définition usuelle des *remesas*, permettent de suivre l'évolution des fonds reçus par les individus et les ménages au premier trimestre de chaque année depuis 2005 [INEGI, 2013a]. Selon ces données (tableau 2), la proportion de bénéficiaires de transferts familiaux de l'extérieur aurait diminué de près de moitié (54,2 %) entre le premier trimestre 2005 (2,4 % de bénéficiaires) et le premier trimestre 2012 (1,1 % de bénéficiaires), au niveau national dans la population de 14 ans et plus ; cette baisse est à peu près identique pour les hommes et pour les femmes. La récession économique qui a débuté en 2008, notamment dans la branche construction, important employeur de main-d'œuvre mexicaine, a privé d'emploi une partie importante des migrants. Entre le premier trimestre 2007 et le premier trimestre 2010, les Mexicains aux États-Unis ont en effet perdu 983 000 emplois, surtout dans la construction, qui en a perdu les deux tiers, soit 631 000, ce qui a fait monter leur taux de chômage de 5,5 % au deuxième trimestre 2007 à 13 % au premier semestre 2011 [United States Census bureau, 2013]. La croissance du chômage durant cette période s'est également accompagnée de celle du travail à temps partiel. La proportion des actifs mexicains qui travaillaient moins de 40 heures par semaine s'est élevée de 15 % durant la période 2004-2007 à 25 % en 2009-2012, pour un volume de population économiquement active stabilisé autour de 7,7 millions entre 2007 et 2012. Le taux de pauvreté des migrants mexicains aux États-Unis, qui s'était sensiblement réduit au cours de la seconde moitié des années 1990 avec le développement de l'emploi hors de l'agriculture, en particulier dans la construction, passant de 34,4 % en 1996 à 24,7 % en 2001, est de nouveau en augmentation depuis 2008. Ce taux, qui atteint 28,9 % en 2011, représente pratiquement le double de celui des natifs (14,8 %) : il résulte de la récession économique qui a affecté plus fortement l'emploi des migrants.

Tableau 2 – Pourcentage de personnes qui reçoivent des fonds selon la tranche d'âge et le sexe au premier trimestre de 2005 et de 2012

	Transferts externes			Transferts internes		
	Total	Femmes	% de femmes	Total	Femmes	% de femmes
14 ans et plus						
2005	2,4	3,3	71,8	4,3	5,7	70,0
2012	1,1	1,5	70,2	3,9	5,2	70,1
60 ans et plus						
2005	6,2	6,8	59,0	14,9	18,4	66,1
2012	3,0	3,4	61,7	12,4	15,8	69,5

Sources : enquêtes ENOE [INEGI, 2013a].

Quelques flux monétaires inverses ont même été détectés durant la période récente, des familles de migrants au Mexique vers leurs parents au chômage dans le pays voisin [González, 2009]⁵. Les principales causes de cette baisse des transferts proviennent donc de l'augmentation du taux de chômage des Mexicains aux États-Unis, de la hausse du travail à temps partiel, du climat d'incertitude sur l'emploi qui prévaut dans cette population, provoquant la constitution d'une épargne de précaution, et des modifications des caractéristiques socio-économiques des migrants (hausse des regroupements familiaux, réduction des migrations de travail). Malgré cette situation désavantageuse dans le pays frontalier, les salaires perçus aux États-Unis par les migrants mexicains pour des emplois à temps plein en 2010 représentent en moyenne environ cinq fois ceux qui sont perçus au Mexique, un multiplicateur sensiblement identique à celui de la fin des années 1990.

Le poids accru des parents âgés dans la destination des transferts

Jusqu'aux années 1970, quand prédominaient les mouvements circulaires de courte durée, la présence d'épouses aux États-Unis était réduite et la prise en charge de parents âgés, qui étaient moins nombreux qu'aujourd'hui, était répartie entre un nombre plus important de descendants, ce qui entraînait une plus forte concentration des flux monétaires vers les épouses au Mexique. Dans les années 1980 et 1990, la proportion de migrants qui envoyaient de l'argent à leur famille s'échelonnait entre 50 et 80 % selon les enquêtes [El Colegio de la frontera

5. Ce sont des succursales d'organismes de microcrédit opérant dans les États de Puebla et d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, qui sont à l'origine de cette information. Ces flux, qui n'ont pas été mesurés, semblent très faibles par rapport aux flux classiques en provenance des États-Unis.

Norte, 1993 ; Velazquez, Papail, 1997 ; Massey, Parado, 1997]. Dans l'enquête EREM de 1999-2000 [Papail, Arroyo, 2004], cette proportion atteignait 78 % pour l'ensemble des deux sexes (84 % dans le cas des hommes, sauf s'ils cohabitaient avec leurs épouses aux États-Unis (59 %), tandis que dans les données de PROGRESA⁶ (fichiers ENCEL 99) sur les communautés rurales marginalisées en 1999, on observait que 48,5 % des hommes (82,1 % lorsqu'ils étaient mariés à des femmes résidant au Mexique) et 30,7 % des femmes migrantes envoyaient de l'argent à leur famille.

Avec le développement des regroupements familiaux depuis les années 1980, qui a accru la présence des épouses aux États-Unis, il semble que la proportion de migrants qui envoient de l'argent se soit réduite. Dans une enquête de 2005-2006 sur les créateurs de microentreprises [Papail, Arroyo, 2010], on observait que 44,2 % de l'ensemble des migrants masculins résidant aux États-Unis au moment de l'enquête y cohabitaient avec une épouse (74,9 % chez les migrantes), tandis que 64,1 % des hommes mariés se trouvaient dans la même situation (86,7 % parmi les femmes mariées). Dans cette enquête par exemple, si 42,1 % des migrants masculins envoyaient de l'argent (et 30,2 % des migrantes), cette proportion n'était que de 32,9 % dans le cas d'une cohabitation avec l'épouse et de 56 à 58,4 % dans le cas d'une cohabitation avec d'autres parents ou des amis. Comme nous le verrons, les épouses, les pères et mères des migrants sont les principaux bénéficiaires de ces transferts. La croissance durant les cinquante dernières années de l'espérance de vie des parents⁷, qui se trouvent souvent sans ressources après la cessation d'activité, a sans doute renforcé la proportion des transferts qui leur sont destinés dans la répartition de ces ressources, tandis que la présence accrue des épouses aux États-Unis a pu réduire la part qui leur était affectée dans le volume global des transferts.

Les transferts d'argent qui se réalisaient surtout par chèques (*money orders*) jusqu'au milieu des années 1990 donnaient lieu à des commissions extravagantes (de l'ordre de 20 %) de la part des institutions financières. L'intensification de la concurrence, un procès retentissant contre des institutions financières aux États-Unis à la fin des années 1990 sur les abus de commissions et de manipulation de taux de change, et la généralisation des transferts électroniques ont permis une forte réduction de ces coûts, qui se situent actuellement autour de 5 %.

Diverses enquêtes régionales et sources nationales indiquent que le montant moyen des transferts est resté relativement stable durant les quinze dernières années, entre 250 et 350 dollars par mois. Selon les statistiques de la Banque du Mexique, le montant moyen d'un transfert était de 326 dollars en 1995, 365 dollars en 2000, 342 dollars en 2006 et 315 dollars en 2010. Dans l'enquête EREM

6. PROGRESA (Programa de educacion, salud y alimentacion) est un programme social du gouvernement fédéral. Ces données, auxquelles nous avons pu avoir accès, ne sont pas publiées sous forme détaillée.

7. L'espérance de vie à la naissance est passée de 47 ans en 1950 à 75,5 ans en 2010 ; celle à 60 ans de 15,6 ans à 21,2 ans durant la même période.

de 1999-2000 [Papail, Arroyo, 2004], le montant moyen variait de 256 dollars en 1980-1984 à 301 dollars en 1985-1989, 295 dollars en 1990-1994 et 328 dollars en 1995-1999⁸. Une enquête récente (2011) à Encarnacion de Diaz⁹, une ville de l'État de Jalisco, dans la région traditionnelle de la migration internationale, indique que le montant moyen des *remesas* reçues était de 329 dollars au moment de l'enquête, soit l'équivalent d'un salaire moyen local (354 dollars). Cela signifie, compte tenu de la hausse continue des revenus en dollars courants aux États-Unis, que la fraction transférée s'est progressivement réduite proportionnellement aux revenus, tout en se maintenant à peu près constante en valeur réelle dans la monnaie mexicaine du fait de l'érosion continue de celle-ci face au dollar.

Les transferts en pourcentage des revenus des migrants représentaient entre 10 et 42 % selon les sources [Orozco, 2000 ; Pescador Osuna, 1998]. Ces proportions peuvent cependant atteindre des valeurs très élevées parmi les migrants temporaires. L'enquête EMIF¹⁰ signalait que les transferts représentaient 62,9 % des revenus de ce type de migrants en 1999-2000 (pour des salaires moyens de 1 427 dollars) et 65,9 % en 2002-2003 (pour des salaires moyens de 1 400 dollars). Dans le cas de migrations de courte durée (quelques mois), il s'agissait pour les migrants de maximiser leur épargne en limitant drastiquement leurs dépenses dans le pays voisin. Dans l'enquête EREM de 1999-2000, où le poids relatif des migrants de longue durée était nettement plus important, la proportion de revenu transférée est à peu près constante autour de 25 % des revenus durant toutes les périodes considérées entre 1980 et 2000.

Les chefs de ménage masculins captaient 22,3 % des envois de fonds au début 2012 (tableau 3). L'essentiel des transferts de fonds privés externes est destiné aux femmes de moins de 60 ans, généralement épouses des migrants, qui représentent près de la moitié des bénéficiaires en 2012 (47,4 %) et aux personnes âgées, pères et mères des migrants (37,7 %). Il est probable que l'on assiste actuellement à une modification de la distribution des *remesas* externes au profit des personnes âgées, groupe dont la part de captation, qui était de 32,2 % en 2005, s'est accrue de 5,2 points durant la période 2005-2012. D'ailleurs, dans la période actuelle de forte réduction du volume des transferts et du nombre de leurs bénéficiaires, seuls les ménages unipersonnels (constitués aux deux tiers de personnes âgées) ont enregistré une croissance de leur proportion de bénéficiaires depuis 2010, selon les données des enquêtes ENOE.

8. Pour toutes les données concernant les montants moyens, il s'agit de dollars courants.

9. Enquête sur l'emploi, les migrations internationales et les impacts locaux. UMR 201 IEDES-Paris1-IRD/CUCEA-université de Guadalajara (2011). Cette enquête portait sur 2 090 ménages (fraction de sondage de 0,32).

10. Enquêtes successives sur les migrations à la frontière des États-Unis, réalisées par le Colegio de la Frontera Norte (COLEF) depuis le début des années 1990.

Tableau 3 – Répartition des bénéficiaires des *remesas* externes par sexe et groupes d'âge au premier trimestre 2005 et au premier trimestre 2012 (%)

	Premier trimestre 2005			Premier trimestre 2012		
	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Total	Moins de 60 ans	60 ans et plus	Total
Hommes	15,0	13,2	28,2	15,4	14,2	29,5
Femmes	52,8	19,0	71,8	47,4	23,1	70,5
Total	67,8	32,2	100	62,8	37,3	100

Source : Enquêtes ENOE [INEGI, 2013a]

Dans l'enquête réalisée en 2011 à Encarnacion de Diaz, on observe une distorsion plus importante dans la répartition des transferts familiaux au bénéfice des femmes, qui représentaient 77,2 % des bénéficiaires à cette date (tableau 4). Parmi les femmes dont le conjoint résidait aux États-Unis, 62,5 % recevaient de l'argent provenant du pays voisin au moment de l'enquête.

Tableau 4 – Proportion d'individus qui reçoivent des *remesas* externes dans chaque groupe d'âge à Encarnacion de Diaz, selon le sexe

	15-59 ans		60 ans et +		Total	
	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif
Hommes	1,1	2 257	8,2	366	2,1	2 623
Femmes	4,9	2 577	14,9	402	6,2	2 979
Total	3,1	4 834	11,7	768	4,3	5 602

Source : Enquête sur l'emploi, les migrations internationales et les impacts locaux à Encarnacion de Diaz, 2011 (IRD - IEDES-Paris/CUCEA-université de Guadalajara).

Les transferts d'argent de l'extérieur du pays vers cette ville proviennent surtout des enfants (57,3 %) et des conjoints (25,1 %) des bénéficiaires. Le montant moyen (329 dollars en 2011) est du même ordre de grandeur que le salaire moyen de la ville, ce qui souligne l'importance de ces transferts dans les budgets familiaux des ménages récepteurs, où ils constituent souvent un substitut aux ressources d'activité du migrant s'il n'avait pas migré aux États-Unis (cas de migrants mariés dont l'épouse et les enfants sont restés au Mexique).

L'importance des transferts externes dans les ressources des personnes âgées dérive du fait que seulement 36,5 % des hommes et 11,1 % des femmes de 65 ans et plus bénéficiaient d'une pension directe selon l'enquête nationale sur la sécurité

sociale (ENESS, INEGI) de 2009, malgré une amélioration certaine par rapport à la situation de 2004. Dans les deux tiers des cas (67,4 %), le montant de cette pension était inférieur à deux salaires minimum [Nava Bolaños, Ham, 2006 ; Partida Bush, 2004], montant considéré actuellement comme un revenu minimum ¹¹. Cela explique les taux d'activité élevés dans ces groupes d'âge (60,3 % à 65-69 ans, 50,1 % à 70-74 ans, 29,7 % à 75-79 ans dans la population masculine en 2010, selon le recensement), où le travail constitue encore la principale source de revenus ou une ressource importante, même dans le cas de pensionnés (23,2 % de ces derniers avaient une activité rémunérée en 2009). Une autre enquête sur les personnes âgées ¹², confrontant les données d'une ville marquée par d'importants mouvements migratoires internationaux, Yahualica (13 625 habitants en 2010), avec celle d'une autre ville se situant dans la moyenne nationale en termes migratoires, Chapala (21 449 habitants en 2010), produit des résultats très contrastés sur les types de ressources dont disposent les personnes âgées (tableau 5). Comme on peut le constater, le travail constitue la principale

Tableau 5 – Type de ressources des personnes de 60 ans et plus dans deux villes moyennes du Centre Ouest mexicain (% qui disposent de la ressource *)

	Yahualica		Chapala		Total		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
Effectifs	404	615	374	358	778	1 153	1 931
Travail	31,4	8,8	50,8	23,1	40,7	13,4	24,4
Pension du Mexique	8,9	3,7	12,8	8,0	10,8	5,7	7,8
Pension des EU	8,2	3,4	2,1	1,1	5,3	2,3	3,5
Remesas du Mexique	4,5	7,0	7,8	13,8	6,0	10,1	8,5
Remesas de l'étranger	9,2	10,7	1,9	3,7	5,7	7,5	6,7
Rentes, intérêts	1,0	1,5	1,9	0,9	1,4	1,2	1,3
Aide du gouvernement	42,3	42,4	21,9	20,6	32,5	32,3	32,4
Autres ressources	1,0	0,8	0,5	1,5	0,8	1,1	1,0

* Le total en colonne peut dépasser 100, les individus pouvant disposer de plusieurs de ces ressources.

Source : enquête ETE à Yahualica de Gonzalez Gallo et Chapala (IRD/DER-INESER-CUCEA-université de Guadalajara, 2011-2012).

11. Le montant du salaire minimum mexicain a considérablement perdu de son pouvoir d'achat depuis une trentaine d'années.

12. Enquête ETE sur les personnes âgées dans deux villes (Yahualica de Gonzalez Gallo et Chapala) du Centre Ouest mexicain en 2011-2012, avec un échantillon total de 1 931 personnes (fraction de sondage globale de 0,46) (IRD-IEDES-Paris1/CUCEA-université de Guadalajara).

ressource de cette population et l'apport de l'étranger est relativement important dans la constitution des ressources des personnes âgées à Yahualica (les pensions de retraite et les *remesas* provenant des États-Unis concernent respectivement 8,2 % et 9,2 % des individus masculins), où il permet de réduire l'apport des ressources du travail. En revanche à Chapala, où la migration internationale est nettement moins importante, le travail assure l'essentiel des ressources des personnes âgées.

L'aide gouvernementale est constituée essentiellement par le programme « 70 ans et plus »¹³, qui octroie 500 pesos mensuels (environ 40 dollars) à toute personne de ce groupe d'âge, sans condition de ressources.

Une partie des ressources provenant de l'extérieur est utilisée pour l'achat de terrains ou l'achat, l'agrandissement ou la rénovation de logements. Comme dans le cas des investissements productifs privés, la migration internationale et les transferts qui lui sont liés permettent aux migrants ou à leurs familles de réaliser ces investissements beaucoup plus rapidement que dans la population non migrante. Les informations collectées sur le logement des ménages à l'occasion des recensements indiquent que la proportion de propriétaires est élevée (64,1 % en 1950, 66 % en 1970, 78,4 % en 1990 et 76,4 % en 2010). Les données de l'enquête effectuée en 2011 à Encarnación de Díaz (où 22,8 % et 2,8 % des populations masculine et féminine de 15 ans et plus ont eu une expérience migratoire de plus de 6 mois à l'étranger) révèlent des différences parfois importantes entre populations migrante et non migrante, concernant le statut du logement des ménages. Les proportions de ménages propriétaires de leur logement s'élèvent en effet à 44,9 % dans les ménages dirigés par un ex-migrant international de 25 à 34 ans, contre 30,9 % dans les ménages dirigés par un non-migrant de la même tranche d'âge. Il s'agit essentiellement d'une différence dans le rythme d'accès à la propriété, qui est importante jusqu'à 50 ans, mais disparaît lentement par la suite, au fur et à mesure que les non-migrants accumulent l'épargne suffisante pour acquérir leur logement. Une fraction des transferts est également utilisée dans l'investissement éducatif des enfants, mais les données sont peu nombreuses pour en mesurer l'impact réel. Les observateurs, à partir de données empiriques locales, font état de résultats généralement positifs. Selon Lopez-Cordova [2006], il y aurait un effet positif des *remesas* sur les niveaux d'alphabétisation dans la population des 6-14 ans, mais négatif à partir de 14 ans. Les travaux du groupe BBVA research [2011] à partir des données de l'enquête ENOE concluent à un effet positif des transferts sur les taux de scolarisation des enfants et des adolescents. Par contre, il semblerait que la diminution du flux de *remesas* en 2008-2009 ait accru le travail des enfants et réduit la fréquentation scolaire [Alcaraz, Chiquiar, Salcedo, 2010]. L'effet ne devrait sans doute pas être neutre, comme le suggèrent également les données de l'enquête à Encarnación de Díaz, qui semblent indiquer un léger effet positif de l'émigration internationale et des transferts familiaux sur

13. Ce programme qui concernait à l'origine la ville de Mexico s'est progressivement étendu à l'ensemble du pays, et débutait à Chapala lors de l'enquête en 2012.

l'éducation des enfants, mais essentiellement dans l'enseignement supérieur, parmi les ménages dans lesquels il y a un migrant actuel ou un migrant de retour, par rapport aux ménages non liés à la migration internationale. La différence (en termes d'années d'éducation) est toutefois inférieure à un an dans tous les groupes d'âge entre 15 et 29 ans, et atteint son maximum pour les jeunes adultes de 20-24 ans des ménages de migrants, qui ont étudié en moyenne 0,76 années de plus (8,2 % de plus) que ceux qui appartiennent à des ménages sans migrants internationaux. La disposition de l'épargne peut cependant produire parfois un effet contraire, en incitant les jeunes adultes à interrompre leur scolarité pour se joindre aux flux migratoires à destination des États-Unis, ce qui est souvent considéré comme une modalité de promotion sociale. On sait en effet qu'il existe une certaine reproduction de la migration internationale intergénérationnelle au sein des ménages [Papail, Arroyo, 2010], ceux où il existe des individus ayant une expérience migratoire étant plus enclins à fournir des migrants dans les générations suivantes. L'épargne migratoire est alors utilisée en partie pour régler les coûts de passage clandestin de la frontière et d'installation, devenus extrêmement élevés depuis les années 1990, et qui peuvent représenter environ deux à trois mois de salaire aux États-Unis si le lieu de départ est très éloigné du lieu d'arrivée.

Les investissements productifs

Ils concernent essentiellement les migrants internationaux de retour, éventuellement leurs épouses ou parents (à travers des dons ou prêts octroyés par les migrants), et sont généralement l'aboutissement d'un projet de création d'une microentreprise élaboré, soit dans le cadre du projet migratoire (celui-ci en est, dans ce cas, l'instrument), soit durant le cycle migratoire ou au retour, si la réinsertion professionnelle sur le lieu d'origine s'avère difficile. Quelques enquêtes réalisées dans des États de la région du Centre Ouest mexicain indiquent que l'impact des transferts en termes d'investissements productifs est relativement important dans les économies locales. Massey et Parado [1997], dans leurs enquêtes de 1982-1983 et 1987-1994 dans plusieurs zones urbaines de cette région estiment qu'environ 11 % des microentreprises de leurs échantillons ont été créées grâce à des ressources provenant des États-Unis. À Guadalajara, ville d'environ 4 millions d'habitants, dans un échantillon de microentreprises créées avant 1990, 16 % des établissements de moins de 20 salariés auraient bénéficié de ces ressources pour se constituer [Escobar, de La O. Martinez Castellanos, 1991]. Dans l'enquête EREM de 1999-2000 sur la réinsertion des migrants internationaux de retour [Papail, Arroyo, 2004], on a pu constater dans cette même région que la fraction des *remesas* utilisée pour l'épargne et l'investissement productif s'était sensiblement accrue durant les années 1990 (tableau 6). Cette rubrique représentait 21,3 % de l'affectation des transferts des hommes et 22,7 % des transferts des femmes durant les cinq années précédant l'enquête, tandis qu'elle n'en constituait qu'environ 11 % au cours des périodes antérieures à 1990 dans chacune des deux populations. Cependant, si l'on prend en compte uniquement les réponses explicites concernant le financement d'activités non salariées, cette sous-rubrique n'a

jamais dépassé les 3 % des affectations pendant l'ensemble de la période. La majeure partie des investissements réalisés par les migrants dans des activités non-salariées s'est opérée à partir de l'épargne accumulée comme sous-produit des transferts monétaires, qui représentait une situation d'attente jusqu'au retour des migrants sur leur lieu d'origine.

Tableau 6 – Distributions (pondérées par les montants) des *remesas* masculines par périodes entre les principales rubriques d'utilisation (pourcentages)

	1975-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999
Dépenses courantes de la famille	72,4	70,4	73,0	67,9	64,0
Épargne et investissements	9,7	12,7	11,8	15,7	21,3
Achats de terrains, logements	10,8	12,3	11,8	11,1	9,3
Autres	7,1	4,6	3,4	5,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif (nombre)	292	373	591	820	772

Source : enquête EREM (enquête sur la réinsertion des migrants internationaux), IRD/INESER-CUCEA-université de Guadalajara, 1999-2000.

Les montants moyens des investissements réalisés par les migrants à leur retour au Mexique représentaient, dans cette enquête, autour de 14 % de leurs transferts durant la seconde moitié des années 1990. L'ensemble des investissements productifs durant cette période représentait environ 6 % des transferts de l'ensemble des migrants réinstallés sur leur lieu d'origine. Cependant, l'imprécision de ce type de mesure reste importante, même si le montant moyen des investissements réalisés durant cette période (autour de 3 500 dollars) semble cohérent avec les autres paramètres (durées de séjour aux États-Unis, niveaux de revenus dans ce pays, montants des transferts) de la migration, et représente une épargne correspondant à quatre ou cinq années de travail en moyenne aux États-Unis. Les micro-entrepreneurs (employeurs ou indépendants) ont en effet des durées de séjour aux États-Unis nettement plus importantes (autour de 5 ans) que les autres. Les investissements réalisés sur les lieux d'origine se concentrent dans le commerce (autour de 40 %), bien qu'ils recouvrent toutes les branches d'activité. Ces investissements permettent à une partie des migrants salariés au moment du premier déplacement aux États-Unis de se reconvertir en non-salariés (employeurs ou travailleurs indépendants) en se réinstallant sur leur lieu d'origine. Ce processus de désalarisation semble être un motif important de la migration, même s'il n'apparaît pas clairement comme tel au début du cycle migratoire. Le nombre de patrons et de

travailleurs indépendants dans les cohortes masculines de migrants entre le moment de la première émigration aux États-Unis et le moment de l'enquête EREM en 2000, après leur retour, a plus que doublé (de 12,7 % à 31,7 %). Globalement pour l'ensemble des périodes considérées, un quart des hommes et des femmes, salariés et des travailleurs familiaux au moment de la première émigration, étaient devenus non-salariés en 2000, après leur retour. Si l'on tient compte des entreprises créées après le retour des migrants, mais disparues (quelles qu'en soient les raisons), qui représentent autour de 9 % de l'ensemble des entreprises créées, le processus de désalarisation concerne un tiers des migrants. Ce processus, qui s'observe à travers la migration internationale, apparaît également nettement dans les données d'autres enquêtes comme l'ENADID 1997, dans laquelle on observe que les ex-migrants internationaux sont beaucoup plus fréquemment non-salariés que les non-migrants, quel que soit le sexe [INEGI, 2013b]. Des enquêtes plus récentes (enquête 2005-2006 sur les non-salariés [Papail, Arroyo, 2010], enquête 2011 à Encarnacion de Diaz), confirment ce processus parmi les migrants internationaux de retour. C'est un processus à l'œuvre dans la population active mexicaine dans son ensemble et qui apparaît dans toutes les générations successives au cours de leur vie active. La proportion de non-salariés, qui se situe autour de 20 % dans chaque génération masculine (la situation est similaire dans la population féminine) à 20-25 ans s'élève progressivement pour atteindre environ 50 % autour de 60 ans. La migration internationale, grâce aux ressources qu'elle permet de mobiliser, intensifie et accélère ce processus dans la population concernée. Si les migrants de retour sont les acteurs essentiels de ces investissements, une partie des épouses des migrants qui sont restées sur le lieu d'origine en bénéficie également. Dans les enquêtes citées sur les non-salariés (2005-2006), ou très récemment à Encarnacion de Diaz, une partie non négligeable (9 % à Encarnacion de Diaz) des microentreprises créées par des femmes non migrantes l'ont été grâce à un financement provenant des États-Unis.

Il semblerait que dans la plupart des cas, ces investissements se réalisent non tant dans une perspective d'accumulation ou d'expansion de leurs activités que comme une façon de s'assurer des revenus généralement supérieurs à ceux qu'ils auraient pu obtenir comme salariés, ou comme des revenus complémentaires dans les ressources globales des ménages (cas fréquent des activités féminines). Il peut également s'agir dans un certain nombre de cas, de générer, en se créant une activité non salariée, les conditions assurant des revenus futurs suffisants durant la vieillesse, ce qui serait plus difficile à obtenir sous forme de pension du régime salarié, les pensions de retraite étant notoirement insuffisantes en l'état actuel du fonctionnement du système de protection sociale, ou par une activité salariée, la diminution des capacités physiques et mentales limitant l'accès au marché du travail aux âges avancés. C'est ce que suggère l'évolution des statuts d'occupation des générations masculines successives au cours de leur vie active. Les investissements dans la création d'activités non-salariées, en particulier dans le petit commerce (épiceries, débits de boisson, papeteries...) et les services (ateliers de réparation, serrureries, plomberies, maçonnerie, salons de coiffure, jardinerie)

apparaissent dès lors comme une forme d'assurance de revenus durant la dernière phase d'une vie active prolongée, dans un système productif entretenant très difficilement ses anciens actifs, et dans un contexte marqué par un affaiblissement de la sécurité octroyée par une descendance de moins en moins nombreuse, qui palliait auparavant les déficiences du système de sécurité sociale dans la prise en charge et la protection des personnes âgées.

Les dépenses et investissements sociaux

Une petite fraction de l'épargne des migrants est transférée à travers leurs clubs ou associations aux États-Unis, qui regroupent des migrants de même origine géographique, en général la localité, pour participer au programme 3 × 1. Ce programme trouve son origine en 1986 dans l'État de Zacatecas sous la forme d'un programme 1 × 1 associant des clubs de migrants aux États-Unis à des municipalités locales pour réaliser des travaux d'infrastructures de base dans les communautés d'origine des migrants par un financement à parts égales par les deux catégories d'acteurs [Garcia Zamora, 2007]. Le programme s'est amplifié par la suite en se transformant en 2 × 1 dans les années 1990 dans les États de Guerrero en 1991 et de Zacatecas en 1992, par l'incorporation de l'État régional au financement de ces projets, puis en 3 × 1 à Guanajuato en 1996, Zacatecas en 1999 et Jalisco en 2000, quand l'État fédéral s'est associé à ce programme. Fondamentalement, il s'agit de multiplier les montants des investissements en infrastructures sociales projetés par des associations de migrants aux États-Unis dans leur communauté d'origine. Pour chaque peso investi par une association de migrants dans un projet, la municipalité, l'État concerné et l'État fédéral ajoutent chacun un peso.

L'apport de l'État fédéral à ces programmes s'est fortement accru, de 99,6 millions de pesos (9,5 millions de dollars) en 2003, à 553,7 millions de pesos (48 millions de dollars) en 2010, au fur et à mesure que les clubs de migrants présentaient de nouveaux projets d'équipements pour leurs communautés d'origine. Le nombre de communes bénéficiaires a doublé entre 2002 et 2009. En 2010, ces programmes opéraient dans 28 des 32 États de la fédération. Ils concernaient 2 438 projets dont 82,4 % en infrastructures de base dans 664 communes (sur les 2 456 communes du pays), pour un montant global de 148 millions de dollars, dont 39 millions apportés par les clubs de migrants. Le montant maximum de l'apport fédéral est de 800 000 pesos par projet d'infrastructure (1 million depuis 2011, soit 87 000 dollars). La majeure partie des projets présentés est approuvée et financée. En 2010, l'apport fédéral de 48 millions de dollars représentait 26,5 % d'un montant total de 182 millions de dollars. Les 2 438 projets présentés par 890 clubs de migrants aux États-Unis, approuvés et financés en 2010, se distribuaient entre 874 projets d'urbanisme et de voirie, 571 projets d'eau potable, d'assainissement et d'électrification, 359 projets d'éducation, de santé et de sport, 56 projets de routes rurales et 332 projets à orientation productive (projets productifs communautaires). Ces programmes peuvent être amplifiés à des schémas de type 4 × 1

ou 5×1 si d'autres administrations ou entreprises privées interviennent également. Bien que très largement médiatisées au Mexique, ces contributions de la population migrante aux investissements sociaux ne représentent toutefois qu'une partie infime (inférieure à 1 %) de leurs transferts monétaires.

Les pouvoirs publics, dans un but d'incitation aux investissements productifs privés des migrants pour la création d'emplois et la génération de ressources ont lancé en 2007 ce que l'on appelle le programme productif communautaire 3×1 , qui concerne généralement des projets de coopératives de production. Ces projets représentent 13,5 % du montant total des investissements des programmes 3×1 . Depuis quelques années, les pouvoirs publics ont également mis en place le fonds productif pour le renforcement patrimonial ou fonds productif migrant 1×1 , dérivé des programmes d'investissements sociaux 3×1 , et qui consiste à abonder l'investissement d'un migrant dans la création d'une microentreprise par un apport égal sous forme de prêt sans intérêt d'une durée de cinq ans. Les dossiers de demande sont examinés et validés par un comité composé des représentants des différentes parties prenantes, le comité *Validación y Atención a Migrantes* (COVAM), qui détermine les priorités. Le montant maximum d'un prêt de la part du ministère fédéral des Affaires sociales (SEDESOL) s'élevait à 300 000 pesos (26 000 dollars) et a été porté à 600 000 pesos depuis 2010. Son remboursement doit être affecté à un programme 3×1 classique élaboré par le club ou l'association de migrants auquel appartient le bénéficiaire du prêt. En 2009, ont été enregistrés au niveau national 136 projets productifs répartis dans 20 États pour un investissement total de 61,6 millions de pesos (5,3 millions USD), qui se répartissaient de la manière suivante : agriculture et élevage (69 projets), prestation de services (46), restauration et alimentation (8), construction (5), hôtellerie et tourisme (3), artisanat (2), musique et son (2), couture (1).

Une autre fraction de l'épargne migrante est dépensée dans les fêtes patronales du lieu d'origine. Dans ce pays très catholique, les traditions liées aux fêtes religieuses sont généralement très respectées, et chaque communauté (village, petite ville, ville moyenne, quartier de grande ville) célèbre la fête de son saint protecteur, souvent associée au jour des enfants absents (les migrants), à une foire ou d'autres manifestations commerciales, culturelles ou patriotiques. Ces fêtes sont souvent coorganisées par l'Église et la municipalité, et font largement appel aux migrants internationaux individuellement ou, le plus souvent, aux clubs et associations de migrants pour contribuer aux dépenses nécessaires engagées dans ces manifestations (orchestres, repas communautaires, feux d'artifice, messes, réparations de l'église, donations pour les écoles religieuses, troupes de théâtre, de danses folkloriques, défilés de migrants en automobiles, processions, etc.). Les contributions des migrants sont généralement peu importantes individuellement, de l'ordre de 50 ou 100 dollars et ne sont pas obligatoires, mais elles leur permettent de manifester leur attachement à leur communauté d'origine, même s'ils ont choisi de résider définitivement aux États-Unis, et pour certains, de réaliser des dépenses de prestige. Par contre, dans les zones rurales du Sud-Ouest du pays, où l'emprise de l'Église et des autorités locales indigènes est beaucoup plus forte

sur les communautés, ces fêtes donnent lieu à des inscriptions comptables très strictes des contributions, auxquelles les migrants ne peuvent se soustraire sous peine de sanctions. Dans ce cas, il est probable que la fraction des ressources des migrants employée dans ces dépenses communautaires festives soit relativement importante.

Conclusion

Les différentes méthodes de mesure des transferts de fonds privés (banque centrale, enquêtes ménages) illustrent la difficulté à cerner avec précision l'impact de la migration internationale sur les ressources monétaires produites par ces mouvements de population dans les aires d'origine. L'analyse de l'évolution des statuts d'occupation des migrants de retour dans le temps permet néanmoins de mettre en lumière l'importance de l'épargne réalisée par les migrants internationaux dans la création de microentreprises et des emplois, salariés ou non, qu'elle entraîne. La crise économique qui a débuté en 2008 aux États-Unis y a affecté l'emploi des migrants mexicains et, combinée avec la forte croissance de mesures anti-immigrants d'un certain nombre d'États de la fédération, a provoqué une hausse des flux de retour au Mexique tout en réduisant considérablement les flux d'émigration. L'effondrement du nombre de bénéficiaires des *remesas* révélé par les enquêtes ENOE et ENIGH ne peut être expliqué uniquement par la crise économique du pays voisin, même si la sensibilité de ces flux monétaires à la conjoncture semble nettement plus importante que ce que leur évolution passée laissait présager. L'évolution des priorités de la politique migratoire nord-américaine, qui favorise plus nettement l'immigration de regroupement familial depuis une vingtaine d'années, a peu à peu transformé la composition des flux migratoires mexicains et a également contribué, en conséquence, à la modification du volume et de la répartition des transferts familiaux au Mexique. En effet, la présence accrue des épouses et des enfants de migrants dans le pays voisin réduit le volume des flux monétaires qui leur étaient destinés. Par contre, l'allongement de l'espérance de vie, la faible densité des cotisations au système de sécurité sociale au cours de la vie professionnelle des personnes âgées, de plus en plus nombreuses au Mexique, renforcent les besoins de prise en charge de cette sous-population, que la réduction progressive de la taille des fratries fait de plus en plus peser sur les ressources des migrants internationaux, réorientant progressivement leurs contributions vers cette catégorie de population. La refonte de la politique migratoire des États-Unis vis-à-vis du Mexique, en débat depuis une dizaine d'années, pourrait de nouveau modifier le volume et la répartition des transferts familiaux si elle permettait un accroissement important de la migration de travail temporaire, comme le souhaite le gouvernement mexicain.

Bibliographie

- ALCARAZ C., CHIQUIAR D., SALCEDO A. [2010], « Remittances, schooling, and child labor in Mexico », *Working paper* n° 2010-14, México, Banco de México, 26 p.
- BANCO DE MÉXICO [2013], *Remesas* : <http://www.banxico.org.mx/ayuda/temas-mas-consultados/remesas.html> (page consultée le 10 octobre 2013).
- BANQUE MONDIALE [2011], *Migration and remittances factbook 2011*, Washington D.C., The World Bank, 268 p.
- BBVA RESEARCH [2011], *Situación migración Mexico*, Bilbao, Banco Bilbao Vizcaya Argentina, 56 p.
- CORONA R. [2002], « Monto y uso de las remesas en México », in TUIRÁN R. (dir.), *Migración Mexico-Estados Unidos. Opciones de política*, México, CONAPO, p. 12-29.
- EL COLEGIO DE LA FRONTERA NORTE [2013], *Encuesta sobre Migración en la Frontera (EMIF)* : <http://www.colef.mx/emif/tabuladosnte.php> (page consultée le 25 septembre 2013).
- ESCOBAR LATAPI A., DE LA O. MARTINEZ CASTELLANOS M. [1991], « Small-scale industry and international migration en Guadalajara, Mexico », in DIAZ-BRIQUETS, WEINTRAUB (dir.), *The effects of receiving country policies on migration flows*, Boulder, Colorado, Westview Press, p. 133-173.
- GARCÍA ZAMORA R. [2007], « El programa tres por uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos », *Migraciones Internacionales*, El Colegio de la Frontera Norte, vol. 4, n° 1, p. 165-172.
- GONZÁLEZ S.G. [2009], « Desde zonas marginadas de Puebla y Oaxaca hay envíos de 3 mil a 6 mil pesos mensuales – Se revierte flujo de remesas ; familias de migrantes le mandan dinero a EU », *La Jornada*, Domingo 4 de octubre de 2009, p. 26.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2013a], *Encuesta nacional sobre ocupaciones y empleo (ENOE)* : <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/encuestas/hogares/regulares/enoe/> (page consultée le 20 septembre 2013).
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2013b], *Encuesta nacional sobre la dinámica demográfica (ENADID)* : <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/Proyectos/encuestas/hogares/especiales/enadid/default.aspx> (page consultée le 20 septembre 2013).
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2013c], *Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares (ENIGH)* : <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/encuestas/hogares/regulares/enigh/> (page consultée le 24 septembre 2013).
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2013d], *Encuesta nacional de empleo y seguridad social (ENESS)* : <http://www.inegi.org.mx/est/contenidos/proyectos/encuestas/hogares/modulos/eness/default.aspx> (page consultée le 25 septembre 2013).
- LÓPEZ CÓRDOVA E. [2006], « Globalization, migration, and development : the role of Mexican migrant remittances », *Working paper INTAL-ITD*, n° 20, Washington D.C., Inter-American Development Bank, 43 p.
- MASSEY D.S., PARRADO E.A. [1997], « Migración y pequeña empresa », *Ciudades*, RNIU, Puebla, México, n° 35, p. 34-40.
- NAVA BOLAÑOS I., HAM R. [2006], « Dividendos demográficos y el sistema de pensiones de retiro », *Papeles de población*, vol. 12, n° 50, p. 71-95.

- OROZCO M. [2000], « Remittances and markets : new players and practices », *Working paper*, Inter-american dialogue and the Tomas Rivera Institute, 19 p.
- PAPAIL J., ARROYO J. [2004], *Les Dollars de la migration mexicaine. Réinsertion et investissements des migrants internationaux*, Paris, L'Harmattan-IRD, 246 p.
- PAPAIL J., ARROYO J. [2010], *Les Migrants Mexicains créateurs d'entreprises*, Paris, L'Harmattan, 164 p.
- PARTIDA BUSH V. [2004], « Proyecciones de quienes cotizan a los sistemas de seguridad social », in Consejo nacional de población (CONAPO), *La situación demográfica de México*, México, CONAPO, p. 99-110.
- PASSEL J.S., COHN D. [2008], « Trends in unauthorized immigration : undocumented inflow now trails legal inflow », Pew hispanic center, <http://www.pewhispanic.org/2008/10/02/trends-in-unauthorized-immigration/> (page consultée le 10 décembre 2008).
- PESCADOR OSUNA J.A. [1998], « México-Estados Unidos : el impacto de las remesas », Nexos, México : <http://www.nexos.com.mx/?p=9109> (page consultée le 2 septembre 2013).
- UNITED STATES CENSUS BUREAU [2011], *American community survey*, Washington D.C., US Department of commerce : <http://www.census.gov/acs/www/#> (page consultée le 24 août 2014).
- UNITED STATES CENSUS BUREAU [2013], *Current population survey (CPS)*, Washington DC., US Department of Commerce : <http://www.census.gov/cps/data/> (page consultée le 24 septembre 2013)
- VELAZQUEZ L.A., PAPAIL J. [1997], *Migrantes y transformación económica sectorial*, México, Universidad de Guadalajara, 289 p.
- ZÚÑIGA HERRERA E., LEITE NEVES P., ACEVEDO PRIETO L. [2005], *Migración México-Estados Unidos. Panorama Regional y Estatal*, México, CONAPO, 265 p.

Payer pour émigrer : les intermédiaires de la migration au Cameroun ¹

*Maybritt Jill Alpes**

À Yaoundé, les ambassades mettent en garde les Camerounais contre les auxiliaires de l'émigration : « Attention aux *dokimen* ! Ils mettent en péril votre avenir ». « Ces gens ne font que tirer profit de vos craintes et de votre ignorance. Ils ne sont pas les amis des demandeurs de visa ² ». Lors d'une journée portes ouvertes destinée à la presse, le consul des États-Unis, reprenant le terme local de *dokimen* (pluriel de *dokiman*) qui désigne des professionnels spécialisés dans la production de papiers, exhorte les journalistes présents à dissuader leurs compatriotes de se présenter à l'ambassade munis de documents émanant de ces intermédiaires. Au-delà des demandeurs de visa, les *dokimen* sont présentés par le représentant de l'ambassade comme nocifs pour le pays lui-même. L'intervention d'une tierce personne dans le processus de migration serait systématiquement liée à la criminalité et à la seule recherche du profit.

Cependant, pour bien des individus voulant quitter le Cameroun anglophone, le point de départ n'est pas une ambassade, mais précisément un intermédiaire professionnel ou un membre de la famille ayant déjà réussi à gagner un pays étranger. Au cours des dix dernières années, toute une série d'agents, censés faciliter ou permettre l'émigration, sont apparus au Cameroun anglophone. Les Camerounais appartenant à une élite ou ayant déjà eu l'occasion de voyager sont moins dépendants de ces professionnels que les autres candidats au départ, qui leur confient d'importantes sommes d'argent. Bien que les échecs soient fréquents, ces *brokers*, littéralement « courtiers », mais plus largement facilitateurs rémunérés ou organisateurs logistiques du projet migratoire, continuent à recruter de nouveaux clients qui leur font suffisamment confiance pour engager de telles dépenses.

En interrogeant la manière dont les candidats à l'émigration vivent, perçoivent et affrontent le risque d'être trompés par ces auxiliaires payants, cet article tente

1. Je tiens à remercier les évaluateurs anonymes pour leurs commentaires et leurs remarques.

* Chercheuse postdoctorale en anthropologie politique, Migration law section, faculty of Law, Amsterdam.

2. « Beware of dokimen ! They are hurting your future. » ; « These people are just making money out of your fears and ignorance. They are not the friend of the applicant. »

de saisir les valeurs morales fondées socialement qui régissent les relations entre migrants potentiels et intermédiaires rémunérés au Cameroun. L'hypothèse examinée ici est que ces liens ne peuvent être correctement appréhendés du point de vue des normes officielles, mais gagnent à être analysés sous l'angle des valeurs morales qui façonnent toute une économie morale du départ. L'expression renvoie à la production et à la circulation de valeurs, d'émotions et de normes accompagnant – dans ce cas – l'événement que constitue le départ [Fassin, 2009, p. 1257].

Le concept d'économie morale permet d'analyser les relations des migrants aux différentes catégories d'intermédiaires, non pas d'une façon normative, mais comme un phénomène social [Olivier de Sardan, 1999, p. 98]. Je ne mobilise pas le concept d'économie morale pour approcher des traits de « culture » et de « mentalité ». Je lui préfère une acception plus précise, qui me permet d'appréhender les comportements des candidats au départ et des intermédiaires qu'ils sollicitent à la lumière des conditions économiques, politiques et légales qui constituent le cadre d'action de ces derniers [Siméant, 2010]. L'émigration au Cameroun à l'heure actuelle est conçue comme un moyen de subsistance, ce qui permet de comprendre les conceptions populaires du juste et de l'injuste dans les rapports entre les migrants potentiels et leurs facilitateurs.

Il s'agira ici de restituer les normes sociales et les logiques de comportement qui justifient et banalisent la facilitation de l'émigration par des intermédiaires privés [Olivier de Sardan, 1999, p. 98-99]. Ainsi, l'article propose une autre manière d'évaluer la crédibilité des auxiliaires professionnels de la migration, non plus en fonction de la nature supposée de leur activité au regard de la loi (« légal » *versus* « illégal »), mais en fonction de distinctions localement effectuées entre *dokimen*, *feymen* et *big men*. En prenant comme point de départ une terminologie émique, cet article propose une échelle d'évaluation des « pouvoirs » de ces intermédiaires, au-delà des distinctions figées entre les notions de trafic et de traite. Ceci nous conduira à interroger la position relative des impératifs légaux par rapport aux impératifs liés aux règles et coutumes générées dans le champ social de l'aide à l'émigration³.

Le matériau empirique sur lequel se fonde cette étude provient d'un projet de recherche plus largement consacré aux trajectoires migratoires du Cameroun anglophone vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Entre septembre 2007 et janvier 2010, ce travail a inclus un travail ethnographique de terrain dans la petite ville universitaire de Buéa, au Cameroun anglophone, dans la province du Sud-Ouest. Toutes les conversations et entretiens se sont déroulés en « pidgin » – langue véhiculaire de la région à racine anglaise. Dans le cadre de ces recherches,

3. Les professionnels de l'émigration peuvent être liés aux instances étatiques d'une façon symbolique, personnelle et même institutionnelle. Les facilitateurs peuvent, par exemple, être perçus comme crédibles en tant que source de documents de voyage, car ils imitent le répertoire culturel et l'apparence extérieure des administrations étatiques. De la même manière, les intermédiaires de l'émigration remplissent une fonction étatique en délivrant des documents de voyage qui rendent souvent possibles les déplacements des candidats à l'émigration [Alpes, 2013].

j'ai suivi plusieurs candidats à l'émigration et leurs familles dans différents lieux (bureaux des intermédiaires, consulat, aéroport) et moments clés (préparation, départ, retour) de leur projet de départ. J'ai également pu rencontrer un nombre important d'intermédiaires professionnels, avec lesquels j'ai mené des entretiens. Afin d'avoir accès à la manière dont ces personnes exerçaient concrètement leur activité, j'ai choisi de me rapprocher de deux *brokers* en particulier. Observant de façon quasi quotidienne le travail mené dans leurs bureaux, je les ai aussi accompagnés dans différents déplacements. Le cas retenu dans cet article soulève des enjeux complexes quant aux échanges monétaires entre candidats migrants et auxiliaires professionnels ; d'autre part, il met bien en évidence la dynamique de la tromperie et de l'échec. Soucieuse de dépasser les cadres prédéfinis par les normes juridiques, la profondeur du matériau a été privilégiée, en cherchant à saisir comment les candidats au départ et leurs familles conçoivent, dans leurs propres termes, l'éventualité d'une tromperie et l'échec de leur projet.

L'hypothèse centrale de cet article est que pour comprendre les trajectoires de l'émigration, une étude empirique des normes pratiques [Kintz, 1987] sera plus concluante que l'application de normes officielles inhérentes aux catégories de la traite et du trafic des êtres humains. Ainsi, les professionnels de la migration étudiés dans cet article partageront plus de caractéristiques avec les professionnels du transport [Brachet, 2005] et les intermédiaires du recrutement [Chauvin, 2010] qu'avec des réseaux criminels. De plus, dans un contexte où les activités dites illicites se font à la fois par et à côté de l'État [Bottel, 2004], le travail des facilitateurs de la migration peut prendre une apparence non seulement licite, mais même officielle. Ce qui compte, dans la perspective des candidats à l'émigration et des migrants eux-mêmes, c'est la position stratégique d'un courtier, qui lui permet de négocier l'accès à la mobilité géographique ou sociale. Possédant un grand pouvoir discrétionnaire, les associations offrant une assistance juridique [Fischer, 2009] et les agents de l'État eux-mêmes peuvent aussi jouer de ce rôle d'intermédiaire et ainsi être considérés comme des intermédiaires négociant la frontière [Spire, 2008]. En replaçant ces facilitateurs dans le contexte plus large des professionnels d'intermédiation, cet article cherche à élargir notre compréhension de ces acteurs au-delà de leurs gains financiers [Hernández-León, 2012 ; Gammeltoft-Hansen, Nyberg-Sørensen, 2012].

On cherchera dans un premier temps à saisir les raisons qui poussent les personnes souhaitant émigrer à confier d'importantes sommes d'argent à des intermédiaires. Une investigation de la terminologie locale montrera que les attentes des candidats au départ envers ceux-ci se fondent principalement sur une expérience de la position actuelle du Cameroun dans le monde, et donc très peu sur les normes officielles relatives aux lois sur les migrations. Dans un second temps, on cherchera à identifier les principes auxquels se réfèrent les candidats dans leurs négociations avec les intermédiaires, notamment en cas de conflit. Le cas d'une jeune femme ayant échoué dans sa tentative permettra de constater que les limites de la confiance accordée à un professionnel sont liées aux intentions qui sont les siennes. En effet, au Cameroun anglophone, contrairement aux normes officielles

censées régir les relations de marché, les normes pratiques attribuent aux intermédiaires professionnels de la migration une obligation de moyens plus que de résultat.

L'économie morale du départ au Cameroun anglophone : *big men, feymen et dokimen*

Dans la recherche universitaire comme dans la sphère politique, les relations entre migrants et intermédiaires sont le plus souvent abordées sous l'angle du trafic illicite et de la traite. Ces deux cadres conceptuels sont indissociables des définitions légales issues des protocoles de la Convention contre la criminalité transnationale organisée (protocoles de Palerme). Dans ces textes, une distinction est en effet établie entre deux types d'activités : le trafic illicite (*smuggling*) et la traite (*trafficking*). La première viole les frontières entre les États [Gallagher, 2002, p. 25-27 ; van Liempt, 2006, p. 27-28], tandis que la seconde porte atteinte à la sécurité des migrants [Lavaud-Legendre, 2013 ; Wong, 2005, p. 80-82⁴]. Dans les deux cas, ces cadres discursifs criminalisent l'intermédiaire. Dans le cas de la traite des êtres humains, celui-ci se rend en théorie coupable d'une violation des droits humains. Dans celui du trafic illicite d'êtres humains, la convention légale présente explicitement son action comme contraire à celle de l'État. En pratique, les politiques menées contre le trafic illicite des êtres humains et contre la traite se confondent en partie avec la lutte contre ce qu'il est convenu d'appeler la « migration illégale ».

L'étude des relations qu'entretiennent les migrants (et ceux qui aspirent à l'être) avec les professionnels de l'émigration devra tenir compte du contexte historique, politique et économique du lieu de départ, des systèmes locaux de patronage et du rôle des autorités légales, à l'origine de la demande visant ce type de services. En effet, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les politiques liées au programme d'ajustement structurel du Fonds monétaire international ont bouleversé en profondeur la situation économique du Cameroun [Konings, 1996b, p. 152 ; Monga, 1995]. En outre, depuis les années 1990, les politiques d'immigration ne sont plus en harmonie avec la demande de main-d'œuvre au sein des pays d'accueil [Levoy, Verbruggen, 2005 ; Baldwin-Edwards, 2008, p. 1456-1457].

Depuis la fin des années 1990, les anglophones du Cameroun adoptent une nouvelle terminologie pour parler de l'émigration, à commencer par la locution verbale « *to fall bush* » et sa substantivation « *bushfalling* ». Cette expression, qui pourrait se traduire par « gagner la brousse » ou « aller en brousse » (*to fall* signifiant littéralement « tomber »), désigne originellement la démarche consistant à

4. Pour une explication historique et sociologique de la genèse de cette définition légale, voir Ditmore, Wijers [2003] et Ditmore [2005]. Les distinctions établies entre trafic et traite, mais aussi les présupposés liés à chacune des deux définitions sont problématiques à plus d'un titre. Pour une analyse plus précise, voir Andrijasevic [2007].

s'aventurer dans la nature sauvage (*bush* ou brousse) pour y débusquer du gibier et rapporter chez soi les trophées. Dans son emploi métaphorique, l'expression « *to fall bush* » implique l'idée de tout tenter pour quitter le pays et gagner de l'argent que l'on enverra ensuite à la famille restée au Cameroun. En cette période où il devient de plus en plus difficile d'obtenir un visa, l'émigration est perçue au Cameroun comme le fait de surmonter une situation de fermeture, voire d'enfermement. Voyager supposera de guetter des « ouvertures » (*openings*), des « filières » ou « lignes » (*lines*) et d'autres « programmes » spécialisés. Le terme *bushfalling* fait une référence explicite aux difficultés auxquelles les migrants sont confrontés dans la « brousse » européenne, américaine ou asiatique. Les candidats à la migration internationale ne pensent donc pas le monde extérieur comme un simple eldorado où la vie serait facile.

Le « *bushfalling* » nécessite généralement l'aide d'une tierce personne informée des possibilités de départ. Or, les normes officielles régissant la délivrance des visas sont à ce point éloignées de la réalité quotidienne des migrants que dans la plupart des parcours migratoires, un certain niveau de médiation s'avère en pratique indispensable [Alpes, 2011]. Le courtage étant particulièrement développé en Afrique, le domaine de la migration n'y fait pas exception [Olivier de Sardan, 1999, p. 102-103]. Face au pourcentage élevé des refus de visa, le risque d'échouer et de perdre de l'argent ne sera pas imputé à l'intermédiaire lui-même, mais considéré comme faisant potentiellement partie intégrante de tout projet de voyage. Le *bushfalling* étant par définition une entreprise risquée, et les canaux permettant d'émigrer étant toujours menacés d'une brutale fermeture, le candidat à l'émigration doit se tenir prêt à « faire vite » dès l'instant où il a connaissance d'une ouverture, ne serait-ce que par ouï-dire. S'il tarde à verser l'argent à l'intermédiaire, la voie risque en effet de se refermer. Le pouvoir d'un *broker* est aussi évalué par les candidats à la migration en fonction de la rapidité avec laquelle il passe à l'action.

Filières, programmes et ouvertures sont donc des occasions de sortie fournies par les professionnels de l'émigration ; on notera que les mêmes termes désignent des opportunités telles que les annonces de bourses, programmes de bénévolat, congrès ou offres d'emploi. Si un « programme » est réputé particulièrement sûr, les migrants potentiels parleront d'une « ligne directe ». Mais pour mériter ce qualificatif, une filière doit conduire directement de l'intermédiaire au monde extérieur ; en particulier, elle ne doit pas transiter par une ambassade, susceptible de bloquer tout le processus. Plus la distance à franchir est grande, plus le rôle des intermédiaires professionnels est central dans la réalisation des aspirations à l'exil des individus.

Dans un pays de départ aussi fermé que le Cameroun, les candidats à l'émigration ramènent l'échec d'un intermédiaire donné à celui de la plupart des gens cherchant à quitter le pays. Toute connexion avec le monde extérieur est aujourd'hui dotée pour les Camerounais d'une grande valeur. Ceux qui en sont privés considèrent donc comme justifié le paiement d'un intermédiaire, même en

sachant que son « programme » risque d'échouer. Dans la logique des candidats à l'émigration, l'argent transféré aura au moins été investi dans une relation de patronage, mais aussi dans la création d'un lien avec le monde extérieur.

Au Cameroun, la gamme des facilitateurs et médiateurs en matière d'émigration est large. Dans les cyber cafés, il en coûte 1 000 CFA (environ 1,50 euro) pour faire remplir un formulaire pour la loterie américaine des visas ou pour créer un profil sur un site Web de rencontre, et un peu plus pour faire remplir en ligne les formulaires de visa. Dans les rues de Yaoundé, des affiches proposent une assistance pour les demandes de visa nécessitant un relevé de compte bancaire du pays de destination. Des personnes engagées dans le commerce international peuvent en « emmener » d'autres avec elles, ou les conseillers sur le processus d'obtention des visas. Souvent, l'expertise et les contacts dont disposent ces intermédiaires sont dus à leur expérience personnelle : eux-mêmes ont tenté en vain d'émigrer, ou ont été reconduits à la frontière.

Tandis que la terminologie du trafic et de l'illégalité suppose le caractère dissimulé d'un marché d'aide à la migration [Aronowitz, 2001], rien n'est caché, opaque ou illicite en apparence dans le travail des intermédiaires payants que nous avons pu observer. Les Camerounais font ouvertement référence aux différents intervenants et au prix de leurs services. Les tarifs dont il est question dans le présent article variaient lors du travail de terrain entre 1,8 million de CFA pour la Chine et 2,5 millions de CFA pour le Canada et l'Europe.

Au Cameroun anglophone, les candidats à l'émigration voient dans les « *migration brokers* » des personnes permettant à d'autres de réussir. Sans ces « patrons » ou « parrains », l'accès au « *bush* » reste généralement impossible⁵. Par conséquent, l'intermédiaire n'est pas considéré comme « l'autre », mais comme l'« allié » dans la quête d'une mobilité à la fois géographique et sociale par ceux qui n'ont qu'une faible chance d'obtenir ne serait-ce qu'un visa pour un projet de voyage intercontinental. L'ambition de réussir, de se hisser jusqu'à un certain statut, les espoirs d'appartenance au monde [Ferguson, 2006, p. 174-175] sont désormais si étroitement liés à la mobilité géographique que les *brokers* continuent à être perçus au Cameroun comme des « agents de bienveillance, de bonne volonté et d'équité » [Simon, 2009, p. 198].

Si les candidats au départ leur vouent donc une grande admiration, s'ils leur accordent une grande confiance, celle-ci n'est pourtant pas sans limites. Les informateurs rencontrés effectuent une distinction entre trois catégories d'individus : les *dokimen*, les *feymen* et les *big men*. Les *feymen* sont des escrocs, des *businessmen* de la tromperie [Ndjio, 2006 ; Malaquais, 2001], qui s'enrichissent par l'escroquerie. Parmi les auxiliaires étudiés, les *feymen* n'ont ni la vocation, ni même l'intention de fournir le service attendu, mais se contentent de duper leurs clients. En dépit du caractère souvent illicite de leurs activités, les *feymen* ayant

5. Si les membres de la famille résidant à l'étranger sont d'importants facilitateurs de l'émigration, il leur est généralement impossible de faire venir leurs proches sans le concours d'intermédiaires locaux.

financièrement réussi seront respectés en leur qualité d'hommes riches et puissants. Dans le climat économique actuel, toutes les nouvelles formes de richesse sont liées de près à la « *feymenia* » [Ndjio, 2006]. Les candidats au départ ont toujours à craindre que l'auxiliaire qu'ils ont choisi ne fasse semblant d'être « big » (grand, puissant) pour mieux profiter de leurs subsides. Cependant, aussi longtemps que la relation entre les deux parties parvient à se maintenir, les candidats ne parleront pas de tromperie.

Le facilitateur que les candidats espèrent rencontrer est donc l'authentique *big man*, l'« homme puissant », jouissant d'un pouvoir avéré et d'un réseau international qui lui permettront réellement de faire voyager d'autres personnes. La même expression peut également désigner des hommes d'affaires ou encore des hommes politiques [Daloz, 2002]. Confrontée à des récits d'escroqueries, une informatrice qui vient précisément de remettre à un intermédiaire une importante somme d'argent réagit en affirmant que l'homme à qui elle a recours est « big ». Convaincue par son allure et ses manières, elle en déduit qu'elle peut lui faire confiance : il n'est pas un simple *dokiman*. Les *dokimen* jouissent d'un respect moindre que les *big men* ; leurs projets sont également moins ambitieux que ceux des *feymen*. Faute de réseaux et de carnet d'adresses, ils se contentent d'imiter et de produire des documents nécessaires au voyage.

La typologie distinguant *dokimen*, *feymen* et *big men* est utile dans la mesure où ces termes réfèrent à trois types de relations. En confiant de l'argent à un intermédiaire qu'ils identifient comme *dokiman*, les migrants potentiels n'attendent en retour que des papiers, ceux qui les aideront à franchir une frontière. Pour celui ou celle qui donne de l'argent à un *dokiman*, le risque encouru tient à l'efficacité des pièces fournies. En donnant de l'argent à un *big man*, les candidats au départ attendent en retour la possibilité de quitter le pays grâce à ses contacts. Le risque encouru en payant un tel intermédiaire tient donc à sa qualité réelle ou supposée de *big man*. En effet, si un *feyman* réussit à se poser en *big man*, il en sera réduit ensuite à duper ses clients. Même les intentions qu'il affiche seront donc feintes.

Dans les différents paramètres permettant d'évaluer le risque attaché à un projet de migration, la manière dont ces pièces seront considérées par les employés officiels de l'État n'intervient à aucun moment. La typologie distinguant *dokimen*, *feymen* et *big men* n'est aucunement liée à la question de la « légalité ». Une seule fois, lors du travail de terrain, une migrante interroge un intermédiaire sur le type de visa qu'elle se verra délivrer. La réponse obtenue est laconique : « Un visa, c'est un visa ».

L'achat d'un potentiel de transformation : Victoria et son frère

Bien qu'elle ait donné de l'argent à un facilitateur, Victoria⁶ n'est jamais parvenue à quitter le pays. M. Walter – homme âgé d'une trentaine d'années, à

6. Tous les noms ont été changés.

l'origine professeur de mathématiques, marié avec trois enfants – dispose d'un petit bureau tout près du campus universitaire de Buéa. Au bord de la route, une grande pancarte invite le public à se rendre jusqu'à son association nommée Africa Asia learning connection (AALC). À l'intérieur, deux secrétaires reçoivent les clients dans la salle d'accueil tandis que M. Walter, souvent en voyage, travaille d'une façon bien plus mobile. Habillé comme un homme d'affaires riche, il se vante souvent des multiples passeports de ses clients qu'il a dans ses poches. Son agence, comme l'autre agence que nous avons pu étudier, est enregistrée en tant que groupement d'initiative commune, un statut légal presque identique à celui d'organisation non gouvernementale.

L'étude de cas présentée ci-dessous permettra d'analyser les dynamiques de régulation normative à l'œuvre au-delà des cadres officiels que constituent les règles légales et économiques. En effet, les auxiliaires professionnels de la migration ne vendent pas seulement un départ effectif à l'étranger ; ils vendent également la possibilité de devenir un « *bushfaller* ». Dans leur rôle de parrains, les *migrations brokers* font en effet fonction d'ascenseurs sociaux [Daloze, 2002 ; 2005]. Un *big man* comme M. Walter peut, contre rémunération, élever autrui au statut de « *bushfaller* » grâce au statut et au pouvoir qu'il détient. Si le travail des intermédiaires professionnels est vu comme légitime, c'est aussi grâce à cette contagion du pouvoir, à ce statut potentiel qu'ils ont la capacité d'attribuer. Cette dynamique apparaît sur le long terme, non seulement avec chacun(e) des candidat(e)s au départ, mais avec les membres de leur famille.

Si Victoria décide de partir, c'est parce qu'elle est la plus diplômée de sa famille. Elle connaît M. Walter, intermédiaire professionnel, parce qu'il est l'époux d'une de ses camarades de classe. Encore célibataire et sans enfants, Victoria se lance dans son projet de voyage après ses premières d'études à l'université. Son oncle, qui après la mort de son père l'a prise sous sa responsabilité, finit par consentir à financer le projet de *bushfalling* de sa nièce. Planteur de cacao, il est en mesure d'assumer ces frais : en 2004, il remet plus de 1,3 million de CFA à M. Walter⁷. Cependant, le rêve de la jeune femme ne se concrétisera jamais : selon ses propres termes, M. Walter a été dans l'obligation de dépenser l'argent « à une autre fin ». Sans succès, Victoria s'efforce alors de récupérer son argent.

Au-delà du destin de Victoria, l'année 2005 a été difficile pour M. Walter : après plusieurs programmes d'émigration avortés, il a dû se mettre à l'abri, disparaissant d'abord à Yaoundé puis en Chine. Sa femme, ses trois enfants et sa secrétaire Delma ont également dû s'installer ailleurs jusqu'à ce que la situation

7. L'oncle paternel de Victoria, originaire de la région du Nord-Ouest, est « descendu » dans la province du Sud-Ouest pour y faire fortune dans la culture du cacao. Victoria elle-même est née dans la province du Sud-Ouest. À la mort de ses parents, elle a été prise en charge par son oncle. Depuis les années 2000, le cacao se vend à des prix relativement élevés et au regard des standards camerounais, les cultivateurs vivent plutôt bien. En une année, une plantation comme celle de l'oncle de Victoria génère près de 3 millions de CFA.

s'apaise. Même son église, la Christian missionary fellowship international, l'a temporairement exclu.

Après l'échec de son projet, Victoria décide de ne pas rester les bras croisés en attendant que M. Walter réagisse. En me racontant la façon dont elle a fait face à sa déception, Victoria déclare : « Pour être une femme accomplie, il faut se marier et donner la vie ». C'est le choix qu'elle a fait. Une fois mariée, m'explique-t-elle, le « *bushfalling* » n'est plus possible. Mais son oncle paternel lui en veut, car il la soupçonne à tort d'avoir « mangé l'argent », c'est-à-dire de l'avoir dépensé pour son propre compte au lieu d'aller travailler à l'étranger au profit de sa famille restée au pays. Huit mois durant, Victoria tombe alors gravement malade. Elle sait, dit-elle, que son oncle ne l'a pas crue quant à l'usage qu'elle a fait de l'argent ; sa maladie est donc due, selon elle, à un mauvais sort que son oncle lui a jeté⁸.

Trois ans plus tard, au moment de notre rencontre dans la salle d'attente de M. Walter, Victoria revient le voir pour qu'il lui restitue l'argent qu'elle lui avait remis. Au cours de leur conversation, M. Walter répète qu'il n'a pas assez d'argent à sa disposition pour rembourser Victoria. Avec les années, Victoria est devenue plus sceptique quant à l'action de M. Walter ; cependant, elle le considère non comme un *feyman*, mais comme un *businessman*. Après tout, il est revenu à Buéa, et d'autres ont pu partir pour le « *bush* » après l'échec qu'elle-même a connu.

Lors de la première transaction, en 2005, le bureau de M. Walter portait le nom de Global Web entreprise. En me donnant cette information, Victoria se retourne pour lire le nom figurant sur l'affiche placée près de l'entrée du petit bureau où nous attendons sur des sièges. C'est la première fois qu'elle songe à examiner cette affiche. Selon elle, l'institution ne compte pas : elle sait qu'elle a affaire à M. Walter. Elle a été déçue par lui, par ses mensonges et ses procédés. Cependant, elle ne voit aucune autre façon de s'y prendre pour émigrer : « Comment peut-on faire sans passer par ce genre de gens ? », demande-t-elle.

Lorsqu'en 2008, elle rencontre à nouveau M. Walter, celui-ci, sur un ton conciliant, lui fait une offre : si Victoria lui amène un autre client, il pourra prélever pour elle une partie de la somme que celui-ci versera. Mais la proposition ne la satisfait pas ; dans son entourage familial et amical, elle ne connaît personne qui soit prêt à partir. Quelques semaines plus tard, toutefois, son jeune frère – d'une vingtaine d'années, diplômé d'un baccalauréat et célibataire – se décide à tenter sa chance. Seul frère de Victoria, Matthias est en position de « *chop chair* » : il est le successeur, le futur chef de famille. Si le chef actuel de la famille venait à décéder, il hériterait de ses responsabilités, et s'il devenait « *bushfaller* », la famille tout entière en tirerait bénéfice.

8. Après le mariage de Victoria, son époux s'est lui-même chargé de rembourser l'oncle. Trois ans après l'échec du voyage, le mari avait déjà pu réunir et rembourser 650 000 CFA. Les temps devenant plus difficiles, il a envoyé sa femme trouver M. Walter pour tenter de récupérer l'argent. C'est à cette occasion que j'ai fait la connaissance de Victoria dans le bureau de M. Walter.

Quand Victoria et son frère viennent annoncer la nouvelle à M. Walter, celui-ci promet de « passer à l'action » (« *to perform* »). On note dans son discours la récurrence de ce verbe employé de façon absolue, qui peut se traduire selon les cas par « agir », « jouer (un rôle) », ou encore « assurer » au sens familier du terme. Affichant fièrement son pouvoir, M. Walter montre du doigt la photographie accrochée au mur où on le voit aux côtés de l'ambassadeur de Chine. « L'Ambassadeur nous reconnaît », déclare-t-il. Matthias explique que son oncle aimerait le voir partir pour les États-Unis ; M. Walter énonce alors les tarifs de ses « lignes » à destination de l'Europe. En entendant ces sommes, Victoria coupe court : « C'est trop pour moi. » Elle n'a pas la puissance financière nécessaire pour atteindre le niveau requis, pour mobiliser davantage d'argent pour le « *bush* ». M. Walter se lance alors dans la promotion d'une destination alternative à moindre prix. « Si vous avez de l'argent, explique-t-il à Matthias, vous pouvez faire du *business* en Chine. » Il évoque la possibilité d'acheter des biens à des usines, de jouer les intermédiaires, de s'associer à des opérations menées par d'autres Camerounais, de faire office d'interprète ou d'enseigner l'anglais. Il mentionne également des cours de médecine en langue anglaise, fournit des informations sur le niveau des salaires chinois, sur les marges envisageables, alignant à une vitesse incroyable chiffres et taux de conversion. « Je vais commencer à agir » conclut-il, avant de prononcer quelques mots en chinois.

Convaincu par cet exposé, Matthias décide de travailler un an en Chine, puis de s'y inscrire à la faculté de médecine. « À mon niveau, cela s'arrête au visa et au billet », répond M. Walter. « Mais comme nous nous connaissons... Je vous aiderai pour tout. » Victoria calcule combien d'argent Matthias devra économiser lors de sa première année en Chine pour aller à l'université ensuite. M. Walter l'assure que cela ne posera aucun problème – à moins bien entendu que Matthias ne réserve ses « performances » aux femmes chinoises : « Je ne peux pas assurer à votre place », poursuit-il. « Je peux seulement vous donner accès à une voie de sortie. C'est à vous d'être malin ». À aucun moment les résultats de Matthias au baccalauréat dans les matières scientifiques ne sont évoqués. À en croire la présentation de M. Walter, si échec il y avait, Matthias en serait le seul responsable ; ni le type de visa délivré ni l'état du marché de l'emploi ni les compétences et relations de l'intermédiaire ne sauraient être mis en cause. En outre, une bonne partie des services rendus, loin d'entrer dans le cadre du contrat de fait qui le lie à ses clients, semblent leur être offerts par pure gentillesse, sans contrepartie.

Comme Victoria s'appête à quitter les lieux, M. Walter lui demande d'« agir » à son tour. Elle ne saisit pas l'allusion, contrairement à Matthias, qui sort de sa poche 500 000 CFA et les tend à sa sœur aînée. Cette somme lui a été remise par leur oncle ; Victoria ignorait que son frère avait cette somme sur lui et qu'une entrevue avait eu lieu entre M. Walter et l'oncle. Le *broker* fait ses comptes. Tout d'abord, au motif que Victoria « ne s'était pas présentée au départ » ; ensuite, en raison du changement de nom, il déduit 25 % des 1,3 million de CFA versés trois ans plus tôt par Victoria, qu'il lui doit donc toujours. Les initiatives de M. Walter et les règles qu'il avance prennent Victoria par surprise. De fait, la réduction de

25 % appliquée aboutit à une perte nette pour Victoria et pour son frère, de 325 000 CFA. Du fait que la nouvelle « ligne » pour la Chine coûte 1,8 million, M. Walter réclame donc un reste à payer de 815 000 CFA. L'oncle a déjà donné son accord, et il affirme : « Je ne peux pas vous arnaquer d'un seul franc ».

Tenant en main l'argent remis par son frère, Victoria hésite : « De l'argent que je vais vous donner une seconde fois ? » M. Walter vantant la rapidité avec laquelle Matthias partirait, sa sœur finit par lui donner l'argent. Elle dit ensuite combien elle est passée près de la mort la dernière fois qu'elle lui a donné de l'argent, poursuivant sur ce thème jusqu'à ce que la secrétaire lui fasse remarquer qu'elle devrait se réjouir de voir Walter accepter de reconnaître l'argent qu'elle lui a remis en dépôt en 2005⁹. S'étant officiellement porté candidat au *bushfalling*, le jeune homme accède à un nouveau statut, devenant un homme à part entière. Matthias a encore toute une série de questions pour M. Walter. Il lui présente un formulaire vierge de curriculum vitae qu'il ne sait pas comment remplir : « Je vois devant moi un homme d'affaires à succès ! », répond M. Walter.

Victoria semble à présent plus convaincue des pouvoirs que détient M. Walter, et le félicite pour la confiance avec laquelle il parle. M. Walter répond : « Je parle avec confiance parce que je suis un homme puissant (*big boy*). Je déclare et j'agis. » En partant, Victoria lui demande de lui donner de l'argent. Il rétorque qu'il n'a jamais d'argent sur lui, sans quoi il le dépenserait tout de suite. Faire le plein d'essence, dit-il avec fierté, lui coûte déjà 50 000 CFA. Victoria est impressionnée. Tous deux se situent à deux niveaux bien différents ; elle-même n'a jamais conduit de voiture. Elle fait à son interlocuteur un nouveau compliment : les gens disent qu'il est riche. Ravi, M. Walter se met à rire. Fouillant ses poches, il finit par y trouver deux billets de 1 000 CFA qu'il donne à Victoria. Celle-ci le remercie.

Symboliquement, Victoria et M. Walter ont tourné la page sur leurs désaccords passés. En lui faisant cadeau de 2 000 francs CFA, M. Walter a symboliquement endossé un rôle de protecteur et de parrain. Victoria considère son don comme une preuve de sa générosité et de sa bonne volonté [Dalo, 2005, p. 168]. Homme puissant, il fera tout son possible pour s'occuper de ceux qui dépendent de lui – dont Victoria et sa famille, qui viennent de retomber dans cette position.

De fait, grâce aux contacts de M. Walter à l'Ambassade de Chine à Yaoundé, le visa de Matthias est prêt quelques jours plus tard. Le jeune homme remet les 315 000 CFA manquants à M. Walter à l'aéroport. Le type de visa n'est pas explicité entre les deux personnes avant la remise du passeport. Après son départ, Victoria et son oncle resteront longtemps sans nouvelles. Finalement, deux mois après son départ, j'apprends que M. Walter n'a jamais fourni l'aide et le soutien si généreusement promis. Cependant, cet aspect est resté largement hors de vue des proches restés au Cameroun. Aux yeux de la plupart, Matthias est parti : il

9. Littéralement, « d'avoir été reconnue par lui ». Dès l'instant où Victoria lui donne l'argent, M. Walter utilise pour s'adresser à Matthias le terme de « boss ».

est désormais un « *bushfaller* ». Pour l'entourage de Matthias et Victoria, la rapidité d'action de M. Walter manifeste l'étendue de son pouvoir. À Matthias, désormais, de fournir à son tour la « performance » attendue et de gagner de l'argent.

L'étude de ce cas illustre bien la façon dont les relations nouées entre candidats à l'émigration et intermédiaires professionnels sont structurellement intégrées et régulées dans des cadres normatifs qui outrepassent et transcendent les limites de la loi. L'échec de M. Walter avec Victoria ne suffit pas à faire de lui un *feyman* ; en acceptant de la « reconnaître », il apporte la preuve de ses bonnes intentions. Par son acte final, l'envoi du jeune frère à l'étranger, il confirme son statut de *big man*. L'essentiel est que Matthias ait quitté le pays. En offrant au frère de sa cliente le pouvoir attaché au nouveau statut de *bushfaller*, M. Walter prouve qu'il n'est pas un égoïste. Or, l'égoïsme, signe ultime des mauvaises intentions, marque la véritable limite de la confiance à accorder aux intermédiaires.

Lors de leurs négociations avec leurs clients, les *brokers* peuvent jouer explicitement sur le registre de l'engagement formel. Cependant, les candidats au départ ne considèrent pas leurs relations réciproques en termes de « droits » ou d'« obligations ». Aucun de mes informateurs ayant échoué à quitter le pays n'a jamais envisagé de poursuivre en justice un intermédiaire ; les procès sont longs, et les relations des *big men* leur permettraient souvent d'influencer les décisions de justice. Aussi conflits, tromperies et échecs sont-ils appréhendés en fonction d'un ensemble de règles qui s'enracinent dans les normes sociales de la société camerounaise. Qu'importe le peu de succès que Matthias rencontre en Chine ; la famille de Victoria s'est élevée aux yeux de son entourage au rang de « *bushfaller family* ». La valeur symbolique d'une telle transformation ne saurait être négligée dans l'analyse des relations entre intermédiaires et candidats à la migration.

Conclusion

Pour comprendre ce qui pousse les migrants potentiels à confier des sommes d'argent considérables à des intermédiaires spécialisés sans garantie de résultat, nous avons interrogé certaines dynamiques à l'œuvre dans le processus de l'émigration au Cameroun anglophone. L'analyse d'une situation de crise entre un intermédiaire et sa cliente nous a permis de saisir les fondements de la crédibilité de ces acteurs, mais aussi les limites de la confiance accordée par les candidats au départ et leurs familles.

L'analyse menée ici a montré que pour évaluer les limites de la confiance, la terminologie utilisée par les acteurs eux-mêmes fournit des outils plus pertinents que les normes légales. Du point de vue des migrants potentiels, la plus ou moins grande crédibilité d'un intermédiaire dépendra davantage des intentions qui l'animent, ainsi que de la qualité des contacts internationaux dont il dispose. En dépit du risque toujours présent de l'échec, ces professionnels demeurent des personnalités largement admirées au Cameroun, en vertu des pouvoirs exceptionnels qui

leur sont attachés. Considéré comme légitime, leur travail n'est pas toujours perçu comme explicitement contraire aux normes officielles.

Les distinctions entre formes acceptables ou inacceptables de tromperie dépendent des attentes et des repères moraux propres aux migrants potentiels et à leurs familles. Ainsi, les intermédiaires ne mettant pas leurs moyens à la disposition de ceux qui souhaitent émigrer seront traités de *feymen*. Les intermédiaires dont les moyens reposent uniquement sur l'imitation de diverses pièces ne pourront prétendre qu'au terme peu prestigieux de *dokimen* ; pour les candidats au départ, il est clair que ceux-ci ne garantissent aucunement l'accès à la « brousse » tant convoitée. Les *big men* dont les relations ont un jour montré leurs limites pourront conserver leur titre, à la condition de faire état de succès précédents et d'avoir bientôt à leur actif de nouvelles réussites. En fonction de ces distinctions émiqes, le principal danger, pour qui donne de l'argent à un intermédiaire, consiste donc à prendre un *feyman* ou un *dokiman* pour un authentique *big man*.

L'idée selon laquelle les clients seraient à même de ranger les intermédiaires rémunérés en deux catégories, « légaux » d'un côté, « illégaux » de l'autre, implique une croyance en la force et en l'étendue des cadres légaux. Or, aux points de départ des migrations, il paraît pour le moins problématique de distinguer, parmi tous les « consultants en recrutement », « agences de voyages » et autres « transporteurs », lesquels seront considérés comme légaux ou non par les services de l'État. On se gardera donc ici de conclure à une parfaite adéquation entre légitimité et légalité. Bien plus, la question de la légalité n'a ici été posée que dans le cas où elle semblait avoir une importance aux yeux des informateurs eux-mêmes. Nous souhaiterions voir se développer une manière d'aborder l'étude de la gouvernance migratoire dans laquelle la place dévolue à l'État et à la loi resterait une question ouverte, soumise à une appréciation empirique.

Bibliographie

- ALPES M.J. [2011], « Bushfalling : how young cameroonians dare to migrate », Ph.D dissertation, university of Amsterdam, 266 p.
- ALPES M.J. [2013], « Migration brokerage, illegality, and the state : the case of two ngos in anglophone Cameroon », *DIIS working paper series*, 18 p.
- ANDRIJASEVIC R. [2007], « Beautiful dead bodies : gender, migration and representation in anti-trafficking campaigns », *Feminist review*, vol. 86, n° 1, p. 124-44.
- ARONOWITZ A. [2001], « Smuggling and trafficking in human beings : the phenomenon, the markets that drive it and the organisations that promote it », *European journal on criminal policy and research*, vol. 9, n° 2, p. 163-195.
- BALDWIN-EDWARDS M. [2008], « Towards a theory of illegal migration : historical and structural components », *Third world quarterly*, vol. 29, n° 7, p. 1449-1459.
- BOTTEL R. [2004], « Vers un État illégal-légal ? », in « Globalisation et illicite en Afrique », *Politique africaine*, n° 93, p. 7-20.

- BRACHET J. [2005], « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », in BREDELOUP S., PLIEZ O., « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, p. 43-62.
- CHAUVIN S. [2010], *Les Agences de la précarité : journaliers à Chicago*, Paris, Seuil, 352 p.
- DALUZ J.-P. [2002], « "Big men" in Sub-Saharan Africa : how elites accumulate positions and resources », *Comparative sociology*, vol. 2, n° 1, p. 271-285.
- DALUZ J.-P. [2005], « Nigeria : trust your patron, not the institutions », *Comparative sociology*, vol. 4, n° 1 et 2, p. 155-174.
- DITMORE M., WIJERS M. [2003], « The negotiations on the UN protocol on trafficking in persons », *Nemesis*, vol. 4, p. 79-88.
- DITMORE M. [2005], « Trafficking in lives : how ideology shapes policy », in KEMPADOO K. (dir.), *Trafficking and prostitution reconsidered : new perspectives on migration, sex work, and human rights*, Boulder, Co. Paradigm Publishers, p. 107-126.
- FASSIN D. [2009], « Les économies morales revisitées », *Annales HSS*, n° 6, p. 1237-1266.
- FERGUSON J. [2006], *Global shadows : Africa in the neoliberal world order*, Durham, N.C., Duke University Press, p. 272.
- FISCHER N. [2009], « L'assistance juridique associative aux étrangers placés en rétention administrative », *Politix*, vol. 3, n° 87, p. 71-92.
- GALLAGHER A. [2002], « Trafficking, smuggling and human rights : tricks and treaties », *Forced migration review*, n° 12, p. 25-28.
- GAMMELTOFT-HANSEN T., NYBERG SØRENSEN N. [2012], *The Migration industry and the commercialization of international migration*, New York/London, Routledge, p. 302.
- HERNANDEZ-LEON R. [2012], « L'industrie de la migration : organiser la mobilité dans le système migratoire Mexique-États-Unis », *Hommes et migrations*, n° 1296, p. 34-44.
- KINTZ D. [1987], « De l'art du Peul de l'adultère », *Bulletin de l'association française des anthropologues*, n° 29-30, p. 119-143.
- KONINGS P. [1996], « The post-colonial state and economic and political reforms in Cameroon », in JILBERTO F., MOMMON A. (dir.), *Liberalisation in the developing world : institutional and economic changes in Latin America*, London, Routledge, p. 244-265.
- LAVAUD-LEGENDRE B. [2013], *Prostitution nigériane : entre rêves de migration et réalités de la traite*, Paris, Karthala, 248 p.
- LEVOY M., VERBRUGGEN N. [2005], *Ten ways to protect undocumented migrant workers*, Brussels, PICUM, 116 p.
- MALAQUAIS D. [2001], « Art de feyre au Cameroun », *Politique africaine*, n° 82, p. 101-118.
- MONGA C. [1995], « Trade reform and exchange rate issues in the CFA zone », *Working papers in African studies*, Boston, African Studies Center, n° 195, 38 p.
- NDJIO B. [2006a], *Feymania : new wealth, magic money and power in contemporary Cameroon*, Ph.D. dissertation, Amsterdam, University of Amsterdam, 240 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.P. [1999], « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, n° 63, p. 97-116.
- SIMÉANT J. [2010], « Économie morale et protestation, détours africains », *Genèses*, n° 81, p. 142-160.
- SIMON G.L. [2009], « Geographies of mediation : market development and the rural broker in Maharashtra, India », *Political geography*, vol. 28, n° 3, p. 197-207.

- SPIRE A. [2008], *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir, 124 p.
- VAN LIEMPT I. [2006], « Trafficking in human beings : conceptual dilemmas », in VAN DEN ANKER C., DOOMERNIK J. (dir.), *Trafficking and women's rights*, Hampshire, Palgrave, p. 27-43.
- WONG D. [2005], « The rumor of trafficking : border controls, illegal migration, and the sovereignty of the nation-state », in VAN SCHENDEL W., ABRAHAM I. (dir.), *Illicit flows and criminal things*, Bloomington/Indianapolis, Indiana university press, p. 69-100.

Subjectivation de migrantes en conditions vulnérables au Mexique et au Pérou ¹

*Carola Mick**, *Teresa Yurén***, *Miriam de la Cruz****

La condition migrante féminine vulnérable – entre assujettissement et subjectivation

La participation féminine étant de plus en plus importante sur les marchés de travail et dans les processus de migration dans les pays dits du « Sud », les études sur la question mettent en avant autant les risques dérivés de l'instabilité et de la précarité des emplois que les possibilités émancipatrices de ces transformations [Adjamagbo, Calvès, 2012]. Notre article s'intéresse à la dynamique de subjectivation ou d'assujettissement [Foucault, 1994-1988] dans la condition migrante féminine vulnérable.

Dans cette optique, nous présentons puis contrastons les résultats de l'analyse de récits autobiographiques de deux groupes de femmes migrantes latino-américaines : les employées de maison à Lima (Pérou) et les journalières agricoles à Morelos (Mexique). Nous présentons les contextes et les résultats de l'étude des deux groupes de migrantes identifiées, tout d'abord abordés de manière séparée en nous appuyant sur des études préliminaires indépendantes, puis discutés de manière contrastée à l'aide d'une sélection de cinq récits issus de chaque contexte. Les narratrices des récits choisis pour l'analyse sont toutes de jeunes adultes (entre 20 et 37 ans) migrantes internes, travailleuses issues de sociétés d'origine marquées par la pauvreté extrême et par un manque d'opportunités en termes d'éducation et de travail. À travers la discussion des données qualitatives des deux cas, nous avons identifié, en partant de la perspective des femmes interrogées elles-mêmes, les caractéristiques de leur condition migrante et féminine qu'elles considèrent comme des atouts en vue de leur subjectivation ou au contraire, comme

1. L'élaboration de cet article a été rendue possible par le soutien du SEP-CONACYT [projet 128664] et celui du FNR Luxembourg [C09/ID/05].

* Maître de conférences en Sciences du langage, université Paris V – Sorbonne Paris Cité (UMR CEPED).

** Enseignante-chercheure en Philosophie de l'éducation, universidad Autónoma del Estado de Morelos, Mexico.

*** Enseignante-chercheure de l'éducation, universidad Autónoma del Estado de Morelos.

des obstacles : conditions socio-économiques, situation familiale, formes de convivialité et éducation.

Notre argumentation situe ces observations issues des deux contextes particuliers par rapport à l'état de l'art des études concernant la migration féminine. De par la subjectivité des travailleuses migrantes elles-mêmes, ce travail contribue à la discussion scientifique autour de l'émancipation des femmes en mobilité, conçue comme la négociation constante entre des dynamiques d'assujettissement et de subjectivation.

Femmes migrantes : stratégies de survie et subjectivation – état de l'art

La question de la subjectivation est un enjeu pertinent pour l'analyse sociale, bien qu'il faille le reconsidérer à la lumière des analyses pointues de Bauman [2002, 2005], qui souligne les mécanismes entravant la constitution d'acteurs dans le monde d'aujourd'hui².

Les études s'intéressant à la subjectivation n'abordent que de manière marginale le domaine de la migration. La subjectivation est considérée comme un processus de sociabilité qui, sans être le simple résultat de la socialisation ou de l'individualisation, conduit à « agir ensemble » [Weiss *et al.*, 2008]. Elle est aussi traitée comme une résistance à la normalisation, oscillant entre la subordination et l'autonomisation, le contrôle et la liberté [Lorey, 2006]. Dans d'autres recherches centrées sur les migrants, la subjectivation se manifeste dans « la prise de parole » [Mellino, 2009], le récit de soi et d'autres actes performatifs de « bricolage » [Papastergiadis, 2000] dans « l'entre-deux » [Bhabha, 1996], qui permettent la transformation des cadres réglementaires dans lesquels ils s'inscrivent [Montenegro, Galaz, Yufra, 2011] et dans les actions qui perturbent l'équilibre de ce que Bourdieu [1994] nomme « les règles du champ ».

Depuis les années 1970, la recherche sur les migrations prend en considération le facteur du genre [Gabaccia *et al.*, 2006]. Les études démontrent non seulement l'ampleur du phénomène de la mobilité féminine – en ce qui concerne la migration internationale, les migrantes sont pratiquement aussi nombreuses que les migrants [FNUAP, 2006] –, mais aussi les facteurs déterminants et propres à la condition des femmes migrantes [Mahler, Pessar, 2006]. De plus en plus de travaux montrent que, malgré l'invisibilité relative des femmes, leur migration n'est pas forcément dépendante de celle des hommes ; les femmes sont alors perçues comme étant des acteurs sociaux à part entière [Verschuur, Reysoo, 2005]. La mobilité est désormais considérée comme un des outils à travers lesquels les femmes (et les hommes)

2. Suivant Bauman [2002], nous supposons que la capacité d'action des individus est entravée dans le monde d'aujourd'hui par l'inversion du sens de ce qui est public ou privé, par la dilution de l'agora (où l'on construit les ponts entre ces deux domaines) et par le démantèlement des réseaux institutionnalisés de protection. L'acteur social, laissé à sa propre force et ruse, est placé dans un état d'hétéronomie où il ne crée pas les règles qui guident son comportement, et ne fixe pas non plus la gamme des options alternatives.

gèrent les contraintes et les opportunités – économiques [Donato *et al.*, 2006], familiales [Aubert, Idris, 2009], émotives, sexuelles [Manalansan, 2006], éducatives [Morrison, Schif, Sjöblom, 2008 ; Mick, 2009], etc. –, qui se présentent à elles au cours de leur trajet de vie [Gabaccia *et al.*, 2006]. D'une part, les analyses soulignent la vulnérabilité accrue de certaines migrantes due au croisement des idéologies d'espace, de race et de classe (qui touchent aussi les hommes migrants) avec celles du genre [Mahler, Pessar, 2006] ; et d'autre part, elles mettent l'accent sur le potentiel émancipateur inhérent à la mobilité féminine [Miranda, Ouali, Kergoat, 2011].

Tout en offrant une vision éclairante sur les motivations et les conséquences de la mobilité, certaines études ont parfois tendance à considérer la migration *a priori* comme émancipatrice ou opprimante. Rares sont celles qui s'intéressent à la manière dont la migrante négocie son parcours, entre dynamiques assujettissantes et subjectivantes, et transforme son expérience migratoire en une opportunité qui joue en faveur de son émancipation.

À partir des réflexions des migrantes sur leur expérience migratoire, on peut se demander quels sont les éléments qui leur permettent de se subjectiver et quels sont les facteurs qui entravent leur constitution en tant qu'acteurs de leur propre trajectoire de migration ? Ces questions seront développées dans cet article grâce à une analyse secondaire contrastée de deux corpus de récits de migrantes collectés au Mexique [de la Cruz, 2011] et au Pérou [Mick, 2009]. Le travail de terrain au Mexique, mené entre 2007 et 2010, faisait partie d'une étude praxéologique longitudinale pour élaborer une stratégie pédagogique adaptée aux conditions de vie et de travail des mères et des enfants dans un camp de journaliers qui travaillent dans la récolte de canne à sucre [Yurén, 2008]. La collecte des données au Pérou en 2005 s'inscrivait dans un projet de recherche sur la construction discursive des trajectoires migratoires et des identités par des femmes employées de maison à Lima [Mick, 2009]³.

Dans cet article, nous présentons une analyse secondaire contrastée des deux corpus. Nous allons d'abord contextualiser, puis présenter d'une manière séparée, les résultats des études préliminaires indépendantes. Ces analyses ont permis – à l'aide d'outils méthodologiques différents, mais compatibles – de reconstruire les principaux discours qui guident les récits de migration et du parcours de formation des deux populations observées, et de déceler la manière dont chaque narratrice utilise, remet en question, réévalue et transforme les outils discursifs qui sont à sa disposition pour ses propres fins de communication.

À la suite des résultats de ces analyses primaires, nous avons identifié dans chaque corpus les cinq narrations qui témoignent d'une subjectivation de la

3. Dans les deux cas, les circonstances de collecte des données ont favorisé la subjectivation des personnes interrogées que cet article vise à réfléchir : la recherche-action élaborée au Mexique poursuivait le but pédagogique de transformer les représentations de la population étudiée en vue de leur constitution en acteurs, et les narrations des employées de maison péruviennes sont empreintes du travail social et pédagogique effectué par l'ONG La casa de Panchita, qui a rendu possible l'observation participante.

narratrice face aux représentations discursives de base. Nous les contrastons par la suite afin de reconstruire et discuter les facteurs mentionnés par les locutrices comme étant favorables ou défavorables à leur constitution en acteurs. Cette étude de la mise en récit de la subjectivation s'appuie sur l'analyse de la relation entre locuteur et énonciateur, ainsi que sur l'inscription du récit dans le temps et l'espace [Benveniste, 1966 ; Lucius-Hoene, Deppermann, 2004].

La vie en tant que femme journalière à Morelos (Mexique)

Dans une auberge située à Morelos sont accueillies, chaque année pendant les cinq mois de la récolte de la canne à sucre, environ 850 personnes qui viennent d'autres provinces ; 36 % de ces personnes sont des enfants et 40 % sont des femmes. Chaque famille, en moyenne entre quatre et six personnes, est logée dans une chambre vide et sombre de trois mètres carrés sur quatre. Les journaliers travaillent de cinq heures du matin jusqu'à dix-huit heures, y compris le dimanche. Une fois terminée la récolte à Morelos, ils travaillent dans d'autres régions, ou bien ils retournent sur leurs lieux d'origine. Les visages d'une grande partie de la population étudiée montrent des signes et des degrés variables de malnutrition. C'est le secteur de la population mexicaine dans lequel le retard scolaire est le plus élevé [SEDESOL, 2010].

Plusieurs agents exacerbent le sentiment de vulnérabilité de cette population afin d'assurer la reproduction d'une main-d'œuvre bon marché et surexploitée. Les espaces et les temps à la disposition des familles sont dominés par les exigences professionnelles, et la population est en proie à l'exploitation illégale du travail des enfants et à l'exploitation cachée du travail des femmes. Celles-ci doivent préparer la nourriture, faire la lessive, prendre soin du nettoyage de l'habitation, et en plus effectuer les tâches assignées par l'école et le ministère du Développement social (Secretaría de desarrollo social). Même si elles participent parfois à la récolte⁴, c'est leur mari qui est rémunéré. Peu de migrantes cherchent un emploi en dehors du domaine familial, car cela les obligerait à payer une autre personne pour assurer les responsabilités qui leur sont attribuées, ou à accomplir une double journée de travail. Le contrôle de l'espace et du temps, entendu comme condition d'existence de cette population, contribue à la fois à la reproduction matérielle de la main-d'œuvre et à la reproduction d'une micro-culture caractérisée par la dévalorisation des journaliers et par l'acceptation de leur pauvreté comme une fatalité. Ils ne conçoivent pas l'éducation comme un facteur qui pourrait y remédier.

4. Les femmes ne participent que rarement à la récolte de canne à sucre en raison des conditions de travail, particulièrement dures et demandant une résistance physique extrême, mais elles participent à d'autres types de récoltes avec toute la famille. Certaines femmes déclarent que les conditions de vie sont encore plus difficiles que dans d'autres endroits de récolte, car parfois elles ne disposent même pas de chambres ni de toilettes, d'électricité ou d'eau.

Notre recherche préliminaire [de la Cruz, 2011] avait pour but de déterminer les règles du champ [Bourdieu, 1994] qui conditionnent les pratiques de la population observée, ainsi que d'appliquer et d'évaluer une stratégie pédagogique qui consiste à organiser des ateliers pour les enfants et les femmes dans le but de les soutenir lors de l'alphabétisation et de contribuer à la transformation de leurs représentations et pratiques concernant l'éducation, l'apprentissage et leurs droits. Ce processus a été documenté par une observation participante, des entretiens ouverts, des groupes focaux et des enquêtes. L'analyse structurale [Piret, Nizet, Bourgeois, 1996] de ces données a permis de réfléchir scientifiquement à l'adéquation, l'influence et l'appropriation de la stratégie pédagogique élaborée.

Les résultats des analyses montrent que les femmes qui ont participé aux ateliers, contrairement à celles qui ne l'ont pas fait, ont changé leurs représentations et ont pris des décisions qui contestaient l'ordre établi, et ce, pour changer le cours de leur vie ainsi que de celle de leurs enfants. Les enregistrements de cinq de ces femmes ont été analysés dans notre article.

La vie en tant qu'employée de maison à Lima (Pérou)

Les employées de maison⁵ comptent parmi les groupes sociaux les plus marginalisés [AGTR, 2005] : leur travail, dont les conditions sont sous-réglées par la loi n'est, dans la majorité des cas ni déclaré ni rémunéré, ni même reconnu⁶. Ce sont souvent des personnes mineures auxquelles on refuse le droit à l'éducation. L'exploitation des employées au-delà des 48 heures de travail autorisées est très fréquente et seulement une minorité d'entre elles sont affiliées au système de sécurité sociale [OIT, 2013]. Huaranga [2006] considère qu'en 2000, 72 % des employées de maison à Lima sont des migrantes internes, motivées par l'espoir d'améliorer leur situation socio-économique et de faire des études. La majorité travaille selon la modalité *cama adentro*, c'est-à-dire qu'elles vivent dans le foyer où elles exercent leur métier. Bien que ce mode de vie et de travail assure la satisfaction élémentaire des besoins de base, il augmente la vulnérabilité des femmes et les place dans des conditions proches de la servitude [Schellekens, Schoot, 1993] : privée d'espace de repli, immergée dans une confusion entre le domaine professionnel et personnel, l'employée est financièrement, socialement et affectivement dépendante des employeurs et exposée à leur volonté [Gogna, 1993].

32 entretiens autobiographiques semi-dirigés ont été effectués en 2005 auprès d'employées domestiques lors d'une observation participante dans l'organisation non gouvernementale La casa de Panchita à Lima, qui offre aux employées de maison un espace de rencontre, de formation, de soutien juridique, psychologique

5. L'utilisation du pluriel féminin se justifie par la faible participation statistique masculine à ce groupe : en 2010, 83 % des employées de maison recensés au niveau mondial étaient des femmes, et 92 % en Amérique latine [OIT, 2013].

6. On estime qu'un tiers des employées de maison à Lima travaille sans rémunération [Velazco, 2004], et la plupart d'entre elles ne se considèrent pas comme des travailleuses.

et médical. L'analyse critique du discours [Wodak, Meyer, 2001], centrée sur les catégorisations sociales [Sacks, 1972] utilisées dans les récits de migration par les jeunes femmes, reconstruit un inventaire partagé d'idéologies linguistiques spatiales, ethniques et de genre qui entrave leur subjectivation [Mick, 2009]. Les femmes enquêtées exposent des catégorisations qui les stigmatisent en tant que migrantes de zones rurales andines, locutrices d'une variété considérée comme non légitime de l'espagnol ou bilingues, membres de groupes ethniques tenus pour inférieurs ; ces discours interagissent avec des idéologies qui délégitiment toute forme de savoir, de développement et de vie ne correspondant pas au modèle urbain. Quelques-unes des femmes interrogées intériorisent l'infériorité suggérée par les idéologies dominantes à un tel degré qu'elles n'osent presque pas prendre la parole lors de l'entretien. D'autres s'approprient les représentations stigmatisantes en se désignant comme victimes ou martyres d'un système injuste, ou en mettant en scène leur assimilation à l'idéal urbain prôné comme supérieur. D'autres locutrices corrompent l'idéologie en réinterprétant leur origine migrante comme un atout supplémentaire ou en soulignant leur singularité. Elles interprètent les représentations dominantes d'une façon flexible, elles inversent, égalisent ou déconstruisent la hiérarchie suggérée, tout ceci en remettant en cause la naturalisation et l'essentialisme sous-jacents aux procédés de catégorisations.

Nous présentons ici le cas de cinq femmes interviewées qui lors de leur récit autobiographique ont réussi à s'approprier des ressources discursives dominantes en vue de se subjectiver.

La condition de femme migrante travailleuse

Tandis que les cinq femmes mexicaines, Tina⁷ (37 ans), Rita (34 ans), Cira (32 ans), Yola (27 ans) et Marie (26 ans) sont toutes mariées et ont entre deux et cinq enfants au moment des entretiens, les cinq migrantes péruviennes, Carla (28 ans), Marina (27 ans), Lilia (28 ans), Gaby (20 ans) et Hana (32 ans) sont toutes célibataires sans enfant. Dans le cas des journalières mexicaines, la mobilité est beaucoup plus présente dans leur quotidien puisqu'elles voyagent d'une région à l'autre au gré des saisons et des récoltes. Comme résultat des ateliers auxquels elles ont participé : Cira et Rita ont temporairement interrompu leur migration pour rester dans le village de leur mari afin de permettre aux enfants d'aller à l'école primaire ; Tina a négocié pour s'installer de manière durable dans l'auberge des journaliers pour que ses enfants terminent l'enseignement secondaire ; Yola a décidé de divorcer pour devenir sédentaire avec ses enfants.

Même si Gaby, Marina et Hana étaient en principe venues dans une perspective de migration alternative, leur migration présente une qualité plus définitive par le fait que les enquêtées péruviennes sont toutes – volontairement ou non – installées à Lima à moyen ou long terme. Alors que pour les femmes mexicaines la migration

7. Les noms qui apparaissent dans cet article sont des pseudonymes.

relève de la tradition familiale, les employées interviewées au Pérou se sentent plutôt comme des pionnières souhaitant améliorer la charge quotidienne de la famille restée dans la région d'origine. C'est pourquoi elles continuent, en majorité, d'évoquer un éventuel retour ; ce qui dans le cas des femmes mexicaines est plus difficile puisqu'elles ne disposent pas toujours de point d'ancrage fixe pour mener à bien un tel projet de sédentarisation.

La moyenne de scolarité des journalières mexicaines est plus basse que celle des femmes péruviennes : Tina et Rita ne sont jamais allées à l'école ; Marie a fréquenté pendant deux ans l'école primaire ; Yola a terminé l'enseignement primaire et Cira l'enseignement secondaire. En revanche, la plupart des migrantes péruviennes ont achevé leur scolarité dans le primaire avant la migration et profitent de l'enseignement secondaire à Lima – à l'exception de Hana, qui est arrivée avec en poche un titre du secondaire et de Lilia, qui a terminé l'enseignement primaire à Lima. Hana et Lilia possèdent un diplôme supplémentaire d'un institut d'enseignement professionnel et Gaby est en train d'approfondir son anglais après avoir terminé l'enseignement secondaire.

Le contexte familial des cinq journalières mexicaines est marqué par deux langues, l'espagnol et le nahuatl ou le tlanèque, bien que trois d'entre elles (Rita, Cira, Yola) déclarent être monolingues (en espagnol). Les cinq femmes péruviennes déclarent toutes être bilingues en espagnol et quechua ou aymara (Hana), et certaines veulent aussi apprendre, apprennent, ou ont appris l'anglais.

Malgré les différences, ces deux cas de migration interne peuvent être mis en regard parce qu'ils surgissent dans des conditions socio-économiques de départ semblables et entraînent, par conséquent, une vulnérabilité comparable impliquant le dépassement de frontières culturelles – les familles des femmes observées proviennent de minorités linguistiques – et de frontières idéologiques. Les dix femmes sont exposées à la discrimination de la part de la société « d'accueil » à cause de leur origine géographique (régions urbanisées vs rurales, régions centrales vs périphériques), de leur statut social (employeurs vs employées, résidents vs migrantes, propriétaires vs locataires), de facteurs ethniques (apparence physique, pratiques culturelle et langagière) et de genre. Ces dix femmes réalisent leur subjectivation au travers de représentations, outils, ressources langagières et réalités sociales qui leur refusent l'appropriation et les désavouent en tant que sujets et acteurs. Pourtant, elles réussissent toutes, selon leur diagnostic personnel, à récupérer une certaine capacité d'action en dépit des conditions adverses.

Nous allons maintenant analyser les facteurs, identifiés par les femmes elles-mêmes, qui interviennent favorablement ou défavorablement dans leur processus de subjectivation en situation de migration.

Les conditions socio-économiques, de vie et de travail

Les dix femmes interprètent la migration comme une situation imposée par les conditions socio-économiques et donc comme un facteur d'assujettissement.

Bien que Carla souligne que la survie en province, contrairement à Lima⁸, est possible sans argent, elles décident toutes de migrer pour améliorer leur situation financière : « Je crois qu'encore là-bas on aurait pu vivre bien, mais où aurais-je pu trouver l'argent ? Si j'avais eu, si mes parents m'avaient donné quelque chose, un capital comme on dit, peut-être j'aurais pu le faire. »⁹ (Hana)

Les femmes recherchent l'argent même s'il ne représente jamais un élément déterminant dans leur subjectivation. Dans la mise en récit, l'argent est conçu comme un élément du contexte qui échappe à leur initiative et prédéfinit autant le présent que l'avenir : des formulations descriptives (Marie, Cira : « L'argent est hors de notre portée ») ou l'utilisation négative du verbe *avoir* (Elizabeth, Marina, Hana, Lilia : « Je/nous n'avais/ions pas d'argent/de ressources ») le démontrent. Le manque d'argent, le fait de ne posséder ni biens ni ressources est ressenti comme un contexte défavorable pour la réalisation d'objectifs qui vont au-delà de la simple survie, et comme un facteur d'assujettissement : « Au primaire j'ai porté le drapeau [j'ai réussi à l'école], mais plus au secondaire. Ils me demandaient du matériel que je n'avais pas. » (Cira)

L'argent ne devient que rarement une ressource leur permettant de devenir acteurs de la vie ; seule Hana précise avoir disposé à un moment donné de quelques économies et avoir choisi volontairement de ne pas les dépenser, avant d'être victime d'un vol. S'étant ainsi rendu compte que la poursuite de l'argent est chose vaine, elle a décidé de retourner en province : « Lima n'est pas comme ça. À Lima, nous n'allons pas pour cueillir de l'argent comme sur un arbre. Non. On travaille beaucoup, et on dépense aussi. [...] Je leur dis [aux gens dans la région d'origine] qu'il vaut mieux travailler ici [en province], et c'est pourquoi j'aimerais y aller. » (Hana)

Lilia s'émancipe aussi dans ses discours sur la dépendance de l'argent, en mettant en avant les autres ressources dont elle dispose, notamment sa force de volonté : « Bon, je n'ai pas d'argent, je ne suis pas professionnelle, ni fille d'un professionnel qui aurait de l'argent et qui serait millionnaire, rien de tout cela. Mes parents sont pauvres, mais bon, moi toute seule je peux avancer malgré l'argent. J'ai des pieds, des mains pour progresser d'une manière ou d'une autre. » (Lilia)

Les conditions de travail qu'elles se sentent obligées d'accepter lors de leur migration sont présentées dans les récits comme des facteurs d'assujettissement. Les femmes mexicaines sont tellement occupées par les tâches quotidiennes à l'auberge et prises dans les contraintes de tout genre qu'elles n'ont presque pas le temps de penser à elles-mêmes, à leur passé, ou à leur avenir. Elles expriment souvent leur désir profond d'« échapper à ce va-et-vient », de s'installer quelque

8. « Là-bas, il y a peu d'argent, mais dans les récoltes tu manges. Par contre ici, il faut travailler pour acheter quoi que ce soit, pour manger. » (Carla)

9. L'espace accordé pour cet article ne nous permet de présenter que les traductions des extraits d'entretiens.

part et d'atteindre une vraie stabilité¹⁰. Les employées de maison péruviennes déplorent également le manque d'espace personnel et la pression du temps imposé par le travail, qui les empêchent de poursuivre correctement des études ou de garder le contact avec la famille dans leur région d'origine¹¹.

La construction narrative des énoncés qui dénoncent les conditions défavorables montre l'assujettissement ressenti par la locutrice en condition de migrante :

« Là-bas, dans mon village, c'est plus calme, on n'a pas peur de sortir, les voisins ne t'abandonnent pas. » (Cira)

« J'aime bien mon village, il y a beaucoup de fleurs [...]. Ici, on dit qu'ils vont nous mettre dehors, ils disent que la police va nous faire sortir. » (Marie)

« Là-bas, nous étions habituées à être libres, par contre ici on est enfermées sans avoir cette liberté, dans un endroit qui n'est pas de ma famille, tout inconnu, tout ça. Être enfermée, ne pas avoir de sortie le dimanche, on m'a très peu payé. » (Hana)

Dans les trois citations, on observe un assujettissement progressif du sujet parlant dans son énoncé : les locutrices se manifestent comme sujets des phrases qui se réfèrent aux régions d'origine (Marie : première personne du singulier ; Hana : première personne du pluriel), tandis qu'elles choisissent des formulations impersonnelles ou s'introduisent en tant qu'objet direct quand elles parlent de leur situation actuelle. C'est ainsi qu'elles mettent en mots le ressentiment envers leur dépendance et leur assujettissement. Par ailleurs, dans le cas de Cira et Hana, on observe une individualisation montante dans les énoncés ; l'orientation collective en région d'origine (première personne du pluriel dans la première phrase de Hana, la solidarité entre voisins dans le cas de Cira) se défait en condition de migration (Hana : possessif de la première personne singulier « ma », pronom d'objet direct « me » dans la dernière phrase, et possessif « ma » ; Cira : elle dénonce un manque de solidarité).

Comme le montrent ces formulations, les femmes sont plus ou moins conscientes des facteurs qui entravent leur subjectivation, mais elles ressentent une impuissance face au contexte actuel. Dans les deux cas contrastés, elles finissent par accepter les conditions présentes tout en essayant d'en tirer profit. Les femmes mexicaines commencent par considérer l'auberge inhospitalière, anonyme et dominée par des restrictions comme un « chez soi », en mettant en avant le fait qu'il constitue malgré tout l'élément le plus stable, voire même le plus assurant de leur vie itinérante¹². Les femmes péruviennes mettent majoritairement en avant les apprentissages et les effets bénéfiques de la migration en vue d'un projet de vie, même dans les cas où celle-ci est présentée comme un choix imposé. Elles déclarent avoir appris de nouvelles choses pendant leur séjour à Lima et commencent à se rendre compte de la relativité du savoir, ce qui peut les conduire à prendre des initiatives en dépit des règles du champ. Les cinq femmes mexicaines

10. « C'est mieux de vivre chez toi. » (Marie)

11. « Ils me donnent peu de temps de vacances. » (Gaby)

12. « Je m'y suis déjà habituée » (Rita) ; « J'aime bien, ici nous avons un toit. » (Tina)

envisagent un projet au moins temporaire de sédentarisation afin de permettre la scolarisation des enfants, et Lilia, Hana et Gaby font comprendre qu'elles ne considèrent plus comme indispensable le fait de devoir abandonner leur région d'origine pour se subjectiver : « Si nous, le peuple, pouvons réussir, pourquoi serait-il indispensable de venir ici ? C'est ce que je dis. » (Hana)

Non seulement Hana, ne remet pas en question le principal facteur déclencheur de la migration, la hiérarchisation dominante entre région d'origine et d'accueil des migrantes, mais elle construit un sujet assorti d'un projet collectif (« nous, le peuple ») à partir de sa propre trajectoire qui s'émancipe ainsi de l'individualisme et de la condition migrante.

La situation familiale, les formes de convivialité, les expressions culturelles

Dans les deux cas analysés, on observe une culture plutôt d'ordre androcentrique, mais les femmes mexicaines qui sont mariées déclarent en souffrir plus directement que les employées péruviennes célibataires qui travaillent dans un domaine assigné – par la même logique androcentrique – aux femmes. Ce sont les hommes adultes, dans le cas des femmes mexicaines, qui prennent les décisions concernant l'avenir de la famille entière ; il est très rare que les femmes parlent d'un projet contredisant les désirs et les décisions du père de famille. Il est encore plus rare qu'une femme réalise des actions concrètes pour accomplir ses désirs. Cependant, les cinq femmes osent défier cette « règle » dans la mesure où elles veillent activement à ce que les enfants continuent à aller à l'école le plus longtemps possible, en dépit de la volonté des hommes adultes d'impliquer les fils dans le travail des champs. Rita et Yola cherchent un travail qui leur offre la possibilité d'obtenir des revenus personnels qu'elles pourront ensuite investir pour leurs enfants. Dans le cas des cinq femmes, c'est l'amour pour les enfants et le désir de leur permettre une meilleure vie qui les pousse à prendre des décisions qui contreviennent aux règles du champ. La manifestation de l'énonciatrice comme acteur et entrepreneur est particulièrement marquée dans les formulations suivantes qui se réfèrent aux projets éducatifs personnels et pour ses enfants :

« J'ai appris à lire et à écrire. [...] Je me sens bien parce que [maintenant] j'aide mes enfants à étudier. » (Marie)

« Je veux que mes enfants étudient tout [aient une scolarisation complète] ; j'aide. » (Tina)

Malgré l'androcentrisme prédominant dans leur contexte, ces femmes garantissent la cohésion du groupe familial respectif, ce qui leur donne le pouvoir de contribuer par leurs actions à la conformation de l'avenir familial :

« Je vais divorcer, je vais travailler pour que mon fils suive une thérapie et que l'autre puisse étudier. » (Yola)

« J'ai conversé avec mon mari. Je lui ai dit que [moi et les enfants] nous ne reviendrons plus ici. Je sais faire la cuisine et la coiffure, je vais travailler au village pour que mes enfants étudient. » (Cira)

Ainsi, elles s'affirment non seulement comme sujets individuels et acteurs face à leur propre force, mais portent aussi leur attention sur les autres membres de l'univers familial.

Par manque de réseaux sociaux dans la famille d'accueil, les femmes péruviennes acceptent de travailler dans la modalité *cama adentro*, qui entraîne l'isolement, la dépendance aux employeurs et qui donne de plus lieu à des abus. Dans une telle situation, les liens de parenté peuvent être interprétés comme un point d'accrochage important dans leur affirmation en tant que sujets. Tout en étant conscientes que les conditions matérielles de leur famille influencent leur position sociale et que les membres de la famille peuvent interférer dans leurs décisions¹³, les employées péruviennes ressentent et maintiennent des liens sentimentaux étroits, se réjouissent de pouvoir compter sur eux, de se sentir en confiance et aimées. Ainsi, Lilia, Gaby et Hana incluent la famille dans leurs projets et la définissent comme une de leurs motivations principales : « Mes parents ont eu un accident, et mes frères et sœurs ont besoin d'aide. Comme mes parents ne peuvent pas les soutenir, je pense les aider. » (Gaby) Dans de rares cas, la famille des employeurs peut suppléer certaines fonctions de la famille¹⁴, mais comme l'insinue Marina, cela dépend de la bonne volonté des employeurs¹⁵.

Outre la famille, les amitiés nouées par exemple à La casa de Panchita sont importantes pour les cinq femmes péruviennes, car elles leur permettent d'établir une ambiance de confiance, de complicité et de solidarité dans leur condition migrante, de remédier à leur vulnérabilité et d'élargir leur capacité d'action. En outre, Marina, Lilia, Gaby et Hana inscrivent leur subjectivation individuelle dans le cadre collectif de valeurs et traditions partagées, en dépit de la stigmatisation que celles-ci peuvent introduire :

« Quand je suis sortie de mon travail, j'ai commencé à me réunir avec mes copines, et à écouter les *huaynos* [musique typique des Andes] – douze ans plus tard ! Parce que dans la maison d'avant personne n'écoutait le *huayno*. Oui, ça te manque parce que tu as grandi avec, c'est ce que ta famille t'a inculqué. Comme ma mère écoute le *huayno*, moi aussi, j'en écoute. » (Lilia)

« Il y a des jours où je parle en quechua, parce que ça me manque de parler ma langue. Dans mon travail, il y a aussi une fille qui sait le quechua, qui vient de Cusco elle aussi. Avec elle, nous plaisantons, nous faisons des insultes en quechua. [...] Ou si un garçon te plaît, il te dit des choses, et comme il ne comprend pas quand tu lui parles en quechua, il s'effraie : ah, quoi, de quoi, en quelle langue tu me parles ? Je ne sais pas, ça me plaît. » (Gaby)

13. « Ma mère me dit : ma fille, je veux que tu ailles chez tes oncles ici à Lima, mais moi je ne voulais pas. En fait, je suis venue pour la contenter. » (Marina) « Je suis venue à Lima parce que je voulais améliorer ma situation, parce qu'on est cinq frères et sœurs. Et ma mère n'a pas étudié, et nous souffrions beaucoup. » (Lilia)

14. « Des fois, quand personne ne pouvait m'aider en mathématiques, le monsieur m'enseignait, il m'aidait. » (Carla)

15. « Il y a des travaux où on te donne une famille, on t'intègre et on ne parle pas mal de toi, mais il y a aussi des familles où ce n'est pas le cas. » (Marina)

Contrairement à cette appropriation de la langue et des ressources culturelles dans la subjectivation du cas péruvien, les cinq femmes mexicaines étudiées ne considèrent pas au départ l'utilisation d'une langue différente de l'espagnol comme un facteur favorable à l'émancipation. Au contraire, le multilinguisme leur pose des problèmes de communication et peut entraver leur prise d'initiative :

« Quand je suis venue la première fois de mon village, je ne savais pas parler l'espagnol. [...] [Maintenant] je sais un petit peu, mais je ne retiens pas toujours les mots. [...] Parfois, ils ne me comprennent pas. Et quand je vais à mon village et je tente de parler tlapanèque, ils ne me comprennent pas non plus. » (Marie)

Cela se répercute aussi sur leur choix de langue face aux enfants. Tina raconte avoir appris l'espagnol à l'âge de trente ans, à cause de ses enfants. Elle ajoute : « Ils ne veulent plus parler la langue [tlapanèque]. Ils disent qu'ils ne savent pas, mais seulement l'espagnol. » (Tina) Une fois que dans le cadre des ateliers, elles ont pris conscience de l'importance de préserver leur langue, elles insistent pour que leurs enfants parlent dans leur langue d'origine.

L'éducation

Les récits des cinq femmes péruviennes font référence à l'importance des études pour pouvoir mener à terme leurs projets de vie. Non seulement les narratrices reproduisent des discours qui considèrent les brevets scolaires comme un capital symbolique indispensable, mais leurs témoignages valorisent aussi les apprentissages réalisés au cours de leur migration et de leurs expériences professionnelles à Lima. Elles déclarent avoir pris conscience de leurs droits et de leurs possibilités de les faire valoir, commencé à comprendre le fonctionnement de la société et y participer d'une manière plus active en définissant, communiquant et défendant leurs intérêts. Elles font aussi preuve d'une capacité à relativiser, analyser et comparer leur position sociale. C'est ce savoir qui leur permet de prendre une distance réflexive face à leur trajectoire migratoire, de prendre conscience de leurs possibilités et capacités d'action, de se sentir plus prêtes à prendre des décisions et à assumer des responsabilités.

L'appropriation du processus d'apprentissage est très prononcée chez les cinq femmes mexicaines. L'acte d'apprendre dans les ateliers organisés pour elles leur a permis de se réapproprier le sens de la dignité. Elles ont pris conscience que l'apprentissage leur confère une qualité distincte qu'elles considèrent comme meilleure. Tina affirme : « J'apprends beaucoup. » Marie et Cira affirment : « J'aime bien apprendre sur tout. » Yola exprime vouloir apprendre « pour pouvoir parler et enseigner aux autres ». Dans ces citations, les énonciatrices se manifestent de manière ouverte par les pronoms à la première personne et se présentent comme les constructeurs actifs de leur propre processus d'apprentissage avec la convivialité qui leur convient. Un autre élément favorable à leur subjectivation est le sentiment de reconnaissance qu'elles ont ressenti de la part de l'équipe de médiateurs. Elles considèrent les médiateurs comme des atouts importants de leur capital social¹⁶.

16. Quand nous leur avons demandé : « À qui demandez-vous de vous aider ou de vous conseiller quand vous avez un problème ? », Tina et Marie ont répondu : « À vous [le groupe de recherche]. »

Les possibilités et les limites de la subjectivation chez les femmes migrantes

Dans les deux cas observés, malgré leurs différences, nous observons des facteurs favorables et défavorables similaires en ce qui concerne leur subjectivation. Pour les dix femmes, la migration est perçue comme une possibilité de s'émanciper des contraintes imposées par une situation de départ défavorable dans leur région d'origine. En tant que main-d'œuvre bon marché et peu qualifiée, les femmes migrantes sont cependant obligées d'accepter des conditions de travail qui leur imposent de nouvelles limitations dans leur capacité d'action. Bien que la mobilité leur permette de compter sur quelques revenus, elles ne disposent toujours pas du temps, de l'argent et des espaces nécessaires pour se consacrer à des projets de vie personnels. Les deux groupes de femmes fondent leurs projets sur de petits réseaux familiaux à l'intérieur de leur monde isolé qui leur permet d'intégrer les enfants, les parents ou les frères et sœurs dans leurs trajectoires. Les deux groupes de personnes observés montrent que les amitiés nouées lors de rencontres avec des gens extérieurs à leur environnement de travail, les aident à gérer leur assujettissement grâce à la rupture de leur isolement. La culture androcentrique rend difficile la subjectivation des femmes journalières mariées interviewées au Mexique ; il en est de même pour la relation asymétrique entre employeurs et employées de maison au Pérou¹⁷. Toutes les femmes présentées ici prouvent cependant que ces discours peuvent être remis en question et que le rapport à l'intérieur du couple, tout comme le rapport étroit entre employeurs et employées dans le service domestique, peut s'avérer enrichissant et formateur pour les deux parties.

Le multilinguisme est perçu à la fois comme un obstacle et comme un soutien à la subjectivation. En effet, il peut entraver l'intercompréhension et exposer les femmes à la stigmatisation ou au contraire, il peut être considéré comme un atout, un élément de distinction et d'accrochage pour la construction de l'identité propres et devenir, par là-même, une ressource pour la subjectivation.

L'éducation scolaire constitue un obstacle à la subjectivation des femmes dans les deux contextes quand il n'y a pas suffisamment d'écoles dans les régions d'origine, que les horaires, programmes et rythmes institutionnalisés sont peu adaptés à leurs besoins particuliers et que l'éducation n'est gratuite qu'en apparence. Même si les femmes péruviennes ont tendance à reproduire un discours dominant qui ne les valorise qu'à partir du moment où elles obtiennent le certificat d'études secondaires, la conclusion de la scolarité ainsi que l'apprentissage de l'anglais leur donnent confiance en leur capacité d'apprendre et de réaliser leurs projets de vie. Dans le cas mexicain, c'est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les ateliers organisés lors du projet de recherche à l'auberge des journaliers qui ouvre des mondes aux femmes migrantes et qui leur permet d'entrer en contact avec des réalités qui leur étaient fermées auparavant. Ces trajectoires

17. Dans le cas des femmes mexicaines, les employeurs restent invisibles et inaccessibles.

personnelles mettent en avant d'autres apprentissages périscolaires qui leur ont permis de dépasser leur assujettissement de manière plus décisive. Ayant pris conscience de leurs capacités d'apprentissage, ces femmes poursuivent des processus d'autoformation en commençant à chercher des informations sur les opportunités existantes et les chemins de vie alternatifs, ainsi que sur leurs droits et devoirs dans le but d'influencer leurs conditions de vie. Ce savoir leur fournit des moyens pour pouvoir définir des objectifs, défendre leurs projets face à des menaces, donner des conseils à d'autres et établir des liens d'apprentissage réciproque.

Conclusion

L'analyse des deux cas de migrantes mexicaines et péruviennes nous permet de nuancer une évaluation *a priori* positive ou négative de la migration féminine en vue de leur subjectivation. Notre analyse conforte une interprétation de la migration, même s'il s'agit d'une migration forcée, comme étant une opportunité potentielle de subjectivation, mais en démontre également les contraintes et conditions. La vulnérabilité particulière, l'exploitation, la dépendance et l'asservissement caractéristiques à leurs conditions de travail et de vie les privent de l'espace, du temps et de la confiance nécessaires à leur subjectivation. Un contexte d'apprentissage fondé sur la rencontre respectueuse où tous sont valorisés en tant que sujets, du fait de leur capacité générale d'apprentissage et de leurs savoirs particuliers est à la base du processus de subjectivation des femmes migrantes observées. Dans ces processus, elles commencent à se valoriser en tant que sujet, à réfléchir sur leur situation et à l'évaluer en l'opposant à d'autres projets de vie possibles, à projeter des trajectoires alternatives, à identifier les facteurs qui restreignent leur subjectivation, à se positionner et à prendre des décisions. La rupture de l'isolement dont souffrent les femmes migrantes représente la condition nécessaire pour qu'elles puissent commencer à surmonter leur vulnérabilité et à transformer les contraintes particulières auxquelles elles sont exposées en tant que migrantes, femmes, membres de groupes ethniques stigmatisés qui vivent en situation de pauvreté.

Bibliographie

- ADJAMAGBO A., CALVES A.E. [2012], « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, n° 61, p. 3-21.
- ASOCIACIÓN GRUPO DE TRABAJO REDES (AGTR) [2005], *Las ciudadanas más marginadas*, Lima, AGTR, 123 p.
- AUBERT A.E., IDRIS I. [2009], « Penser la famille au-delà des traumatismes migratoires et culturels », *Dialogue*, no 185, 144 p.
- BAUMAN Z. [2002], *En busca de la política*, México, Fondo de cultura económica, 217 p.
- BAUMAN Z. [2005], *Vidas desperdiciadas. La modernidad y sus parias*, México, Paidós, 174 p.
- BENVENISTE E. [1966], *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 356 p.

- BHABHA H. [1996], *The location of culture*, New York, Routledge, 408 p.
- BOURDIEU P. [1994], *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 251 p.
- DE LA CRUZ M. [2011], *Transformaciones de las representaciones y prácticas en torno a educación, escuela y autoformación. Límites y alcances de un dispositivo educativo para la población jornalera migrante en el Estado de Morelos*, Thèse de doctorat, México, universidad Autónoma del Estado de Morelos, 342 p.
- DONATO K.M., GABACCIA D., HOLDAWAY J., MANALANSAN M.F. IV, PESSAR P.R. [2006], « A glass half full ? Gender in migration studies », *International migration review*, vol. 40, no 1, p. 3-26.
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (FNUAP) [2006], *État de la population mondiale 2006. Vers l'espoir : les femmes et la migration internationale*, New York, FNUAP, 107 p.
- FOUCAULT M. [1994-1988], « Techniques du soi », in DEFERT D., EWALD F. (dir.), *Dits et écrits IV, 1980-1988*, Paris, Gallimard, p. 783-813.
- GABACCIA D., DONATO K.M., HOLDAWAY J., MANALANSAN M.F. IV, PESSAR P.R. (dir.) [2006], « Gender and migration revisited », *International Migration Review*, vol. 40, n° 1, 256 p.
- GOGNA M. [1993], « Empleadas domésticas en Buenos Aires », in CHANEY E.M., GARCÍA C.M. (dir.), *Muchacha/Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/Sirvienta/... más nada*, Caracas, Nueva Sociedad, p. 81-97.
- HUARINGA S. [2006], « La violencia sexual contra empleadas del hogar queda en la impunidad », *El Comercio*, 12 avril 2006, p. 10.
- LOREY I. [2006], « Gubernamentalidad y precarización de sí. Sobre la normalización de los productores y las productoras culturales », *Transversal. Multilingual webjournal en European Institute for progressive cultural policies (EIPCP)* : http://eipcp.net/transversal/1106/lorey/es/base_edit (page consultée le 23 décembre 2011).
- LUCIUS-HOENE G., DEPPERMAN A. [2004], « Narrative identität und positionierung », *Gesprächsforschung*, no 5, p. 166-183.
- MAHLER S., PESSAR P.R. [2006], « Gender matters : ethnographers bring gender from the periphery toward the core of migration studies », *International migration review*, vol. 40, no 1, p. 27-63.
- MANALANSAN M.F. [2006], « Queer intersections : sexuality and gender in migration studies », *International migration review*, vol. 40, no 1, p. 224-249.
- MELLINO M. [2009], « Ciudadanías postcoloniales como símbolo y alegoría del capitalismo postcolonial », *Biblioteca*, vol. 7, no 8, p. 82-92.
- MICK C. [2009], *Diskurse von « ohnmächtigen ». Identitätskonstitution peruanischer hausangestellter in Lima im Spannungsfeld ideologischer strukturen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 322 p.
- MIRANDA A., OUALI N., KERGOAT D. [2011], « Les mobilisations des migrants : un processus d'émancipation invisible ? », *Cahiers du genre*, n° 51, p. 5-24.
- MONTENEGRO M., GALAZ C., YUFRA L. [2011], « Dinámicas de subjetivación y diferenciación en servicios sociales para mujeres inmigradas en la ciudad de Barcelona », *Athenea digital*, vol. 11, no 2, p. 113-132.
- MORRISON A.R., SCHIF M., SJÖBLOM M. [2008], *The international migration of women*, Houndmills, World Bank, Palgrave Macmillan, 217 p.
- OFFICE INTERNATIONAL DU TRAVAIL (OIT) [2013], *Domestic workers across the world*, Genève, OIT : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_173363.pdf (page consultée le 19 février 2014).

- PAPASTERGIADIS N. [2000], *The turbulence of migration*, Cambridge, Polity Press, 246 p.
- PIRET A., NIZET J., BOURGEOIS E. [1996], *L'analyse structurale, une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*, Bruxelles, DeBoeck, 173 p.
- SACKS H. [1972], « On the analyzability of stories by children », in GUMPERZ J.J., HYMES D. (dir.) [1974], *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*, New York, Holt/Rinehart/Winston, p. 329-345.
- SCHELLEKENS T., VAN DER SCHOOT A. [1993], « Trabajadoras del hogar en Perú el difícil camino a la organización », in CHANEY E.M. (dir.), *Muchacha/Cachifa/Criada/Empleada/Empregadinha/Sirvienta/... más nada*, Caracas, Nueva sociedad, p. 255-267.
- SECRETARÍA DE DESARROLLO SOCIAL (SEDESOL) [2010], *Aproximación a la cifra de población infantil jornalera (menor de 18 años)*, <http://www.sedesol.gob.mx/archivos/336/file/Estimaciondetrabajoinfantil.pdf> (page consultée le 14 janvier 2011).
- VELAZCO J. [2004], « La Protección Social para Trabajadores Informales en el Perú », [http://cies.org.pe/investigaciones/empleo/proteccion-social/para + trabajadores-informales](http://cies.org.pe/investigaciones/empleo/proteccion-social/para_trabajadores-informales) (page consultée le 28 décembre 2011).
- VERSCHUUR C., REYSSO F. (dir.) [2005], *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Paris, L'Harmattan, 352 p.
- WEISS E., GUERRA I., GUERRERO E., HERNANDEZ J., GRIJALVA O., AVALOS J. [2008], « Young people and high school in Mexico : subjectivisation, others and reflexivity », *Ethnography and education journal*, vol. 3, n° 1, p. 17-31.
- WODAK R., MEYER M. [dir.] [2001], *Methods of critical discourse analysis*, London, SAGE publications, 200 p.
- YURÉN T. [2008], *Aprender a aprender y a convivir. Fundamentos teóricos de una estrategia educativa para familias jornaleras migrantes*, México, Juan Pablos, 184 p.

Le matricentrage comme stratégie de protection des enfants : le cas des migrations internationales de femmes boliviennes

Robin Cavagnoud, Tristan Bruslé***

La mondialisation et son accélération depuis les années 1980 se caractérisent par une intensification des mouvements humains entre les États. Ces migrations internationales s'observent des pays du Sud vers les pays du Nord et, de manière de plus en plus marquée, entre les pays du Sud, par exemple à l'intérieur des continents africain ou sud-américain. Cette évolution est à mettre en lien avec la crise sociale et économique que connaissent depuis 2008 les pays industrialisés, mais elle ne doit pas dissimuler l'attractivité que représentent certains pays du Sud (Afrique du Sud, Brésil) et leurs grandes métropoles comme pôles d'activité au niveau régional. Elle reflète également les inégalités économiques entre pays d'un même continent. Néanmoins, la principale tendance des migrations internationales depuis le milieu des années 1990 est leur féminisation et l'inclination des femmes à ne pas retourner dans leur pays d'origine [OCDE, 2012, p. 51]. En 2006, les femmes représentaient plus de 50 % des migrations internationales en Amérique latine [CEPAL, 2006]. Cette situation s'observe en particulier en Bolivie, où l'émigration des femmes vers l'Europe ou d'autres pays d'Amérique du Sud est un phénomène récurrent dans les secteurs populaires ou de classe moyenne [Hinojosa, 2009]. À partir d'une enquête de terrain menée à El Alto, cet article propose de réfléchir sur les migrations internationales des mères de famille, durables et inscrites sur une période dépassant au moins une année, comme situation de rupture dans le parcours biographique de leur famille et en particulier de leurs enfants qui restent dans le pays d'origine. De nombreux travaux se sont centrés sur la notion de « famille transnationale » [Levitt, Glick Schiller, 2004 ; Le Gall, 2005 ; Cortes, 2011] et sur la situation de femmes et de leur mobilité dans le pays d'accueil [Baby-Collin, Cortes, Sassone, 2008 ; Bastia, 2012], en particulier dans le maintien des liens familiaux à travers l'envoi d'argent [Zapata Martínez, 2009], ou sur les

* Géographe, chercheur au Centre d'études himalayennes (UPR 299, CNRS) et chercheur associé à l'Institut français d'études andines (IFEA, UMIFRE 17 MAE – CNRS).

** Sociologue, chercheur associé au laboratoire population environnement développement (LPED, UMR 151).

« chaînes globales du soin » [Hochschild, 2001 ; Salazar, Jiménez, Wanderley, 2010]. Plusieurs études ont abordé la condition des enfants qui restent dans le pays d'origine, en Asie [Asis, 2006 ; Graham, Jordan, 2011 ; Salazar Parreñas, 2005] ou au Mexique [Dreby, Stutz, 2012 ; Lahaie *et al.*, 2009] sous l'angle du bien-être et de l'éducation des enfants. Dans le cas de la Bolivie, quelques travaux se sont penchés sur la reconfiguration des dynamiques et des normativités familiales en lien avec les enfants n'accompagnant pas leurs parents migrants. Germán Guaygua a montré que le départ des mères vers un pays étranger constitue une rupture familiale [Guaygua *et al.*, 2010] tandis que Tanja Bastia insiste sur le rôle des grands-mères dans la prise en charge des enfants [Bastia, 2009]. La réorganisation de l'entourage familial sur la base de nouvelles formes de protection pour les enfants est décidée avant la migration des mères. Elle suppose un changement dans les structures familiales et de nouvelles routines quotidiennes au sein des ménages. Cet article montre le rôle joué par la famille étendue et la dimension matriarcale des stratégies de protection des femmes envers leurs enfants avant d'entreprendre le projet migratoire. Outre l'approche intergénérationnelle basée sur la situation des enfants dans le pays d'origine dans leur rapport avec les autres membres de leur famille, notre analyse portera principalement sur la notion de « matricentrage ». Celle-ci est définie comme l'implication supérieure des femmes à celle des hommes dans la parentèle, manifestée par une « centralité féminine » à la fois sur les plans matériel, affectif et symbolique [Déchaux, 2009].

Méthodologie et population étudiée

Cette étude s'appuie sur une enquête de terrain réalisée en 2012 dans la ville d'El Alto, peuplée d'un million d'habitants, qui s'étend sur l'Altiplano bolivien et jouxte La Paz. L'enquête a été menée auprès de 30 enfants et adolescents de 6 à 18 ans dont la mère, le père ou dans quelques cas les deux parents, ont migré à l'étranger, principalement vers l'Argentine, le Brésil, l'Espagne et l'Italie¹. Les enfants interrogés ont été rencontrés par le biais du système éducatif Fé y Alegría qui possède un vaste réseau d'écoles primaires et de collèges répartis dans des quartiers à la fois populaires (Yunguyo et Villa Tunari) et de classe moyenne commerçante (Villa Adela, 16 de julio) d'El Alto, permettant une relative diversification socio-économique dans les zones d'étude². Ces collèges, à l'image des autres établissements publics et privés de cette ville, présentent une population

1. Cette enquête s'inscrit dans un projet de recherche postdoctorale sur les ruptures et les recompositions des entourages de l'enfance en situation de précarité à El Alto. Elle fait partie du programme de recherche « Famille, genre et mobilités dans les sociétés andines » de l'Institut français d'études andines (IFEA).

2. À la différence de la région de Cochabamba, la migration internationale à partir d'El Alto est un phénomène récent, cette ville ayant été essentiellement un lieu d'accueil des migrants ruraux depuis les années 1960. Il semble en revanche que la féminisation croissante des migrations et les activités des femmes dans les pays de destination (employées domestiques, ateliers textiles) rapprochent les deux régions. Dans les deux cas, l'Espagne est devenue une destination prisée à partir des années 2000. En l'absence d'enquêtes statistiques à grande échelle sur le phénomène migratoire, il est difficile d'affirmer la singularité des migrations féminines à El Alto par rapport à celles de Cochabamba ou de Santa Cruz.

importante d'élèves dont la mère travaille et réside dans un pays étranger. Grâce à la coopération de cette institution, nous avons pu mener nos entretiens facilement dans l'enceinte même des écoles³.

Notre matériel empirique est composé de récits de vie qui retracent l'histoire de chaque enfant depuis sa naissance. La singularité de cette approche qualitative repose sur la prise en compte de la parole des enfants de mères migrantes, leur appréciation des situations familiales dans lesquelles ils sont impliqués et sur leur parcours de vie. Cette approche présente aussi l'avantage d'avoir recueilli le ressenti des enfants sur le phénomène migratoire, mais elle se limite en même temps au point de vue, aussi riche soit-il, d'un seul membre de la famille. La démarche a permis d'abord une identification de la migration des mères de famille comme situation de rupture marquant durablement leur existence et modifiant leur itinéraire personnel, ensuite l'observation *a posteriori* des reconfigurations suivant cet événement. Les données de cette enquête ont été analysées grâce à la fiche *Ageven* [Vivier, 2006]. Cette matrice biographique permet de situer et de mettre en lien les événements importants de l'histoire d'un individu (enfant *ego*) faisant évoluer son parcours personnel jusqu'à la situation observée le jour de l'enquête. L'unité *t* de la matrice est exprimée en années à partir de la naissance d'*ego* jusqu'au moment de l'enquête. Les événements significatifs de son parcours sont inscrits dans la colonne thématique qui leur correspond (famille, migration, économie domestique, école) et manifestent un changement ou le point de départ d'une situation prolongée dans son histoire. Cet outil privilégie une approche dynamique, propice à l'étude des conséquences de la migration des mères de famille sur le temps long et des phases de recomposition consécutives à cet événement central de leur biographie.

La Bolivie : un pays d'émigrations féminines

La Bolivie connaît d'importants mouvements migratoires vers l'extérieur, en particulier vers les autres pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Chili) et les pays d'Europe (Espagne et Italie) et dans une moindre mesure, vers les États-Unis. Différentes sources statistiques indiquent la même tendance, soit la croissance du taux de population bolivienne résidant hors du territoire national au cours des années 2000. Le recensement de la population de 2001 estimait que 14,2 % de la population totale de la Bolivie vivait hors des frontières du pays, un taux qui s'est amplifié pour atteindre en 2007 une fourchette comprise entre 25 et 30 % de la population nationale [Hinojosa, 2009, p. 1, 6 et 7]. Selon l'Organisation mondiale des migrations (OMI), environ 3 millions de Boliviens se trouvaient hors du pays en 2006, c'est-à-dire plus de 30 % de la population nationale [*ibid.*]. Le Centre latino-américain de démographie (CELADE) a quant à lui

3. Les psychologues et le personnel d'encadrement des collèges ont fait passer des feuilles d'émargement dans chaque classe pour recenser les élèves dont l'un des parents au moins avait migré. Cette auto-déclaration peut laisser apparaître une certaine sous-estimation du nombre de mères migrantes, notamment liée au stigmate de ce départ auprès des enfants.

calculé qu'environ 600 000 Boliviens avaient émigré de leur pays entre 2002 et 2007 [*ibid.*].

Parallèlement, d'autres sources révèlent la féminisation des migrations internationales depuis la Bolivie. Selon les données recueillies par l'Observatoire du genre diffusées par le centre bolivien des droits de l'homme, de la démocratie et du développement, 70 % de la population bolivienne qui vit hors du pays est constituée de femmes. Dans des proportions certainement plus proches de la réalité, une étude réalisée par le Centre des droits citoyens (CDC) de l'université Catholique bolivienne estime que les femmes représentent 56,7 % des migrants boliviens en Espagne. Certains travaux font remarquer que la disposition des femmes à émigrer s'est largement installée en Amérique latine [Pessar, 2005] et que celle-ci concerne principalement des mères de famille [Román, 2009] qui partent majoritairement sans leur conjoint ni leurs enfants⁴. D'après la dernière enquête sur les conditions de vie, au cours de la dernière décennie, 52 % des émigrants des deux sexes ont laissé leurs enfants en Bolivie pour raison économique [*Encuesta de Condiciones de Vida*, citée par Arroyo Jiménez, 2009, p. 37].

Dans un contexte d'inégalités et de généralisation du travail informel [Poupeau, 2010], les facteurs motivant l'émigration des femmes d'El Alto renvoient essentiellement au manque d'emploi stable, aux faibles perspectives de mobilité sociale par le travail, à la faiblesse des revenus et, de manière non moins notoire, à l'instabilité conjugale et à la violence domestique [Salazar, Jiménez, Wanderley, 2010, p. 16].

Oshin, 17 ans, mère en Argentine depuis cinq ans :

« Ma maman est partie là-bas parce que notre situation familiale ici n'était pas très bonne. Nous avions besoin de plus de revenus. Elle est partie là-bas pour travailler comme couturière. Les premières années, ça a été dur pour elle dans ce pays, mais petit à petit elle s'est habituée. Et après, elle s'est sentie mieux et elle a commencé à se stabiliser. » (10 août 2012)

Dans cette perspective, il convient de mentionner l'importance de l'argent envoyé par les migrants. Selon des données de la Banque centrale pour les pays membres de la communauté andine, 1,02 milliard de dollars ont été envoyés en Bolivie en 2009 [Comunidad andina, 2009 ; 2010a ; 2010b ; 2010c]. Si ce pays est le moins récepteur de remises dans la communauté andine des nations, c'est en revanche celui qui a connu la plus forte augmentation des montants reçus entre 2000 et 2009 avec une multiplication par plus de onze. L'argent reçu en Bolivie par les migrants représentait 7 % du Produit intérieur brut (PIB) du pays en 2009 et dépassait les entrées d'argent provenant des investissements directs étrangers.

4. Cette tendance, confirmée notamment par une enquête menée en 2008 à Cochabamba en Bolivie, révèle que 55,1 % des femmes migrantes partent seules [Bastia, 2012].

La migration des mères : d'une « situation de rupture » à une instabilité ?

La migration des mères de famille à l'étranger engendre une diversité de reconfigurations familiales et parentales dans lesquelles s'incorporent les enfants qui n'accompagnent pas leurs parents. Dans la majorité des cas, l'histoire des familles n'est pas marquée par une seule migration de l'un des parents, mais par un enchaînement de déplacements internationaux qui engagent souvent les deux parents, utilisant les réseaux migratoires mis en place par d'autres membres de la famille, le voisinage et les amis proches. Cela présente l'avantage de réduire les risques d'échec dans la phase d'installation dans le pays d'accueil et par conséquent, d'augmenter les bénéfices de la migration [Arroyo Jiménez, 2009, p. 41].

Maricel, 14 ans, mère en Italie depuis huit ans :

« Ma tante vivait en Italie depuis plus longtemps, depuis 11 ans exactement. Ma tante avait dit un jour à ma mère de la rejoindre pour travailler avec elle à la fois comme employée domestique et comme servante dans un restaurant. Elle lui a envoyé de l'argent pour son billet et elle est partie. » (5 mars 2012)

La migration des pères seuls n'entraîne pas de bouleversements majeurs dans l'organisation familiale, contrairement à ce qui se produit lorsque le même phénomène touche les mères de famille. Parmi les cinq cas rencontrés dans lesquels les pères sont partis, on observe invariablement le passage d'une structure familiale de type biparental (nucléaire ou élargi) à une structure de type monoparental élargi, comprenant l'installation des grands-parents, en particulier des grands-mères maternelles, au sein du ménage où la mère fait figure de chef de foyer après le départ du père (tableau 1).

Tableau 1 – Changement de la structure familiale d'*ego* suite à la migration du père de famille

Structure avant la migration	Structure après la migration	
	Monoparentale élargie	Nombre de cas
Biparentale nucléaire	2	2
Biparentale élargie	3	3
Total	5	5

Source : auteurs.

Les pères migrent au Brésil et en Argentine pour travailler dans des usines de textile et envoient une partie importante de leur salaire pour soutenir le budget domestique dans le pays d'origine. Après leur départ, les enfants demeurent auprès de leur mère qui reçoit souvent l'appui de sa propre mère au domicile (structure familiale monoparentale élargie). Cette relative stabilité de la situation familiale contraste avec les cas de migration des deux parents (la mère avec le père ou le beau-père d'*ego*) et *a fortiori*, de la seule mère (tableau 2).

Tableau 2 – Changement de la structure familiale d’ego suite à la migration des deux parents

Structure avant la migration	Structure après la migration		Nombre de cas
	Extraparentale nucléaire	Extraparentale élargie	
Biparentale nucléaire	2	4	6
Monoparentale élargie	0	2	2
Total	2	6	8

Source : auteurs.

La structure familiale de type « extraparental nucléaire » fait référence aux enfants qui vivent sans leurs parents et seulement avec les membres de leur fratrie (sous la responsabilité des aînés). Celle de type « extraparental élargi » renvoie aux enfants qui résident avec des membres de leur parentèle autres que leurs parents (oncles, grands-parents), avec ou sans leurs frères et sœurs.

Tableau 3 – Changement de la structure familiale d’ego suite à la migration de la mère de famille

Structure avant la migration	Structure après la migration			Nombre de cas
	Monoparentale nucléaire	Extraparentale nucléaire	Extraparentale élargie	
Biparentale nucléaire	6	0	1	7
Monoparentale nucléaire	0	1	3	4
Monoparentale élargie	0	0	6	6
Total	6	1	10	17

Source : auteurs

Le passage de la structure familiale « biparentale nucléaire » à la structure « monoparentale nucléaire » (6 cas sur 17) concerne les mères migrantes qui confient les enfants à leur conjoint et père de famille, fréquemment avec des membres de la fratrie plus âgés (tableau 3). Dans les autres cas de figure, les enfants vivent majoritairement avec des membres de la famille élargie et sans aucun de leurs parents (10 cas sur 17). C’est dans ces situations que la migration des femmes modifie le plus profondément le parcours de vie de leurs enfants restés en Bolivie. Elles engendrent en effet une nouvelle composition et organisation de la famille, marquées par l’absence de la mère et la création de formes renouvelées de protection. Cet événement peut être qualifié de « situation de rupture », car il provoque

une altération du statut et des références sociales, affectives, culturelles et physiques habituelles des enfants. Il se caractérise de fait comme un changement décisif, une « bifurcation » biographique, qui peut être considérée comme positive ou négative du point de vue des acteurs [Grossetti, Bessin, Bidart, 2010].

Pedro, 18 ans, mère en Argentine depuis deux ans :

« Depuis que ma mère est partie, je sens que j'ai plus de responsabilités avec mes petites sœurs. Je dois leur montrer l'exemple et les aider. Je dois rentrer à la maison pour faire mes devoirs, aller les chercher à l'école parce qu'elles sont petites. Il peut toujours leur arriver quelque chose. Ce sont des petites filles. En tant que grand frère, je dois prendre soin d'elles. » (31 mai 2012)

Les migrations féminines et les recompositions familiales qu'elles entraînent introduisent pour les enfants une coupure, voire de l'instabilité, par rapport à un certain ordre et à une routine familiale établie. Elles donnent aussi lieu à la formation de familles transnationales et à la création de nouveaux liens parentaux au sein de la famille élargie suite à la rupture provoquée par le départ de la mère [Coe *et al.*, 2011].

Du transfert des enfants à l'envoi de remises pour leurs besoins quotidiens

La plupart des enfants n'accompagnent pas leur mère dans la migration, du fait de l'incertitude et de la précarité redoutée dans le pays de destination, au moins dans un premier temps, et parce que le fonctionnement différent du système scolaire peut affecter leur suivi éducatif. La réduction du coût du voyage, la crainte des arrestations dans les pays où les migrants entrent sans visa ou la peur du racisme et des discriminations guident également le choix des mères de partir seules. Elles mettent en œuvre leur projet migratoire une fois qu'elles trouvent une solution acceptable concernant le soin et la responsabilité de leurs enfants dans le pays d'origine. Puis, à l'image de la grande majorité des migrants des deux sexes [Glick Schiller, Basch, Szanton Blanc, 1992], une fois installées dans le pays de destination, elles maintiennent des liens étroits avec leur famille, malgré la distance et les difficultés éventuelles d'accès aux moyens de communication.

Les mères des enfants rencontrés dans les collèges ont migré majoritairement en Argentine et en Espagne (7 cas respectivement) et dans une moindre mesure, mais de façon tout de même significative vers l'Italie, le Pérou et le Chili (1 cas respectivement), ce qui est relativement représentatif des pays de destination des femmes boliviennes [Bastia, 2012]. Le temps total passé à l'étranger depuis le premier séjour varie entre quelques semaines et 14 ans, avec une moyenne de 5 ans. L'âge des femmes, au moment de l'enquête, oscille entre 29 et 45 ans avec une moyenne située autour de 39 ans. Comme l'avaient noté Baby-Collin, Cortes et Miret [2009], la majorité des femmes qui migrent en Espagne se consacrent à des activités d'employée domestique, d'aide aux personnes âgées à leur domicile ou de soin d'enfants en bas âge, alors que celles qui partent vers l'Argentine

travaillent surtout comme couturières dans un atelier ou une usine [Bastia, 2007]. Aucun cas d'enfant ou d'adolescent vivant seul à El Alto après le départ de la mère de façon temporaire, prolongée ou autonome n'a été identifié. Tous les enfants rencontrés vivent avec au moins l'un des membres de leur famille. Ils ont des contacts réguliers avec leur mère par conversation téléphonique hebdomadaire ou grâce à *Facebook*. Ils reçoivent également des photos et des colis de vêtements ou quelques jouets qui ne se trouvent pas, ou très difficilement, à El Alto.

Les liens familiaux réguliers entre les mères installées dans un pays étranger et le ménage dans le pays d'origine se maintiennent en particulier grâce à la présence des enfants dans le pays d'origine. Les contacts ne s'affaiblissent pas après le voyage. Dans la grande majorité des cas, des mécanismes de solidarité familiale et d'entraide se mettent en place à travers l'envoi régulier d'argent à l'adulte en charge des enfants ou aux enfants eux-mêmes, quand ce sont des adolescents proches de l'âge adulte.

Tableau 4 – Montant mensuel, utilisation et personne du ménage responsable des remises envoyées par les mères émigrantes pour le soin de leur(s) enfant(s)

N°	Cas	Âge	Sexe	Pays de résidence de la mère	Montant mensuel des remises (€)	Personne du ménage responsable des remises
1	Yanira	13	F	Espagne	150	Sœur aînée
2	Mariel	14	F	Italie	120	Grand-père maternel
3	Erika	16	F	Argentine	77	Grands-parents maternels
4	Carla	17	F	Espagne	169	Grand-mère maternelle
5	José	12	M	Pérou	n.c.	/
6	Jorge	18	M	Argentine	19	Ego
7	Pedro	18	M	Argentine	77	Père
8	Beimar	10	M	Espagne	225	Père
9	Leslie	15	F	Espagne	100	Tante maternelle
10	Mishell	17	F	Espagne	144	Père
11	Naida	17	F	Chili	34	Oncles
12	Milenska	17	F	Espagne	770	Sœur aînée
13	Iris	17	F	Espagne	n.c.	Père
14	Emanuel	11	M	Argentine	77	Grand-mère maternelle
15	Carlos	11	M	Argentine	n.c.	Grand-mère maternelle
16	Lourdes	12	F	Argentine	34	Oncle maternel
17	Daniel	16	M	Argentine	19	Tante maternelle

Source : auteurs.

Selon les résultats de l'enquête, toutes les mères migrantes envoient des remises⁵, 143,90 euros par mois en moyenne, ce qui représente un montant significatif au regard du coût de la vie dans une ville comme El Alto⁶. Cette somme sert aux dépenses alimentaires, de vêtements et d'éducation (fournitures scolaires, déplacements en bus entre le domicile et l'école) des enfants qui restent avec l'adulte responsable de leur soin à El Alto, mais ne bénéficie pas à l'ensemble de la famille réceptrice. Dans plusieurs cas, elle permet un investissement dans l'achat d'un terrain ou la construction d'une maison qui peut accueillir la famille élargie, y compris les membres de la famille qui se chargent des enfants de la mère migrante.

Mishell, 17 ans, mère en Espagne pendant trois ans :

« Quand ma mère est partie, nous avons commencé à construire une maison avec l'argent qu'elle nous envoyait tous les mois et c'est comme ça qu'elle nous a laissé deux étages juste pour nous. Nous avons alors loué le rez-de-chaussée et nous avons habité au premier étage. Elle nous a permis de construire une maison bien terminée. Nous avons chacun notre chambre avec un lit... » (8 août 2012)

L'envoi d'argent est une forme d'obligation morale et de dette symbolique de la mère envers la famille restée dans le pays d'origine, un engagement de rendre le service de soin assumé par celle-ci. Landolt [2004] interprète cet envoi de liquidités par les mères comme un « circuit d'intérêts et d'obligations transnationales » qui conditionnent les attentes et les devoirs moraux des migrants. Les remises familiales reflètent la responsabilité et, dans une certaine mesure, l'affection de la mère migrante pour « garantir le soutien familial (logement, alimentation, habillement) et individuel des enfants garçons et filles (dépenses personnelles, sorties avec les amis, entre autres) » [Zapata Martínez, 2009, p. 1757].

Milenka, 17 ans, mère en Espagne depuis six ans :

« Par mois, ma mère nous envoie, ça dépend... Elle ne nous envoie pas chaque mois comme ça, mais d'un seul coup tous les trois mois. Elle envoie quand elle voit qu'il n'y a plus d'argent parce qu'elle nous demande et on lui dit. Elle appelle ma tante qui lui dit. Comme elle ne peut rien demander à mon père, c'est elle qui se charge de nous donner de l'argent. » (8 octobre 2012)

Le matricentrage ou la préférence pour les membres féminins de la famille étendue

L'âge moyen des enfants au moment de la migration des mères étant de 9 ans, la migration se présente avant même l'entrée des enfants dans l'adolescence, à une période où la question de leur soin et de leur protection s'avère essentielle,

5. Sauf une mère qui se trouvait au Pérou depuis seulement quelques semaines pour travailler dans la restauration à proximité d'une mine et qui de fait, n'avait pas encore accès à une banque.

6. À titre de comparaison, le salaire minimum mensuel en Bolivie s'élève à 1 000 boliviens, soit environ 111 euros.

en particulier par rapport à leur assistance scolaire. Quelques cas minoritaires de l'échantillon de mères migrantes (4 sur 17) sont ceux de pères qui se portent responsables du soin de leurs enfants. Il s'agit de pères qui avaient une relation conjugale stable avec leur épouse avant leur départ à l'étranger. Dans ces circonstances, la migration s'explique par un événement qui pousse la mère à migrer pour obtenir de meilleurs revenus et surpasser les difficultés rencontrées au sein de la famille. C'est par exemple le cas de la maladie d'un père, à la suite de laquelle la mère a décidé de migrer en Argentine où se trouvait déjà sa fille aînée, pour chercher de meilleures rentrées d'argent et payer le traitement médical de son conjoint (Pedro, 18 ans). Un autre cas récurrent renvoie au paiement d'une dette importante contractée auprès d'une banque pour l'achat d'un terrain et la construction d'une maison. Dans ces exemples, le père assure le soin de l'ensemble de sa descendance et les aînés de la fratrie, surtout s'il s'agit de filles, veillent au soin des cadets.

Cependant, dans une majorité de cas, les pères ne sont pas responsables de leurs enfants, ce qui s'explique par la monoparentalité de la famille suite à un divorce, une séparation ou un abandon plusieurs années avant la migration (10 sur 17 dans la sous-population de mères migrantes). Dans d'autres cas, la séparation du conjoint accompagne la décision de migrer à l'étranger afin de résoudre des problèmes de relation dans le couple et d'obtenir en même temps de meilleurs revenus permettant d'envisager des projets d'avenir.

Carla, 17 ans, mère en Espagne depuis cinq ans :

« Ma mère ici ne progressait pas vraiment, elle n'avait pas beaucoup de travail et elle ne voulait plus rester en Bolivie. C'est pour ça qu'elle s'est séparée de mon beau-père et qu'elle est partie en Espagne. Et c'est mieux comme ça, car elle ne peut nous donner une meilleure vie à mon frère et à moi. Elle a pu s'acheter une maison ici et tout ce qu'elle voulait. » (20 avril 2012)

Dans la grande majorité des cas étudiés, les mères délèguent la responsabilité de leurs enfants en priorité aux membres féminins de leur famille biologique comme leur mère (la grand-mère d'*ego*) ou leur sœur (tante d'*ego*) (tableau 5). Les sœurs aînées, quand elles ont une vingtaine d'années et un degré d'autonomie suffisant grâce à un travail, peuvent devenir responsables de leurs frères et sœurs cadets après la migration de la mère.

Le matricentrage dans le soin des enfants reflète une stratégie de protection de la part des mères de famille avant de prendre la décision de migrer vers un pays étranger. Il équivaut à une extension de son rôle maternel vers les membres féminins de sa famille. L'engagement des membres féminins de la parentèle de la mère migrante (11 cas sur 17) implique une prise en charge normée des enfants.

Tableau 5 – Personne en charge des enfants pendant le séjour à l'étranger des mères ⁷

N°	Cas	Nombre d'années de migration	Personne en charge du soin d' <i>ego</i> (âge)
1	Yanira	5	Sœur aînée (21)
2	Mariel	7	Grand-père maternel (54)
3	Erika	14	Grand-mère maternelle (60)
4	Carla	5	Grand-mère maternelle (66)
5	José	0	Sœur aînée (23)
6	Jorge	5	Père (48)
7	Pedro	2	Tante paternelle (40)
8	Beimar	8	Père (n.c.)
9	Leslie	6	Tante maternelle (40)
10	Mishell	4	Père (48)
11	Naida	1	Tante maternelle (n.c.)
12	Milenska	6	Tante maternelle (42)
13	Iris	2	Père (42)
14	Emanuel	3	Grand-mère maternelle (50)
15	Carlos	1	Grand-mère maternelle (n.c.)
16	Lourdes	5	Grand-mère maternelle (66)
17	Daniel	11	Tante maternelle (34)

Source : auteurs

Milenska, 17 ans, mère en Espagne depuis 6 ans :

« La première année après le départ de ma mère, j'ai pratiquement vécu avec mon père, mais il y a eu des problèmes et mes parents ont décidé de divorcer. Aujourd'hui, cinq ans après, le divorce n'est pas fini et ça met beaucoup de temps. Ma mère, au bout d'une année de vie toute seule avec mon père, a demandé à ma tante de me recueillir et de m'amener chez elle pour prendre soin de moi. C'est là où j'habite toujours aujourd'hui. » (8 octobre 2012)

Le rôle central des femmes dans l'unité domestique est une constante en Amérique latine (soin des enfants, tâches de reproduction domestique) [Lagarde, 1993], y compris en Bolivie où la répartition des responsabilités est fortement déterminée par les rapports de genre [Salazar, Jiménez, Wanderley, 2010]. Dans un contexte de faiblesse des politiques publiques de protection de l'enfance, le soin des enfants incombe principalement, dans les cas de migration de mères de

7. Nous ne disposons pas de données précises sur le niveau scolaire et la profession de chaque personne en charge des enfants. La majorité a terminé le collège sans avoir poursuivi d'études supérieures et travaille dans le commerce de détail.

famille, à la tante, à la grand-mère maternelle, ou à la sœur aînée. En ce sens, il existe une différence marquée dans les responsabilités entre les mères et les pères en ce qui concerne l'éducation des enfants. Les femmes se définissent d'abord, mais pas exclusivement, par leur rôle maternel basé sur le lien utérin femme/enfant.

Leslie, 15 ans, mère en Espagne depuis 6 ans :

« Je vis avec mes grands-parents, mais celle qui se charge de moi c'est ma tante (la sœur de ma mère) qui vit à une rue du domicile de mes grands-parents, dans l'autre rue. Moi, je vis avec mes deux grands-parents maternels, mais ma tante vient me rendre visite tous les jours pour voir mes devoirs et tout le reste. Sa fille aussi, ma cousine, étudie ici dans le même collège et nous nous voyons tous les jours. Quand je fais une bêtise, c'est ma tante qui me dispute, mais elle ne crie pas non plus, pas du tout. Elle se charge de tout ça avec ma mère, disons que depuis ma mère est partie. » (11 juin 2012)

Le choix de la mère de confier ses enfants aux femmes de sa propre famille correspond à la recherche d'un membre stable et de confiance dans la parentèle afin d'assurer l'avenir le plus convenable possible à ses enfants. Cette implication féminine matricentrée met en évidence le poids du cercle « intermédiaire » de la famille nucléaire comme la grand-mère et la tante maternelle (entre le cercle restreint des parents et le cercle périphérique de la famille plus éloignée ou les amis de la famille⁸). Elle répond aussi à l'instabilité relativement importante des ménages (séparation, divorce, abandon des pères), et permet aux mères de ne pas lier le destin de leurs enfants aux incertitudes conjugales. Certains grands-parents (maternels) font aussi figure d'extension du rôle de la mère. Enfin, dans les cas où les enfants résident avec leur tante, il se crée entre *ego*, ses frères et sœurs et cousins germains, des fratries élargies sur le lieu de résidence.

Une prise en charge des enfants basée sur la maternité transnationale et un échange de soin

La pratique des mères de s'appuyer en priorité sur la parenté élargie de leur propre lignée pour transmettre la responsabilité de leurs enfants met en évidence une « maternité transnationale » [Hondagneu-Sotelo, Ávila, 1997], car ces femmes continuent, malgré la distance, à jouer leur rôle de mère à travers des figures maternelles. La délégation des enfants est une garantie de leur éducation et de la reproduction sociale des familles des mères migrantes. Dans la réorganisation de la structure familiale, la maternité étendue et transnationale joue par conséquent un rôle fondamental en exerçant un contrôle sur les enfants et sur leurs relations sociales. Il s'agit d'un pacte entre la mère et les membres de la famille en charge des enfants, qui objective le projet migratoire.

8. Il convient de mentionner qu'aucun cas d'enfant restant avec des amis de la famille n'a été identifié dans cette enquête.

Naira, 17 ans, mère au Chili pendant deux ans :

« Ma tante s'est engagée à prendre soin de moi. Elle a dit à ma mère "laisse-la ici avec moi, elle sera avec ses cousines", "Je te prête l'argent pour ton voyage jusqu'à là-bas". Comme mon oncle était le seul boulanger de tout le village, il gagnait assez d'argent et il pouvait prêter une bonne somme d'argent à ma mère pour qu'elle puisse mettre en place son projet de migration. » (10 août 2012)

Il s'établit alors entre la mère et les autres membres féminins de la famille un accord pour le soin et la responsabilité des enfants qui restent dans le pays d'origine. Au-delà de la maternité, la parentèle joue ici un rôle essentiel comme réseau basé sur les femmes de la famille et les apparentés (beaux-frères), dans une forme de système d'échanges de biens et de services à travers notamment les envois de remises financières (envoi d'argent) et matérielles (colis, photos). Ces interactions reflètent une « économie du soin » consistant à entretenir l'équilibre et à assurer la subsistance de tous les membres de la famille [Anderson, León, 2006].

Dans cette organisation transnationale de la famille se détache la figure de la « kinkeeper » [Rosenthal, 1985], c'est-à-dire des tantes et des grands-mères qui assurent sur le long terme le maintien des relations entre les membres de la famille. À travers cette maternité transnationale et l'économie du soin qui lui est associée, une majorité d'enfants et d'adolescents soutiennent le budget domestique des adultes avec qui ils résident à travers une activité économique en dehors de leurs horaires scolaires. Ils travaillent comme vendeurs dans la microentreprise familiale – c'est une forme d'aide sans rétribution économique – ou à des postes de maçons ou d'encaisseurs de billets de bus et leurs revenus servent en partie pour les dépenses quotidiennes de la famille. La délégation de la maternité implique donc, dans de nombreux cas, une forme de rétribution montrant que le soin s'inscrit dans un système domestique d'échange. Plusieurs enfants déclarent veiller à la santé et au bien-être de leurs grands-parents et en particulier de leur grand-mère lorsque celle-ci est très âgée.

Carla, 17 ans, mère en Espagne depuis cinq ans :

« Moi, j'aide toujours ma grand-mère pour la vente. C'est elle dans la famille qui a un point de vente de jus de fruits sur le marché depuis cinq semaines seulement. Et elle a aussi une épicerie à la maison où je l'aide avant et après le collège. » (20 avril 2012)

L'identification des grands-mères comme des personnes qui à la fois donnent du soin à leurs petits-enfants et en reçoivent de ces derniers a également été mise en évidence par Tanja Bastia dans le cas des migrations des mères de famille de Cochabamba vers l'Argentine [2009].

Le passage d'une maternité biologique à une maternité domestique et pratique

Le transfert des enfants de mères migrantes à d'autres membres de la famille, dans les cas où les pères ne les prennent pas en charge, contribue à construire au fil de leur vie quotidienne une nouvelle substance de la maternité, passant d'une forme biologique basée sur la relation mère/enfants à une forme « domestique » ou « pratique » à travers la relation entre grands-mères et petits-enfants, tantes et neveux, ou entre frères et sœurs aînés et cadets. Cela implique une redéfinition de la filiation dans la mesure où la présence physique (mais pas émotionnelle) de la mère s'efface progressivement au profit d'un rapport entre les générations qui ne repose pas sur la descendance directe, mais sur une parenté élective et volontaire.

Par ailleurs, les filles déclarent fréquemment à propos de leur grand-mère ou de leur tante avec qui elles vivent qu'elles sont « comme leur maman ». Il n'est pas rare qu'elles les appellent « maman » et leurs grands-pères « papa ». Cette affirmation manifeste la construction d'une double figure maternelle ; la mère biologique qui a migré pour améliorer la mobilité sociale de la famille et la mère domestique de la nouvelle vie quotidienne des enfants.

Oshin, 17 ans, mère en Espagne depuis cinq ans :

« Ma sœur et moi nous sommes restées ici. Au début, la mère m'a demandé ce que je voulais faire. Elle m'a dit "on s'en va là-bas". Mais moi j'étais vraiment très attachée à mes grands-parents. Aujourd'hui, pour moi mes grands-parents je les considère comme mes parents. Ce sont mes parents pour moi. Parce que c'est eux qui m'ont élevée, qui ont pris soin de moi. Ils ont toujours été à mes côtés, avec ma sœur. Ma mère m'a demandé si je voulais partir avec elle et je lui ai dit que non parce qu'ici j'étudiais bien, j'avais de bons amis et le collège me plaisait. Donc je lui ai dit "non, moi je veux rester ici". Mes grands-parents non plus ne voulaient pas me laisser partir. Ils ont dit à ma mère qu'ils allaient me garder ma sœur et moi. Moi non plus d'ailleurs, je ne voulais pas qu'ils restent seuls. Et donc en ce moment ma sœur et moi nous vivons avec eux. »
(10 août 2012)

Cette transformation de la parenté reflète une recréation de la famille autour de nouvelles formes de soin, d'obligations et d'entraide. Les structures familiales se reconfigurent suite à la migration de la mère vers la recherche d'une nouvelle stabilité pour les enfants, amortissant ainsi le coût social et émotionnel de l'absence de la mère. Cela n'empêche pas les mères d'exercer un contrôle à distance sur leurs enfants en multipliant les appels téléphoniques. Certains enfants font également part de difficultés relationnelles avec leur mère lorsque celle-ci revient s'installer à El Alto après plusieurs années d'absence, et que la maternité « pratique » a pris le pas, dans leurs habitudes quotidiennes, sur la maternité biologique.

Le stigmate provoqué par l'absence de la mère

Une grande partie des enfants rencontrés ressent un éloignement du modèle de la famille « idéale » représentée par la mère qui se trouve, avec ou sans son conjoint, près de ses enfants pour veiller à leurs besoins quotidiens liés à leur hygiène, leur santé et leur équilibre émotionnel. Si les enfants et adolescents ont assez facilement raconté à l'enquêteur leur histoire de vie depuis leur petite enfance, le départ de leur mère vers un autre pays et la façon dont s'est recomposée leur vie quotidienne, ils n'aiment généralement pas en parler à leurs camarades d'école.

Emanuel, 11 ans, mère en Argentine depuis deux ans :

« Ça ne me plaît pas du tout de raconter aux autres que ma mère se trouve dans un autre pays. Elle voulait m'emmener, mais ma grand-mère s'est opposée en disant que j'étais mieux en restant ici avec elle que dans un autre pays où l'on ne sait pas comment fonctionne l'école. » (10 octobre 2012)

Les filles en particulier disent que seules leurs amies intimes sont informées de l'absence de leur mère. Elles ressentent un stigmate du fait de ne pas faire partie du modèle familial dominant dans le collège. La mère « transnationale » peut être vue dans ce cas de figure comme une « mauvaise mère » par les autres familles, les professeurs et le personnel d'encadrement des collèges. Ceux-ci peuvent lui attribuer une étiquette de personne « abandonnant » ses enfants, liée à un écart supposé vis-à-vis de ses responsabilités maternelles. La mère migrante est alors perçue comme préférant un projet individuel de mobilité sociale à un rôle de mère protectrice envers ses enfants.

Ce stigmate des enfants s'observe aussi à travers les difficultés rencontrées par les psychologues des écoles *Fé y Alegría* pour identifier les cas d'enfants de mères migrantes. Pour les enfants et adolescents, la mère reste le centre de gravité de leur vie intime. À maintes occasions pendant les entretiens, le récit de leur absence ou l'évocation des souvenirs de la vie quotidienne avec la mère ont provoqué une certaine douleur et fréquemment, des sanglots. L'absence de la mère se double fréquemment de l'abandon du père. Cela véhicule une conception particulière de la famille de la part des enfants, par opposition à la majorité de leurs camarades qui vivent avec leurs deux parents. Plusieurs ressentent un sentiment de tristesse, voire de honte dans la mesure où ils ne vivent plus auprès de leur mère ou avec leurs deux parents.

Jorge, 18 ans, mère en Argentine depuis cinq ans :

« Je me sens mal et mal vu aussi parce que tout le monde a sa mère et moi je ne l'ai pas avec moi. Je me sens détruit parfois. » (29 mai 2012)

Les personnes extérieures à la famille des enfants, mais liées à leur milieu scolaire perçoivent là une forme de désintégration familiale et un ébranlement des normes sociales dominantes de l'organisation de la famille (père au travail et mère

au foyer en charge du soin des enfants, accomplissant ou non une activité économique en parallèle). Cette appréhension des conséquences négatives du phénomène migratoire des mères produit une stigmatisation, alors que l'on peut voir dans la décision de migrer une manière d'acquérir une autonomie féminine au profit du ménage ou des enfants beaucoup plus que de l'égoïsme. Le choix personnel d'intégration de ces mères dans la mondialisation et la volonté de profiter dans une certaine mesure de ses bénéfices est manifeste, même si des situations d'exploitation sont également à répertorier [Vidal, 2012]. L'étiquetage mis en évidence par les enfants renvoie à la menace supposée d'un ordre moral d'organisation des ménages dominés par la figure patriarcale du père-chef de famille qui reste la plus répandue dans les pays andins. La migration des mères et leur absence dans l'environnement quotidien des enfants sont alors interprétées comme la remise en cause du modèle familial dominant centré autour du père.

Conclusion

Si après la migration d'une mère, le panorama de la prise en charge des enfants semble a priori fragmenté, la diversité des reconfigurations familiales laisse émerger une tendance nette vers la matricentralité. Les femmes confient leurs enfants en priorité à leur mère ou l'une de leurs sœurs dans une sorte de chaîne de soins féminine. Cette décision fait sens dans un contexte culturel associé aux sociétés andines et latino-américaines en général, dans lequel les femmes, par opposition aux pères, occupent une position nodale exclusive dans la responsabilité domestique et le soin des enfants. La rupture liée au départ de la mère est souvent durement ressentie par les enfants et adolescents, mais ces derniers résistent la migration dans le cadre d'un projet familial et formalisent les progrès réalisés par le ménage depuis cet événement.

La centralité féminine que montrent les résultats de cette enquête peut être interprétée comme une stratégie de contrepoids à la domination masculine dans la société bolivienne. Cependant, cette piste d'analyse mériterait une attention plus approfondie. Enfin, le retour en Bolivie ces dernières années de nombreuses femmes suite à la crise dans les pays européens, notamment en Espagne, pose un défi important pour les autorités politiques et l'évolution du marché du travail dans un pays où la croissance économique montre certains signes de fébrilité.

Bibliographie

- ANDERSON J., LEON J. [2006], *La incorporación del género en las investigaciones del CIES*, Lima, CIES, 127 p.
- ARROYO JIMENEZ M. [2009], *La migración internacional : una opción frente a la pobreza. Impacto socioeconómico de las remesas en el área metropolitana de La Paz*, La Paz, PIEB, 108 p.

- ASIS M. [2006], « Living with migration. Experiences of left-behind children in the Philippines », *Asian population studies*, vol. 2, n° 1, p. 4567.
- BABY-COLLIN V., CORTES G., SASSONE S. [2008], « Mujer, movilidad y territorialización. Análisis cruzado de las migraciones internacionales en México y Bolivia », in GODARD H., SANDÓVAL G. (dir.), *Migración transnacional de los Andes a Europa y Estados Unidos*, Lima, IFEA, PIEB, IRD, p. 135-166.
- BABY-COLLIN V., CORTES G., MIRET N. [2009], « Les migrants andins en Espagne. Inscriptions spatiales et repérages de filières », *Mélanges casa de Velázquez*, vol. 39, n° 1, p. 115-140.
- BASTIA T. [2007], « From mining to garment workshops : Bolivian migrants in Buenos Aires », *Journal of ethnic and migration studies*, vol. 33, n° 4, p. 655-669.
- BASTIA T. [2009], « Women's migration and the crisis of care : grandmothers caring for grandchildren in urban Bolivia », *Gender and development*, vol. 17, n° 3, p. 389-401.
- BASTIA T. [2012], « "I am going, with or without you" : autonomy in Bolivian transnational migrations », *Gender, place and culture : a journal of feminist geography*, vol. 20, n° 2, p. 160-177.
- CEPAL [2006], *América latina y el caribe : migracion internacional, derechos humanos y desarrollo*, Documentos de proyectos, Santiago de Chile, CEPAL, 368 p.
- COE C., REYNOLDS R., BOEHM D., HESS J., RAE-ESPINOZA H. [2011], *Everyday ruptures. Children, youth, and migration in global perspectives*, Nashville, Tennessee, Vanderbilt University Press, 240 p.
- COMUNIDAD ANDINA [2010a], *Cartilla de Remesas, IV Trimestre de 2009*, 2 p. : http://estadisticas.comunidadandina.org/eportal/contenidos/1038_8.pdf (page consultée le 22 septembre 2013).
- COMUNIDAD ANDINA [2010b], *Cartilla de Remesas, III Trimestre de 2009*, 2 p. : http://estadisticas.comunidadandina.org/eportal/contenidos/1037_8.pdf (page consultée le 22 septembre 2013).
- COMUNIDAD ANDINA [2010c], *Cartilla de Remesas, II Trimestre de 2009*, 2 p. : http://estadisticas.comunidadandina.org/eportal/contenidos/1036_8.pdf (page consultée le 22 septembre 2013).
- COMUNIDAD ANDINA [2009], *Cartilla de Remesas, I Trimestre de 2009*, 2 p. : http://estadisticas.comunidadandina.org/eportal/contenidos/1035_8.pdf (page consultée le 22 septembre 2013).
- CORTES G. [2011], « La fabrique de la famille transnationale. Approche diachronique des espaces migratoires et de la dispersion des familles rurales boliviennes », in RAZY E., BABY-COLLIN V., « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, n° 57-58, p. 95-110.
- DECHAUX J.H. [2009], « Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale », *Politiques sociales et familiales*, n° 95, p. 7-17.
- DREBY J., STUTZ L. [2012], « Making something of the sacrifice : gender, migration and Mexican children's educational aspirations », *Global networks*, vol. 12, n° 1, p. 71-90.
- GLICK SCHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C. [1992], *Towards a transnational perspective on migration : race, class, ethnicity and nationalism reconsidered*, New York, Annals of the New York Academy of sciences, 259 p.
- GRAHAM E., JORDAN L.P. [2011], « Migrant parents and the psychological well-being of left-behind children in Southeast Asia », *Journal of marriage and family*, n° 73, p. 763-787.
- GROSSETTI M., BESSIN M., BIDART C. [2010], *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 402 p.

- GUAYGUA G., CASTILLO HERRERA B., PRIETO P., ERGUETA ROMERO P. [2010], *La familia transnacional. Cambios en las relaciones sociales y familiares de migrantes de El Alto y La Paz a España*, La Paz, PIEB, 172 p.
- HONDAGNEU-SOTEL P., ÁVILA E. [1997], « "I'm here, but I'm there" : the meanings of latina transnational mothershood », *Gender and society*, vol. 11, n° 5, p. 548-571.
- HINOJOSA A. [2009], *Migración transnacional y sus efectos en Bolivia*, La Paz, PIEB, 46 p.
- HOCHSCHILD A.R. [2001], « Global care chains and emotional surplus value », in GIDDENS A., HUTTON W., *On the edge. Living with global capitalism*, London, Sage, p. 130-146.
- LAGARDE M. [1993], *Los cautiverios de las mujeres. Madresposas, monjas, putas, presas y locas*, México DF, UNAM, 884 p.
- LAHAIE C., HAYES J.A., PIPER T.M., HEYMANN J. [2009], « Work and family divided across borders : the impact of parental migration on Mexican children in transnational families », *Community, work and family*, vol. 12, n° 3, p. 299-312.
- LANDOLT P. [2004], « La construcción de las comunidades en campos sociales transnacionales. El caso de los refugiados y repatriados en El Salvador », *Estudios migratorios latinoamericanos*, vol. 5, n° 5, p. 627-650.
- LE GALL J. [2005], « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- LEVITT P., GLICK SCHILLER N. [2004], « Transnational perspectives on migration : Conceptualizing simultaneity », *International migration review*, vol. 38, p. 1002-1040.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) [2012], *Perspectives des migrations internationales 2012*, Paris, OCDE, 424 p.
- PESSAR P. [2005], « Women, gender and international migration across and beyond the Americas : inequalities and limited empowerment », *Expert group meeting on international migration and development in Latin America and the Caribbean*, Mexico City, United Nations Secretariat, Population division, 26 p.
- POUPEAU F. [2010], « El Alto : una ficción política », *Boletín del IFEA*, vol. 39, n° 2, p. 427-449.
- ROMÁN O. [2009], *Mientras no estamos : migración de mujeres-madres de Cochabamba a España*, Cochabamba, UMSS, CESU, 138 p.
- ROSENTHAL C.J. [1985], « Kinkeeping in the familial division of labor », *Journal of marriage and the family*, vol. 47, n° 4, p. 965-974.
- SALAZAR C., JIMÉNEZ E., WANDERLEY F. [2010], *Migración, cuidado y sostenibilidad de la vida*, La Paz, CIDES-UMSA, 168 p.
- SALAZAR PARREÑAS R. [2005], *Children of global migration : transnational families and gendered woes*, Stanford, Stanford University Press, 224 p.
- VIDAL D. [2012], « Les immigrants boliviens à São Paulo : métaphore de l'esclavage et figuration de l'altérité », *Critique internationale*, n° 57, p. 71-85.
- VIVIER G. [2006], « Comment collecter des biographies ? De la fiche Ageven aux grilles biographiques. Principes de collecte et innovations récentes. Population et travail. Dynamiques démographiques et activités », Paris, Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), actes du XIV^e colloque de démographie, p. 119-131.
- ZAPATA MARTÍNEZ A. [2009], « Familia transnacional y remesas : padres y madres migrantes », *Revista latinoamericana de ciencias sociales sobre niñez y juventud*, vol. 7, n° 2, p. 1749-1769.

L'exploitation de la sexualité des femmes par leur famille au Vietnam : financer les chocs exogènes et le crédit informel

*Nicolas Lainez**

Cet article examine l'intrication entre choc exogène, crédit informel et exploitation de la sexualité des femmes au Vietnam¹. Il réfute la thèse, consacrée dans la recherche sur la prostitution au Vietnam, selon laquelle la pauvreté des ménages mène fatalement à la prostitution des femmes. Le problème se situe moins au niveau des revenus, lesquels suffisent en général à couvrir les besoins essentiels, que des dépenses imprévues de consommation. L'article interroge la nature précise des chocs exogènes, leurs effets sur l'économie des ménages et les conséquences en matière d'arrangements impliquant la sexualité monnayée. Comment les ménages financent-ils les chocs ? Plusieurs possibilités s'offrent à eux. Les faibles revenus empêchent la constitution d'une épargne utilisable en cas de choc. Le recours aux ressources humaines actives, dont les enfants, s'avère ordinaire. La comparaison des niveaux de profitabilité et des conditions de travail dans différentes activités envisageables par les filles de faible niveau d'instruction révèle la rationalité de la prostitution comme stratégie de sortie de crise et plus largement, d'avancement économique. Les ménages peuvent aussi financer les chocs par l'emprunt. L'article examine les causes d'exclusion du marché de la finance formelle et les modalités des crédits palliatifs. Le coût élevé du crédit informel et le fractionnement de la dette peuvent conduire au surendettement des ménages et accroître *in fine* le besoin de trouver des revenus substantiels. L'exploitation de la sexualité ne pallie alors plus le choc, mais les intérêts du crédit. L'article révèle les modalités de l'exploitation de la sexualité des filles par leurs familles dans ces situations : vente de services sexuels, quête d'un généreux bienfaiteur et système

* Doctorant en anthropologie sociale, IRIS/EHESS.

1. Que soit remerciés Nolwen Henaff pour la relecture critique de cet article et les deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires avisés. Je tiens également à remercier l'ONG Alliance Anti-Trafic à Ho Chi Minh Ville pour le soutien financier et logistique qui a rendu possible l'enquête de thèse dont est tiré cet article, en particulier Georges Blanchard. Je suis également redevable à l'université des sciences sociales et humaines à Ho Chi Minh Ville et l'université d'An Giang de m'avoir accueilli au Vietnam pendant mes années de thèse.

de la garantie personnelle. L'approche adoptée n'examine pas les valeurs et normes qui sous-tendent l'économie du soutien familial [Lainez, 2012].

Les données proviennent d'une enquête menée dans le cadre d'un travail de thèse réalisé dans le delta du Mékong, à Châu Đốc, district frontalier avec le Cambodge, dans la province d'An Giang. Le choix de cette ville-district de quelque 150 000 habitants s'explique par la proportion de femmes originaires de la province d'An Giang, et en particulier du district de Châu Đốc, travaillant dans l'industrie sexuelle de Phnom Penh, alors que la thèse examine la mobilité prostitutionnelle du Vietnam vers le Cambodge. L'enquête couvre une population urbaine en milieu rural, en situation précaire et aux revenus instables, généralement insolvable, disposant d'un patrimoine limité et de peu ou pas d'actifs pouvant servir de garantie. Des entretiens ont été menés avec six ménages endettés exploitant la sexualité de leur(s) fille(s), une dizaine de femmes se prostituant à la pagode de l'Arbre du Bouddha au centre-ville de Châu Đốc, deux masseuses, trois prêteurs privés, une douzaine d'apprenties couturières à l'atelier de l'Union des femmes, trois travailleurs sociaux et deux fonctionnaires, dont le directeur de la Banque des politiques sociales. L'enquête repose sur des entretiens semi-structurés, des discussions informelles et l'observation participante. Cette technique a produit des données riches sur l'exploitation de la sexualité, sujet sensible que les parents ont refusé d'aborder frontalement avec moi, à la différence de leurs filles. Les prêteurs étant eux aussi bien souvent réticents à parler, à l'exception de trois d'entre eux, les informations présentées à leur égard proviennent en grande mesure de discussions avec les emprunteurs et les travailleurs sociaux.

De la pauvreté au choc exogène

La pauvreté mène à la prostitution : un argument critiquable

Nombre de travaux sur la prostitution au Vietnam défendent la thèse selon laquelle la pauvreté familiale jette les filles dans les filets de l'industrie sexuelle. Dans un rapport fondateur sur la prostitution infantile au Vietnam, Lê Bạch Dương soutient que « le point de vue qui domine dans de nombreuses recherches précédentes, dans les médias et les campagnes, c'est que les enfants entrent dans la prostitution à cause de la pauvreté. Les évaluations menées au Nord et au Sud Vietnam ont aussi mis en évidence ce lien. » [2002, p. 36, ma traduction]. L'argument de la pauvreté est aussi avancé par Rubenson *et al.* [2005, p. 408-409], Rushing [2004, p. 83], Schunter [2004, p. 9]. Brandi tel quel, cet argument est critiquable à maints égards.

Les travaux qui le mettent en avant n'interrogent pas empiriquement le lien causal entre pauvreté de la famille et prostitution des femmes. Un pauvre n'est-il pas toujours enclin à travailler pour soulager sa condition ? Pourquoi une femme choisirait-elle la prostitution plutôt qu'une autre activité ? Pourquoi tous les pauvres ne se prostituent-ils pas ? Et pourquoi toutes les femmes prostituées et leurs familles ne sont-elles pas pauvres ? La pauvreté demeure une notion vague,

abstraite, omniprésente et omnipuissante, dont la simple évocation suffirait à expliquer un phénomène qui ne va pourtant pas de soi. Ces travaux ne définissent pas la pauvreté. Or, non seulement sa définition pose problème, mais elle varie selon l'auteur, l'institution et la politique prônée. Certaines définitions mettent en avant la dimension économique. Dans son rapport *Vaincre la pauvreté humaine*, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) définit deux types de pauvreté : « Une personne vit dans la pauvreté extrême si elle ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels – habituellement définis sur la base de besoins caloriques minimaux [...]. [En revanche,] une personne vit dans la pauvreté générale si elle ne dispose pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels non alimentaires – tels l'habillement, l'énergie et le logement – et alimentaires » [PNUD, 2000, p. 19]. Le passage, dans les rapports du PNUD, du concept de développement humain, qui permettait de distinguer la croissance économique et ses effets sur les populations en matière de développement à travers « trois éléments essentiels de la vie de l'homme – la longévité, le savoir et le niveau de vie » [PNUD, 1990, p. 12], au concept de pauvreté humaine [PNUD, 1997], et à partir de 2010, de pauvreté multidimensionnelle qui « complémente les mesures basées sur le revenu en considérant les dérivations multiples et leur superposition » [PNUD, 2010, p. 9], témoigne de la complexité de la notion.

Le Vietnam a sa propre définition de la pauvreté. Dans le plan quinquennal 2005-2010, le ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales (MOLISA) fixe le seuil de pauvreté générale à 200 000 VND par personne et par mois en zone rurale et à 260 000 VND en zone urbaine [GSO, 2008, p. 21]². Pour la période 2010-2015, le MOLISA a ajusté le seuil par rapport à l'inflation : 400 000 VND en zone rurale et 500 000 VND en zone urbaine (décision 09/2011/QĐ-TTg). Le seuil permet de recenser le nombre de ménages pauvres. Les comités populaires de hameau, chargés de comptabiliser le nombre de pauvres après évaluation des revenus des ménages déclarés résidents, délivrent une carte du foyer pauvre sur une base annuelle. Pour l'obtenir, le foyer doit détenir le livret de résidence et un certificat de résidence permanente (KT1), à défaut un permis de résidence temporaire de long terme (KT2). Cette carte donne accès à des privilèges comme les prêts à conditions préférentielles de la Banque des politiques sociales.

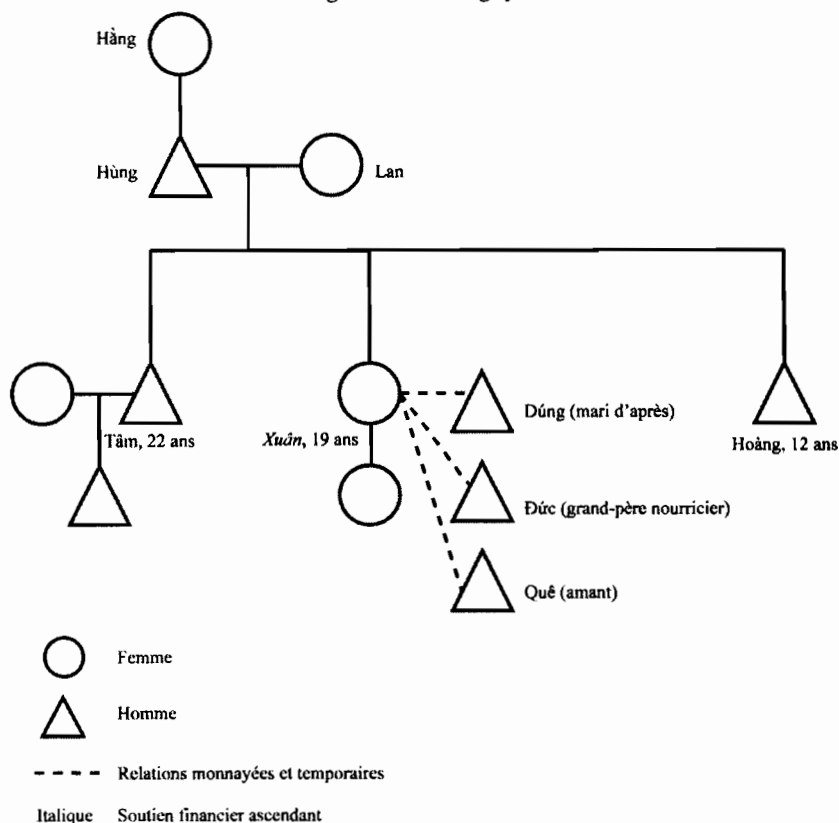
Les ménages qui exploitent la sexualité de leur(s) fille(s) sont-ils pauvres ?

Quelle est la situation économique des ménages qui exploitent la sexualité de leur(s) fille(s) ? Parmi les six ménages que j'ai examinés, j'en retiendrai ici trois dont j'ai étudié de manière approfondie la situation économique et observé les modalités d'exploitation de la sexualité des filles.

2. Au 1^{er} janvier 2008, 1 USD = 15 738 VND.

Les Nguyễn³ ont deux fils et une fille (figure 1). Le chef de famille, Hùng, est jardinier paysagiste pour une entreprise d'État. En 2008, il gagne 3 millions de VND par mois. Sa femme, Lan, a cessé de travailler en 2000 à cause de problèmes de santé. En avril 2009, l'aîné de leurs enfants, leur fils Tâm, revient dans sa famille pour l'accouchement de sa femme, après un séjour en province. Il gagne 30 000 VND par jour en pêchant des crevettes de rizière. Leur second enfant, leur fille Xuân, génère des revenus en multipliant les relations vénales avec Dúng (« mari d'après »), Đứ́c (« grand-père nourricier ») et Quê (« amant ») [Lainez, 2012]. Le troisième enfant, un fils, Hoàng, ne travaille pas. La grand-mère paternelle vit avec eux. Le ménage compte huit personnes. Les revenus conjugués du ménage atteignent 3 900 000 VND, soit 487 500 VND par tête et par mois en excluant les revenus de la prostitution, ou 7 millions de VND en les incluant, c'est-à-dire 875 000 par tête et par mois. Les Nguyễn n'entrent pas dans la catégorie des ménages pauvres au regard de la définition du gouvernement vietnamien.

Figure 1 – Les Nguyễn

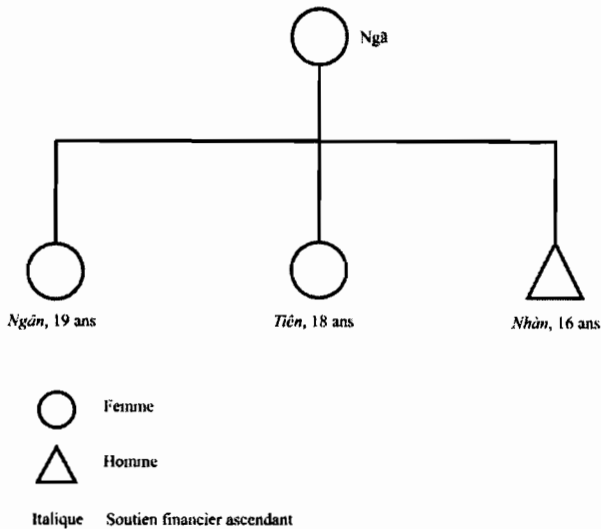


Source : auteur.

3. Tous les noms de famille ont été changés.

Les *Đoàn* sont un ménage monoparental de trois personnes (figure 2). Ils ne possèdent aucun actif. Le chef de famille est décédé d'hépatite en 2000. Longtemps prêteuse d'argent auprès de vendeurs de billets de loterie, son épouse *Ngã* a été conduite par plusieurs impayés à la faillite en 2006 et obligée de fuir un prêteur qui la harcelait. Depuis son retour, elle ne travaille pas et vit dans la précarité. Le créancier lui réclame encore et toujours un complément de créance. De santé fragile et souvent déprimée, *Ngã* loge dans des habitations sommaires louées à la semaine, et passe ses journées à la pagode de l'Arbre du Bouddha. Elle a trois enfants. Sa première fille, *Ngân*, exerce la prostitution à Phnom Penh et lui envoie une centaine de dollars chaque mois. Sa deuxième fille, *Tiên*, gagne 75 000 VND par jour en combinant la prostitution de rue à la Pagode de l'Arbre du Bouddha et la vente de billets de loterie. Après avoir fui un prêteur, elle a rencontré en province un mécanicien qui est revenu avec elle à *Châu Đốc* et les finance, elle et sa mère. Son fils *Nhàn*, son troisième enfant, vend des billets de loterie et gagne 40 000 VND par jour. Les revenus conjugués du ménage atteignent 1 950 000 VND, soit 650 000 VND par tête et par mois en excluant les revenus de la prostitution, ou 5 023 800 en les incluant, c'est-à-dire 1 674 600 VND par tête et par mois. Les *Đoàn* ne sont pas un ménage pauvre.

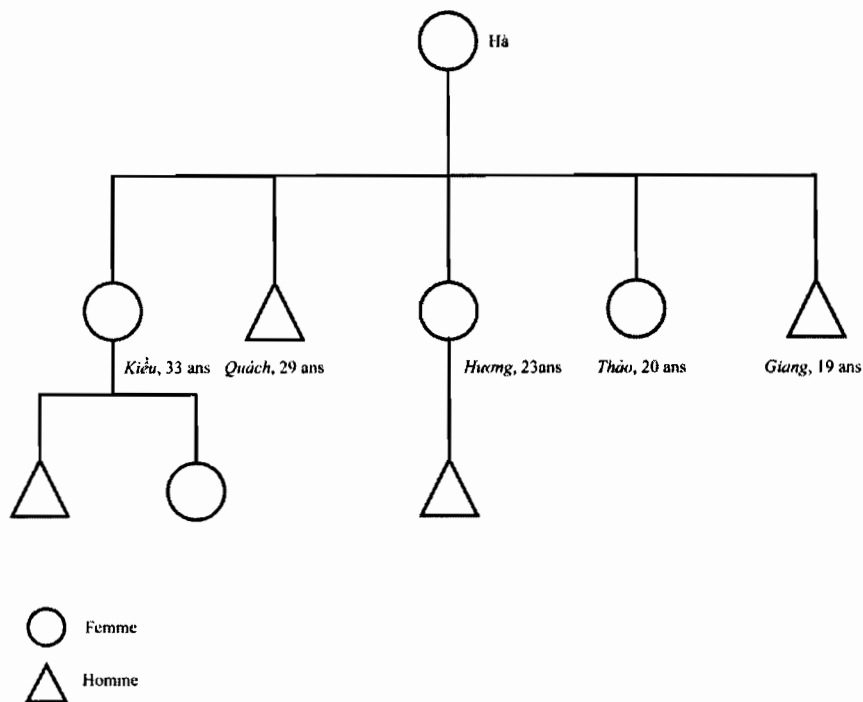
Figure 2 – Les *Đoàn*



Source : auteur.

Les Trần sont un ménage monoparental de cinq personnes (figure 3). Le chef de famille est mort de la tuberculose en 1991. Son épouse Hà a exercé de multiples activités, parmi lesquelles le ramassage de matériaux recyclables. Elle a arrêté de travailler en 2005 à la suite d'une maladie. La première fille, Kiêu, a migré à Phnom Penh à 17 ans. Elle est revenue à Châu Đốc en 2007, laissant derrière elle deux enfants. Elle ne travaille pas et s'occupe du bébé de sa fille. Celle-ci lui envoie 50 USD tous les mois. Son deuxième enfant, un fils, Quách, vend des billets de loterie à Ho Chi Minh Ville et ne soutient pas sa mère. Son troisième enfant est une fille, Hương, qui vend des billets de loterie à Châu Đốc, son enfant de sept ans dans les bras. Elle reverse l'intégralité de ses revenus journaliers de 50 000 VND à sa mère. La quatrième, une fille prénommée Thảo, conjugue des relations d'amour vénal et la prostitution à la pagode de l'Arbre du Bouddha. Elle gagne 130 000 VND par jour. Le cinquième enfant, un fils, Giang, travaille comme cyclo-pousse, et verse 10 000 VND par semaine à sa mère. Le revenu du ménage atteint 2 316 000 VND, soit 463 000 VND par tête et par mois en excluant les revenus de la prostitution, ou 3 040 000 en les incluant, c'est-à-dire 608 000 VND par tête et par mois. Les Trần n'entrent pas dans la catégorie des ménages pauvres.

Figure 3 – Les Trần



Italique Soutien financier ascendant

Source : auteur.

La contrainte du choc exogène

La notion de pauvreté est une approche partielle dans la mesure où elle repose sur l'évaluation des revenus et non des dépenses. C'est aussi une notion statique, car elle est détachée des trajectoires individuelles. Le concept de vulnérabilité offre une vision plus dynamique de l'économie des ménages. Il évoque la probabilité de voir leur niveau de bien-être se dégrader à la suite de chocs exogènes, et retranscrit un état permanent d'insécurité qui empêche d'affronter les imprévus. L'enquête révèle que l'économie des ménages qui exploitent la sexualité de leur(s) fille(s) enregistre de fortes variations de dépenses, à la hausse comme à la baisse. Ces fluctuations résultent moins de bas salaires ou de mauvaises évaluations des risques que de chocs exogènes. Marie-Charlotte Buisson en propose une typologie [2012, p. 6-7] : les chocs naturels dérivent de risques météorologiques et environnementaux ; les chocs économiques touchent la production, les revenus et les dépenses ; les chocs démographiques renvoient à la maladie, aux décès et aux naissances (accidents et maladie affectent particulièrement les ménages enquêtés) ; enfin, les chocs politiques et sécuritaires dérivent de changements politiques, de privation de liberté ou de conflits. Ces derniers affectent les ménages de Châu Đốc dans le cadre du programme de relogement en périphérie des familles résidant dans les bidonvilles du centre-ville.

Financer le choc par l'exploitation de la sexualité : un choix rationnel

Comment les ménages amortissent-ils les chocs ?

La première solution pour les ménages consiste à constituer un capital utilisable comme épargne de précaution. Mais les ménages visés par l'enquête ont rarement les moyens. Certains, comme les Nguyễn, détiennent quelques actifs – terrain, habitation – dont la vente accentuerait la précarité. Ces actifs sont souvent déjà mis en gage. La deuxième option consiste à mobiliser les revenus des membres actifs du ménage. Parmi les options professionnelles qui s'offrent aux parents, l'exploitation de la sexualité des filles séduit par ses avantages. La comparaison des revenus et des conditions de travail dans et en dehors de la prostitution en révèle les avantages.

Emploi en dehors de la prostitution

Parmi les activités productives non prostitutionnelles envisageables par les femmes de faible niveau d'instruction de Châu Đốc, je retiens les plus usuelles : le service domestique, la vente de billets de loterie, le salariat agricole, le service en restauration et le travail en usine (tableau 1).

Une employée de service domestique gagne entre 200 000 et 1 million de VND par mois, gîte et couvert non compris. Logée chez l'employeur, elle est isolée et corvéable à merci.

La vente de billets de loterie au détail rapporte entre 300 000 et 1,5 million de VND. Les plages horaires sont longues, la concurrence rude et l'activité fatigante. Les vendeurs travaillent à leur compte et sillonnent les rues du matin au soir. Dans la mesure où cette activité ne requiert aucune force physique, de nombreux enfants s'y livrent en dehors des horaires d'école.

Le salariat agricole rapporte jusqu'à 800 000 VND par mois. Les revenus dépendent du calendrier agricole, des aléas climatiques et de la relation avec l'employeur. Les frais de transport et de logement sont à la charge de l'ouvrier employé.

Le service en restauration ou café génère entre 500 000 et 1 million de VND par mois. Les conditions sont peu flexibles, les plages horaires longues, et le travail s'effectue debout. Ces contraintes provoquent une forte rotation de la main-d'œuvre.

Enfin, l'emploi en usine rapporte entre 1 et 2 millions de VND par mois. Les horaires sont réglementés et les ouvriers ont la possibilité de faire des heures supplémentaires. Les conditions de travail varient d'un secteur à l'autre.

Tableau 1 – Revenus des emplois hors de la prostitution à Châu Đốc en 2008

Activité	Revenu mensuel (USD)
Service domestique	13-64
Vente de billets de loterie au détail	19-95
Salariat agricole	51
Service en restaurant ou café	32-64
Salariat en usine	64-127

Source : auteur.

Emploi dans la prostitution

L'industrie sexuelle au Vietnam est vaste et diversifiée. J'aborde les segments les plus ordinaires dans les villes de province : prostitution de rue, bar à bière, salon de massage, karaoké (tableau 2). Les données présentées tiennent compte des écarts selon la catégorie d'établissement, mais excluent les activités productives qui pourraient être exercées en parallèle et les rétributions matérielles offertes par les amants ou les clients réguliers.

À Châu Đốc, la prostitution de rue permet de générer un revenu de 800 000 à 4 millions de VND par mois, le prix de la prestation oscillant entre 20 000 et 100 000 VND. Flexible, mais précaire, cette activité offre du temps libre aux femmes qui travaillent dans la restauration, le ramassage de matériaux recyclables

et la vente de billets de loterie. Cette dernière activité permet d'approcher des clients aux terrasses des cafés en toute discrétion.

La prostitution dans les bars à bière (*bia ôm*) rapporte de 750 000 à 4 millions de VND par mois. Certains établissements n'offrent pas de salaire. Les serveuses empochent uniquement des commissions sur les boissons (500 000 VND) et certaines proposent des services sexuels à des prix compris entre 50 000 et 200 000 VND. Les employées travaillent sur de longues plages horaires et les conditions varient d'un établissement à l'autre.

Les masseuses et les hôtesse de karaoké gagnent de 5 à 25 millions de VND par mois. Le système de rémunération au pourboire les incite à offrir des services sexuels après le massage, à un prix compris entre 100 000 et 500 000 VND. La situation des hôtesse de karaoké est similaire. Salaire inexistant ou minime, mais commissions sur boissons et aliments et possibilité de coucher avec le client, parfois dans l'établissement.

Tableau 2 – Revenus de la prostitution à Châu Đốc en 2008

Secteur de prostitution	Revenu mensuel en USD
Prostitution de rue	51-254
Bars à bière	48-254
Salons de massage ou karaokés	318-1 589

Source : auteur.

Cette comparaison montre que la prostitution génère des revenus plus élevés que les emplois non prostitutionnels. L'estimation la plus basse pour les prostituées de rue à Châu Đốc travaillant à mi-temps correspond en effet au salaire d'une ouvrière agricole ou d'une serveuse travaillant à temps plein dans des conditions plus contraignantes. Les revenus s'envolent pour d'autres segments de l'industrie sexuelle comme les bars à bières, les salons de massage et les karaokés, où les employées cumulent commissions, pourboires, rétributions de services sexuels, et parfois un modeste salaire. Les femmes conjuguent revenus et conditions de travail dans leur évaluation. Si les prostituées de rue à Châu Đốc gagnent peu, elles jouissent de temps libre qu'elles peuvent investir ailleurs. Les salons de massage et les karaokés leur imposent d'être présentes, mais la charge de travail est faible et les employées profitent de leur temps mort. L'exploitation de la sexualité s'avère donc une stratégie rationnelle au regard des revenus élevés qu'elle permet de générer et des conditions de travail. Les revenus substantiels issus de la prostitution ont de quoi séduire un ménage, en particulier en situation de crise. Le choc exogène est une condition favorable à l'exploitation de la sexualité des filles par leur famille, mais cette condition n'est ni nécessaire ni suffisante, car tous les ménages acculés ne choisissent pas la prostitution comme stratégie de sortie de crise ou d'avancement économique.

Financer le choc par le crédit : un choix risqué

Le troisième mode de financement du choc consiste à s'endetter. La recherche renvoie ordinairement la prostitution à la pauvreté et à l'endettement. Dans sa thèse sur l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants au Vietnam, Rosanne Rushing écrit par exemple que « les principaux facteurs de répulsion de cette étude incluent les attitudes parentales au sujet de la piété filiale, les perceptions sur la pauvreté [...] » [2004, p. 47, ma traduction]. Dans sa thèse sur les conduites à risque des prostituées et des usagers de drogue au Vietnam, Trần Thu Hương soutient que « les raisons majeures qui poussent ces jeunes à entrer dans la prostitution sont : pauvreté, dette familiale, rupture avec un petit ami, dissolution du mariage, violence domestique » [2007, p. 16]. Plutôt que d'interroger les logiques économiques de la dette et ses répercussions, ces travaux déplacent l'objet vers le champ des obligations familiales, retranscrit en termes de dette filiale et de sacrifice. Les femmes se présentent ainsi comme des victimes de structures économiques (pauvreté, dette) et familiales (normes culturelles)⁴. Le reste de l'article interroge les déterminants de l'exclusion du crédit formel, le recours au crédit informel et les implications de ce palliatif pour l'exploitation de la sexualité.

Exclusion de la finance formelle : le crédit informel comme palliatif

La finance a subi des bouleversements majeurs depuis la fin de la guerre en 1975. L'offre de crédit rural s'est développée rapidement à l'issue des réformes politiques et macroéconomiques du *Đò mới* (Renouveau) à partir de la fin des années 1980. Ces réformes ont notamment déclenché la restructuration de la Banque d'État du Vietnam et de quatre banques publiques, dont la Banque agricole et de développement rural (BADR). La BADR s'est engagée dans une logique de ciblage d'une clientèle qui, sans être aisée, détient des biens qu'elle peut proposer en garantie. Créée en 1996, la Banque des politiques sociales, rebaptisée Banque des pauvres en 2003, se donne pour objectif de servir les populations rurales défavorisées et exclues du crédit de la BADR. Au cours des années 1990, le Vietnam a connu une forte augmentation de l'offre et des encours de crédit, une diminution des taux d'intérêt et une normalisation des conditions d'emprunt. Si le paysage financier se distingue aujourd'hui par sa diversité, de nombreux ménages en sont exclus. Pourquoi ? La première cause renvoie à la rigidité des formalités, aux délais d'attente et à l'éloignement des agences de la BADR et de la Banque des politiques sociales. Une autre source d'exclusion réside dans les garanties individuelles (carnet rouge, titre de propriété foncière) et les pièces administratives (certificat de résidence permanente, carte des pauvres) exigées par les organismes de crédit, et que seuls certains emprunteurs détiennent. Enfin, les institutions pratiquent une politique de prêts ciblés qui exclut le crédit à la consommation, notamment la santé et l'éducation. Ce ciblage bannit d'emblée les populations visées par l'enquête, exclues de la catégorie des plus démunies ou des groupes ethniques.

4. Pour une critique de cette vision, voir Lainez [2012].

La finance informelle répond à un besoin de financement ignoré par les organismes de crédit et le système bancaire. Comme dans nombre de pays du Sud, les finances formelle et informelle coexistent au Vietnam. Michel Lelart considère que le secteur informel de l'économie se caractérise par des « activités non recensées, exercées avec peu de capital et beaucoup de main-d'œuvre non qualifiée, à une échelle très restreinte, sans respect d'aucune réglementation. » [2006, p. 10] Outre l'absence de formes, le concept permet de mettre en avant le caractère personnel et personnalisé des relations entre le prêteur et l'emprunteur, relations fondées sur la confiance et souvent encadrées dans des relations sociales préexistantes. Cette particularité, et le fait que les partenaires fassent affaire comme ils l'entendent expliquent le discrédit qui pèse sur certaines transactions, en particulier le « prêt à haut taux d'intérêt » (*sự cho vay nặng lãi*), parfois dénommé « prêt coupe-gorge » (*cho vay tiền cắt cổ*). Les travaux des économistes qui ont interrogé la place et le rôle de la finance informelle au Vietnam montrent que les réformes ont provoqué le déclin de ce secteur depuis les années 1990. Des travaux plus récents confirment la diminution du crédit informel dans les années 2000. Ce type de crédit représenterait à la fin des années 2000 un tiers des opérations de crédit [Barslund, Tarp, 2008, p. 488 ; Gironde, 2007, p. 165].

L'offre des prêteurs privés

L'enquête a porté sur le prêt à intérêt⁵. Celui-ci affecte, de près ou de loin, la majorité des ménages et des femmes prostituées de cette recherche. La littérature juridique qualifie le prêt à intérêt d'abusif dès lors que le taux pratiqué dépasse celui établi par l'État ou la coutume. Au Vietnam, la loi fixe ce taux. L'article 163 du chapitre XVI (crimes de nature économique) du Code pénal stipule que le taux d'usure correspond à un taux au moins dix fois supérieur à celui défini par la loi. Le taux annuel stipulé par la Banque nationale du Vietnam s'établit entre 7,5 % et 14 % sur la période 2000-2010.

Une armée de prêteurs privés bien identifiés sert la population concernée à Châu Đốc. Une dizaine d'entre eux fréquente la pagode de l'Arbre du Bouddha où se traitent des transactions. Les prêteurs s'organisent sur un mode pyramidal. Des grossistes appelés *chủ lớn* (« grands chefs ») offrent du crédit à des détaillants, les *chủ nhỏ* (« petits chefs »), à un taux compris entre 3 % et 5 % par mois. Ces derniers le revendent aux petits emprunteurs. L'argent coûte d'autant plus cher que le prêt est de seconde ou troisième main. La plupart des prêteurs travaillent seuls et se consacrent uniquement à cette activité. Les *chủ lớn* sont prospères

5. Les prêts sans intérêt au sein de l'entourage proche occupent une place importante dans le paysage de la finance informelle. Mes observations confirment que parents et amis constituent une source centrale de crédit, et les emprunteurs songent à eux en premier. Ce type d'emprunt est avantageux à maints égards : les intérêts ne s'appliquent pas et les conditions sont flexibles. Le délai de remboursement peut se prolonger sur des semaines ou des mois. En revanche, les opérations dépendent de la capacité financière des acteurs, *a priori* limitée dans les ménages à faibles revenus. Mentionnons qu'il existe deux autres sources de crédit très populaires, les « prêts sur gage » (*cầm đồ*) et les associations d'épargne et de crédit rotatif (*hụi* au sud, *hội* ou *phù đòng* au nord), qui ne sont pas étudiées ici.

et invisibles, les *chủ nhỏ* vulnérables et visibles. À l'instar des petits emprunteurs, les *chủ nhỏ* s'endettent à un taux préférentiel, mais suffisamment élevé pour courir les mêmes risques de surendettement que leurs clients.

Les prêteurs privés financent ce que les autres opérateurs de crédit, formels comme informels (famille, proches), rechignent à financer : chocs économiques et dépenses de consommation (privatisation des services essentiels, augmentation des prix en raison de l'inflation galopante entre 2008 et 2011), chocs démographiques (maladie et accident), chocs naturels (détériorations de l'habitat en période de moussons). Peu de ménages empruntent pour leur subsistance, ce type de dépenses étant assuré par les revenus des activités productives. Les conditions, modalités et types d'emprunts varient. La proximité sociale entre le prêteur et l'emprunteur facilite la collecte d'informations par le premier sur la solvabilité, la réputation, l'endettement, l'utilisation de l'emprunt et les capacités de remboursement du second. Cela réduit les coûts d'information, inférieurs à ceux pratiqués par les organismes de crédit.

Les modalités de l'emprunt dépendent de sa finalité et du montant requis. Un crédit modeste, de courte durée et risqué coûte cher. Les montants restent réduits, quelques dizaines de dollars à rembourser sur quelques jours, plus rarement quelques centaines à recouvrer sur plusieurs semaines ou plusieurs mois. Seuls les *chủ nhỏ* acceptent de vendre ce type de crédit sans exiger de garanties fiables. Ils demandent un gage (télévision, moto, téléphone portable, bijoux) si le montant s'avère conséquent, le risque élevé, et la relation avec le débiteur non solidement ancrée dans la confiance. Les prêts se remboursent au jour le jour, l'usage voulant que le prêteur se rende chez l'emprunteur en fin de journée pour relever la cotisation (*góp*). S'ils s'inscrivent en théorie dans la courte durée, les délais de remboursement peuvent *de facto* se prolonger, mettant en difficulté autant le prêteur que l'emprunteur.

Le rôle vital des prêteurs privés

L'enquête a porté sur trois principaux modèles de crédit. Le premier, *tiền góp* ou « argent collecté », se distingue par sa popularité. Les prêteurs accordent des prêts compris entre 100 000 et 500 000 VND. Au-delà, des garanties s'imposent. Ce système permet un recouvrement quotidien et échelonné du capital et de l'intérêt. L'intérêt varie entre 10 % et 30 %, s'établissant d'ordinaire à 20 % pour un cycle de 24 jours. L'emprunteur calcule rarement le taux d'intérêt annuel, qui est de 300 %. Il a besoin d'une somme d'argent qu'il compte rembourser aussitôt. Pour un emprunt de 100 000 VND, il paye 5 000 VND par jour, soit 120 000 VND sur 24 jours pour un taux de 20 %. Si l'emprunteur a remboursé 75 % du premier prêt et que le prêteur accepte, il peut emprunter une deuxième ligne de *tiền góp*.

Le deuxième modèle, *tiền đứng* ou « argent debout », correspond à un crédit à la journée ou à la semaine. L'emprunteur recouvre chaque jour l'intérêt jusqu'à recouvrement du principal. Pour 100 000 VND empruntés, il paye de 3 000 à

5 000 VND par jour. Le prêteur récupère le capital au bout de 20 ou 30 jours selon l'intérêt pratiqué. Ce crédit comporte un risque élevé pour le prêteur dans la mesure où l'emprunteur peut se retrouver dans l'impossibilité de rembourser le principal à l'échéance prévue. Ce dernier doit alors continuer à régler des intérêts sur la base du taux accordé. Ce modèle concerne les emprunteurs auxquels le créancier refuse de nouvelles lignes de *tiền góp*, ou ceux qui, ayant besoin de l'argent pour effectuer un achat, le remboursent en quelques jours. Le prix de ce type de crédit excède celui du crédit *tiền góp* et rapporte d'autant plus au prêteur que l'emprunteur tarde à rembourser, cas de figure fréquent. L'emprunteur évite de calculer l'intérêt composé (90-150 %) ou annuel (1 080-1 800 %), peu significatif. Certains prêteurs appliquent une règle encore plus désavantageuse pour l'emprunteur. Chaque tranche d'intérêt de 100 000 VND vient s'ajouter au capital emprunté, établissant un nouveau principal sur lequel se calcule l'intérêt de 5 % par jour, d'où l'expression l'« intérêt mère donne naissance à des intérêts enfants » (*lãi mẹ đẻ lãi con*).

Le troisième modèle, *tiền vé số* ou « argent de la loterie », correspond à un crédit professionnel accordé aux vendeurs de billets de loterie, activité populaire parmi les femmes qui exercent la prostitution de rue comme parmi les enfants non scolarisés. Les détaillants doivent vendre leurs billets avant l'annonce radiophonique des résultats de la loterie du jour à 16 heures. Les billets non vendus restent à leurs frais. À Châu Đốc, le profit journalier net d'un détaillant oscille entre 30 000 et 50 000 VND. Un ou deux billets non vendus, achetés un peu plus de 4 000 VND l'unité, représentent un manque à gagner conséquent. Le vendeur achète ses billets le matin sur son fonds de roulement. Or il manque souvent de liquidités, l'argent gagné en journée pouvant être dépensé au fur et à mesure à des fins de subsistance. Il peut s'adresser à un grossiste qui lui vend des enveloppes de 20 billets d'une valeur de 100 000 VND à 85 000 ou 88 000 VND. Il peut aussi s'adresser à un prêteur qui achète les enveloppes à 85 000 VND et les revend à crédit à 90 000 VND. Si le vendeur ne rembourse pas sa créance à l'heure convenue, le prêteur lui impose une pénalité journalière de 5 000 VND.

Ces trois types de crédit prévoient des taux d'intérêt plus élevés que ceux pratiqués par les institutions de crédit. Pourquoi les emprunteurs les valident-ils ? Parce que le système formel ne couvre pas les besoins de crédit de tous les segments de population, alors que ceux-ci grandissent à mesure que les services se privatisent et que la consommation globalisée se normalise au Vietnam. Les prêteurs jouent un rôle crucial dans la mesure où ils représentent la seule source de crédit disponible pour certaines populations. C'est pourquoi les emprunteurs émettent un jugement favorable à leur égard, louant leur disponibilité, leur souplesse et leur rapidité d'action. En revanche, ils redoutent la violence en cas de contentieux. De leur côté, les prêteurs justifient leurs tarifs avec deux arguments. Le premier renvoie à la loi du marché : « nous pratiquons les mêmes prix que les autres », « les prix s'adaptent à la demande ». Le taux devrait être bas quand les capitaux abondent, élevé dans le cas inverse. Pourtant, les modalités de *tiền góp* et *tiền đưng* varient peu. Le second argument tient au risque. Sur les trois prêteurs

que j'ai rencontrés, deux ont été contraints d'abandonner leur activité après une accumulation d'impayés. Cette réalité des *chủ nhỏ*, petits prêteurs de deuxième ou troisième main contraste avec le stéréotype encore vivace de l'usurier cupide et dépourvu de scrupules qui impose aux pauvres des prêts à court terme sous des modalités « archaïques » en vue de s'enrichir sur leur dos. Souvent qualifiées de scandaleuses par les agences de développement et les opérateurs de microcrédit, ces pratiques sont l'objet d'une réprobation morale. Des économistes comme Fritz J.A. Bouman [1990] contestent de tels *a priori*. Il prend l'exemple d'un paysan africain ou asiatique qui emprunte au petit matin 2 dollars pour acheter quatre melons, qu'il remboursera le soir au prix de 20 centimes. Le taux d'intérêt quotidien s'élève à 10 %, le taux d'intérêt annuel à 3 650 %. Ce prêteur suscite la réprobation des institutions qui l'accusent de pratiquer l'usure. Imaginons que le débiteur découpe ses 4 melons en 10 tranches et qu'il les revende 10 centimes pièce à des paysans qui, plus pauvres que lui, ne peuvent se payer un melon entier. L'opération se solderait pour lui par un bénéfice net de 2 dollars en une journée, dix fois le profit du prêteur. Le vendeur ne serait pas condamné, mais loué pour son esprit entrepreneurial et capitaliste [Bouman, 1990, p. 160]. La production d'argent à partir d'argent dans un système dérégulé sur le plan institutionnel – mais fortement structuré sur le plan social – pose problème aux opérateurs financiers qui luttent pour la régulation du marché du crédit.

Fractionnement de la dette et surendettement

L'emprunt peut créer et renforcer l'endettement au regard des conditions décrites. Un emprunt initial de type *tiền góp* ou *tiền đùng* de quelques centaines de milliers de VND peut atteindre plusieurs millions en l'espace de quelques mois, entraînant le débiteur dans une spirale qui le contraint à emprunter ailleurs, et dans les mêmes conditions, pour rembourser les intérêts. La multiplication des sources de crédit génère de nouveaux intérêts, provoquant *in fine* le fractionnement de la dette. L'emprunteur doit alors jongler avec les échéances, les intérêts et les créanciers, d'où l'expression « prendre ici pour payer là-bas » (*lấy của bên này để trả bên kia*). Cette dynamique peut mener au surendettement, qui se manifeste par des découverts répétés et des arriérés accumulés dans le paiement des charges.

Le cas de la famille Nguyễn illustre les conséquences du crédit informel en matière de structure de la dette et de surendettement. La dette revient sans cesse dans les discussions. Entre décembre 2008 et septembre 2009, l'encours moyen de la dette familiale se situe à hauteur de 25 millions de VND, l'équivalent de huit mois de salaire du chef de famille. Parmi les ménages de Châu Đốc, les Nguyễn ne sont pourtant pas les plus mal lotis. Retraçons la chronologie des chocs exogènes sur une décennie.

En 1997 et en 2002, Hùng, le père, subit des opérations au nez. L'assurance maladie, les contributions des enfants et un prêt accordé par sa belle-mère, jamais remboursé, couvrent les frais médicaux. En 2003, après avoir longtemps vécu dans un taudis du centre-ville, la famille est relogée par le gouvernement local en

périphérie de Châu Đốc. Elle reçoit un lopin de terre, mais la construction du logement est à ses frais. L'épargne et un emprunt de type *tiền góp* à 20 % financent le coût des travaux, estimé à 15 millions de VND. Le prêteur fait grâce à l'emprunteur de la garantie matérielle. Il connaît Hùng de longue date et a déjà traité avec lui dans le cadre d'emprunts remboursés. Les faibles revenus de la famille – le salaire mensuel du chef de famille s'élève à 700 000 VND, son fils Tâm gagne 300 000 – empêchent un recouvrement rapide de l'emprunt. La famille le soldera au bout de trois ans, moyennant un nouveau prêt, octroyé par la mère de Lan. En 2005, les Nguyễn obtiennent le titre de propriété foncière, grâce auquel ils empruntent 10 millions de VND à un nouveau prêteur sous forme de *tiền góp* à un taux de 10 %. Cet argent finance le renforcement de la structure de l'habitation. Incapable de le rembourser dans les délais prévus, la famille subit les repréhensions du prêteur qui se rend chez eux jour après jour pour les insulter et les menacer. Lan rembourse l'emprunt en vendant la virginité de sa fille Xuân à Ho Chi Minh Ville. En 2006, Hùng se porte garant d'un proche ami qui emprunte 7 millions de VND à un prêteur privé. Cet ami fait défaut avant la fin du remboursement. La charge de la dette retombe sur Hùng, qui emprunte 5 millions de VND à travers l'entreprise publique qui l'emploie et à qui il fait croire qu'il en a besoin pour améliorer son logement alors que c'est en réalité pour rembourser la dette de son ami. Il rembourse cet emprunt en 2009 par le système des déductions salariales. Au même moment, Xuân accouche d'une petite fille. Sa grand-mère paternelle et ses deux frères couvrent les frais d'accouchement (1 million de VND). En 2007, une nouvelle entreprise publique recrute Hùng comme jardinier paysagiste. Son salaire mensuel atteint 3 millions de VND. À l'automne 2008, le fils cadet Hoàng, âgé de douze ans, commet une double tentative de viol à l'encontre de sa voisine de six ans. Ses parents versent une amende de 6 millions de VND à la famille de la victime, en partie financée par un nouvel emprunt de type *tiền đút* de 2 millions de VND. En juillet 2009, les Nguyễn reçoivent un don de 20 millions de VND de l'Union des travailleurs d'An Giang. Attribuée aux ménages à faibles revenus par tirage au sort, cette somme est attribuée pour financer la reconstruction du logement. Mais les Nguyễn en économisent une partie en recyclant de vieux matériaux pour rembourser leurs arriérés de dettes. Cela se fait à l'insu des autorités et de la télévision locale, qui inaugurent le « nouveau » logement dont seules la façade et la structure ont été rénovées.

Chez les Nguyễn, les besoins en liquidités en relation avec la charge de la dette dépassent en permanence les ressources disponibles, pourtant importantes. Aux revenus stables du chef de famille se conjuguent ceux, variables, mais non moins importants, des enfants, dont les fonds issus de la sexualité monnayée de Xuân. Si les revenus conjugués couvrent les dépenses essentielles et une partie de la charge de la dette, ils ne suffisent pas à constituer une épargne. Le défaut de capital permettant de se prémunir contre les chocs pèse sur la période couverte, parsemée de chocs naturels (réparation de l'habitation dégradée par les intempéries), économiques (appel de la caution solidaire, compensation aux voisins), démographiques (santé, maladie, accouchement) et politiques (relogement imposé

par le gouvernement local). Les nouveaux imprévus enfoncent progressivement les Nguyễn dans la spirale du surendettement. S'ils parviennent à se maintenir à flot grâce aux multiples ressources financières et humaines mobilisées, leur comptabilité reste en négatif. Cet exemple révèle l'enchevêtrement de prêts et de logiques sociales et financières dans lequel s'engouffrent de nombreux ménages. Les Nguyễn multiplient les opérations de crédit : prêt formel par l'employeur, prêts informels sans intérêt contractés auprès de l'entourage proche (la mère de Lan perd deux fois sa créance), et prêts informels à haut intérêt auprès de prêteurs privés. Dans la mesure où ces opérations se superposent, Hùng et Lan jonglent en permanence avec les créances, les intérêts et les créanciers.

Financer le crédit par l'exploitation de la sexualité

La dette subit un double fractionnement économique et social au sein des ménages. L'endettement devient un problème familial lorsque l'emprunteur transfère tout ou une partie de la responsabilité du remboursement aux personnes sous son autorité, le conjoint ou la conjointe, les enfants en mesure de travailler et les personnes apparentées au ménage. La méthode la plus pratique consiste à mutualiser les revenus. Tandis que le débiteur contracte l'emprunt, les membres productifs du ménage portent le fardeau de la dette. La pression exercée par un prêteur sur un emprunteur surendetté accentue le besoin de trouver un revenu substantiel. Cette contrainte peut provoquer le basculement dans l'exploitation de la sexualité, en particulier la vente de la virginité, qui est fortement rémunératrice. En 2003, les Nguyễn subissent les insultes et les menaces quotidiennes d'un prêteur qui réclame sa créance. À son arrivée, la famille se comporte comme le rat de forêt qui, pour fuir un danger, creuse un trou pour s'enterrer, selon l'expression de Lan (*trôn chui trôn nhúi*). Elle se décide alors à vendre la virginité de sa fille pour 10 millions de VND.

L'enquête sur laquelle est basé cet article a porté sur les conséquences du surendettement et le soutien procuré par Xuân à ses parents grâce à ses relations vénales. Entre décembre 2008 et avril 2009, la mère harcèle sa fille, seule enfant au foyer. Elle soutire les revenus issus des relations de sa fille avec Dũng (« mari d'après ») et Đức (« grand-père nourricier »). Une partie importante des revenus familiaux provient à ce moment-là de l'exploitation de sa sexualité. S'ajoutent à ces revenus des biens matériels, également injectés dans l'économie familiale. La mère revend, par exemple, les bijoux offerts par Đức et la famille partage un vélo offert par Dũng ainsi qu'une moto Honda cofinancée par Đức. Bien que le prélèvement de ressources provoque des frictions, les enfants se plient aux demandes de leurs parents. Xuân verse à sa mère l'essentiel de ses revenus tout en gardant discrètement une partie qu'elle affecte à ses dépenses personnelles. Un jour, elle gagne 50 000 VND à la loterie, mais dit à sa mère en avoir perçu la moitié. Un autre jour, elle organise un séjour à Ho Chi Minh Ville avec l'aide de Quê, son amant, sous prétexte de travailler au café, alors qu'en réalité il s'agit de s'évader avec lui.

La situation est analogue dans les familles Đoàn et Trần. Dans la première, Ngân envoie tous les mois 100 USD à sa mère depuis Phnom Penh. Tiên et Nhàn versent à leur mère la plus grande partie de leurs revenus quotidiens, quelques milliers de dôngs difficilement gagnés. Le soutien financier se conjugue à des dons en nature tout aussi vitaux : aliments, boissons, biens périssables. À un moment, Ngân cesse d'envoyer des fonds. Dans l'espoir de susciter un versement, sa mère la harcèle au téléphone, inventant des récits tragiques sur sa santé. Cette technique paye jusqu'au jour où Ngân change de numéro de téléphone, restant injoignable des mois durant. La mère se replie alors sur ses autres enfants. Elle tente de s'approprier des revenus de Tiên, allant jusqu'à vider ses poches pendant la nuit.

Les emprunteurs en difficulté fondent parfois leurs espoirs sur un événement extraordinaire qui viendra bouleverser leur situation. L'exploitation de la sexualité prend ici un nouveau visage. Elle consiste à trouver un bienfaiteur, un « homme précieux et généreux » (*quý nhân*, selon l'expression de Lan), quelqu'un de « très bien et riche qui aidera » (*người rất là tốt, giàu có sẽ giúp đỡ*, selon l'expression d'une éducatrice). On pense à Đức, ce retraité qui apprécie et entretient généreusement Xuân en échange de son affection et de services sexuels ou aux étrangers qui se marient dans les provinces reculées du pays par l'intermédiaire des agences matrimoniales internationales [Bélanger, Trần, 2011]. À défaut du prince, les Đoàn se contentent de Quyên, le mécanicien et compagnon de route de Tiên. Ce « mari » (*chồng*, son qualificatif) les soutient, elle et sa mère, par des versements ou le règlement de factures. Les filles dont les parents engagent le capital sexuel et affectif incarnent l'espoir du revenu extraordinaire qui, à défaut de juguler la crise, améliorera leur quotidien⁶.

Les emprunteurs peuvent également garantir le coût élevé du crédit par le système de la sûreté personnelle. La sexualité s'imisce à nouveau dans les arrangements financiers. La personne qui se porte caution (*bảo lãnh*) garantit l'exécution d'une obligation souscrite par un tiers en cas de défaillance de celle-ci sans passer par une procédure judiciaire. À Châu Đốc, l'usage veut qu'un garant avale l'emprunteur qui souscrit un crédit pour la première fois. Présente dans d'autres domaines comme la recherche d'un emploi [Henaff, Martin, 2003], cette modalité pallie les asymétries d'information sur les marchés. Le garant est un proche, une connaissance, un collègue de travail ou un employeur. Dans les domaines où la parole fait foi, le garant s'engage *ex ante*, au moment où l'emprunteur et le prêteur établissent l'accord de prêt, ou *ex post* lors d'un rééchelonnement de la dette. L'emprunteur lui est alors redevable, lui devant un service s'il s'agit d'un proche ou d'un ami, une commission si leur relation est plus éloignée ou intéressée, un compliment dans la sphère familiale. L'exemple de Ngã, ancienne

6. Cette quête du revenu explique peut-être pourquoi les familles et les femmes étudiées ici jouent en permanence à la loterie légale et surtout illégale (*số đề*), consistant à parier sur les deux derniers numéros du chiffre gagnant à la loterie nationale. Au sein des ménages, les femmes jouent aux cartes et à la roulette, et les hommes parient sur tout type d'événement.

prêteuse d'argent tombée en disgrâce, illustre l'application du principe de caution des enfants. Longtemps insolvable en raison de son dénuement et de la mauvaise réputation acquise au fil des années auprès des prêteurs de la pagode de l'Arbre du Bouddha, Ngã regagne de la crédibilité lorsque ses filles garantissent ses dettes. La promesse de Ngãn de poursuivre les versements mensuels et quelques mots échangés au téléphone avec le prêteur de Châu Đốc ont suffi à garantir l'arriéré de 10 millions de VND que ce prêteur réclame à Ngã depuis de longues années. Par ailleurs, Tiên cautionne un nouveau prêt de 500 000 VND pour sa mère en *tiên đũa*. Celle-ci s'empresse de prêter cette somme aux Trần, ses voisins, à un taux de 3 % par jour, car la mère de famille, Hà, offre trop peu de garanties aux prêteurs pour bénéficier de leurs services. L'engagement au titre de la garantie peut s'avérer lourd de conséquences. Le service tourne en effet au désastre pour Hùng, garant d'un ami qui fait défaut sans le prévenir, la dette dont il s'était porte garant devient la sienne.

L'engagement du garant peut aussi se conclure à son insu. Allison Truitt décrit un imbroglio révélateur [2007]. Un de ses informateurs souscrit un emprunt de 10 millions de VND en arguant au prêteur que son amie, la chercheuse américaine, le cautionne. Celle-ci aurait accepté de lui offrir 300 USD et sa moto à son départ vers les États-Unis. Or l'emprunteur se volatilise et le prêteur se tourne vers la garante pour lui réclamer son dû. Celle-ci découvre alors, ébahie, le malentendu. J'ai vécu une situation similaire à Châu Đốc. Ngã a interprété l'attention scientifique que je portais à Tiên comme un signe d'attraction pour elle. Elle a peut-être cru que je souhaitais l'épouser. Du moins l'a-t-elle insinué aux prêteurs de la pagode de l'Arbre du Bouddha afin de regagner du crédit, semble-t-il, jusqu'à ce que je mette fin aux spéculations qui circulaient à mon propos. Ce mécanisme diffère de celui de la garantie formalisée, à moins que Ngã ne m'ait présenté à mon insu comme son garant. Il repose sur le principe selon lequel le prêteur inclut le capital économique (acquêts, emploi) et symbolique (confiance, réputation, relations sociales) de l'emprunteur dans l'évaluation de sa capacité à rembourser. Le fait que Ngã fréquente le chercheur étranger de bonne réputation que j'incarne à ses yeux, présumé riche en raison de sa nationalité, gendre potentiel, rehausse son capital social et indirectement, sa crédibilité financière. Le capital économique et social des parents, des enfants et des potentiels beaux-enfants s'agrège pour constituer le capital familial et, dans ce cas, renforcer la solvabilité et l'accès au crédit, rendant ce type de comportement parfaitement rationnel.

Conclusion

La recherche sur la prostitution au Vietnam défend la thèse causale selon laquelle la pauvreté et l'endettement des ménages mènent à la prostitution des femmes. Or les études définissent rarement le concept de pauvreté, tandis que les méthodologies ne révèlent pas le chemin qui mène de la pauvreté à la prostitution. Si la pauvreté était une condition suffisante, le Vietnam compterait des millions de femmes prostituées, ce qui n'est pas le cas. L'enquête que j'ai réalisée révèle

surtout que les familles qui exploitent la sexualité de leur(s) fille(s) sont largement au-dessus du seuil de pauvreté officielle. En revanche, elles restent vulnérables aux chocs exogènes. Si les revenus suffisent à couvrir les dépenses essentielles, ils manquent pour constituer une épargne de précaution. Confrontées à l'imprévu, les familles doivent générer des revenus importants. L'exploitation de la sexualité apparaît alors comme une option rationnelle au regard de sa rentabilité et de sa souplesse. Une autre solution consiste à s'endetter. Les prêteurs privés profitent de l'exclusion du crédit formel des segments plus vulnérables de la population. Le secret du succès du crédit informel repose sur la souplesse, l'efficacité, la rapidité, les faibles coûts, les garanties matérielles ou personnelles et la place accordée à la confiance, l'honneur et le capital social. Son principal inconvénient reste son prix élevé. Les modalités et intérêts pratiqués peuvent entraîner le débiteur dans la spirale du surendettement. Si le ménage empruntait pour parer à un choc, il peut se retrouver à devoir emprunter pour financer le coût du crédit.

Les ressources humaines disponibles sont mobilisables et mobilisées au sein des ménages. Pour trouver un revenu extraordinaire et renverser la situation de crise, ceux-ci peuvent exploiter la sexualité d'une ou plusieurs de leurs filles, ou vendre leur virginité en échange de plusieurs centaines de dollars. Ils peuvent encore fonder leur espoir sur la rencontre d'un généreux protecteur lié à une de leurs filles. La sexualité s'imisce encore dans le système de la caution individuelle.

Nombre de femmes prostituées viennent de ménages à faibles revenus, mais non pauvres au regard de la définition officielle de la pauvreté au Vietnam. Si les chocs et l'endettement constituent des conditions favorables à l'exploitation de la sexualité des filles par leurs familles, elles ne sont ni nécessaires ni suffisantes. Car la plupart des ménages vietnamiens récusent cette option comme stratégie d'avancement économique en raison des verrous sociaux qui relèguent l'exploitation de la sexualité au domaine de la déviance.

Bibliographie

- ASIA FOUNDATION [2008], *Combating human trafficking in vietnam : lessons learned and practical experiences for future program design and implementation 2002-2008*, Hanoi, Asia Foundation, 31 p.
- BARSLUND M., TARP F. [2008], « Formal and informal rural credit in four provinces of Vietnam », *Journal of development studies*, vol. 44, n° 4, p. 485-503.
- BÉLANGER D., TRẦN G. L. [2011], « The impact of transnational migration on gender and marriage in sending communities of Vietnam », *Current sociology*, vol. 59, n° 1, p. 59-77.
- BOUMAN FRITZ J.A. [1990], « Informal rural finance : an Aladdin's lamp of information », *Sociologia ruralis*, vol. 30, n° 4, p. 155-173.

- BUISSON M.C. [2012], *Trois essais sur la vulnérabilité des ménages ruraux dans les pays en développement : risques, stratégies et impacts*, Thèse de doctorat, faculté des Sciences économiques et de gestion, université d'Auvergne-Clermont-Ferrand, 194 p.
- GENERAL STATISTICS OFFICE (GSO) [2008], *Result of the Survey on Household Living Standards 2008*, Hanoi, Statistical Publishing House, p. 559.
- GIRONDE C. [2007], « Manque de crédit ou manque de profit ? L'économie familiale au Vietnam », *Annuaire Suisse de politique de développement*, vol. 26, n° 2, p. 157-172.
- HENAFF N., MARTIN J.Y. [2003], *Travail, emploi et ressources humaines au Viêt-nam – Quinze ans de Renouveau*, Paris, IRD, Karthala, 322 p.
- LAINÉZ N. [2012], « Commodified sexuality and mother-daughter power dynamics in the Mekong Delta », *Journal of Vietnamese Studies*, vol. 7, n° 1, p. 149-180.
- LÊ B.D. [2002], *Viet Nam Children in Prostitution in Hanoi, Hai Phong, Ho Chi Minh City and Can Tho : A Rapid Assessment*, Genève, International Labour Organization (ILO), international programme on the elimination of child labour (IPEC), 109 p.
- LELART M. [2006], *De la finance informelle à la microfinance*, Paris, Agence universitaire de la francophonie et Éditions des archives contemporaines, 61 p.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) [1990], « Définition et mesure du développement humain », *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, p. 203.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) [1997], « Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté », *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica, p. 268.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) [2000], « Droits de l'homme et développement humain », *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, p. 290.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD) [2010], « La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain », *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, PNUD, 254 p.
- RUBENSON B., LE T.H., HÖJER B., JOHANSSON E. [2005], « Young sex-workers in Ho Chi Minh city telling their life stories », *Childhood*, vol. 12, n° 3, p. 391-411.
- RUSHING R. [2004], *From perception to reality : a qualitative study of migration of young women and sexual exploitation in Viet Nam*, PhD in Public health, department of Public health and Policy, London school of hygiene and tropical medicine, 206 p.
- SCHUNTER B. [2004], « Filial piety and Vietnamese sex workers in Svay Pak, Cambodia », *Research for sex work*, n° 4, p. 9-10.
- TRAN T.H. [2007], *Conduites à risque des adolescents vietnamiens et intégration de la Loi paternelle. Une étude appliquée à la prostitution et à la toxicomanie*, Thèse de doctorat, UFR de psychologie, université de Toulouse II-Le Mirail, 325 p.
- TRUITT A. [2007], « Hot loans and cold cash in Saigon », in SENDERS S., TRUITT A. (dir.), *Money : ethnographic encounters*, Oxford, Berg, p. 57-67.

Résumés

Marie JACOBS, Jean-Paul PAYET, **Les mondes juvéniles d'une génération « née libre » : dynamiques de déracialisation chez les adolescents des ex-townships scolarisés dans l'Afrique du Sud (Johannesburg) post-apartheid**

Cet article se propose d'interroger l'articulation et la négociation de différents registres identitaires chez des adolescent(e)s sud-africain(e)s appartenant à des milieux défavorisés et issus de groupes infériorisés dans l'ancienne hiérarchie raciale de l'apartheid. Il s'attache à montrer la diversité des expériences sociales de ces adolescents, ici saisie à travers le contexte de scolarisation. En se plaçant du point de vue des intéressés, l'expérience de l'adolescence se révèle être un parcours qui sinue entre des mondes en tension – école, église, quartier, famille, espaces publics –, lesquels véhiculent des valeurs et des normes contradictoires que les jeunes bricolent de façon plurielle. Grandir dans un environnement à risques est le cadre concret de la socialisation de ces jeunes, mais grandir à l'écart des catégories raciales héritées en constitue le défi symbolique que permet l'immersion dans une culture juvénile globalisée.

• Mots-clés : construction identitaire – génération post-apartheid – déracialisation – école – culture jeune – Afrique du Sud.

Karima BOUDEDJA, Tahani ABDELHAKIM, **Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans un territoire rural forestier en Algérie**

Les crises sociales, économiques et politiques ainsi que les mutations socioéconomiques ont

engendré en Kabylie de nouvelles formes de représentations sociales et territoriales et de nouvelles pratiques. À travers l'étude de cas du massif forestier de Béni Ghobri, nous abordons dans cet article les représentations sociales et territoriales des jeunes porteurs de projets. Il s'avère que d'une part, il s'est produit une résurgence de représentations et que d'autre part, sont apparues de nouvelles représentations qui ont entraîné de nouvelles pratiques économiques. Ces dernières permettent de comprendre les nouveaux rapports au territoire, en l'occurrence la forêt, et le devenir des structures sociales, en l'occurrence, la *djemaa*.

• Mots-clés : développement territorial – massif forestier – mutations socioéconomiques – représentations – territoire – Kabylie – Algérie.

Jean-François VALETTE, **Le rôle des organisations sociales dans la régularisation des quartiers illégaux de la périphérie de Mexico**

Processus vieux d'un demi-siècle, la régularisation des quartiers illégaux périphériques de Mexico demande à être interrogée sous l'angle de l'un de ses principaux acteurs, les organisations sociales. Dans ce processus, les collectifs d'habitants jouent effectivement un rôle à la fois primordial et paradoxal. L'appréhension de la régularisation du point de vue des habitants et des autorités dans quatre quartiers permet d'identifier les mécanismes et les acteurs de l'action collective locale et d'interpréter la diversité des degrés et des rythmes des améliorations en fonction des rapports de pouvoir existants. Si les habitants s'ancrent dans leur quartier et prennent en main leur

espace de manière autonome, l'État trouve dans cet ancrage le moyen d'un « rattrapage » du processus d'urbanisation et d'une assise relative de son autorité.

• Mots-clés : organisation sociale – régularisation – quartiers illégaux – Mexico.

Jean PAPAIL, Les transformations de l'utilisation des transferts de fonds des migrants internationaux au Mexique

Le Mexique est actuellement le plus important pourvoyeur de migrants internationaux dans le monde. Il reçoit en retour d'importants volumes de fonds privés. Après une présentation du contexte de la migration internationale au Mexique, en particulier de l'évolution des flux de migrants et de leur typologie et des flux de fonds privés, nous examinerons l'évolution de l'utilisation des transferts dans les économies locales d'origine. Durant la période de la migration régulée, entre 1942 et 1964, la majeure partie des fonds était destinée à l'entretien des familles (essentiellement nucléaires) des migrants. On a pu observer par la suite un accroissement progressif de l'utilisation des fonds transférés vers des investissements productifs privés. Par ailleurs, depuis les années 1980, la politique migratoire nord-américaine, qui favorise de plus en plus les migrations de regroupements familiaux au détriment des migrations de travail, en réduisant la part captée par les familles nucléaires, a modifié la répartition des transferts au bénéfice des parents âgés de ces migrants.

• Mots-clés : migrations internationales – remesas – transferts de fonds – personnes âgées – Mexique.

Maybritt Jill ALPES, Payer pour émigrer : les intermédiaires de la migration au Cameroun

Au Cameroun anglophone, les « *migration brokers* » sont des personnages publics largement admirés ; cependant, les témoignages de tromperies abondent. Comment les candidats à l'émigration qui donnent de l'argent à ces intermédiaires professionnels envisagent-ils le

risque d'être escroqués par eux ? Il s'agit ici de conceptualiser autrement la crédibilité de ces professionnels de la migration, en fonction non plus de la nature supposée de leur activité au regard de la loi (légal *versus* illégal), mais des distinctions opposant localement *dokimen*, *feymen* et *big men*. À partir d'une terminologie émique, cet article propose une nouvelle échelle d'évaluation des « pouvoirs » de ces intermédiaires, au-delà des notions figées de trafic et de traite. Fondée sur un travail de terrain de quatorze mois mené au Cameroun anglophone entre 2007 et 2010, cette étude éclaire plus particulièrement l'action d'un organisme de développement spécialisé dans les « consultations de voyage ».

• Mots-clés : passeurs – facilitateurs – illégalité – trafic – traite – migration irrégulière – risque – tromperie – crédibilité.

Carola MICK, Teresa YURÉN, Miriam DE LA CRUZ, Subjectivation de migrantes en conditions vulnérables au Mexique et au Pérou

Cet article vise à reconstruire de manière analytique les conditions de subjectivation des femmes qui migrent, en identifiant les facteurs qui, du point de vue émique, favorisent ou entravent leur constitution en acteurs. Nous avons étudié le cas des employées de maison à Lima (Pérou) et le cas des journalières agricoles à Morelos (Mexique). Nous avons bâti le corpus de données à partir de techniques ethnographiques puis appliqué l'analyse narrative aux récits des dix femmes. Enfin, nous avons comparé les résultats des deux cas pour déterminer les facteurs d'appariement parmi lesquels figurent l'éducation, l'apprentissage et la famille.

• Mots-clés : femmes – migration – subjectivation – éducation – famille.

Robin CAVAGNOUD, Tristan BRUSLÉ, Le matricentrage comme stratégie de protection des enfants : le cas des migrations internationales de femmes boliviennes

Cet article propose d'étudier les migrations internationales des femmes comme situation

de rupture dans le parcours de vie de leurs enfants qui restent dans le pays d'origine. Il s'appuie sur une enquête de terrain réalisée auprès d'un échantillon d'enfants à El Alto en Bolivie. L'analyse porte sur la reconfiguration des structures familiales suite au départ des mères et sur le rôle en particulier de la famille élargie et des membres féminins de la famille. Le matricentrage apparaît dans ce contexte comme une stratégie de soin et de protection des enfants reposant sur des mécanismes d'entraide familiale et les notions de parenté/maternité transnationale.

• Mots-clés : migration – famille – enfance – matricentrage – Bolivie.

Nicolas LAINEZ, L'exploitation de la sexualité des femmes par leur famille au Vietnam : financer les chocs exogènes et le crédit informel

Cet article examine l'intrication entre choc exogène, crédit informel et exploitation de la

sexualité des femmes par leur famille au Vietnam. Il réfute la thèse selon laquelle la pauvreté et l'endettement des ménages mènent à la prostitution des femmes. Les ménages visés par l'enquête n'entrent pas dans la catégorie des ménages pauvres au sens où l'entend le gouvernement vietnamien. Si les revenus suffisent en général à couvrir les dépenses essentielles, ils manquent pour constituer un capital antichoc. Confrontés à l'imprévu, les ménages doivent trouver des revenus substantiels. En l'absence d'épargne, l'exploitation de la sexualité apparaît comme une option rationnelle au regard de sa profitabilité et souple. L'endettement peut apparaître comme une solution. Les prêteurs privés profitent de l'exclusion de la finance formelle des segments plus vulnérables de la population pour vendre leurs produits financiers à un coût dont le remboursement suppose de générer de nouveaux revenus.

• Mots-clés : pauvreté – choc exogène – crédit informel – famille – prostitution – Vietnam.

Abstracts

Marie JACOBS, Jean-Paul PAYET, Juvenile worlds of a “born free” generation: de-racialisation dynamics among ex-townships adolescents attending school in Johannesburg

This article aims to analyse how different identity repertoires are articulated and negotiated by South African youth from disadvantaged background and belonging to the “lower” groups of the old apartheid racial hierarchy. It shows the diverse social experience of these teenagers, studied here in the context of schooling. From their point of view, the experience of adolescence turns out to be a path meandering between worlds in tension – school, church, street quarter, family, public areas – conveying contradictory values and norms that the youth handle in a plural way. Growing up in a risky environment is the concrete socialisation framework of these young people, but growing up away from racial inherited categories constitutes a symbolic challenge that allows their involvement in the youthful globalised culture.

• Keywords: identity construction – post-apartheid generation – de-racialisation – school – youth culture – South Africa.

Karima BOUEDJIA, Tahani ABDELHAKIM, Emergence and resurgence of local representations in a context of socio-economic change in a forested rural area in Algeria

Social, economic and political crises and socio-economic change have triggered new forms of social and territorial representations and practices in Kabylia. The article discusses the social and territorial representations of young project promoters in the Beni

Ghobri forest. The case study shows that there has been a resurgence of representations while a new kind of representations emerged, leading to new economic practices. These practices allow us to understand the new relationships to the territory, in this case the forest, and the future of social structures, namely the *djemaa*.

• Keywords: territorial development – forest area – socio-economic changes – representations – territory – Kabylia – Algeria.

Jean-François VALETTE, The role of social organizations in regularizing illegal settlements in the outskirts of Mexico City

The half century old process of regularizing illegal settlements in the outskirts of Mexico City needs to be examined from the perspective of one of its main stakeholders, i.e. social organizations. In this process, groups of residents indeed play a role that is both critical and paradoxical. Studying the process from the point of view of the residents as well as of the authorities in four neighbourhoods allows us to identify the mechanisms and stakeholders of the local collective action and to interpret the diversity of levels and rhythms of improvement depending on the existing power relations. While people take root in their neighbourhood and take control of their space in an autonomous way, the State finds in this anchoring a way to “catch up” with regard to urban development and to assert its authority.

• Keywords: social organisations – regularization – illegal settlements – Mexico City.

Jean PAPAIL, Changes in the use of international migrants' funds transfers to Mexico

Mexico is currently the world's most important provider of international migrants. In return, the country receives significant volumes of private funds. We will first present the international migration context in Mexico, particularly the migration flows and their typology, and the flow of private funds. We will then examine changes in the use of the transfers in the economies of the localities of origin of the migrants. During the period of regulated migration in 1942-1964, the major part of the funds was used for the maintenance of the (largely nuclear) families of the migrants. Later on, there has been a progressive increase in the use of funds for productive investment in the private sector. Since 1980, the North American migration policy, which increasingly supports family reunification to the expense of labour migration, has reduced the share captured by the nuclear family, thus altering the distribution of transfers to the benefit of the elderly parents of the migrants.

• Keywords: international migrations – remesas – funds transfers – elderly persons – Mexico.

Maybritt Jill ALPES, Pay to migrate: migration intermediaries in Cameroon

Although migration brokers are greatly admired public figures in Anglophone Cameroon, evidence of deception abounds. How do aspiring migrants deal with the risk of being scammed by the migration brokers? The article develops an alternative way to conceptualise the credibility of migration brokers – not in terms of the supposed “legal” or “illegal” nature of their work, but in terms of the local distinction between *dokimen*, *feymen* and *big men*. Starting from an emic terminology, this paper offers a new scale to assess the “power” of migration brokers, beyond the static notions of smuggling and trafficking. The article is based on fourteen months of ethnographic fieldwork conducted in Anglophone Cameroon between 2007 and 2010. It sheds a particular light on the work of a

development organisation engaging in “travel consultations”.

• Keywords: migration brokers – illegality – smuggling – trafficking – irregular migration – risk – deception – credibility.

Carola MICK, Teresa YURÉN, Miriam DE LA CRUZ, Subjectivation of migrants in vulnerable situations in Mexico and Peru

The article aims to reconstruct analytically the conditions of subjectivation of the women who migrate by identifying, from an emic perspective, the factors promoting and impeding their constitution as actors. We study here the cases of domestic workers in Lima (Peru) and agricultural piece-rate workers in Morelos (Mexico). The data set of ten autobiographic stories was established through ethnographic fieldwork methods, and narrative analysis was applied. We then compare the results of the two cases, in order to determine the matching factors, which include education, learning and family.

• Keywords: women – migration – subjectivity – education – family.

Robin CAVAGNOUD, Tristan BRUSLÉ, The matricentral model as a child protection strategy: the international migration of Bolivian women

This article studies the international migration of women as a breakdown situation in the life-course of their children who stay in their country of origin. It is based on data collected by the authors in El Alto, Bolivia, on a sample of children. The analysis focuses on the changes in family structures after the departure of the mother, and on the role of the extended family, particularly female members of the family, in these changes. The matricentral model based on support arrangements within the family and on the notion of transnational parenthood/motherhood emerges in this context as a strategy for caring and protecting children.

• Keywords: migration – family – childhood – matricentral model – Bolivia.

Nicolas LAINEZ, The exploitation of women's sexuality by their families in Vietnam: exogenous shocks financing and informal credit

This article examines the entanglement between exogenous shock, informal credit and the exploitation of women's sexuality by their families in Vietnam. It rejects the claim that poverty and household debt lead to the prostitution of women. The households surveyed are not poor according to the definition of poverty by the Vietnamese government. Their income is generally sufficient to cover basic living expenses but they are not able to accumulate a capital to face shocks. Confronted

with unexpected expenses, households need to find income sources. Without savings, exploiting the sexuality of the family girls appears as a rational option in terms of profitability and flexibility. Another possibility is to borrow money. Private lenders take advantage of the exclusion from formal finance of the most vulnerable segments of the population to sell their financial products at a high cost. Repaying the debt means generating new income.

• **Keywords:** poverty – exogenous shock – informal credit – family – prostitution – Vietnam.



Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A.
14110 Condé-sur-Noireau
N° d'imprimeur : 168030 - Dépôt légal : octobre 2014
Imprimé en France

CONDITIONS DE PUBLICATION

Vous pouvez à tout moment de l'année proposer soit un appel à contribution pour un numéro thématique (trois numéros par an), soit un article pour nos numéros « Varia » (un numéro par an).

Les manuscrits sont publiés en français et éventuellement en anglais. Toutefois, le Comité de rédaction accepte les manuscrits rédigés en espagnol et portugais, à charge pour l'auteur, quand le manuscrit est retenu pour publication, d'en assurer la traduction soit en français. Les manuscrits sont soumis à l'appréciation de deux référés anonymes. Les propositions de corrections sont transmises à l'auteur par le Comité de rédaction.

Recommandations générales

Les manuscrits doivent être adressés par mail à autrepart@ird.fr ou par courrier à l'adresse de la rédaction. Ils doivent impérativement comporter : le nom de l'auteur ; une adresse précise pour la correspondance ; la discipline ; l'institution de rattachement et un numéro de téléphone.

Présentation des manuscrits

Le titre est suivi des noms, prénoms, qualités, affiliations et adresses professionnelles du ou des auteurs. Les articles ne doivent pas excéder 50 000 signes (caractères + espaces) incluant : l'espace des figures (en moyenne 1 500 signes), les notes de bas de page, la bibliographie, un résumé (1 000 signes maximum), et des mots clés (10 maximum) en français et en anglais.

Le nombre maximum de notes infrapaginales est de 20.

Illustrations

Les figures (cartes, graphiques et tableaux) sont présentées en noir et blanc, elles sont numérotées en continu et, dans la mesure du possible, elles sont présentées sous forme de fichiers informatiques (préciser le logiciel utilisé) si possible dans les formats Excel (tableaux), Illustrator (graphiques schémas, etc.), Photoshop (photographies, résolution à 300 dpi), à défaut dans les formats de fichier : tiff, eps. De manière générale, il est demandé que les figures soient fournies achevées et sous leur forme finale dès le premier envoi du manuscrit. Par ailleurs il ne faut pas oublier de faire figurer sur les cartes ou croquis géographiques : l'orientation géographique (Nord-Sud), l'échelle géographique, le titre de la carte, la légende éventuelle et la provenance des données de base (source).

Bibliographie

Les appels bibliographiques apparaissent dans le texte entre crochets avec le nom de l'auteur en minuscules, l'année de parution et, dans le cas d'une citation, la page concernée. Exemple [Vidal, 1996, p. 72].

Ne pas inscrire les références bibliographiques en notes infrapaginales mais les regrouper en fin de manuscrit selon un classement alphabétique par noms d'auteurs en respectant la présentation suivante :

Muller S. [2009], « Les plantes à tubercules au Vanuatu », *Autrepart*, n° 50, p. 167-186.

Loriaux M. [2002], « Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ? », in Gendreau F., Tabutin D. (dir.), *Jeunes, vieilles, démographies et sociétés*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, p. 25-42.

Savignac E. [1996], *La Crise dans les ports*, Paris, La Documentation française, 200 p.

Walzer J. [1978], « Le parc de M. Zola », *L'Œil*, n° 272, mars, p. 18-25.

Telisk L. H. [2006], « The Forgotten Drug War », *Council on foreign relations*, 6 avril 2006 : http://www.cfr.org/publication/10373/#Online_Library_The_Forgotten (page consultée le 21 août).

ABONNEMENTS ET VENTE :

Les abonnements sont annuels et commencent au premier numéro de l'année en cours

TARIFS ABONNEMENT 2014 :

FRANCE 91 € (institutions) – 60 € (particuliers) – 55 € (étudiants)

ÉTRANGER 101 € (institutions) – 71 € (particuliers)

ABONNEMENTS ET VENTE AU NUMÉRO EN LIGNE :

Presses de Sciences Po
117, boulevard Saint-Germain
75006 Paris

<http://www.pressesdesciencespo.fr>

E-mail : info.presses@sciencespo.fr

Diffusion / distribution CDE/SODIS

COMMANDE D'ANCIENS NUMÉROS :

IRD - Diffusion
32 avenue Henri Varagnat
93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

Dans une Afrique du Sud qui a du mal à se défaire de l'héritage de l'apartheid, les adolescents des écoles des ex-townships de Johannesburg tentent de se construire une identité. En Algérie, les mutations socio-économiques amènent les jeunes kabyles du massif forestier de Béni Ghobri à reconsidérer leur rapport au territoire et à revenir au village. À l'inverse, les habitants de la périphérie de Mexico n'ont aucune intention de retourner d'où ils viennent et s'organisent pour obtenir la régularisation de leurs quartiers. Aux États-Unis, au fil des évolutions de la politique d'immigration, les flux migratoires mexicains se sont modifiés, entraînant des changements dans les volumes comme dans la destination des transferts monétaires des migrants. Au Cameroun, les candidats au départ doivent choisir un intermédiaire sans autre garantie que son allure et sa réputation, au risque de se faire duper. Au Mexique et au Pérou, la situation des femmes qui choisissent le départ est d'autant plus difficile qu'elles sont isolées par leur origine culturelle et linguistique et par leur activité professionnelle. Si certaines choisissent d'emmener leurs enfants avec elles, d'autres ne partent qu'une fois organisée la prise en charge de leurs enfants par leur famille, comme en Bolivie. Toutes ont en partage précarité et vulnérabilité, ainsi que des rapports ambigus avec leur famille. Au Vietnam certaines poussent même leurs filles à se prostituer pour faire face à des dépenses exceptionnelles ou rembourser une dette.

- Marie Jacobs, Jean-Paul Payet,

Les mondes juvéniles d'une génération « née libre » : dynamiques de déracialisation chez les adolescents des ex-townships, scolarisés dans l'Afrique du Sud (Johannesburg) post-apartheid

- Karima Boudedja, Tahani Abdelhakim,
Émergence et résurgence de représentations territoriales face à des mutations socio-économiques dans le massif forestier en Algérie

- Jean-François Valette
Le rôle des organisations sociales dans la régularisation des quartiers illégaux de la périphérie de Mexico

- Jean Papail,
Les transformations de l'utilisation des transferts de fonds des migrants internationaux au Mexique

- Maybritt Jill Alpes,
Payer pour émigrer : les intermédiaires de la migration au Cameroun

- Carola Mick, Teresa Yurén, Miriam De la Cruz,
Subjectivation de migrantes en conditions vulnérables au Mexique et au Pérou

- Robin Cavagnoud, Tristan Bruslé,
Le matricentrage comme stratégie de protection des enfants : le cas des migrations internationales de femmes boliviennes

- Nicolas Lainez,
L'exploitation de la sexualité des femmes par leur famille au Vietnam : financer les chocs exogènes et le crédit informel

PRESSES DE SCIENCES PO

117, Boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS

tél. : +33 (0)1 45 49 83 64

fax : +33 (0)1 45 49 83 34

Abonnements et vente au numéro :

<http://www.pressessciencespo.fr>

CDE / SODIS

Retrouvez la revue sur <http://www.cairn.info>

25€

ISBN 978-2-7246-3308-5

SODIS 729 352.6